

# Théâtre d'Alésia



Rapport d'activité 2005





## **Théâtre d'Alésia**

### **Rapport d'activité 2005**

Sous la direction de Frédéric Rossi

#### Rédaction

François Eschbach, Sébastien Freudiger, François Meylan

#### Avec des contributions de

Michaël Brunet, Brigitte Fischer, Claude Grapin, Laurent Popovitch, Jonathan Simon, Richard Sylvestre

#### Illustrations

Alexandre Moser

Illustration de couverture : Secteur 5. Fouille du massif de fondation de la *cavea*.



## Sommaire

|  |            |
|--|------------|
| <b>1. Introduction</b>   | <b>5</b>   |
| 1.1. Cadre de l'intervention   | 5          |
| 1.2. Axes de recherche de la campagne 2005                                   | 7          |
| <b>2. Interventions 2005</b>   | <b>11</b>  |
| 2.1. Aperçu géologique   | 11         |
| 2.2. Sondage 1e  | 12         |
| 2.3. Secteur 4   | 15         |
| 2.4. Secteur 5   | 31         |
| 2.5. Secteur 6   | 41         |
| 2.6. Secteur 7   | 50         |
| <b>3. Étude du mobilier</b>  | <b>63</b>  |
| 3.1. Étude céramologique ( <i>J. Simon et R. Sylvestre</i> )                 | 63         |
| 3.2. Les monnaies gauloises ( <i>B. Fischer</i> )                            | 88         |
| 3.3. Monnaies romaines : identification préliminaire ( <i>L. Popovitch</i> ) | 90         |
| 3.4. Etude du mobilier métallique ( <i>M. Brunet</i> )                       | 93         |
| 3.5. Mobilier de tabletterie ( <i>C. Grapin</i> )                            | 129        |
| 3.6. Récapitulatif des arguments de datation                                 | 136        |
| <b>4. Synthèse</b>   | <b>141</b> |
| 4.1. Stratigraphie et chronologie  | 141        |
| 4.2. Les premières occupations   | 143        |
| 4.3. Le théâtre 1  | 144        |
| 4.4. Le théâtre 2  | 147        |
| <b>5. Proposition de programmation</b>                                       | <b>151</b> |
| 5.1. Étude documentaire  | 151        |
| 5.2. Programme de fouille  | 151        |
| <b>Bibliographie</b>   | <b>153</b> |
| <b>ANNEXES</b>   | <b>155</b> |
| <b>Annexe 1 : Procès-verbal du conseil scientifique 2005</b>                 | <b>157</b> |
| <b>Annexe 2 : Rapport d'analyse des sols</b>                                 | <b>161</b> |



# **1. Introduction**

## **1.1. Cadre de l'intervention**

Sur la base du rapport de fouille et de la proposition de programme triennal présenté en 2004 (RA 2004), ainsi que du rapport de la Commission Interrégionale de la Recherche Archéologique Est de la France (CIRA) du 20 février 2005, l'opération de fouille programmée sur le théâtre s'est poursuivie en 2005, sous la direction de Frédéric Rossi (Archeodunum S.A.). Une convention a été signée le 12 mai 2005 entre le Conseil Général de la Côte-d'Or, Direction jeunesse et Territoire, Mission Alésia et la société Archeodunum S.A. Conformément à la convention signée avec l'Université de Bourgogne, le chantier a accueilli le stage de fouille obligatoire pour les étudiants de cette université. Cette vocation pédagogique concernant l'opération dans son ensemble, des étudiants de plusieurs universités ont été reçus dans le cadre de stages conventionnés.

### **Financement**

Ministère de la Culture  
Conseil Général de la Côte-d'Or

### **Intervenants scientifiques**

#### *Direction scientifique*

Frédéric Rossi (Archeodunum S.A.)  
François Eschbach (Archeodunum S.A.)  
Sébastien Freudiger (Archeodunum S.A.)  
François Meylan (Archeodunum S.A.)

#### *Collaboration*

Michaël Brunet (étude du mobilier métallique, Mission Alésia)  
Brigitte Fischer (numismatique gauloise, ENS)  
Claude Grapin (étude de la tabletterie, Mission Alésia)  
Laurent Popovitch (numismatique romaine, Université de Bourgogne)  
Jonathan Simon (étude de la céramique, Université de Bourgogne)  
Alain Jouvenat-Müller (étude des maçonneries, Mont Pellerin)

### **Intervenants techniques**

#### *Équipe de fouille*

Fabienne Creuzenet (chantier école de l'Université de Bourgogne, archéologue)  
Alexandre Moser (Archeodunum S.A., dessinateur)  
Aurélie Schenk (Archeodunum S.A., archéologue)  
Richard Sylvestre (Archeodunum S.A., archéologue, céramologue)  
Jonathan Simon (chantier école de l'Université de Bourgogne, archéologue)

Stagiaires des Universités de Bourgogne, Lausanne, Strasbourg, Caen, Lyon 2, Paris IV, Rennes 2 ainsi que de l'École du Louvre : Emilie Alonso, Julie Antz, Rémi Athonady, Camille Avellan, Sophie Belanger, Aline Bihler, Elie Chambon, Marion Bouchet, Emilie Boulas, Vanessa Brogi, Alexandra Buthiaux, Anne-Sophie Chatte, Sophie Cheneau, Sébastien Chevrier, Anne Coiseur, Marion Coiseur, Marie Conter, Alexandra Cordier, Fabien Courtin, Aurélien Creuzieux, Maëlle Daub, Emilie Deleuelle, Charles Delettre, Nathalie Diakiw, Elise Engel, Marie Feihl, Alessandro Galluzzo, Delphine Gillot, François Xavier Godart, Anthony Godin, Sébastien Goepfert, Florian Gonzalez, Céline Heguenauer, Clément Hervé, Sonia Houillon, Jana Hoznour, Kevin Hunzinger, Hiromi Ikeda, Pauline Jacquemin, Alain Kropp, Charlotte Labbé, Clarisse Labussière, Fanny Lanthemann, Fanny Le Nain, François Lebeault, Fabien Lehman, Mélanie L'Hôte, Aurélien Louzon, Céline Maillot, Anaïs Martin, Cyril Meunier, Sébastien Michel, Julie Millet, Madeleine-Sophie Morizot, Bénédicte Moutarde, Betty Nicolle, Rodolphe Nicot, Marie-Elise Ochsenbein, Tiphonie Paret, Mathilde Pascal, Christelle Pecquery, Chloé Pfister, Adeline Pichot, Elodie Plesiat, Marie Poirot, Nicolas Pontigo, Véronique Rémy, Ghislain Reynaud, Alexandra Ribeiro, Frédéric Rivière, Sarah Roesch, Jessica Rouget, Valentin Rousseau, Jeanne Roussel, Mathilde Ruinet, Elodie Sigwalt, Déborah Stamm, Eléonore Thomas, Virginie Toulouze, Céline Veysère, Nicolas Vincent, Salomé Vitzikam, Fanny Vouillot, Jérémy Wolmer, Katinka Zipper, Laurie Zonca.

*Relevés photogrammétriques*

Olivier Feihl (Archéotech S.A.)

*Intendance*

Ludovic Potier

*Logistique*

Chapiteaux du Centre, Autun

Mairie de Venarey-les-Laumes

Terrassement Olivier Mignard, Arnay-sous-Vitteaux

Hertz, Dijon

Algeco Bourgogne, Chevigny Saint Sauveur

**Intervenants administratifs**

*Service régional de l'archéologie, DRAC Bourgogne*

Jean-Olivier Guilhot

Élisabeth Pigeau

*Conseil Général de la Côte d'Or, direction Jeunesse et Territoire, Mission Alésia*

Claude Grapin

Véronique Meulson

*Archeodunum S.A.*

Pierre Hauser

Isabelle Eymann

L'opération s'est déroulée du 6 juin au 30 septembre 2005 sans interruption. Près de cent de stagiaires ont été accueillis pour des durées variant de deux à onze semaines, avec un effectif moyen de 21 stagiaires. Le travail a débuté avec les deux groupes du chantier école de l'Université de Bourgogne, dont l'encadrement complémentaire a été assuré par Fabienne Creuzenet et Jonathan Simon. La gestion des différentes zones de la fouille (encadrement, documentation, rapport préliminaire) a ensuite été confiée à des étudiants expérimentés. Les interventions spécialisées (photogrammétrie, topographie) ont été l'occasion de présentations théoriques et pratiques. Les différentes procédures de terrain ont été enseignées sur le vif. Chaque stagiaire a reçu et livré une appréciation lors d'un entretien individuel en fin de stage. Comme en 2004, les impressions sont tout à fait positives et nous tenons à remercier les étudiants de leur engagement.

Nous sommes redevables à René Jager, responsable de l'entretien du site, de nombreux conseils et coups de main. Sur le plan du cadre de vie, la Maison Jouard a encore une fois rempli à merveille sa fonction, renforcée par l'accueil des résidents et la qualité de l'intendance. Nous remercions chaleureusement la mairie d'Alise-Sainte-Reine, l'Association Pour Alésia et notre cuisinier Ludovic Potier.

Nous avons reçu les visites et les conseils d'Albéric Olivier, de Frédéric Cruz, géologue, de Georg Matter, en charge du théâtre d'Avenches, et du professeur Léopold Pflug, spécialiste en études structurales, grâce à qui se met progressivement en place une collaboration avec l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne.

Le conseil scientifique, dont la composition n'a pas subi de modifications, s'est réuni le 23 septembre sur place. Le procès-verbal de cette séance est joint au présent rapport (Annexe 1). Les discussions, en salle et sur le terrain, ont enrichi nos analyses et nos réflexions et sont pleinement intégrées dans l'ajustement des objectifs des prochaines campagnes.

Fig.1  
Allée rayonnante sud-est du  
théâtre 2, photographie des  
années 1930.



## 1.2. Axes de recherche de la campagne 2005

Avant d'entrer dans le détail des opérations menées en 2005, il convient d'en mentionner le résultat le plus marquant, à savoir la découverte d'un probable théâtre antérieur sous le monument actuellement connu. Les deux édifices sont nommés provisoirement « théâtre 1 » (le plus ancien) et « théâtre 2 » (le plus récent).

### Interventions de terrain

Dans le programme réalisé sur le terrain, nous avons cherché à concilier nos propositions de l'an dernier (RA 2004, p. 101), les recommandations de la CIRA (avis du 20 février 2005) et les exigences pédagogiques inhérentes à la vocation du chantier.

Un accent particulier a été mis sur la chronologie dans la présentation des résultats. La description de chacun des sondages comprend un diagramme stratigraphique détaillé, une proposition de phasage et de chronologie absolue (§ 2). L'étude du mobilier et la synthèse chronologique sont présentées dans les chapitres suivants (§ 3 et 4.1).

Un sondage de 2004 a été achevé et quatre nouveaux secteurs, numérotés à la suite des fouilles de l'an dernier, ont été explorés (fig. 2) :

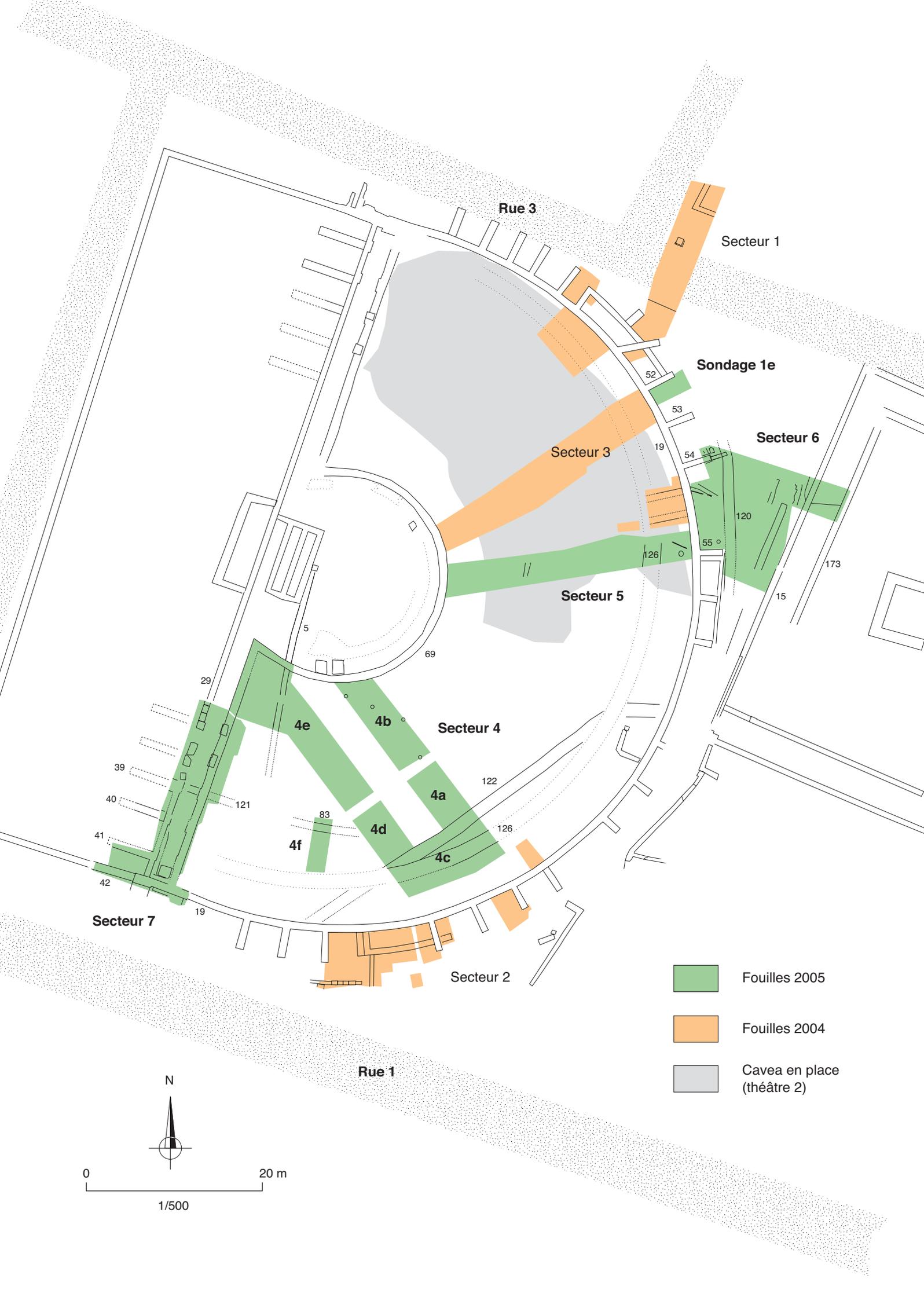
- Sondage 1e : au nord-est du théâtre 2, contre le mur périmétral M. 19 et le contre-fort M. 52
- Secteur 4 : dans la partie sud-est de la *cavea*
- Secteur 5 : à la limite sud du massif de la *cavea*
- Secteur 6 : entre le théâtre 2 et le portique du sanctuaire voisin
- Secteur 7 : dans l'*aditus* sud du théâtre 2

L'ouverture de ces zones s'est inscrite dans les thèmes définis en 2004, à savoir l'histoire et l'organisation du théâtre 2, l'insertion du monument dans l'agglomération et les occupations antérieures. Le détail des objectifs spécifiques sera présenté en tête des paragraphes consacrés à chacun des secteurs (§ 2.2 à 2.6).

### Étude de la documentation ancienne

Fig.2  
Plan des interventions des  
années 2004 et 2005.

L'étude a été engagée l'an dernier avec l'inventaire systématique et la numérisation des archives conservées à la Mission Alésia. Cette année, un lot de documentation



Rue 3

Secteur 1

Sondage 1e

Secteur 3

Secteur 6

Secteur 5

Secteur 4

Secteur 7

Secteur 2

Rue 1

Fouilles 2005

Fouilles 2004

Cavea en place (théâtre 2)

N

0 20 m

1/500

complémentaire, comprenant un important dossier photographique, a réintégré la Conservation départementale et a pu être mis en fiches. Le dépouillement critique a été initié, alimentant une base de données selon un protocole normalisé (numérotation des documents, description individuelle, lien avec les dénominations actuelles des parties constitutives du monument).

Parmi les observations préliminaires, on peut relever que de nombreux murs considérés comme mal construits, donc de basse époque, ont été détruits. Ce raisonnement, dont l'argumentation chronologique ne repose sur aucun élément concret, a ainsi entraîné le démontage des murs de l'allée rayonnante sud-est, documentés par une unique et mauvaise photographie des années 1930 (fig. 1).

L'abondance de la documentation et la courte période consacrée à l'étude n'ont pas permis de la mener à son terme. Ce travail et sa synthèse devront être poursuivis, avec un achèvement prévu avant la campagne de fouille 2006.

Parmi les éléments recueillis au cours des fouilles anciennes, le lapidaire retient prioritairement notre attention. Son étude, confiée à Séverine Blin, doctorante à l'Université Marc Bloch de Strasbourg, est en cours de mise en place et démarrera concrètement en 2006.

### **Études structurelles**

L'étude structurelle du théâtre 2 a porté sur deux points. L'analyse des maçonneries s'est poursuivie sur le terrain selon la méthodologie définie l'an dernier (RA 2004, p. 63), avec l'appui d'Alain Jouvenat-Müller. Les résultats, concernant essentiellement le secteur 7, sont intégrés à la présentation de ce secteur (§ 2.5). Par contre, l'assemblage et le commentaire global des données recueillies l'an dernier sont en cours et n'ont pu être joints au présent rapport.

D'autre part, une étude mécanique a été initiée dans le but d'examiner les hypothèses relatives aux transformations du théâtre 2, en collaboration avec le Laboratoire d'informatique et de mécanique appliquées à la construction (IMAC) de l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne. Le projet a été défini avec les professeurs L. Pflug et P. Lestuzzi, des analyses préliminaires ont été menées sur la nature des terrains encaissants (voir Annexe 2) et un travail sera réalisé par un étudiant durant le premier semestre 2006 sur la base de la documentation existante.

## 2. Interventions 2005

### 2.1. Aperçu géologique

La fouille de cette année a touché en plusieurs points le terrain géologique, mettant en évidence un sous-sol hétérogène caractérisé par des changements extrêmement rapides de faciès. Ces phénomènes ont été examinés lors de la visite particulièrement éclairante de Frédéric Cruz, étudiant en géologie (master pro, Université de Bourgogne), et il nous a semblé pertinent d'en présenter les principaux éléments.

Le plateau du Mont Auxois est une butte témoin isolée par l'érosion fluviale de l'Oze et de l'Ozerain. Il est constitué à l'affleurement et dans le sens chronologique de calcaires à entroques, de marnes et calcaires argileux, puis d'une nouvelle couche de calcaires argileux. Par ailleurs, le plateau du Mont Auxois est affecté par une faille. Son tracé nous semble avoir été repéré par endroits à l'intérieur même de la *cavea*. Quoi qu'il en soit, la présence d'un tel phénomène n'est pas sans conséquence sur la configuration des terrains encaissants. On peut ainsi avoir au même niveau des couches d'âges différents et donc structurellement totalement différentes. La juxtaposition de terrains résistant différemment aux effets du tassement a forcément des implications; elles sont probablement prises en compte lors de l'édification du monument et sont susceptibles d'expliquer certaines anomalies ou réfections.

Ces terrains variés offrent également une résistance divergente aux effets du gel, ce qui rend encore plus troublante leur juxtaposition. Par exemple certains niveaux de calcaires friables ayant subi une cryoturbation produisent des niveaux tout à fait comparables aux cailloutis anthropiques et ont parfois servi de niveau de circulation (secteur 6).

Les calcaires, de qualité inégale, sont diversement utilisables en construction. Le calcaire local semble convenir à l'exploitation de moellons pour l'édification des murs mais peu adapté à la découpe des gros blocs architecturaux. Un rapide examen des murs et des cailloux jonchant le sol a montré la présence d'éléments exogènes. Ceci pose le problème du manque de matériaux ou de leur qualité insuffisante sur le site. Ainsi les blocs architecturaux (M. 29 et arrière-scène par exemple) ne proviennent pas du plateau.

Les différences de sol constatées sur le terrain sont également dues à l'érosion oblique par rapport aux couches formant le plateau qui présentent un faible pendage vers le nord-ouest.

Partout où des sondages ont été ouverts on note la présence de cailloutis composés d'un seul niveau de cailloux ronds (2-5 cm) déposés directement sur les niveaux argileux. Le seul endroit où assurément cette couche n'a pas été observée, c'est sur la roche en place, là où elle n'est pas utile.

L'hypothèse que cette configuration résulte d'un processus naturel ne saurait être retenue. Selon le géologue, l'argile, à moins qu'il s'agisse de dépôts très récents, n'affleure pas sans être affectée par des processus de pédogenèse, à savoir une transformation des niveaux supérieurs en sol humique par apport et décomposition d'éléments organiques (végétaux). L'absence de tels niveaux implique donc un arasement des « bonnes terres », peut-être transportées ailleurs pour être utilisées au mieux, comme cela se pratique de nos jours. Une couche d'argile brute étant assez peu favorable aux activités anthropiques quelles qu'elles soient, un cailloutis est épandu sur les grandes surfaces ainsi dégagées.

Nous avons également observé les vastes fosses creusées dans la roche (voir § 2.3). Bien qu'aucune trace de taille n'y ait été relevée, il serait possible selon M. Cruz d'exploiter ce type de matériau par simple déchaussement.

*Référence :*  
*Carte géologique de la France*  
*à 1/50 000, Montbard N°437,*  
*J. Thierry 1990*

## 2.2. Sondage 1e

US : 1636-1646, 1691-1696, 1710-1715, 1747-1749, 1751-1761, 1770-1773, 1787-1789

Dessins : 253, 268, 273

### Objectifs

Au terme de la campagne de fouille 2004, les questions demeurées en suspens au sein du sondage 1e ont motivé la poursuite de la fouille de ce secteur (emplacement, voir fig. 2). Cette zone d'étude s'est en effet révélée particulièrement pertinente pour appréhender le phasage du théâtre 2, notamment en raison du relativement bon état de conservation du gisement.

La fouille de l'an dernier a été arrêtée sur ce qui était considéré comme les niveaux de construction de M. 19. Deux tranchées successives courant le long de ce mur avaient été mises en évidence, la plus ancienne interprétée comme sa tranchée de fondation et la plus récente comme possiblement liée à la construction des contre-forts (fig. 5 ; RA 2004, p. 29-31).

Le sondage a donc été poursuivi jusqu'au terrain naturel en reculant la stratigraphie sud d'une vingtaine de centimètres. Des équivalences entre les US de 2004 et de 2005 sont intégrées au diagramme de Harris (fig. 4). Les résultats de cette année permettent désormais de proposer un phasage complet à partir du terrain naturel.

### Résultats

#### *Les premières occupations*

Le sommet du substrat géologique est constitué d'une couche argileuse de couleur beige-jaune [1757]. Il est entamé par des structures en creux [1756, 1758, 1759] difficiles à interpréter en raison de l'exiguïté de la fenêtre d'observation. La matrice de leurs comblements respectifs est composée de limon argileux meuble de couleur gris [1755, 1761, 1754].

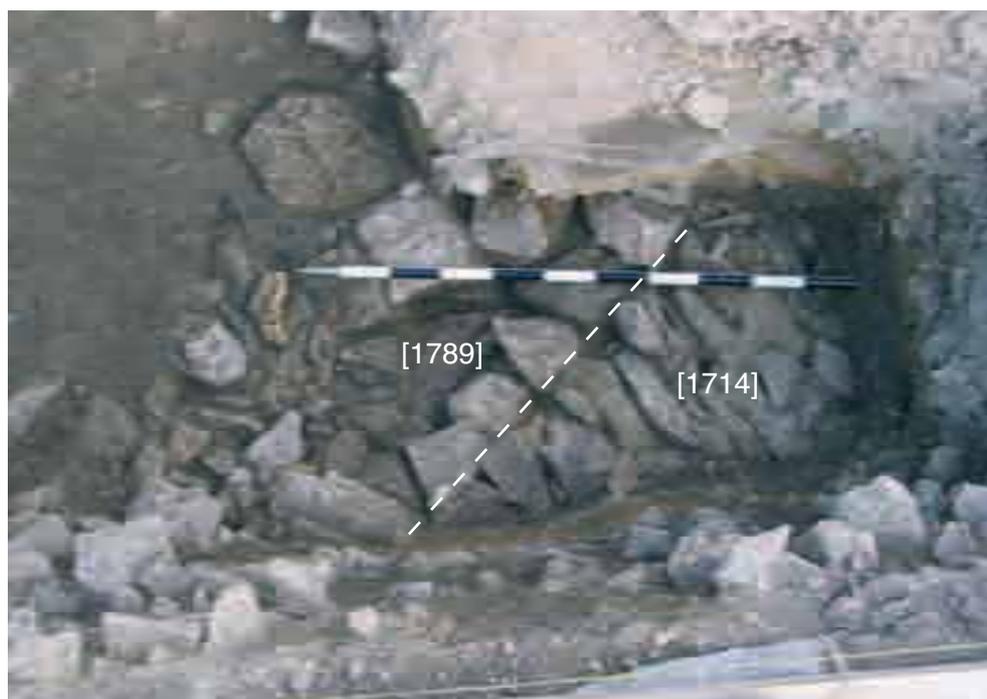


Fig. 3  
Vue en direction du nord du  
pavage [1714] et de sa bordure  
[1789].

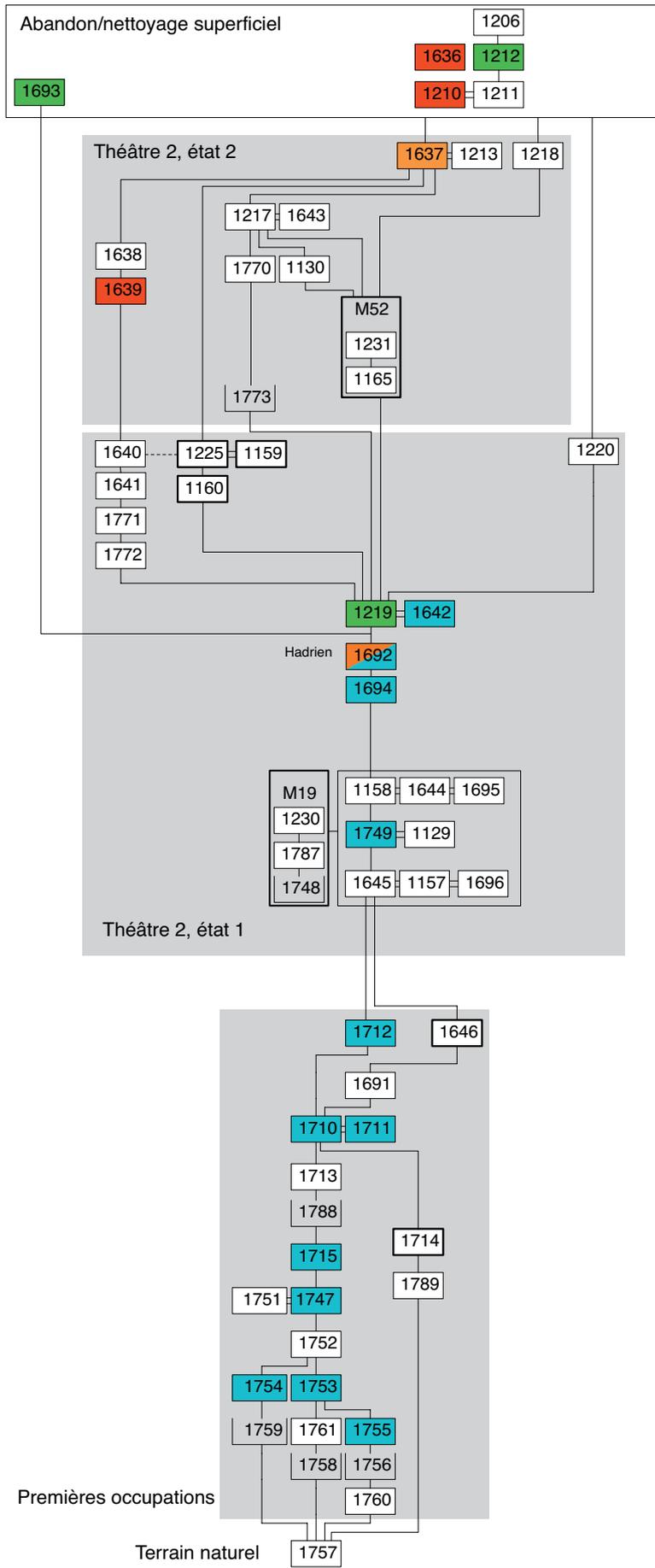


Fig. 4  
Diagramme de Harris  
du sondage 1e.

Un pavage en hérisson [1714] recouvrant un radier de grosses pierres, bordé à l'ouest par une sorte de muret de pierres sèches [1789], a été observé dans la partie orientale du sondage sur moins de 1 m<sup>2</sup> (fig. 3). Son mode de construction rappelle les chaussées inférieures de la rue 3 (RA 2004, p. 15-18). Ces structures sont recouvertes par des couches limoneuses qui précèdent la construction du théâtre. Il s'agit vraisemblablement de remblais supportant un cailloutis [1646] qui correspond peut-être à une recharge de chaussée. Ce niveau est sans doute contemporain de la construction du théâtre 2.

L'étude du mobilier céramique fournit un *tpq* du règne de Tibère pour les couches antérieures au monument<sup>1</sup>. Aucun marqueur postérieur n'a été mis en évidence, de sorte qu'il n'est pas possible d'affiner la chronologie absolue de ces aménagements.

<sup>1</sup> Les US [1691, 1710, 1715, 1747, 1755] sont datées des règnes de Tibère-Claude, alors que [1712, 1753, 1754] sont caractéristiques de l'époque tibérienne.

### *La construction du théâtre 2, état 1*

Une tranchée de fondation [1748] et des niveaux de travail bien marqués [1644, 1645, 1695, 1696, 1749] témoignent de la construction du mur périmétral M.19 (fig. 5). La base du mur, formée de deux rangs de pierres de chant [1787] et d'une assise de réglage, est implantée dans le terrain naturel. Elle est surmontée d'assises de moellons assez réguliers. Les pierres des cinq rangs supérieurs présentent une face travaillée au marteau taillant, mais ce traitement n'est pas systématique. Le comblement de la tranchée de fondation [1749] contient de nombreux déchets de taille et de gros fragments de pierres. Une couche argileuse [1642] recouvre ces niveaux. Sa surface, parfois difficile à percevoir, présente par endroits des indices de circulation : un niveau empierré avait notamment été repéré en 2004 (RA 2004, p. 30).

Hormis un dupondius du règne d'Hadrien ([1692-1]) provenant vraisemblablement d'une pollution du nettoyage de surface [1693], les couches [1642] et [1749] n'ont livré aucun marqueur chronologique postérieur au règne de Tibère. Leur datation ne se distingue donc pas des couches antérieures au théâtre.



Fig. 5  
Stratigraphie vue en direction du sud-est. A droite, le mur M.19.

### *Les événements postérieurs à la construction de M. 19*

Le creusement d'une tranchée [1773] le long du mur périmétral entame ou coupe les couches antérieures. Elle avait été identifiée en 2004 comme étant la tranchée de fondation des contreforts dont la particularité est d'être fondé en assises appareillées plus profondément contre M. 19 (RA 2004, p. 31). Il faut cependant relever que l'emprise de cette tranchée ne se limite pas au contrefort, mais semble concentrique à M. 19. S. Sindonino, qui avait repéré un phénomène similaire à proximité du contrefort M. 20, avait proposé l'hypothèse d'une tranchée liée à la reconstruction du théâtre (Sindonino 2001, p. 17). Cette interprétation se fondait également sur la différence d'appareillage observée pour M. 19. On ne constate toutefois pas cette adéquation dans le sondage 1e. Afin de résoudre cette importante question pour le phasage du monument, le seul moyen de vérifier la relation de cette tranchée avec les contreforts consistera à dresser une coupe stratigraphique perpendiculairement à l'un d'eux, à travers ce creusement.

Le fond de cette tranchée est formé d'une couche argileuse grise [1770] recouverte par des comblements successifs jaunâtres plus sableux contenant des déchets de taille [1637, 1639, 1643]. Ces couches ont livré du mobilier qui permet de proposer un *tpq* du début du 3<sup>e</sup> s. ap. J.-C. pour le comblement de la tranchée [1773].

## 2.3. Secteur 4

Dessins : 181-187, 189, 191, 192, 194, 199, 201, 203, 204, 207, 210, 211, 213, 218-220, 223, 225, 228, 229, 234, 238, 241-243, 247, 250-252, 256, 257, 260, 261, 275-277, 281, 289, 290, 292

US : 1260, 1263-1279, 1281-1287, 1289-1293, 1309, 1310, 1327-1331, 1339-1341, 1350, 1359, 1362-1386, 1389, 1401-1407, 1419-1431, 1443, 1444, 1456, 1481-1484, 1486-1495, 1501, 1508-1510, 1522-1532, 1541-1554, 1566-1572, 1583-1587, 1606, 1607, 1632-1635, 1658-1672, 1683, 1684, 1697-1699, 1716-1718, 1745-1746, 1750, 1767, 1768, 1774-1776, 1796-1798

## Objectifs

Le secteur 4 se situe dans le quart sud de la *cavea* et s'étend sur un axe sud/est-nord/ouest entre le mur périmétral M. 19 et le mur de l'*orchestra* M. 69 (fig. 2). Les sondages du secteur 4 représentent une surface de environ 250 m<sup>2</sup>. La fouille a été pratiquée manuellement, par décapages successifs jusqu'au terrain géologique pour tout ou partie des terrains concernés (fig. 7).

Les connaissances relatives à ce secteur acquises par nos prédécesseurs consistent en observations fragmentaires de tronçons de murs et de fosses indéterminées, du tracé du « chemin gaulois » (St. 122) et de traces isolées d'activités artisanales. Un bon nombre de ces éléments sont mal localisés et peu documentés.

Les buts principaux de l'ouverture de ces sondages sont :

- la délimitation de la surface pavée St. 116 vers le nord-ouest
- la détermination des niveaux encore en place liés au théâtre
- la recherche de structures antérieures (niveaux gaulois)
- la caractérisation du substrat

En outre, certaines opérations ont été ajoutées au programme – comme le dégagement de murs déjà repérés dans les anciens sondages (M. 5 et M. 83) – pour répondre aux exigences de la fouille.

## État de conservation du gisement

Les difficultés rencontrées au cours de ce travail sont autant dues à un fort arasement des structures constaté pour les niveaux anciens, qu'aux multiples interventions modernes dans ce secteur. A propos de ces dernières, on retiendra principalement qu'elles sont le plus souvent mal documentées. Les travaux les plus importants dans ce secteur ont été réalisés dans les années 1930 avec le décapage à grande surface de la moitié sud de la *cavea*. Faute de rapport précis, on ne peut guère se faire une idée de la réalité du travail effectué lors de ces opérations. Dans les années 1960, ce sont les nombreuses interventions de R. Sénéchal qu'il est difficile de localiser correctement dans les trois dimensions. De plus, les descriptions parfois poétiques n'apportent guère d'informations utilisables. C'est ainsi que nous avons rencontré à plusieurs reprises des creusements modernes, ne figurant cependant nulle part dans la documentation à notre disposition. Conséquence directe de ces interventions, la stratigraphie générale du secteur est amputée de tous ses niveaux supérieurs.

De manière générale on observe sur l'ensemble du secteur un pendage topographique actuel orienté sud/est-nord/ouest. Il faut souligner que ce pendage artificiel correspond à ce qui reste de l'effet de pente créé par les constructeurs du théâtre pour la *cavea* et non pas au pendage géologique des couches sous-jacentes, à peu près semblables dans ce secteur mais plus faible.

## Les premières occupations

### *Les fosses d'extraction (?)*

Ces traces d'activité anthropique, tout à fait inattendues, ont été identifiées lors de la vidange des sondages 4a, 4b et 4c jusqu'au terrain naturel en place. Elles sont au nombre de deux (St. 128 et 176), creusées dans une roche calcaire de qualité médiocre. A l'heure actuelle les dimensions et l'orientation de ces structures demeurent indéterminées. La seule vision claire est apportée par la coupe réalisée en bordure de sondage (fig. 9) ; elle met en évidence deux excavations successives séparées par un « mur » naturel de 2 m de largeur.

La première fosse, en aval (St. 176, [1796]), présente un creusement maximal de 1,2m de profondeur, au pied du « mur » de séparation pour une longueur de 6 m (fig. 6). Le fond pratiquement plat et régulier présente un pendage vers le sud-est, inverse à celui de la pente topographique.

La seconde fosse (St. 128, [1797]) présente une profondeur maximale de 90 cm, observée au centre de la partie dégagée. La longueur mesurée est de 3,5 m. Cependant, cette fosse a été partiellement recreusée lors de l'implantation du mur curviligne du théâtre 1, puis lors de la récupération de ce mur. La part de transformation attribuable à ces interventions n'est pas quantifiable. Le fond, assez régulier, est en légère cuvette.

Nous n'avons distingué dans ces fosses aucune trace d'outils ou de marques susceptibles d'apporter des éléments utiles à leur interprétation. Si la qualité du matériau lithique n'est sans doute pas suffisante pour la taille de blocs architecturaux, elle peut convenir pour de petits moellons. En l'absence d'éléments déterminants, on ne peut exclure une utilisation en tant que cave ou autre lieu de stockage. Quoi qu'il en soit, ces fosses font partie des plus anciennes traces d'activité repérées sous la *cavea*.

Après un certain laps de temps, les fosses sont comblées. Pour la fosse St. 176, il s'agit d'une épaisse couche argilo-graveleuse contenant beaucoup de fragments calcaires [1542]. Ce remplissage est ensuite scellé par une série de niveaux d'épandage de cailloutis.

Pour la fosse St. 128, la situation est moins claire. D'une part plusieurs niveaux de comblements ont été distingués ; d'autre part, la fosse est partiellement recoupée par l'instal-



Fig. 6  
Sondage 4a. Tranchée à travers  
la fosse St. 176. Au premier  
plan, le terrain géologique.  
Voir aussi fig. 9.

lation du mur curviligne du théâtre 1 (St. 126). Le mobilier contenu dans le comblement fournit une datation augustéenne [1554, 1583, 1587, 1606]. Les cailloutis qui ne sont pas visibles ici ont peut-être été détruits par l'installation de la surface pavée St. 116.

### *Les cailloutis*

Des niveaux correspondant à cette appellation ont été repérés systématiquement sur le fond des sondages. Que ce soit sous la forme de simples lambeaux ou de plus vastes surfaces ([1352] occupe par exemple l'intégralité du fond du sondage 4a), ces niveaux présentent toujours une configuration similaire.

Ces divers aménagements ne dépassent guère 15 cm d'épaisseur. Le premier cailloutis, soit le plus ancien, repose directement sur le terrain naturel en place (St. 163) ; le plus souvent il s'agit de couches argileuses, en l'absence de tout niveau humique ancien (voir § 2.1).

Stratigraphiquement, on distingue trois étapes principales – certains de ces cailloutis étant superposés les uns aux autres – au-dessus du comblement de la fosse St. 176. Cependant, la relation stratigraphique avec le creusement des fosses d'extraction n'étant pas établie, il n'est pas possible de définir une connexion entre le premier niveau de cailloutis reconnu dans la partie basse du terrain et ceux chevauchant le comblement de St. 176, même si elle est plausible.

Chronologiquement, les trois principaux groupes et *a fortiori* leurs subdivisions ne sont pas distinguables. En effet, seules deux US [1287] et [1278] comportent du mobilier datant (fig. 7).

La question de l'interprétation de ces surfaces caillouteuses reste entière dans la mesure où ces dernières ne semblent pas former un espace ouvert dévolu à une fonction particulière. On peut envisager un rôle d'assainissement.

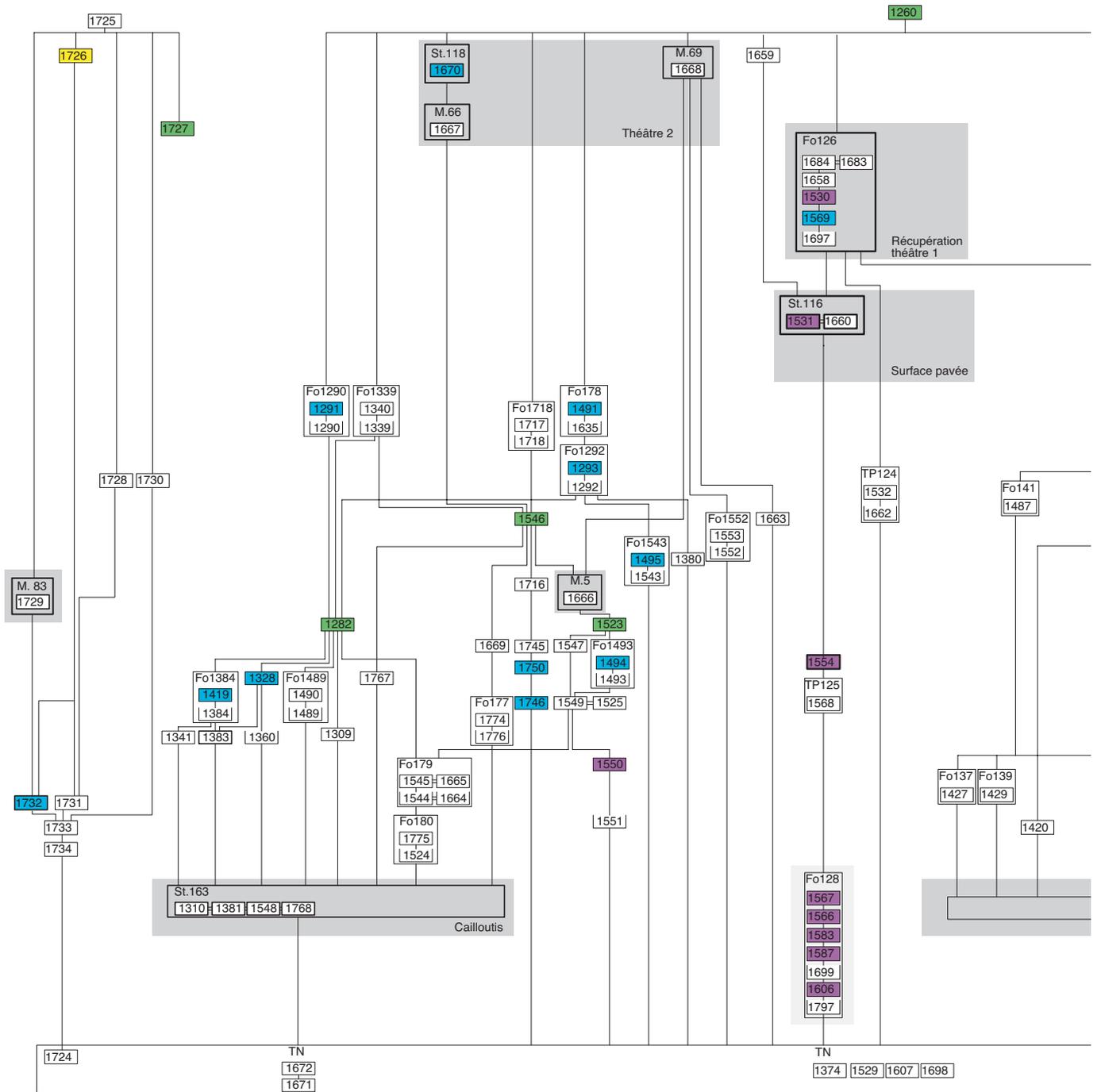
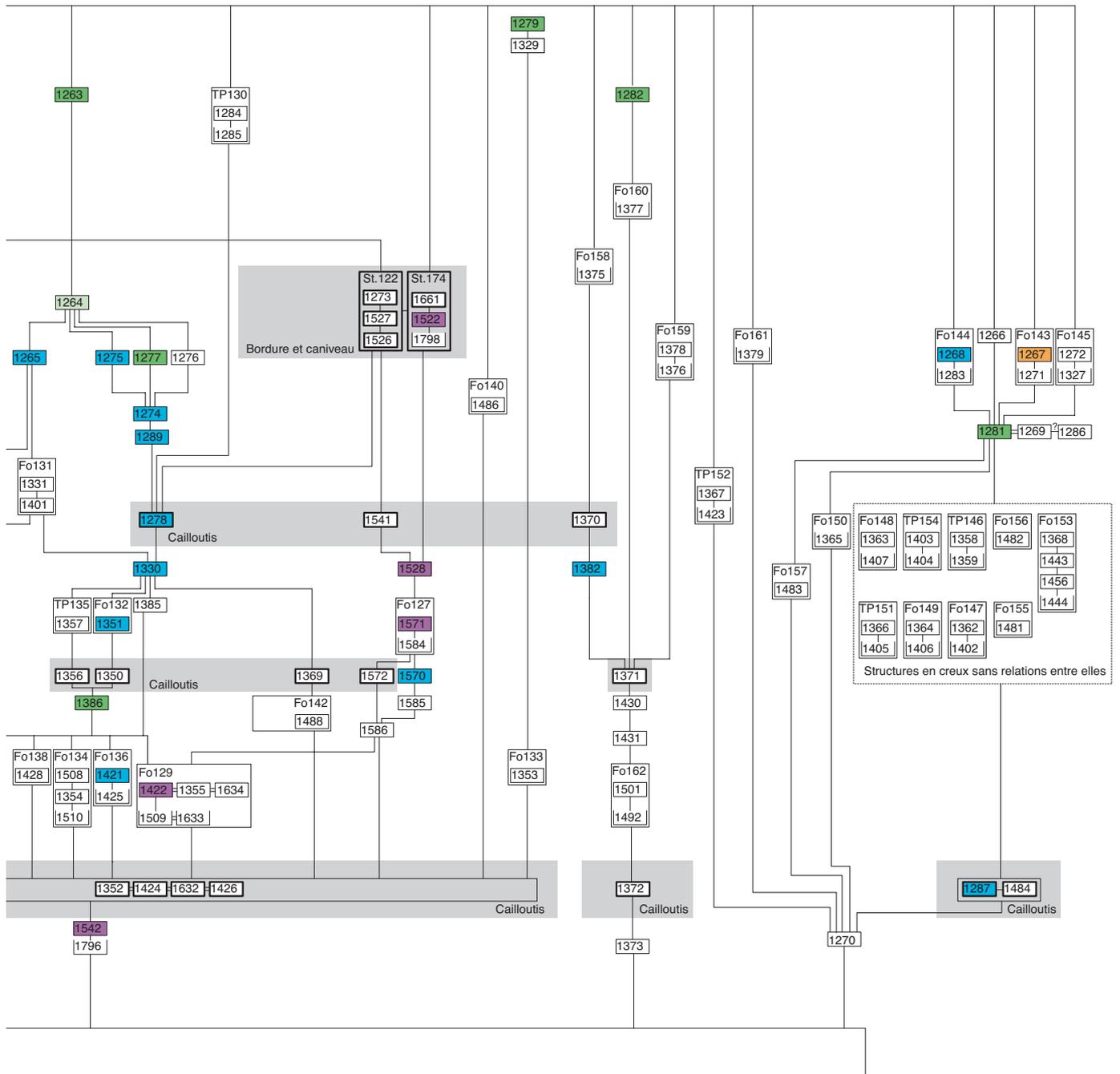


Fig.7  
Diagramme de Harris du secteur 4.



- 1696 Aménagement
- 1696 US négative
- 1696 4<sup>e</sup> s. ap. J.-C.
- 1696 3<sup>e</sup> s. ap. J.-C.
- 1696 2<sup>e</sup> s. ap. J.-C.
- 1696 Flaviens
- 1696 Claude
- 1696 Tibère
- 1696 Auguste

### *Les fosses rectilignes*

Ce sont 31 fosses – en grande majorité isolées les unes des autres – qui ont été observées le plus souvent partiellement.

La lecture du diagramme (fig. 7) montre une situation stratigraphique complexe. On peut simplement préciser qu'aucune des fosses décrites ici n'est assurément antérieure au premier niveau de cailloutis, à l'éventuelle exception des fosses Fo. 162 et Fo. 1543.

Quoi qu'il en soit les observations que nous avons pu faire ont permis de distinguer plusieurs caractéristiques déterminantes. La première est l'orientation des fosses qui dans une large majorité se situe sur un axe est-ouest (19 cas) alors que les orientations divergentes nord-sud (8 cas), nord/est-sud/ouest (4 cas) sont nettement minoritaires, ces dernières étant généralement les plus récentes (fig. 8).

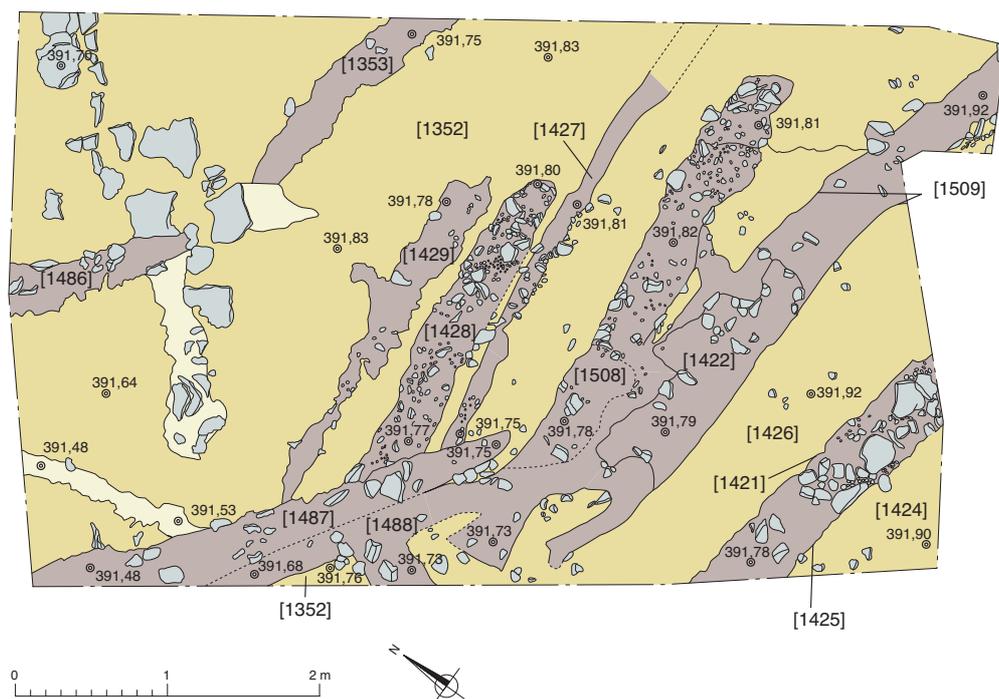
Une moitié des fosses présente une largeur de 10 à 30 cm, l'autre de 30 à 50 cm. La longueur ne peut être déterminée puisque nous n'avons jamais de structure complète. Les quelques extrémités observées sont arrondies et ne montrent pas de trace de connexion avec d'autres structures.

La forme et la profondeur des fosses sont plus délicates à traiter sachant que toutes n'ont pas été vidées. Toutefois, des différences ont été constatées sans que l'on puisse en tirer de conclusions ; fond plat ou en cuvette, bords verticaux ou très ouverts. Par ailleurs, quel que soit le niveau d'implantation des structures, toutes paraissent avoir subi une forte abrasion, si bien que leur ouverture n'est jamais observée. La profondeur maximale constatée est de 25 cm.

Le comblement des fosses présente également des variantes. Deux groupes principaux se dégagent : l'un réunit les fosses comportant des blocs calcaires, l'autre celles qui présentent un comblement plutôt argilo-graveleux (fig. 10). Cette différenciation laisse supposer, au moins deux types de fonctions.

Reste le problème de la détermination. Parmi les hypothèses que nous avons pu formuler entre nous, celles qui reviennent le plus souvent se rapportent soit à des vestiges de structures bâties, soit à des activités agricoles. Cette dernière nous semble pouvoir être écartée compte tenu de l'absence d'humus (voir § 2.1). De plus, le comblement des fosses, très souvent pierreux, paraît incompatible avec un usage

*Fig. 8  
Sondage 4a, niveau inférieur.  
Plan des fosses rectilignes.*



*Fig. 9 (double page suivante)  
Sondages 4a, 4b, 4c. Coupe  
stratigraphique vue nord.*

est, vue nord.

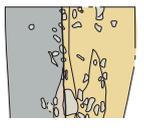
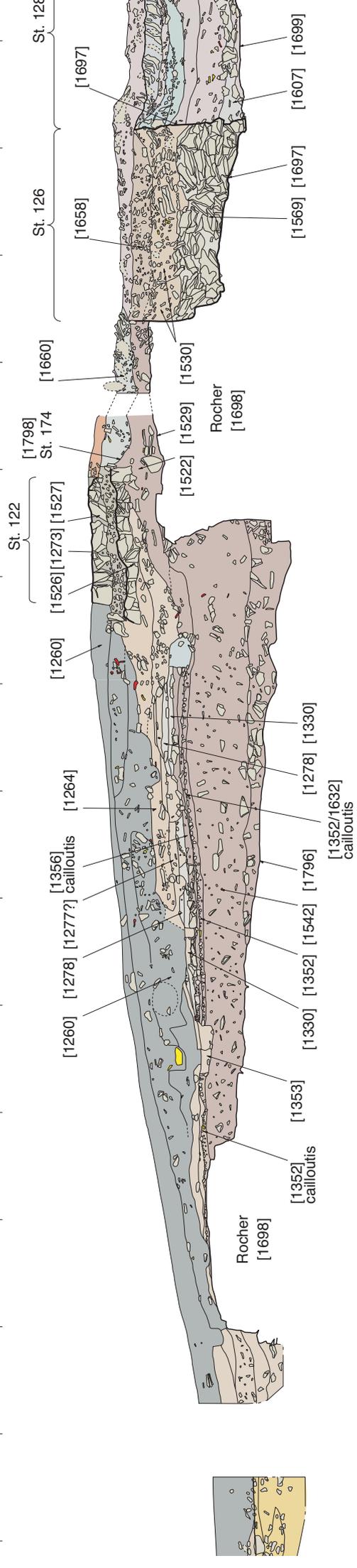
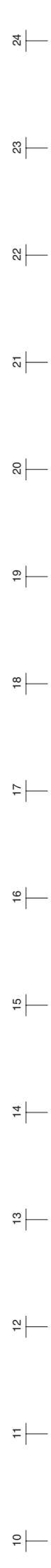
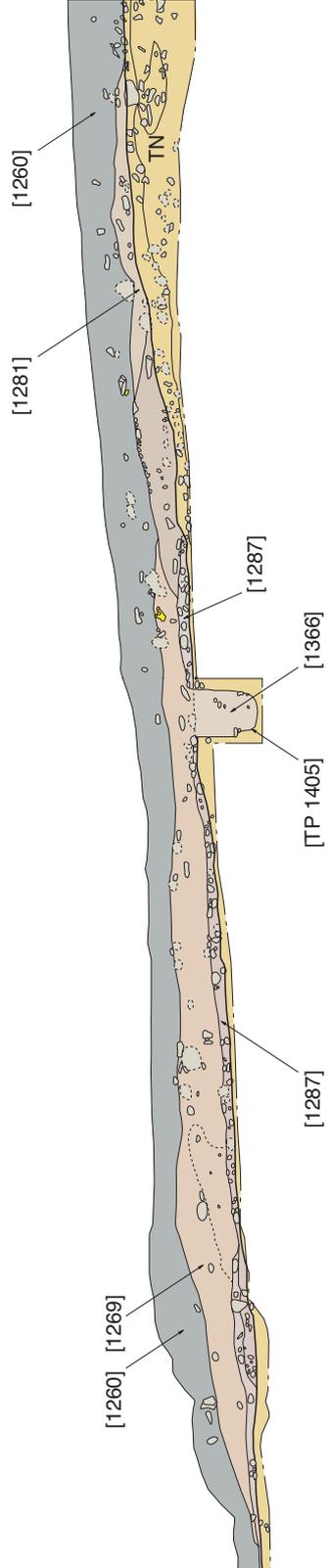
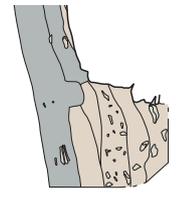
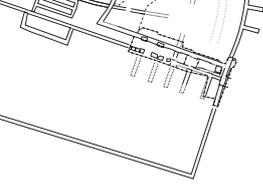






Fig. 10  
Sondage 4c. Vue de la fosse  
rectiligne [1283].

agricole. D'autres options, prenant en compte l'orientation et le pendage de la majorité de ces structures, nous renvoient à des systèmes de drainage.

Parmi les fosses dont le comblement a fourni du mobilier (15 sur 32), seules cinq peuvent être datées (*tpq*). Les résultats sont Tibère [1268] et [1495], Tibère-Claude [1421] et [1351], première moitié du 1<sup>er</sup> s. [1422]. Ces maigres données ne permettent pas d'établir une chronologie.

De cet ensemble assez confus se dégagent néanmoins deux regroupements de quatre fosses déterminant des surfaces quadrangulaires. Le premier espace ainsi défini (St. 132) par les fosses [1351] correspond à une surface (1 x 1,5 m) de cailloux pris dans une argile compacte se différenciant nettement du terrain alentour. Le deuxième groupe de fosses [1402 et 1407] délimite une surface de 1,2 x 2,5 m (St. 147-148) qui ne se distingue pas du terrain extérieur (niveau de cailloutis [1287], fig. 11). Deux trous de poteaux semblent liés à cette structure quadrangulaire, l'un d'eux étant situé dans l'angle nord-ouest de la structure. L'arasement de ces aménagements n'en facilite pas l'interprétation, toutefois les dimensions permettent d'exclure des fonctions telles qu'habitat ou artisanat. Peut-être faut-il y voir des lieux de stockage.

#### *Les trous de poteau*

Huit trous de poteau ont été identifiés lors de la fouille. Leur répartition spatiale ne permet pas, à l'heure actuelle, de les interpréter.

En plan ces structures apparaissent comme des fosses circulaires de 20 à 40 cm de diamètre; certaines comportent encore des pierres de calage à leur sommet. Les structures qui ont été vidées comportent des différences quant à l'inclinaison des parois et la profondeur conservée.

Deux trous de poteau (TP. 146 et 154) semblent liés à une structure quadrangulaire indéterminée (voir ci-dessus, fosses linéaires, [1351] ; fig. 11 et 12).

A l'image de la répartition géographique, celle offerte par le diagramme de Harris (fig. 7) ne fournit pas d'informations significatives. A deux exceptions près – TP. 124 et 152 creusés respectivement dans le rocher et dans une couche visiblement remaniée – les trous de poteau percent un des trois cailloutis reconnus. Parmi les structures ayant fourni du mobilier, aucune ne peut être datée.



Fig. 11  
Sondage 4b. Espace  
quadrangulaire délimité par les  
fosses rectilignes [1402, 1407].

#### *Les autres fosses (sondage 4e)*

Ce chapitre regroupe les fosses qui ne peuvent être intégrées à l'ensemble des fosses linéaires. La plupart d'entre elles sont situées dans le sondage 4e et n'ont été observées que partiellement, le plus souvent en coupe seulement. Il est donc impossible d'en proposer ici une étude approfondie d'autant plus que la plupart d'entre elles ne sont pas directement datables et possèdent peu de liens stratigraphiques intéressants. Notons simplement qu'aucune d'entre elles n'est explicitement scellée par le premier niveau de cailloutis St. 163 (fig. 7).

La fosse [1493] est une structure étroite (env. 40 cm) qui se développe selon un axe nord-sud (fig. 15). Son comblement charbonneux comporte de nombreux résidus de bronze, de creusets, de scories et de moules. Il s'agit probablement d'une fosse dépotoir qui atteste des activités artisanales sur ce secteur. A quelques mètres de là, R. Sénéchal avait mis au jour un foyer et des déchets similaires (journal de fouille, 1962). Une datation tibérienne est obtenue pour le comblement de la fosse [1494], lui-même scellé par un niveau claudien [1523].

La fosse Fo. 177 (fig. 13) constitue une autre particularité. Il s'agit d'une fosse circulaire d'environ 110 cm de diamètre, conservée sur une dizaine de centimètres d'épaisseur. Son comblement, dont le mobilier n'a fourni aucune datation, est très charbonneux et contient des grosses pierres disposées sur le pourtour. Nous n'avons pas de proposition d'identification pour cette structure. Mentionnons toutefois une découverte analogue dans la partie nord de la *cavea* (Olivier, Rabeisen 1985).

#### *La surface pavée et sa bordure (sondage 4c)*

Nous avons pu déterminer que le « chemin gaulois », désormais nommé St. 122, constitue bien la limite nord-ouest de la surface pavée St. 116 ; nous ignorons toutefois encore l'extension totale de celle-ci et ne pouvons guère lui assigner une fonction précise. C'est pourquoi nous nous en tenons à l'appellation de « surface pavée » plutôt qu'à celle de place, trop spécifique.



La structure St. 122 présente clairement deux phases de construction (fig. 14). La plus récente [1527], déjà repérée à maintes reprises par nos prédécesseurs, est constituée d'un simple rang de pierres calcaires disposées de chant, retenu de part et d'autre par une rangée de pierres plantées perpendiculairement. Le tout mesure environ 1,4 m de largeur. Aucune trace de revêtement de surface n'a été relevée. De mêmes dimensions que le niveau inférieur, il semble légèrement décalé vers l'est par rapport à ce dernier.

La première phase [1526], plus ancienne, est bien visible en coupe (fig. 9) et semble fonctionner avec un caniveau [1522] courant le long de son côté est. Par endroits une couche supplémentaire de pierres est disposée de manière à compenser la pente. Les deux niveaux sont séparés par une recharge de cailloutis épais d'une dizaine de centimètres. Ces deux états successifs n'ont pas été relevés pour la surface pavée. La surface pavée et sa bordure sont établies sur des remblais [1264, 1522] recouvrant partiellement les niveaux supérieurs de cailloutis et les fosses associées. Ils constituent les événements connus les plus récents avant la construction du théâtre 1.

*Fig. 12*

*Sondage 4b. Trou de poteau TP. 146.*

*Fig. 13*

*Sondage 4e. Fosse Fo. 177.*



*Fig. 14*

*Sondage 4c. Le « chemin gaulois » St. 122 vu en coupe.*

On ne peut toutefois exclure un fonctionnement contemporain de certaines fosses, linéaires, et de la surface pavée. Aucun élément de datation ne permet de distinguer la mise en place de cet espace par rapport à la chronologie proposée pour les structures antérieures, à savoir la période claudienne.

#### *Les murs en pierres sèches (sondage 4e et 4f)*

Le mur M. 5 (US [1666]), plus connu sous le nom de mur Gaston (dénomination de R. Sénéchal), a été à nouveau dégagé sur une longueur de 7 m. Conservé sur une à trois assises seulement, il ne présente un parement que sur sa bordure ouest. La largeur du mur oscille entre 60 et 90 cm. Bien connu, ce mur n'est toujours pas interprété de façon satisfaisante (fig. 15).

Stratigraphiquement, M. 5 est clairement antérieur au théâtre 2, puisqu'il est coupé par les fondations de M. 69, mur curviligne de l'*orchestra*. Il est implanté dans un remblai [1523=1282] postérieur au premier niveau de cailloutis. Daté par la céramique de la période Claude-Néron, ces couches contiennent également des monnaies (1282-1 : 7-3 av. J.-C. ; 1282-2 : 16 av. à 14 ap. J.-C.). Les couches scellant cette structure sont assimilées à des remblais antérieurs au théâtre 2 ([1546] datation mobilier : Claude-Néron, une monnaie 1541-1 : 13 à déb. Tibère et une monnaie 1546-2 : 10 à déb. Tibère). En dehors d'une chronologie précise on peut émettre l'hypothèse que la construction de M. 5 intervient après la période d'utilisation des fosses linéaires décrites ci-dessus.

Fig. 15  
Sondage 4e. Vue des murs M. 5  
et M. 69 ainsi que de la fosse  
[1493].





Fig. 16  
Sondage 4f. Vue du parement  
sud de M. 83.

Le mur M. 83, dégagé lors de précédentes fouilles (1930 et R. Sénéchal, 1962-63) a été remis au jour afin d'en préciser la position et la direction. Orienté d'est en ouest, il est composé de moellons calcaires de 10 à 20 cm formant un parement sur le côté sud (fig. 16), mais détruit ou absent sur le côté nord. Seules deux assises sont bien lisibles. On note un basculement de la structure vers le nord.

L'alignement des murs M. 121 (secteur 7) et M. 83 suggèrent une connexion entre ces deux structures (fig. 2). La présence d'un seul parement sur les deux murs suppose l'existence d'une masse (remblais, terrasse) soutenue conjointement par ces deux constructions. Il sera intéressant de vérifier cette hypothèse lors des prochaines campagnes.

Le lien stratigraphique entre M. 83 et les autres structures antérieures au théâtre 1 (par exemple avec la surface pavée St. 116) n'a pas été établi ; toutefois il est installé au-dessus des premiers cailloutis et d'un remblai (?) [1732] daté de l'époque de Tibère. La structure étant par ailleurs affleurante au niveau du sol actuel, cette indication ne fournit qu'un *tpq*.

### *Les remblais*

Nous avons regroupé sous cette appellation le paquet de couches situées sous le sol actuel et qui se superposent parfois directement aux premiers niveaux de cailloutis. Ces dépôts occupent tout le secteur 4 sur une épaisseur qui ne dépasse guère 80 cm. La plupart du temps, il s'agit de limons plus ou moins graveleux, localement plus riches en pierres calcaires, notamment dans la partie haute du secteur. On peut considérer que ces remblais recouvrent toutes les structures antérieures à la construction des théâtres, à l'exception de la surface pavée et sa bordure. En effet, ces installations ayant été mises complètement à nu sur cette partie du site, les remblais y ont disparu.

Du point de vue stratigraphique, ces dépôts semblent constituer la partie inférieure des remblais mis en place pour supporter la *cavea*, sous le massif de blocs calcaires (St. 118). Ils peuvent également se rapporter à des structures antérieures arasées dont tout nous échappe. Chronologiquement, il reste difficile de séparer ces apports. Il est

en effet fort probable qu'une partie au moins de ces terres, principalement les plus basses dans le terrain, soit utilisée à la fois pour les théâtres 1 et 2.

Globalement, le mobilier céramique fournit une datation Claude-Néron. En surface l'US [1260] réunit plusieurs niveaux qui n'ont pas pu être finement séparés (fig. 9). Cette unité comporte également des monnaies (1260-3, 1260-6, 1260-21). Parmi celles-ci, 1260-6 pourrait rajeunir l'ensemble avec une datation de 77-78. Toutefois, ces données sont à considérer avec prudence compte tenu de la position stratigraphique de l'US [1260].

### **Théâtre 1 (sondage 4c)**

Les vestiges du théâtre 1 observés dans ce secteur se résument à une tranchée de récupération St. 126 (fig. 9 et 17). Elle présente une largeur de 1,7-1,9 m pour une profondeur maximale enregistrée de 1 m. Son tracé est curviligne (fig. 2 et 18). Cette structure, totalement inconnue avant les travaux de 2005, a également été repérée dans le secteur 5 (voir § 2.4).

Entaillant le roc, cette tranchée est creusée au moins en partie dans la fosse d'extraction St. 128. Son comblement se décompose en deux niveaux distincts. Le plus profond est constitué de blocs calcaires [1569] (issus d'un premier massif de fondation ?) dépourvu d'éléments architecturaux. Les couches supérieures sont plus terreuses mais contiennent encore de nombreux fragments calcaires.

Stratigraphiquement, la tranchée est postérieure à la surface pavée et sa bordure (St. 116 et 122) qu'elle recoupe explicitement. Elle constitue actuellement le fait le plus récent avant la mise ne place du massif de fondation St. 118.

L'examen du mobilier extrait du comblement pierreux [1569] fournit une datation de l'époque de Tibère (*tpq*). Toutefois, la datation claudienne fournie pour les structures antérieures est valable ici aussi.



*Fig. 17*  
*Sondage 4c. Vue en direction*  
*du sud-ouest de la tranchée*  
*de récupération du théâtre 1*  
*St. 126.*



Cette excavation curviligne est interprétée comme la tranchée de récupération du mur extérieur, bordant la *cavea* du théâtre 1, dont aucun autre vestige n'a encore été reconnu. Excavée dans le rocher, elle a oblitéré la tranchée d'implantation du mur disparu.

*Fig. 18*  
Sondage 4c. Vue en direction de l'ouest du pavage St. 116, de la bordure St. 122 et de la tranchée St. 126.

## Théâtre 2

Les faits en relation avec cette tranche chronologique sur le secteur 4 sont rares et très fragmentaires. Il s'agit principalement des vestiges de la bordure ouest du massif de fondation [1670] et de ceux des fondations du mur de l'*orchestra* M. 69.

Concernant le premier point, il s'agit du seul élément de structuration du massif St. 118 formellement identifié. Il se présente sous la forme de deux rangs de blocs calcaires disposés en hérisson, perpendiculairement au mur M. 66 et s'interpénétrant par endroits. Dans les remblais antérieurs au massif de fondation (US [1546] datation mobilier : Claude-Néron), cette structure s'enfonce, sur une largeur d'environ 70 cm jusqu'au niveau du ressaut de fondation de M. 66. Cet aménagement est conservé sur une hauteur de 70 cm. Cette valeur indique donc une nette différence de niveau entre l'implantation du massif lui-même et celle de sa bordure en hérisson. Outre un possible rôle de soutien du massif (à vérifier avec les ingénieurs), on peut proposer pour cet agencement une fonction drainante le long de M. 66, sans doute indispensable à cet endroit. Il correspond également au comblement de la tranchée de fondation de M. 66.

A l'extrémité nord-ouest du sondage 4e, les fondations du mur M. 69 ont été dégagées. Celles-ci s'enfoncent de plus de 60 cm sans atteindre les niveaux naturels en



*Fig. 19*  
*Sondage 4e. Vue des murs*  
*M. 66 et M. 69 ainsi que du*  
*massif de fondation [1670].*

place, la fosse [1553] étant située au-dessous. Il subsiste donc un potentiel stratigraphique à l'intérieur de l'*orchestra*. Bien que située au niveau des fondations, la vision en plan des connexions M. 66 et M. 69 n'est pas sans intérêt (fig. 19). On y distingue nettement une séparation entre les deux constructions, matérialisée par une orientation différente des pierres de fondation et par le fait qu'il n'existe pas d'interpénétration. On y note encore un élargissement de M. 69 vers le nord qui demeure pour l'instant inexpliqué.

## 2.4. Secteur 5

US : 1261, 1280, 1485-1499, 1500, 1533-1540, 1555-1565, 1609-1615, 1626-1631, 1653-1657, 1685-1690, 1719, 1608, 1720-1723, 1777-1780

Dessins : 237, 254, 266, 267, 269, 270, 288

### Objectifs

Le secteur 5 est situé à la limite sud du massif conservé de la *cavea* du théâtre 2, à proximité immédiate des sondages 3c et 3e de 2004 (fig. 2). Les objectifs de la fouille sont l'examen superficiel du massif de la *cavea*, dans le prolongement des observations et des hypothèses de l'an dernier relatives à sa structuration (RA 2004, p. 82-84), et l'obtention d'une coupe radiale jusqu'au terrain naturel (fig. 27).

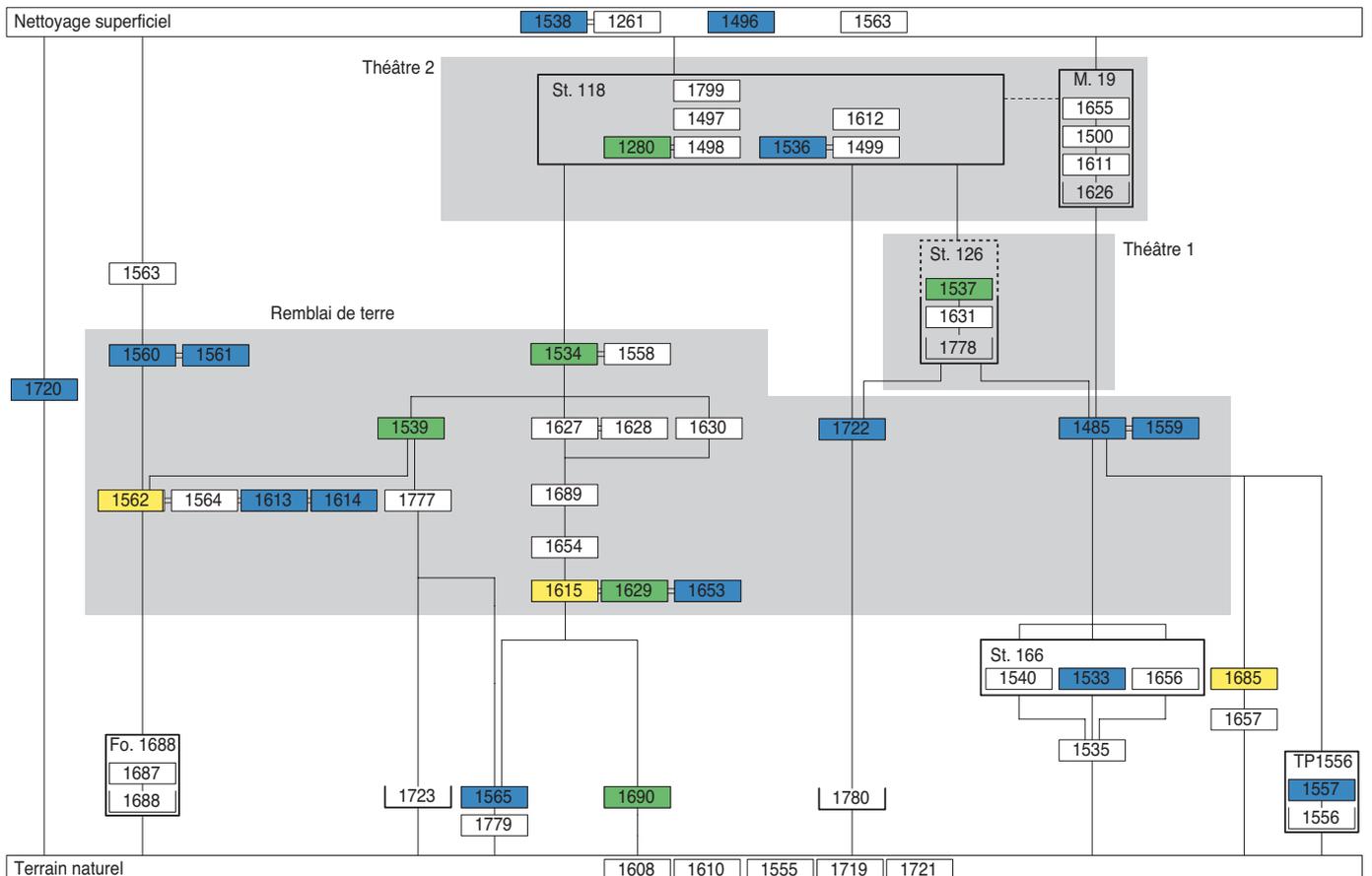
### Résultats : phasage et nature de l'occupation

#### Terrain naturel

Le terrain naturel est caractérisé par une juxtaposition, pratiquement sans transition, de roche calcaire et d'argiles. Ce phénomène est dû à la présence de la faille géologique passant sous le théâtre selon un axe sud-ouest / nord-est (ci-dessus, § 2.1). Dans le sondage 5, cette rupture est située partiellement sous la tranchée St. 126.

Fig. 20  
Diagramme de Harris  
du secteur 5.

|      |                             |
|------|-----------------------------|
| 1696 | Aménagement                 |
| 1696 | US négative                 |
| 1696 | 4 <sup>e</sup> s. ap. J.-C. |
| 1696 | 3 <sup>e</sup> s. ap. J.-C. |
| 1696 | 2 <sup>e</sup> s. ap. J.-C. |
| 1696 | Flaviens                    |
| 1696 | Claude                      |
| 1696 | Tibère                      |
| 1696 | Auguste                     |



### *Premiers aménagements*

Les premières occupations sont révélées par des indices ténus. Comme partout ailleurs, l'humus ancien a été retiré et le sol géologique mis à nu, puis assaini par du cailloutis (US [1565, 1690, 1779]). On y trouve quelques aménagements épars (fosses [1688, 1723], fossé linéaire [1780], trou de poteau [1556]). Compte tenu de leur position stratigraphique à l'interface entre le terrain géologique et le remblai de terre (voir ci-dessous), il n'est pas possible de dater précisément leur mise en place. Leur abandon est daté de la première moitié du 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C. (contexte le plus tardif : US [1690]).

<sup>2</sup> Il s'agit sans doute de la couche 5 observée en 1987, décrite comme « un pavage de petites pierres arrondies fondé sur un mortier jaune » (Olivier, Rabeisen 1988, p. 5). Il est intéressant de relever que les fouilleurs ont constaté une nette différence dans la nature des couches de part et d'autre du contrefort M. 55, sous lequel passe l'éventuel prolongement de la bordure [1533] (*ibid.*, p. 4).

<sup>3</sup> Un vieillissement de cette datation n'est pas exclu par les céramologues (voir § 3.1).

Au-dessus d'un remblai [1535], l'extrémité orientale du secteur est traversée par un alignement de pierres dressées de chant [1533] (fig. 21). Cette structure sépare deux traitements de surface distincts : des cailloutis successifs au sud (US [1657, 1685]), une couche de mortier sableux [1540] au nord. Cette couche se prolonge dans le secteur 6 par l'US [1394], visible dans la coupe nord du sondage de 1987<sup>2</sup>. Nous rapprochons la bordure [1533] d'un aménagement analogue [1679] observé au nord-ouest du secteur 6 (ci-dessous, § 2.5 et fig. 31). Ensemble, ces structures délimitent un espace St. 166 large de près de 6,50 m, qui pourrait être une rue. Les indices tirés du mobilier suggèrent une mise en place au plus tôt contemporaine du règne de Tibère, une datation qui peut être repoussée au règne de Claude en prenant en compte les données du secteur 6 (ci-dessous, § 2.5, US [1577] notamment). Le cailloutis [1685], situé à l'interface avec le remblai postérieur (voir ci-dessous), a livré un fragment de sigillée Dr. 33, traditionnellement daté de l'époque flavienne<sup>3</sup>.

### *Le théâtre 1 : remblai et tranchée de récupération*

L'ensemble des premières occupations est recouvert par un remblai terreux hétérogène épais de 40 à 70 cm, que vient ensuite recouper une tranchée St. 126 (US [1778]). Celle-ci est large de 2,10 m et s'enfonce de près de 40 cm dans le terrain géologique, dont la surface a été nivelée. Elle constitue vraisemblablement la suite d'un creusement similaire [1697] observé dans le secteur 4 (ci-dessous, § 2.3), qui atteste la présence d'un mur de tracé curviligne, permettant de conjecturer l'existence d'un premier théâtre (théâtre 1). Le phénomène de récupération dont témoigne la tranchée St. 126 a donc fait disparaître un mur et sa tranchée de fondation, détruisant également les relations stratigraphiques avec le remblai adjacent. Par conséquent, il n'est pas possible de déterminer



Fig. 21  
Extrémité est du secteur 5. Vue  
de la bordure [1533].

si le remblai est antérieur au théâtre 1 ou s'il est lié à la construction de celui-ci. En revanche, il est désormais acquis qu'il n'est pas mis en place en vue de la construction du théâtre 2. L'examen de surface du remblai n'a livré aucune information relative à la structure ou à l'organisation du premier théâtre.

L'analyse chronologique présente des incertitudes. En l'absence de séparation claire, les couches supérieures, situées directement sous le massif de la *cavea* du théâtre 2 (St. 118), ont pu être perturbées, voire apportées lors la construction du second monument – et on ne doit pas exclure l'hypothèse qu'une partie du massif St. 118 ait été mise en place pour le théâtre 1. En outre, les modalités de la fouille n'ont pas permis de séparer clairement le mobilier issu du comblement de la tranchée St. 126 de celui du remblai. Les deux contextes doivent donc être traités de concert et nous renseignent uniquement sur la transition entre l'abandon du théâtre 1 et la construction du théâtre 2.

Dans son ensemble, le mobilier céramique, très abondant, fournit une datation contemporaine des règnes de Claude ou de Néron<sup>4</sup>, à l'exception de deux tessons datés de la période flavienne. Le premier appartient à une US [1562] située à l'aval du secteur 5, qui a été touché par les fouilles des années 1930, ainsi que le confirme la présence d'une monnaie du 3<sup>e</sup> ou du 4<sup>e</sup> s. ap. J.-C. (1562-2). Le contexte de découverte du second tesson est nettement plus fiable : il s'agit d'une US [1615] située directement sous le massif St. 118. La numismatique fournit une monnaie de Tibère (1613-2) et surtout un précieux *tpq* avec deux monnaies de Claude datées de 41/42 ap. J.-C. (1558-1 et 1613-3).

<sup>4</sup> US donnant un *tpq* du règne de Tibère : [1485, 1536, 1559, 1560, 1561, 1613, 1614, 1653, 1722]. US donnant un *tpq* du règne de Claude : [1534, 1537, 1539, 1629]. Voir § 3.1 et 3.6.



Fig. 22  
Secteur 5. Vue en direction du nord du massif St. 118 et de la tranchée St. 126. Voir aussi fig. 27



Fig. 23  
 Extrémité est du secteur 5. Vue  
 du sommet du massif St. 118 et  
 de son aménagement [1612] au  
 contact de M. 19.

### Le théâtre 2

Après les observations de surface effectuées en 2004, l'analyse complémentaire offerte par ce sondage stratigraphique étoffe les informations relatives au théâtre 2, en particulier au massif de fondation de la *cavea* St. 118.

La vision stratigraphique d'ensemble montre que le massif St. 118, dans sa partie inférieure tout au moins, forme un ensemble homogène et cohérent [1280], constitué de blocs de calcaire bruts disposés sans ordre (fig. 22 et 27). À l'extrémité amont, ce blocage est traversé par une couche intermédiaire compacte [1497] de pierraille et de mortier, épaisse de 20 à 30 cm et présentant un pendage de 10% d'ouest en est, donc inverse à la pente de la *cavea*. Cette couche est assimilable aux « bétons blancs » mentionnés dans les fouilles antérieures. Par ailleurs, ni le nettoyage de surface ni l'étude stratigraphique n'ont permis de reconnaître la suite de l'aménagement en hérisson [1236] repéré en 2004 (RA 2004, p. 49-50), qui peut donc être considéré comme un phénomène superficiel ou ponctuel. Dans ces conditions, l'hypothèse d'un cloisonnement de la partie inférieure du massif (RA 2004, p. 82) doit être abandonnée.

En amont, la jonction avec le mur M. 19 a fait l'objet d'un traitement particulier. Sur une largeur de 50 à 60 cm, le blocage brut fait place à une sorte de mur [1612] appuyé contre M. 19, bâti en assises de pierres disposées de chant perpendiculairement au mur périmétral (fig. 23). Un tel aménagement a vraisemblablement ceinturé l'ensemble du massif : il est encore observable à l'angle nord-ouest de la *cavea*, où il est demeuré en place malgré la disparition de M. 19 (fig. 24), et contre le parement oriental de M. 66 (secteurs 4, US [1670], ci-dessus § 2.3 et fig. 19). En coupe, la perception en est difficile, ce qui a généré une confusion dans une interprétation antérieure, selon laquelle ce dispositif recoupait la partie inférieure du massif de pierres et constituait la tranchée de fondation de M. 19 (Olivier, Rabeisen 1988, fig. 2 p. 4).

En aval, le point de rupture de pente formé par le démontage ancien du massif offre la fenêtre d'observation la plus proche du sommet réel de la *cavea*. Sur une longueur radiale de plus de 3 m (fig. 27, m. 7 à 10), la partie conservée du massif St. 118 est couronnée par un aménagement soigné [1799] formé d'au moins deux assises de blocs disposés de chant, constituant la suite du hérisson [1233] identifié en 2004. En 1932, H. Pernet avait décrit et interprété cette structure : « Par-dessus [le massif de pierre sèche] on trouve en certains endroits des pierres rangées en hérisson soit sur une hauteur de 1 rang de pierres soit sur 2 hauteurs, ce qui constitue un double hérisson. Là où la seconde couche manque elle a été détruite. Ce double hérisson servait à asseoir les gradins dont on ne trouve aucun spécimen ni entier ni même brisé. (...) [II] se développe en arc de cercle en suivant le mouvement du mur extérieur de l'hémicycle, et est incliné du côté de la *cavea*. » (Pernet 1932). Si l'on suit Pernet – bien que l'absence de toute trace de gradin incite à la plus grande prudence –, le pendage du « double hérisson » peut donc livrer une indication directe sur la pente réelle de la *cavea*. Les trois mètres d'empierrement conservé permettent d'obtenir une pente approximative de 25%, soit environ 15°, un chiffre que l'on peut rapprocher de l'estimation de 12° avancée en 2004 (RA 2004, p. 82 et fig. 78).

En contrebas (fig. 27, m. 5 à 7), la zone a été perturbée par l'installation d'une voie ferrée Decauville, qui a entraîné l'aménagement d'une rampe artificielle à la surface du massif (fig. 25).

Le mur périmétral M. 19 a été dégagé jusqu'à sa fondation (fig. 26). La tranchée d'implantation [1626] recoupe le remblai de terre [1485]. Construite sur le roc, la fondation comprend une assise de pierres disposées de chant [1611], surmontée d'une à trois assises de réglage en retrait de 10 cm, qui rattrapent progressivement le



Fig. 24  
Angle nord-ouest de la *cavea*.  
A : aménagement périphérique  
du massif St. 118.

Fig. 25  
 Vue de la cavea en direction  
 du nord-ouest. On distingue la  
 rampe du dispositif Decauville.



pendage naturel sud-nord. Au-dessus de cette base, les assises deviennent horizontales. L'appareil est constitué de moellons calcaires longs de 15 à 40 cm. Entre les cotes 394,10 et 394,50, des concrétions blanchâtres couvrent le parement sur trois à quatre assises. Ce phénomène peut être mis en relation directe avec la couche de « béton » [1497], qui s'appuie contre le mur à cet emplacement exact.

En ce qui concerne la chronologie absolue, les couches de construction du théâtre 2 n'ont pas livré de mobilier (céramique et numismatique) postérieur à la période claudienne (mobilier le plus tardif : US [1280]). Les datations obtenues pour la phase antérieure demeurent donc valides, soit une mise en place vers les règnes de Claude ou de Néron, voire au début de la période flavienne.

Les couches de surface ou de nettoyage [1261, 1496, 1538, 1563] ne fournissent aucun marqueur postérieur à cette date, ce qui suggère que le gisement de la *cavea* n'a pas été pollué par des dépôts ultérieurs.

Fig. 26  
 Orthophotographie du  
 parement ouest de M. 19.  
 1. Fondation en hérisson  
 [1611].  
 2. Assises de réglage  
 3. Élévation  
 4. Zone de concrétions  
 5. Restauration moderne



Fig. 27 (double page suivante)  
 Secteurs 5 et 6. Stratigraphie  
 vue en direction du nord.





St. 118 [1680]

[1799]

[1538]

[1280]

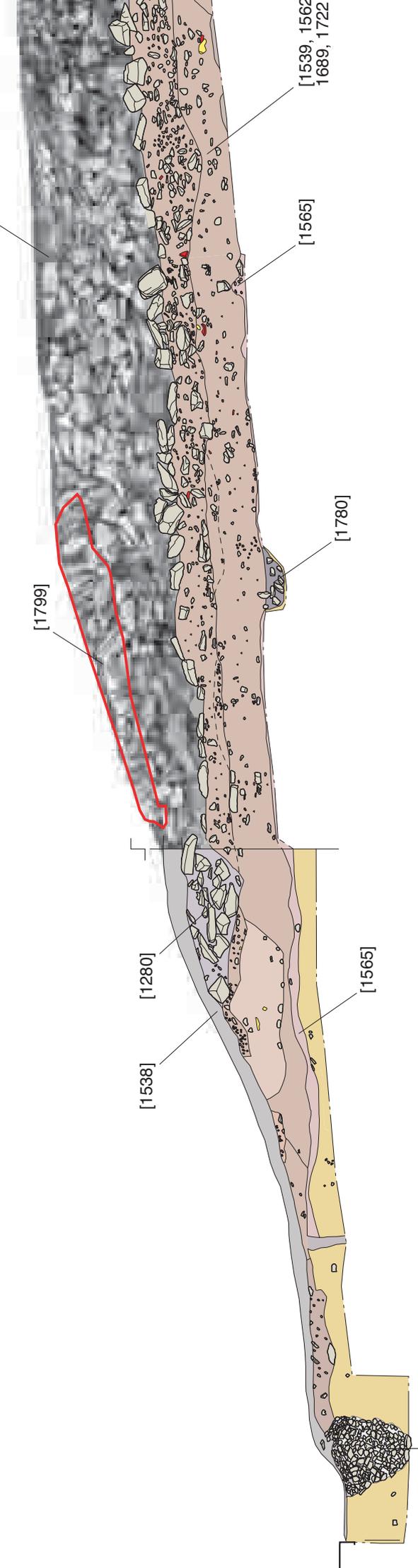
[1539, 1562, 1689, 1722]

[1565]

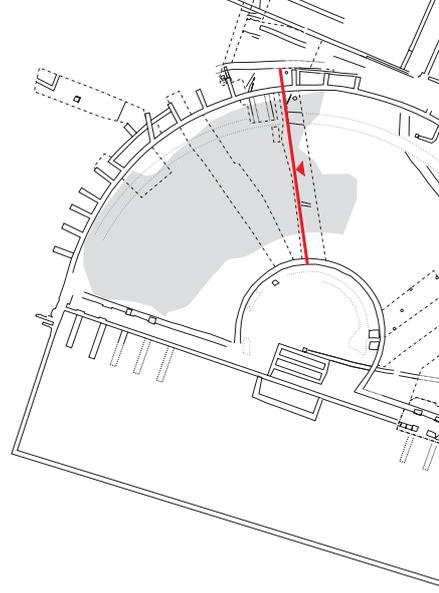
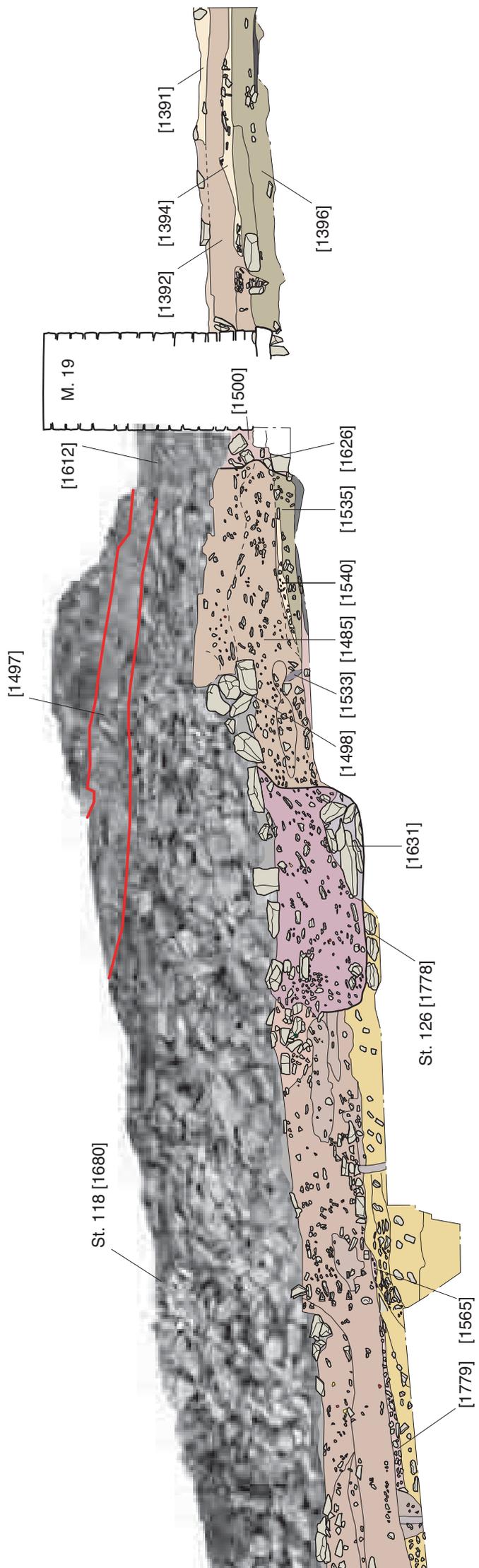
[1780]

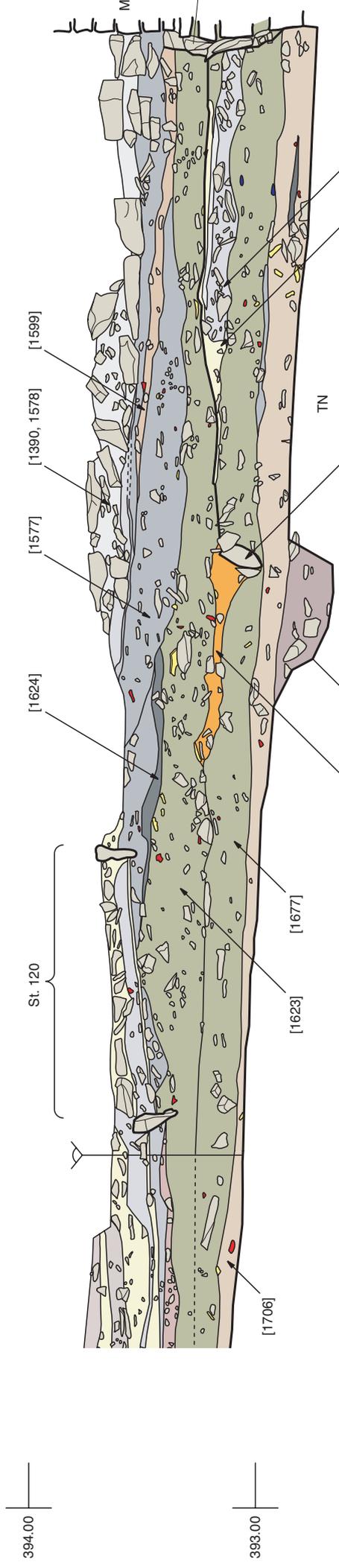
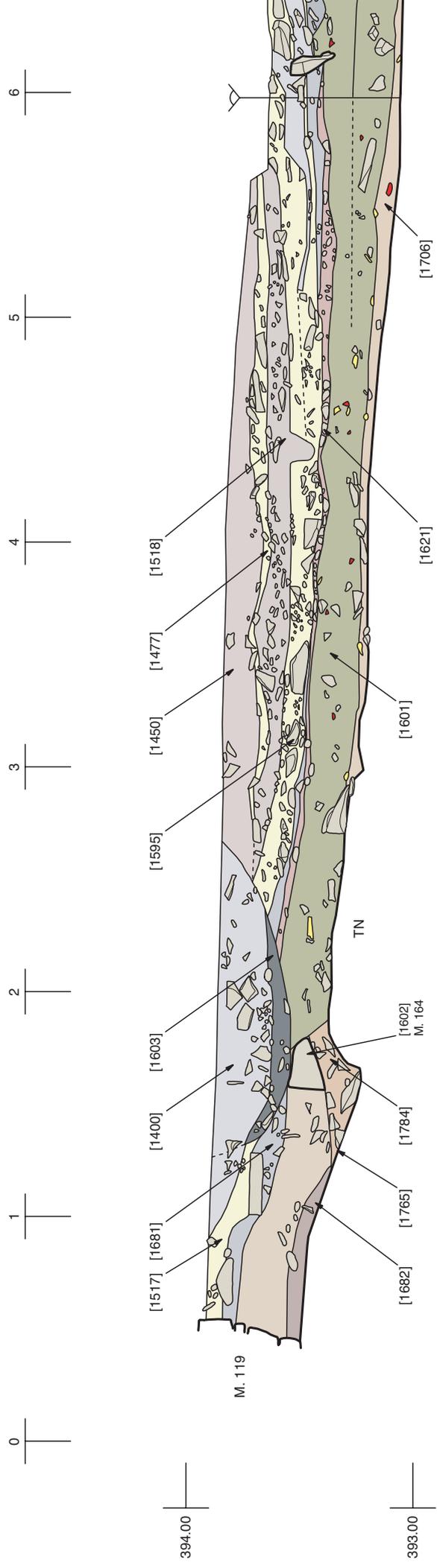
[1565]

[1720]



18 20 22 24 26 28 30





## 2.5. Secteur 6

US : 1262, 1295-1308, 1387-1400, 1432-1442, 1445-1455, 1468-1480, 1511-1520, 1573-1582, 1595, 1596, 1597-1605, 1616-1625, 1673-1682, 1700-1709, 1735-1744, 1762-1766, 1781-1786, 1790-1795

Dessins : 188, 190, 196, 197, 205, 206, 217, 221, 222, 235, 248, 249, 272, 278, 262, 263, 264, 271, 280, 282, 283, 284

### Objectifs

Le secteur 6 est situé au nord-est du théâtre 2, entre le mur périmétral de la *cavea* M. 19 et le portique du sanctuaire (fig. 2 et 31). Ses limites nord et sud sont fixées par les contreforts M. 54 et M. 55, entre lesquels on conjecture l'existence d'une structure permettant d'accéder à la seule allée rayonnante conservée dans la *cavea*. Les objectifs suivants ont été assignés à la fouille :

- examiner l'hypothèse d'une structure d'accès à la *cavea*, en lien avec l'allée rayonnante interne (fouille en plan entre les contreforts M. 54 et M. 55) ;
- obtenir une perception diachronique de l'occupation dans l'angle nord-est de la zone d'étude, en particulier, caractériser la nature de l'occupation dans le triangle compris entre le théâtre, le sanctuaire et la rue 3 (coupes stratigraphiques et décapages).

Les éléments de connaissance antérieurs à 2005 sont les suivants :

- le terrain est affecté par une double pente, vers l'ouest et vers le nord ;
- la seule allée rayonnante conservée dans le théâtre 2 bute contre le mur de la *cavea* entre M. 54 et M. 55 ;
- le portique du sanctuaire est postérieur au théâtre 2, la construction du portique étant daté du début du 2<sup>e</sup> s. ap. J.-C. (Sindonino 2002, p. 23 et 34)<sup>5</sup> ;
- au sud du secteur 6, l'espace entre le théâtre et le portique du sanctuaire est occupé par des structures de voirie, dont deux « rues » successives (« rue 1 » appuyée contre le portique ; antérieurement à ces deux éléments selon A. Olivier et E. Rabeisen, « rue 2 » contournant les contreforts du théâtre 2 : Olivier, Rabeisen 1977, p. 15) ; la reprise des fouilles à cet emplacement a également mis en évidence une accumulation de niveaux de circulation ;
- l'hypothèse d'un accès axial reliant le portique sud du sanctuaire au théâtre a été avancée, intégrant l'idée que l'espace de circulation séparant les deux monuments était aménagé en une double pente culminant à l'emplacement de l'axe de symétrie du théâtre ;
- à la différence de son pendant sud-est, la zone n'est caractérisée par aucune trace d'occupation autre que celles d'un « lieu de passage constant » (Olivier, Rabeisen 1977, p. 13), la seule exception étant peut-être le mur M. 108, situé dans le prolongement du contrefort M. 54 (fouille 2004).

L'ensemble du secteur 6, qui occupe près de 160 m<sup>2</sup>, a fait l'objet d'un nettoyage superficiel. La fouille a ensuite porté sur la partie nord, où des caissons stratigraphiques ont été explorés jusqu'au terrain naturel. Au pied du contrefort M. 55, un sondage de 1987 a été vidangé pour en relever la stratigraphie nord.

### Résultats

#### *État de conservation du gisement*

Le gisement s'est avéré à la fois perturbé et fortement érodé. Des photographies anciennes montrent que cette zone a servi à entreposer des déblais de fouille, ensuite partiellement évacués par des moyens mécaniques (fig. 30). Une couche très com-

<sup>5</sup> Le mur M. 15 du portique définit la période 2, état 3a du phasage de Sindonino (2002, p. 23 et fig. 13). Malgré l'absence de données dans l'étude céramologique (*ibid.*, p. 60), la construction du portique est datée du début du 2<sup>e</sup> s. ap. J.-C. (*ibid.*, p. 34).

Fig. 28 (page précédente)  
Secteur 6. Stratigraphie vue en direction du sud. Localisation, voir fig. 31.





Fig. 30  
Fouilles anciennes, vue vers le nord-ouest. Déblais à l'emplacement du secteur 6.

pacte [1262], d'une épaisseur pouvant atteindre un mètre, constitue la base encore en place de ces déblais.

Les couches archéologiques (fig. 28 et 29), bien scellées par ce phénomène moderne, n'en ont pas moins subi une forte usure. Les niveaux superficiels observés quelques mètres au sud par nos prédécesseurs n'ont pas pu être retrouvés dans le secteur ouvert en 2005. C'est par exemple le cas de la suite d'un trottoir aménagé contre le portique du sanctuaire, fouillé par E. Rabeisen en 1972 (« Rue I » : Rabeisen 1971, p. 71-73 ; Sindonino 2002, p. 24-26, US [115]). En limite orientale de la fouille, seules les assises inférieures des murs du portique du sanctuaire (M. 15, M. 173) sont conservées. Dans la partie centrale, des perturbations (par exemple US [1603, 1450]) ont entamé les niveaux de voirie, détruisant des relations stratigraphiques essentielles et isolant plusieurs structures : en particulier, tout lien stratigraphique entre le portique du sanctuaire et le théâtre 2 a disparu. Au pied du théâtre 2, le simple nettoyage superficiel a fait directement apparaître des couches liées à la construction du monument (US [1289, 1290]), qui ont pu être « polluées » par sa démolition.

### Les premières occupations

En l'absence d'éléments pouvant être rapportés au théâtre 1, les occupations considérées ici sont comprises entre le terrain naturel et les remblais liés à la construction du théâtre 2 ainsi qu'à l'aménagement de ses abords (fig. 31).

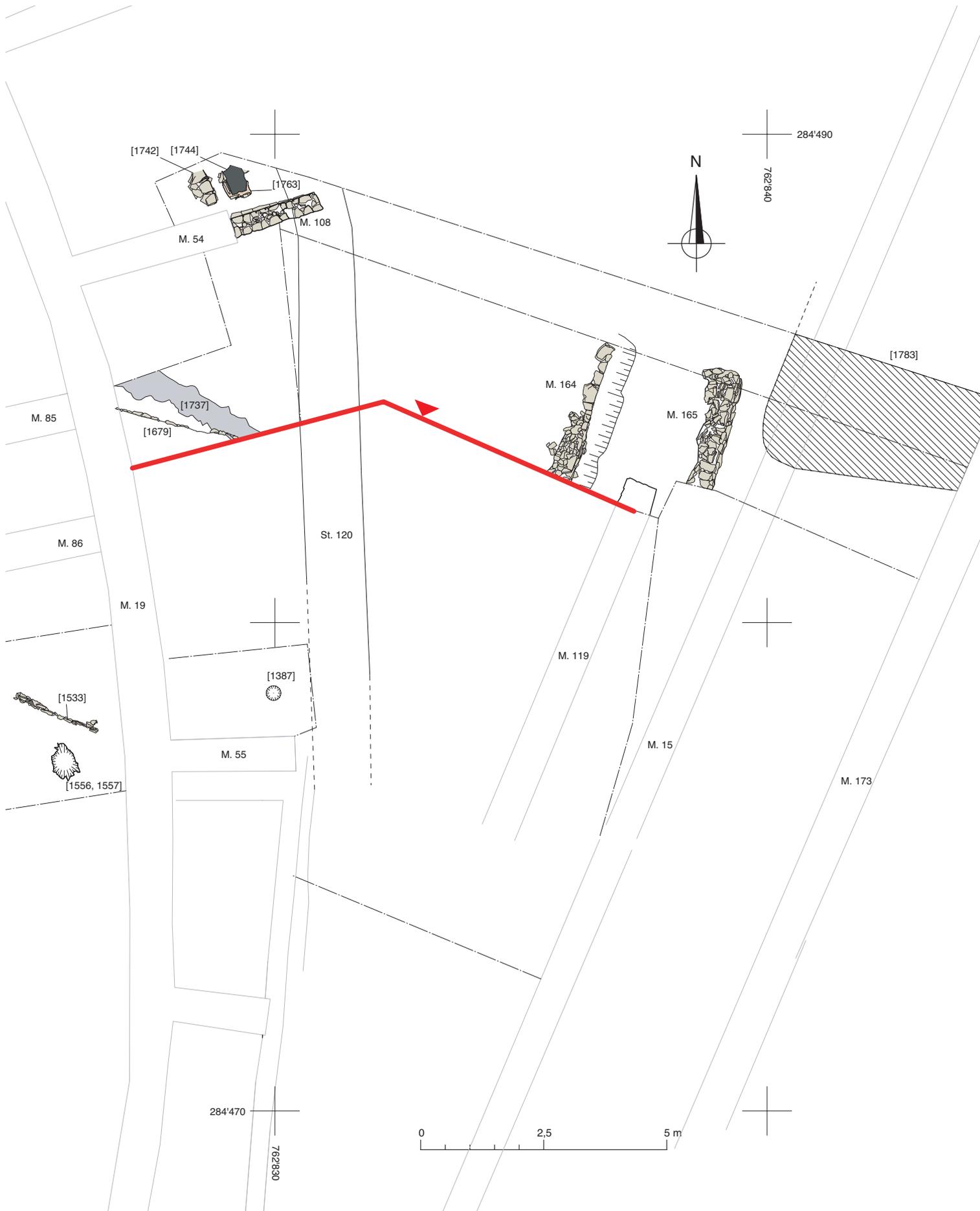
Dans ce secteur, le sommet du terrain géologique se présente sous la forme de calcaire fragmenté et poli (fig. 35). À l'ouest, on note la présence d'argile jaune, peut-être à mettre en rapport avec le passage de la faille géologique repérée dans les sondages 4 et 5. L'absence d'humus antique et l'usure superficielle indiquent que le terrain géologique a dû être utilisé comme aire de circulation. Dans la partie ouest du secteur, un fossé [1737] d'axe est-ouest constitue le plus ancien aménagement observé. Large de 0,60 m et profond de 0,30 m, il peut être mis en relation avec le niveau de circulation initial.

Au-dessus d'un remblai [1677], un alignement de pierres dressées de chant [1679], d'axe est-ouest, constitue probablement la bordure nord d'une aire de circulation St. 166 (fig. 32), dont la limite sud peut être marquée, dans le secteur 5, par un aménagement analogue [1533], approximativement parallèle (voir ci-dessus, § 2.4). Ces

Fig. 29 (page précédente)  
Diagramme de Harris du secteur 6.

|      |             |
|------|-------------|
| 1696 | Aménagement |
| 1696 | US négative |

|      |                              |
|------|------------------------------|
| 1696 | '4 <sup>e</sup> s. ap. J.-C. |
| 1696 | '3 <sup>e</sup> s. ap. J.-C. |
| 1696 | '2 <sup>e</sup> s. ap. J.-C. |
| 1696 | 'Flaviens                    |
| 1696 | 'Claude                      |
| 1696 | 'Tibère                      |
| 1696 | 'Auguste                     |



*Fig. 31 (page précédente)  
Plan du secteur 6. En rouge,  
situation de la coupe fig. 28.*



*Fig. 32  
Secteur 6, partie ouest.  
La bordure [1679] vue en  
direction de l'ouest.*

deux bordures, qui délimitent peut-être une voie, constituent les traces d'une structuration de l'espace antérieure à l'implantation des théâtres. La numismatique fournit un *tpq* de 13 ap. J.-C. (1705-2), alors que la céramique suggère une datation plus tardive, vers l'époque claudienne (US [1675, 1677]).

Dans l'angle nord-ouest, une occupation est attestée par un mur de pierre sèche [1742] et un foyer [1744, 1762, 1763]. Ces structures sont installés sur des remblais [1433, 1582, 1743] d'époque tibérienne. Leur succède un mur en maçonnerie M. 108 qui, pour l'instant, demeure isolé. Ces structures ne sont pas alignées sur les grandes orientations marquées par la rue 3 ou par St. 166, mais paraissent préfigurer l'influence du théâtre. Si cette similarité et l'antériorité au théâtre 2 peuvent suggérer un lien avec le théâtre 1, l'orientation également oblique du « chemin gaulois » St. 122 bordant la surface pavée St. 116, au sud (secteur 4, voir ci-dessus § 2.3), incite à la prudence quant à la validité de cet argument.

Dans la partie orientale du secteur, la forte érosion n'a laissé en place, sur le terrain géologique, que des lambeaux de couches ininterprétables (en particulier [1452-1454, 1478, 1480, 1511]), que seule la chronologie absolue tirée du mobilier suggère d'attribuer aux premières occupations du secteur. Une imposante excavation [1783] (profondeur supérieure à 1,30 m) a été repérée au nord-est, sous les murs du portique du sanctuaire. Bien qu'aucune chronologie ne puisse être proposée, il paraît intéressant de rapprocher cette structure d'une « carrière » fouillée dans la cour du temple, dont le comblement est daté de la fin du 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C. (Le Gall 1980, p. 140-142).



Fig. 33  
Secteur 6, partie ouest. La  
bordure St. 120 et le sol [1389]  
contre le théâtre 2.

#### *Remblais et construction du théâtre 2*

A l'ouest du secteur, les structures antérieures sont couvertes par un remblai (comportant notamment les US [1476=1623, 1577]) précédant la construction du théâtre 2 – aucune couche ne pouvant être mise en relation avec le théâtre 1 (fig. 33). La tranchée de fondation [1786] de M. 19 et les niveaux de construction du monument, composés de couches de mortier et de fragments de calcaire (en particulier US [1390=1578, 1469, 1579, 1580]) ont été clairement identifiés. Les données recueillies valident l'interprétation d'A. Olivier et E. Rabeisen, qui avaient attribué à la construction du théâtre « un béton blanc soigné, épais, (...) conten[ant] des débris de moellons taillés » (Olivier, Rabeisen 1988, p. 4 ; notre US [1391] au sud-ouest du secteur 5).

Au pied de M. 19, un sol de cailloutis [1389] a été ponctuellement observé au-dessus des niveaux de travail. Au contact direct du théâtre 2, c'est le seul niveau de circulation qu'on puisse considérer comme contemporain du monument. Ce sol a été percé par plusieurs trous de poteau [1437, 1439, 1441, 1443, 1445, 1447], regroupés sur une surface de 2 m<sup>2</sup>, dont la fonction demeure indéterminée. Ils ont pu jouer un rôle dans la structure permettant d'accéder à l'allée rayonnante nord-est, structure dont ce serait ici l'ultime trace, compte tenu de la dégradation du site. Aucune autre observation n'est à mettre en relation avec cet accès, dont la nature et l'aspect (rampe, escalier ?) nous échappent donc totalement.

L'établissement de la chronologie absolue de cette phase comporte des incertitudes. Si, dans son ensemble, la céramique est datée des règnes de Tibère ou de Claude (US [1623]), un marqueur isolé correspond à la période flavienne : il s'agit d'un fragment de céramique en revêtement argileux (US [1577]), dont la datation pourrait être plus ancienne et dont le contexte de découverte a pu subir des perturbations (partie orientale de la couche apparente directement sous le nettoyage superficiel : voir fig. 28). Le remblai [1476], quant à lui, a livré un tesson en céramique métallescente daté du

3<sup>e</sup> s. ap. J.-C., au milieu d'un ensemble cohérent de la période tibéro-claudienne. L'ensemble des données incite à considérer cet élément comme intrusif. La numismatique fournit une monnaie d'Auguste (1623-2) datée entre 10 ap. J.-C. et le début du règne de Tibère et, surtout, une monnaie de Caligula (1576-1) donnant un *tpq* de 37/38 ap. J.-C.

Aucun des trous de poteau ayant percé le sol [1389], contemporain du théâtre, n'a fourni d'élément de chronologie absolue.

#### *Transformation du théâtre 2 : aménagement du contrefort M 54*

L'aménagement des contreforts dans une phase ultérieure est confirmée dans ce secteur. Au sud du contrefort M 54, un creusement [1791], observé en coupe seulement, peut correspondre à la partie supérieure de la tranchée de fondation [1790] de ce mur. Son comblement n'est pas daté.

#### *Mise en place et évolution de la voirie liée au théâtre 2*

Au-dessus du substrat calcaire, qui a pu servir de surface de circulation, et de la structure St. 166, le cailloutis [1621] constitue un premier niveau de circulation peut-être lié au théâtre 2 (fig. 28). Difficilement perceptible dans la stratigraphie des rues, cette couche repose sur un remblai daté de la période claudienne (US [1623]) ; son sommet (ou sa couche de construction) [1621] a livré du mobilier du 2<sup>e</sup> s. ap. J.-C. Par la suite, sans que la chronologie absolue puisse en être précisée, une nouvelle chaussée est construite (US [1595, 1616 ?]), de meilleure qualité et refaite à une reprise au moins (US [1477=1513]). Dans les deux cas, la surface de circulation

Fig. 34  
Secteur 6, vue générale en direction du sud.



est installée au sommet d'une couche compacte mêlée de cailloutis, épaisse de 5 à 10 cm. Contrairement aux rues est-ouest 1 et 3, il n'y a pas de radier de fondation. A l'ouest, les surfaces de circulation successives sont bordées par un trottoir St. 120 longeant le théâtre (fig. 33 et 34). Cette structure, qui s'apparente formellement au « chemin gaulois » St. 122 observé sous la *cavea* (ci-dessus § 2.3), est large de 1,20 m et monte en direction du sud avec une pente de près de 11%. Elle est constituée d'un hérissson encadré par deux bordures de dalles de calcaire dressées de chant [1301, 1302] et recouvert d'une surface de cailloutis [1303]. La relation de ce trottoir avec le phasage du théâtre 2 demeure incertaine. Si, en raison de son tracé, St. 120 est peut-être installé consécutivement à l'adjonction des contreforts, ainsi que cela a été suggéré par nos prédécesseurs (Olivier, Rabeisen 1988, p. 6), cette conjecture n'a trouvé ni confirmation ni infirmation dans les limites de notre sondage.

A l'est, l'érosion, les perturbations, l'absence de données chronologiques fiables et les modalités de la fouille rendent difficiles l'identification des limites. On relève la présence de deux murets en pierre sèche M. 164 (US [1602]) et M. 165 (US [1451]), probablement antérieurs aux murs du portique du sanctuaire et de plan légèrement oblique par rapport à ceux-ci (fig. 35). Construits sans soin en matériaux non calibrés, ils sont parementés à l'est seulement, du côté amont, et présentent un fruit vers l'ouest. Ces deux dernières caractéristiques incitent à exclure une fonction de soutènement. Même si la stratigraphie relative entre les deux structures fait défaut,

Fig. 35  
Secteur 6, partie centrale. Les murs M. 119, M. 164 et M. 165. Au centre, la surface du terrain naturel. Vue en direction du sud.



nous suggérons qu'elles aient pu servir de bordure aux surfaces de circulation successives.

La double pente vers l'ouest, en direction du théâtre, et vers le nord pose le problème de l'évacuation des eaux. Aucune structure dévolue à cette fonction n'a été observée. On peut simplement relever que l'inclinaison du trottoir St. 120 vers l'est et le pendage inverse des chaussées semblent former une légère cuvette, écartant ainsi du théâtre les eaux de ruissellement en les dirigeant vers le nord.

#### *Le portique du sanctuaire*

Bien conservés une dizaine de mètres au sud (Olivier, Rabeisen 1977, p. 13 ; Sindonino 2002, p. 23), les murs du portique (M. 15 à l'ouest, M. 173 à l'est) se sont avérés fortement arasés dans les limites de notre sondage. Seules sont visibles les assises inférieures de la fondation, non parementées. A l'extrémité nord de la fouille, les fondations sont profondément implantées dans la fosse [1783]. Aucun sol n'a été repéré et les relations avec la partie ouest du sondage sont détruites. De ce fait, les indications stratigraphiques et chronologiques tirées du mobilier (US [1625] : construction au plus tôt durant le règne de Tibère) n'ont aucune valeur. Selon les travaux antérieurs, le portique est construit postérieurement au théâtre 2 et sa datation, au plus tôt flavienne, demeure valide (Sindonino 2002, p. 23 et fig. 13).

A 1,50 m à l'ouest de M. 15, un mur M. 119 parallèle au portique a été reconnu sur une longueur de près de 9 m (fig. 34). Il est terminé par une tête franche au nord. La situation est moins nette au sud, mais le fait que M. 119 n'ait pas été repéré dans les sondages antérieurs incite à penser que ce mur ne se poursuit guère au-delà de la longueur précitée. Son rôle et sa relation avec le portique demeurent indéterminés.

#### *Occupation générale du secteur : jusqu'au 3<sup>e</sup> s. ap. J.-C.*

La forte érosion du secteur a fait disparaître une partie non négligeable du gisement – rappelons l'absence totale du trottoir longeant le portique du sanctuaire – et ne permet pas de savoir jusqu'à quand et selon quelles modalités la zone est fréquentée. Les marqueurs les plus tardifs sont datés du 3<sup>e</sup> s. ap. J.-C. (US [1434, 1450, 1479]).

## 2.6. Secteur 7

US : 1288, 1294, 1311-1326, 1332-1338, 1342-1349, 1408-1418, 1457-1467, 1502-1507, 1521, 1588-1594, 1647-1652

Dessins : 193, 195, 198, 200, 212, 214-216, 224, 226, 230-233, 236, 239-240, 244-246, 255, 258-259, 279, 285-287, 294, 297-299

### Objectifs

L'exploration du couloir d'accès sud a été entreprise sur une surface de près de 135 m<sup>2</sup>. Avant l'ouverture du sondage, seule une partie de M. 66 ayant subi des restaurations était visible. Le tracé du mur parallèle M. 29 n'a été que ponctuellement reconnu par S. Sindonino en 2001 (Sindonino 2002)<sup>6</sup> et, plus au sud, par A. Olivier et E. Rabeisen en 1985 (Olivier, Rabeisen 1986), qui ont également mis au jour deux contreforts (M. 40 et M. 41).

Ces connaissances très partielles ont jusqu'ici été éclairées par les données recueillies dans l'*aditus* nord, mieux connu grâce aux nombreuses campagnes de sondages menées entre 1976 et 1987<sup>7</sup>. A. Olivier et E. Rabeisen ont en effet déterminé deux états de construction sur la base de différences structurelles observées dans les maçonneries. Le premier état est caractérisé par des couloirs latéraux à l'air libre, bordé à l'ouest par une vaste cour (*porticus post scaenam*), ainsi que par l'absence de contreforts. Le mur M. 29 n'a qu'une fonction de mur de terrasse et ne soutient aucune élévation. Le deuxième état comprend la reconstruction du mur M. 29, destinée à pourvoir le monument d'*aditus* couverts, ainsi que l'adjonction de contreforts contre les murs périmétraux M. 19 et M. 29. Le renforcement des maçonneries est justifié par l'hypothèse de désordres statiques (Olivier 1992, p. 64).

La fouille du secteur 7 vise donc à dresser le plan de l'*aditus* sud, à établir l'éventuel phasage du monument en confrontant nos résultats à ceux de nos prédécesseurs, à reconnaître d'hypothétiques niveaux de circulation et à caractériser les occupations antérieures et postérieures au monument.

### État de conservation du gisement

Ce secteur n'a pas échappé aux nombreuses destructions constatées ailleurs sur l'édifice. De nombreux creusements ont profondément entamé le gisement, nous privant d'importantes relations stratigraphiques. Les structures elles-mêmes sont fortement arasées, si bien qu'il est souvent difficile d'établir leurs connexions.

### Résultats

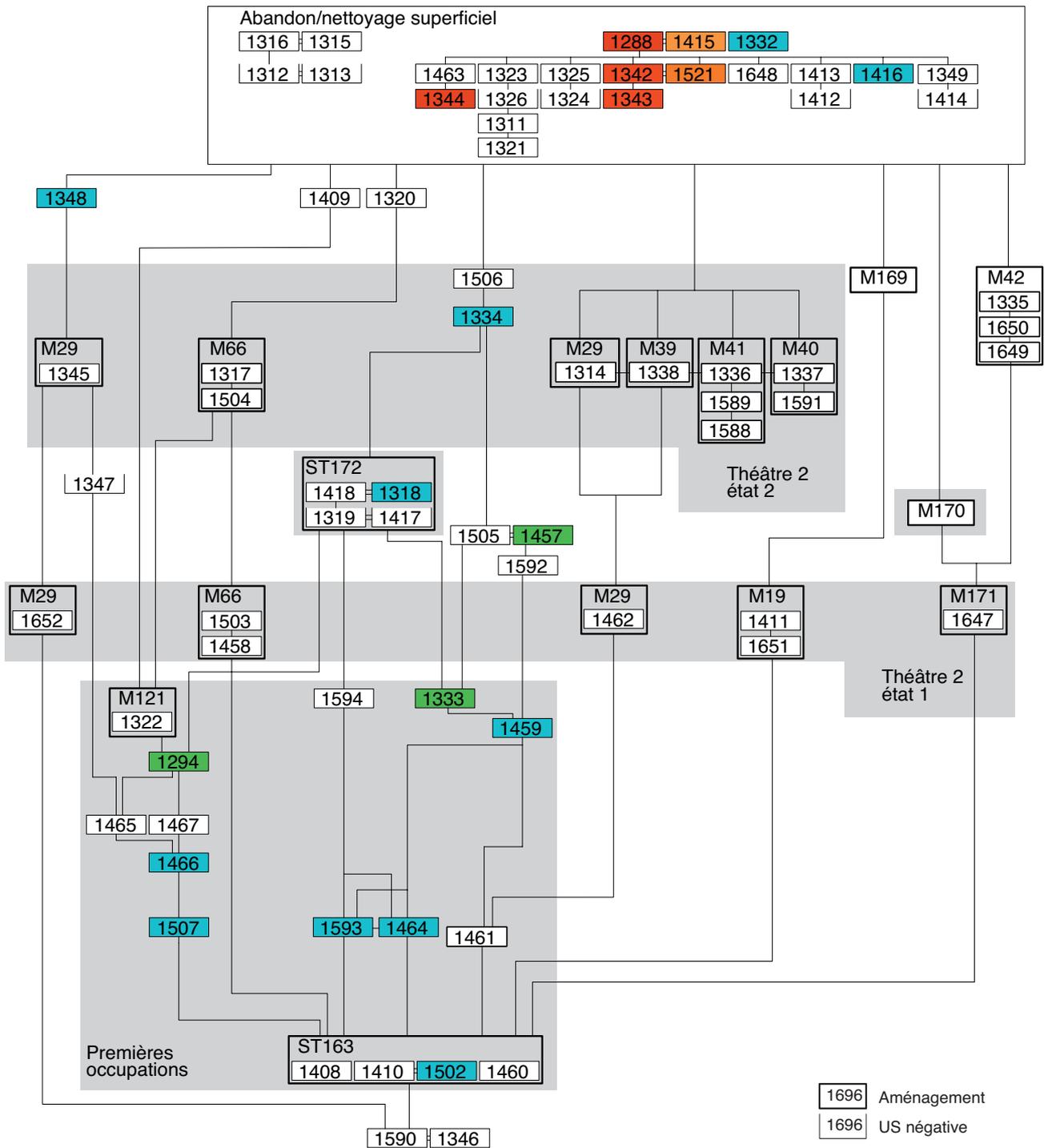
#### *Le terrain naturel et les premières occupations (fig. 37)*

Le terrain naturel, constitué d'argile marron riche en *ostrea acuminata*, a été reconnu ponctuellement (US [1346, 1590]). La surface de cette couche est aménagée par un épandage de cailloux roulés correspondant au premier niveau anthropique du secteur (St. 163 [1408, 1410, 1460, 1502]). Cet aménagement a vraisemblablement été précédé d'un décapage des couches humiques antérieures, absentes de la stratigraphie (§ 2.1). Des couches organiques grisâtres datées des règnes de Tibère ou de Claude [1464, 1507, 1593], pouvant correspondre à des niveaux d'occupation, recouvrent cette surface empierrée. Une structure linéaire en pierres sèches St. 181 (US [1461]) isolée (muret ?), reposant directement sur le cailloutis St. 163, peut également être associée à ce premier niveau de circulation (fig. 39).

Ce premier état est scellé par des couches à matrice limoneuse grise [1294, 1333, 1459, 1465, 1466, 1467], datées du règne de Claude, correspondant peut-être à des

<sup>6</sup> Le sondage n'est pas détaillé dans le rapport mais le plan du monument figure un tronçon de ce mur en pierre à pierre (fig. 3, sondage 6).

<sup>7</sup> Olivier, Rabeisen 1979, 1980, 1981, 1982, 1983, 1984, 1985, 1987.

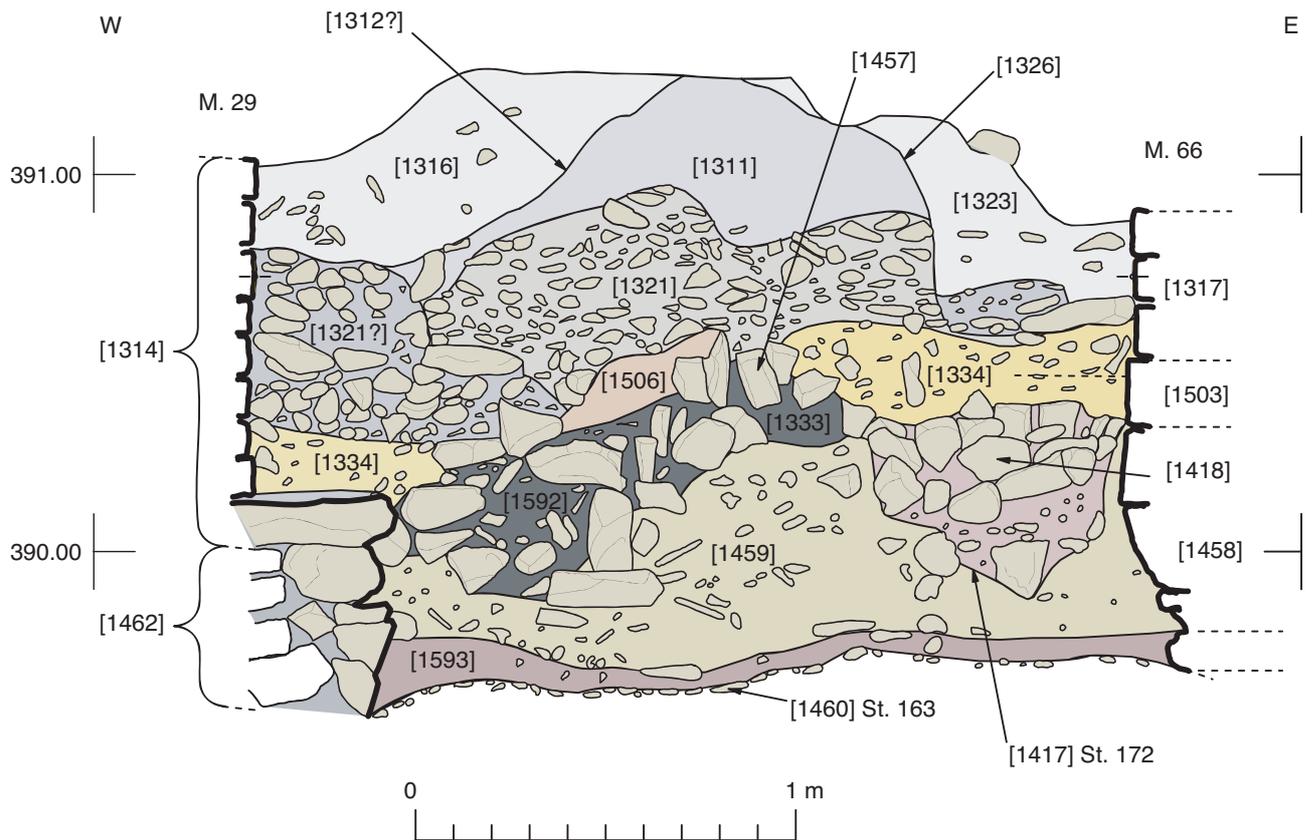


remblais liés à la construction du théâtre 1 ou à un autre événement. Un muret en pierres sèches (M. 121) ne possédant qu'un parement au sud est aménagé sur ces remblais. Si ce mur est vraisemblablement antérieur au théâtre 2 (cf. infra sond. 4f), sa relation avec le théâtre 1 n'a pas pu être déterminée. Aucun élément clairement attribuable au premier théâtre n'a d'ailleurs pu être identifié dans ce secteur. Entre les deux murs de l'*aditus* a été observée une concentration de pierres équarries [1592] et un agencement de pierres de chant [1457, 1505] planté dans les « remblais gris », pouvant correspondre à un drain ou à la démolition d'un mur. Bien qu'il soit difficile d'associer ces structures à un théâtre, leur position stratigraphique nous incite à les considérer comme antérieures au deuxième état.

Fig. 36  
Diagramme de Harris du secteur 7.

Fig. 37

Photo et relevé en direction du nord de la stratigraphie entre les murs M. 29 à gauche et M. 66 à droite.



### Le théâtre 2

La fouille a livré en revanche le plan d'une partie de l'*aditus* méridional du théâtre 2. Des particularités relevées dans les maçonneries témoignent d'importantes transformations (fig. 41). Le mortier des assises inférieures des fondations de M. 29 et M. 66 (mortier A) diffère en effet de celui des assises supérieures (mortier B). Cette

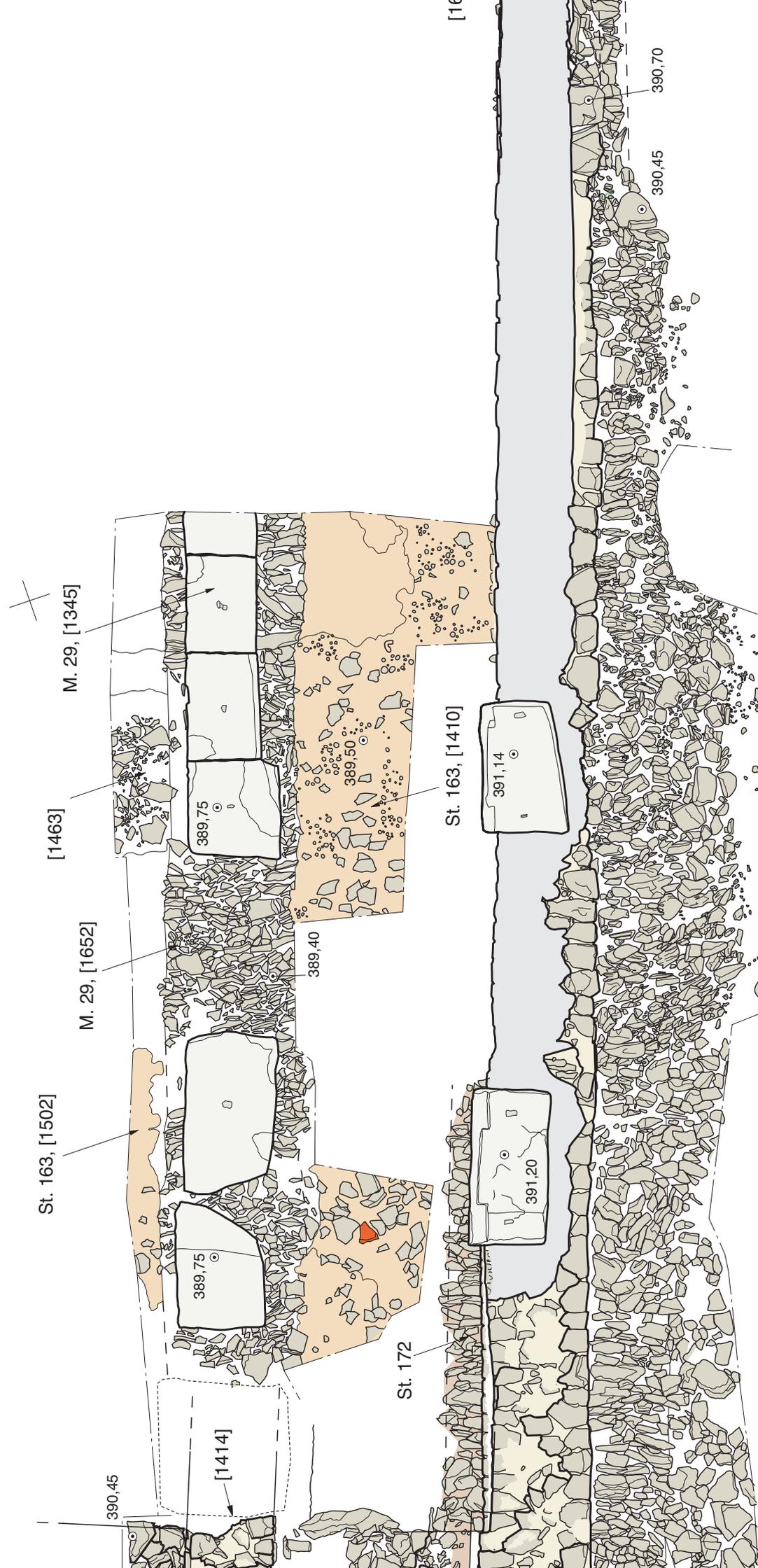
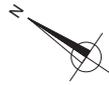
Fig. 38 (double page suivante)  
Plan pierre à pierre du secteur 7.





Plan pierre à pierre

Echelle: 1:50





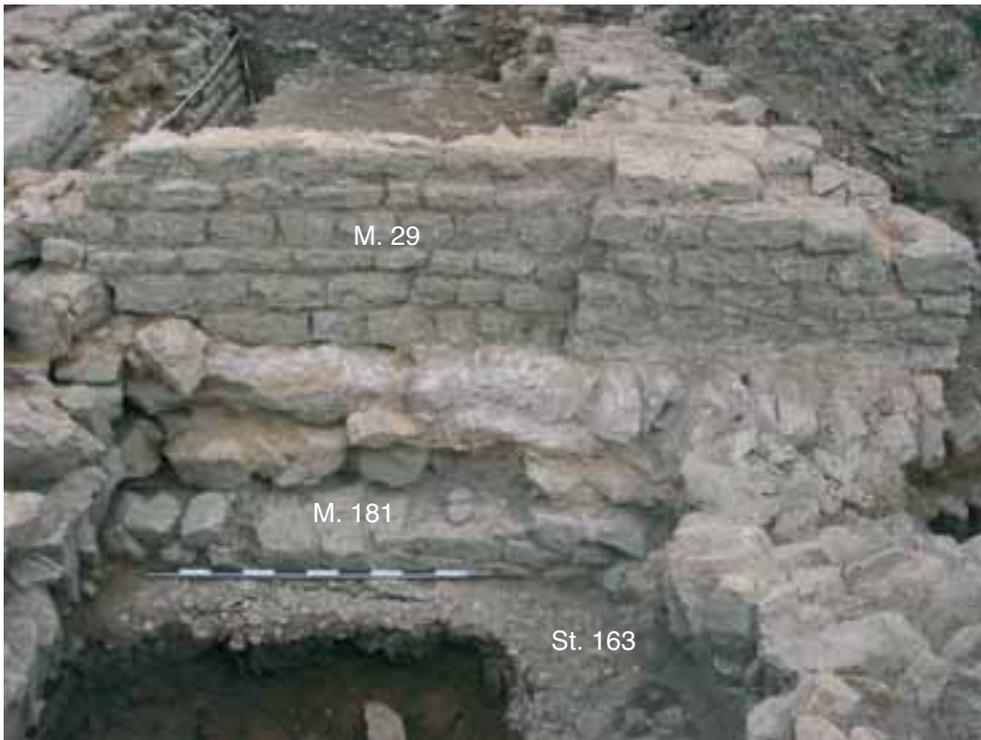


Fig. 39  
 Vue en direction de l'ouest  
 de la partie sud de M. 29. Au-  
 dessus du cailloutis St. 163  
 repose le « muret » en pierres  
 sèches St. 181, sur lequel est  
 érigé M. 29. (cf. fig. 41a)

distinction est plus difficile à généraliser pour l'ensemble de M. 29 qui est artificiellement coupé en deux tronçons par une fosse ([1414], cf. *infra*). Si la différence de mortiers est bien visible dans le tronçon sud, la singularité de la construction au nord ne permet pas cette distinction. Cette partie du mur est en effet formée d'une base de fondation en hérisson [1652] présentant en surface quelques traces de mortier comparable au mortier A, surmontée de blocs de grand appareil [1345] en remploi sans mortier (fig. 40). La fine couche de terre présente entre le sommet du hérisson et la base des blocs suggèrent que ces derniers pourraient avoir été placés à cet endroit dans une deuxième phase de construction.

L'examen des mortiers ainsi que la présence d'irrégularités dans l'appareillage nous incitent donc à déterminer deux états de construction à l'intérieur de ce couloir.

#### État 1

Les fondations du premier état des murs parallèles M. 29 et M. 66 [1458, 1492, 1503, 1652] sont construites à travers les couches de remblai gris et reposent ou entament le cailloutis St. 163. La fondation de M. 66 est formée de deux à trois rangs de hérisson surmontés de deux assises de pierres peu calibrées et grossièrement taillées. La fondation du tronçon méridional de M. 29 est en revanche formée dès la base d'assises horizontales de moellons et de dalles grossièrement taillés. L'absence de hérisson en fondation s'explique peut-être par la présence du « muret » en pierres sèches St. 181, utilisé comme base du mur (fig. 39 et 41a). Dans la partie nord de M. 29, du premier état ne subsiste plus qu'un rang de hérisson sous les blocs [1345].

Aux maçonneries du premier état peuvent également être associés le tronçon de M. 19 [1411, 1651] et le contrefort en dalles M. 171 [1647] : les mortiers qui les composent sont en effet similaires et aucune trace de reprise n'a pu être mise en évidence. La fondation de M. 19 est formée de deux rangs de hérisson sans mortier sous deux à trois assises de moellons grossiers. Les assises supérieures sont constituées de moellons calibrés et soigneusement taillés. Le contrefort M. 171 est composé d'un empilement de sept assises de dalles plus ou moins fragmentées, agencées en alternance avec les fragments de dalles de M. 29. Le mortier est absent des parements et

n'a été observé que tout au fond des joints. La partie supérieure de l'angle sud-ouest est formée d'une maçonnerie de moellons. Les niveaux de construction et de circulation du premier état ont été détruits par les transformations du deuxième état.

#### La maçonnerie M. 170

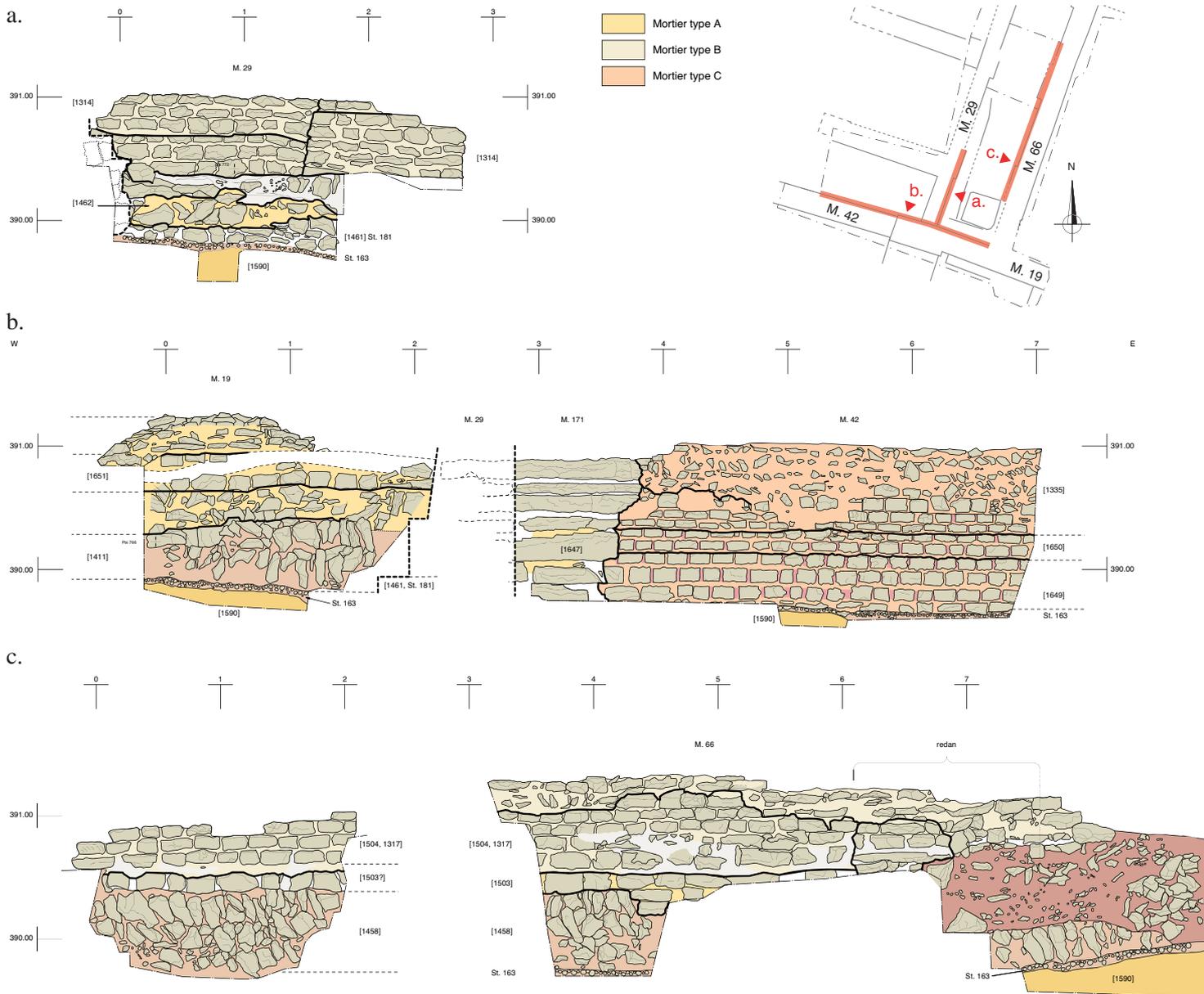
Une maçonnerie large de 2,05 m (M. 170), repérée en bordure de fouille, est appuyée contre le contrefort M. 171 (fig. 38). Bien que la fenêtre d'observation ne soit pas suffisante pour déterminer son rôle, ses dimensions importantes suggèrent une fonction de soutènement. Le mortier utilisé présentant des similitudes avec celui du groupe A, il est possible que cet élément soit contemporain du premier état du théâtre 2.

#### État 2

Une tranchée en V (St. 172 [1319, 1417]) court le long de M. 66 (fig. 37). Elle est comblée par des pierres disposées en hérisson [1318, 1418] et orientées perpendiculairement à M. 66. Sa fonction et sa relation chronologique avec le mur sont difficiles à déterminer : il s'agit peut-être d'un drainage contemporain de la partie supérieure de M. 66 [1317]. Le « drain » St. 172 est en effet aménagé dans une tranchée étroite, elle-même presque au contact de la tranchée étroite du hérisson de M. 66. Si la logi-



*Fig. 40*  
*Vue en direction du sud de*  
*l'aaditus méridional. A droite*  
*les blocs en grand appareil*  
*[1345].*



que incite à penser que St. 172 est mis en œuvre après la construction du premier état de M. 66, l'ambiguïté de sa position stratigraphique ne permet pas d'exclure son antériorité.

Outre la reconstruction de M. 29 et M. 66, le programme de transformation de l'*aditus* sud (état 2) comprend l'adjonction à l'ouest de M. 29 d'au moins trois contreforts longs de près de 5,8 m (M. 39, M. 40, M. 41 ; fig. 38). Ceux-ci sont en effet partiellement liés à la partie supérieure du mur [1314] et les mortiers sont similaires (type B)<sup>8</sup>. Leur mode de construction est similaire : ils sont formés d'assises de moellons peu réguliers dans la partie inférieure des fondations et mieux calibrés dans leur partie supérieure. Pour l'heure, le nombre de contreforts attesté se limite à trois en raison des destructions engendrées par la présence de pierriers plus au nord. Dans l'axe des contreforts, les murs M. 29 et M. 66 sont pourvus de redans sans doute destinés à recevoir un pilier ou un pilastre, comme le suggère la présence de bases en calcaire conservées dans la partie restaurée de M. 66<sup>9</sup>.

Les blocs de grand appareil de M. 29 n'appartenant vraisemblablement pas au premier état, il est possible que leur mise en place soit contemporaine des transformations du deuxième état ; aucun élément ne permet cependant de s'en assurer. Les différences

Fig. 41  
 a. Élévation du tronçon sud de M. 29.  
 b. Élévation de M. 19, M. 171 et M. 42.  
 c. Élévation du tronçon sud de M. 66.

<sup>8</sup> Le mortier des deux assises inférieures de M. 41 est plus difficile à attribuer au type B. Il demeure donc possible qu'elle soient contemporaines du 1<sup>er</sup> état.

<sup>9</sup> C'est notamment l'absence de fondation sous ces redans et leur apparence suspendue qui ont incité A. Olivier et E. Rabeisen à considérer que M. 29 avait été reconstruit (Olivier 1992, fig. 4).

d'orientation des cadres d'anathyrose indiquent du moins que ces blocs se trouvent en emploi. Les indices manquent toutefois pour connaître leur emplacement d'origine. Au nord ont été identifiés le creusement d'une tranchée [1347] et son comblement [1348] pouvant correspondre à la fondation du hériçon ou à l'aménagement des blocs [1345].

Un important niveau de travail [1334] témoigne de ces transformations dans la partie sud du couloir (fig. 37).

Les maçonneries M. 42, M. 169

D'autres constructions sont appuyées contre les maçonneries du premier état sans qu'il soit possible d'établir leur chronologie relative avec le deuxième état des murs de l'*aditus* (fig. 38). Ainsi, le contrefort en dalles M. 171 sert d'appui au mur M. 42 qui délimite le grand espace situé à l'ouest du théâtre. Ce mur de belle facture présente des assises de moellons réguliers et soigneusement appareillés sur toute sa hauteur. Son parement nord est pourvu de deux petits ressauts. Le mortier utilisé ne s'apparente ni au type A ni au type B (*cf. supra*).

Un doublage de pierres (M. 169) épais de 40 à 50 cm a également été observé en appui contre le parement extérieur de M. 19. Dégagé en bordure de fouille sur une longueur de 1,8 m, il forme un second parement à M. 19. Il semble se poursuivre à l'est sous la forme d'un empièremment plus large. Les restes de mortiers observés sont insuffisants pour les rattacher à un groupe. Cette structure est peut-être à mettre en relation avec le dispositif d'accès au couloir sud.

Le jointoyage

Les traces d'un jointoyage au mortier de tuileau et de joints regarnis et retracés ont été observées ponctuellement contre les parements des murs. Elles sont présentes aux deux états.



Fig. 42  
Vue en direction de l'est du  
creusement [1414] et du bloc  
[1349].

### *Les événements postérieurs*

Des creusements postérieurs à l'abandon de l'édifice ont détruit tous les niveaux contemporains de l'utilisation du monument, si bien qu'il ne subsiste plus de traces de sol. On peut relever la présence de deux fosses de forme carrée creusées à l'intérieur du couloir, entamant le terrain naturel. La première (US [1412]) est située à son extrémité sud, entre les murs M. 29, M. 19 et M. 66, et mesure près de 1,2 m de côté. La seconde (US [1414]), de mêmes dimensions, coupe le tracé de M. 29 entre le tronçon en petit appareil et les blocs en remploi (fig. 42). Au fond de la fosse était d'ailleurs posé un bloc de 82/29/17 cm provenant vraisemblablement du mur (US [1349]).

A. Olivier et E. Rabeisen ont rencontré ce type de fosse dans le sondage implanté entre les contreforts M. 41 et M. 40 et y ont vu une réoccupation de l'espace postérieure à l'abandon du monument, fondant notamment leur interprétation sur la découverte d'un trésor monétaire du 4<sup>e</sup> s. ap. J.-C. (Olivier, Rabeisen 1986). La forme régulière de ces creusements est en effet singulière : il est possible qu'il s'agisse de phénomènes liés à une réoccupation du site.

Outre l'US [1344] située au nord-ouest de M. 29, l'espace formé par les murs M. 42, M. 41 et M. 29 a livré la plupart des marqueurs céramiques datés des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> siècles [1342, 1343, 1415]. Deux monnaies datées du 4<sup>e</sup> s. ont également été découvertes dans les couches supérieures remaniées (1288-2 et 1344-1).



## 3. Étude du mobilier

### 3.1. Étude céramologique (J. Simon et R. Sylvestre)

#### Introduction

L'exploration jusqu'au substrat de la *cavea* (secteurs 4 et 5), de l'*aditus* sud (secteur 7) et de l'extérieur nord-est du théâtre (secteurs 1e et 6) a permis de mettre au jour de riches ensembles de céramiques. Le nombre très important d'unités stratigraphiques comportant du mobilier ainsi que le temps imparti à leur détermination nous ont en effet contraints à faire des choix. Ainsi, ce rapport ne présente pas un état exhaustif du matériel découvert dans la zone du théâtre, mais le résultat de deux semaines d'étude approfondie sur le mobilier céramique. Seuls les marqueurs chronologiques, principalement la terre sigillée, ont été identifiés, puis nous avons opéré une sélection des récipients en céramique commune pour illustrer le type de vaisselle qui pouvait circuler durant les différentes périodes de la stratigraphie.

Nous présentons un commentaire pour les niveaux antérieurs au théâtre 2, puis la construction du théâtre 2 et enfin l'abandon de ce dernier. Seules les unités stratigraphiques jugées pertinentes font l'objet d'une présentation détaillée. A signaler que les informations chrono-stratigraphiques et le mobilier céramique liés à la construction du théâtre 1 sont trop lacunaires pour justifier une présentation. Cette étude se termine par les conclusions chronologiques et les perspectives que la campagne 2005 permet de proposer.

#### Niveaux antérieurs au théâtre 2

##### *Niveaux augustéens (Planches 1-2)*

Les niveaux les plus anciens ont été observés dans le secteur 4c. Ils correspondent au remplissage d'une structure excavée et à un cailloutis.

Le comblement de la fosse Fo. 128 (US [1606, 1587, 1583, 1566, 1567]), directement implantée dans la roche naturelle, a livré un mobilier permettant une datation à la période augustéenne, avec notamment deux coupes en céramique pré-sigillée (Pl. 1, n° 1-2), deux plats à engobe interne de type Goudineau 1 (Pl. 1, n° 8), un plat à engobe interne à lèvre débordante à marli (Pl. 1, n° 9), un couvercle engobé avec rebord à lèvre arrondie et un fragment de plat à engobe interne, une assiette J/B 42 (Pl. 1, n° 3) et une assiette J/B 49A, une coupe imit. Lamb. 23 (Pl. 1, n° 7), un pot à col tronconique J/B 84 et un pot à col cintré et lèvre déversée en *terra nigra* (Pl. 1, n° 4), une assiette J/B 89 et un gobelet à pied J/B 92 en *terra rubra* ainsi que deux gobelets J/B 37 à pâte grise fine lissée (Pl. 1, n° 5-6).

Signalons encore la présence d'une cruche à embouchure en anneau cerclé de cannelures à pâte claire, très fréquente sur le site dès la période augustéenne (Pl. 1, n° 10). L'absence de terre sigillée gauloise dans un ensemble assez riche en céramique permet de situer le comblement de la fosse vers 15 ap. J.-C., *terminus ante quem* corroboré par la datation proposée pour la construction du cailloutis [1554], qui scelle le dernier remplissage de la fosse.

Celle-ci a livré également un ensemble très intéressant de céramique mi-fine et grossière, caractéristique des horizons plus anciens et peut correspondre à du mobilier résiduel de La Tène D 2. Il s'agit notamment de trois jattes à profil en « S » à pâte grise grossière (Pl. 2, n° 6-7) et de quatre pots de « type Besançon » (Pl. 2, n° 1-2).

Notons également la présence d'un pot ovoïde sans col, dit « en toupie » (Sénéchal 1985, p. 80), à lèvre en bourrelet, face interne à deux rainures en céramique mi-fine à revêtement micacé, de quatre pots à pâte grise mi-fine à lèvre triangulaire ou bord éversé à lèvre allongée, à face supérieure concave ou à méplat horizontal (Pl. 1, n° 11-13), d'un pot à lèvre triangulaire moulurée (Pl. 1, n° 14) et d'un pot à lèvre allongée incurvée à pâte grise grossière (Pl. 2, n° 5), et enfin d'une marmite à pâte grise grossière (Pl. 2, n° 7).

Le cailloutis [1554], qui scelle la fosse Fo. 128, a fourni un mobilier céramique attribuable probablement à la période augustéenne : deux fragments de récipient de forme indéterminée en *terra nigra*, un gobelet en céramique à parois fines de type Beuvray ainsi qu'un pot de « type Besançon ». L'absence de terre sigillée gauloise permet en outre de proposer un *terminus ante quem* vers 15 ap. J.-C. pour la construction de ce cailloutis.

Tableau des marqueurs chronologiques augustéens

| Secteur | US                                     | Marqueurs  |
|---------|--|--|
| 4c      | Fo. 128 : 1606, 1587, 1583, 1566, 1567 | <b>PRETS</b> (deux coupes), <b>EIR</b> (deux Goudineau 1, un plat à lèvre débordante à marli, un couvercle avec rebord à lèvre arrondie, un fragment), <b>TN</b> (J/B 42, J/B 49A, imit. Lamb. 23, J/B 84, un pot à col cintré et lèvre déversée), <b>TR</b> (J/B 89, J/B 92), <b>PGFIN</b> (deux J/B 37), <b>PC</b> (une cruche), <b>TAQ</b> : absence de TSG |
| 4c      | 1554                                   | <b>TN</b> (deux fragments), <b>PARFINB</b> (un gobelet), <b>TAQ</b> : absence de TSG   |

### Aménagements tibériens

Plusieurs ensembles céramiques témoignent d'une occupation tibérienne dans tous les secteurs explorés cette année. Aucune illustration n'est présentée pour cette période car, hormis les marqueurs chronologiques, les formes de céramique commune provenant de ces ensembles circulaient encore à l'époque claudienne (cf. planches 4-6).

Dans le secteur 7 (*aditus*), la première trace d'occupation est matérialisée par le cailloutis St. 163 (US [1502, 1408, 1410, 1460]). Les marqueurs chronologiques recueillis dans ce niveau, ou directement sur celui-ci, sont constitués de récipients en terre sigillée d'origine sud-gauloise. Il s'agit d'une coupe Drag. 24/25, d'une coupe Ritt. 9 ainsi que de trois récipients de forme indéterminée. Mentionnons encore la présence d'un fragment de récipient à revêtement plombifère et d'un pot de « type Besançon ». La présence d'une assiette Drag. 15/17 et d'une assiette Drag. 18 permet de proposer un *terminus post quem* vers 30/35 ap. J.-C pour l'utilisation de ce cailloutis.

La fouille du secteur 4 a révélé la présence de quatre niveaux tibériens. Il s'agit d'un cailloutis, de deux remplissages de fossé et d'un niveau de remblai.

A l'ouest du mur M. 5, dans le secteur 4e, la fosse linéaire [1543] entame le substratum. Son remplissage [1495] a fourni un riche mobilier attribuable à la période tibérienne, constitué notamment de deux fragments d'une coupe de type indéterminé en terre sigillée gauloise méridionale, d'une assiette J/B 42 et d'une coupe J/B 55 en *terra nigra* ainsi que d'un gobelet J/B 96 en *terra rubra*. La présence d'un calice de type Drag. 11 en terre sigillée gauloise du centre de phase 2 donne un *terminus post quem* de 15 ap. J.-C. pour le comblement de cette fosse. Signalons encore la présence d'un pot ovoïde sans col, dit « en toupie », à lèvre en bourrelet, face interne sans rainure en céramique fine à revêtement micacé. Le remplissage a également livré un

fragment de panse en céramique à revêtement argileux luisant, élément intrusif qui peut être considéré comme une contamination venant des niveaux supérieurs.

Dans le même secteur, le comblement de la fosse [1493] (US [1494]) a livré un mobilier céramique semblable au remplissage de la fosse [1543], rattachable à la période tibérienne. Cette datation nous est donnée par la présence d'une panse de récipient de forme indéterminée en terre sigillée gauloise du centre, d'une assiette J/B 87 et d'un gobelet J/B 96 en *terra rubra* ainsi que d'un gobelet J/B 37 à pâte grise fine lissée. A noter encore la présence d'un pot à pâte grise mi-fine à méplat horizontal, que l'on pouvait déjà compter parmi le mobilier des niveaux augustéens.

Repéré dans le sondage 4f, le remblai [1732], directement posé sur le terrain géologique, est coupé par le mur M. 83. Le mobilier céramique, peu abondant, a toutefois livré une panse de Drag. 29a en terre sigillée gauloise méridionale, fixant le *terminus post quem* à 15 ap. J.-C. pour l'installation du remblai.

Dans la partie ouest du secteur 5, deux structures attribuables à l'époque tibérienne ont été mises au jour. Il s'agit du trou de poteau [1556] et de la bordure [1533]. Le remplissage du trou de poteau (US [1557]) a fourni un mobilier constitué notamment d'éléments caractéristiques de la période La Tène D2b-augustéenne, comme une assiette Ha 1c en terre sigillée italique, une amphore Dressel 2-4 et un gobelet en céramique à parois fines de type Beuvray. Il s'agit vraisemblablement de mobilier résiduel. En effet, la présence d'un élément plus récent, une panse de récipient de type indéterminé en terre sigillée d'origine sud-gauloise, fixe un *terminus post quem* vers 15 ap. J.-C. pour le comblement du trou de poteau.

La bordure [1533] a livré du mobilier attribuable à la période tibérienne, avec notamment une panse en terre sigillée gauloise méridionale, un gobelet J/B 96 et un gobelet J/B 95-96 en *terra rubra*, ainsi que du mobilier résiduel des horizons La Tène D2b et augustéens, comme une assiette Ha 3 en terre sigillée italique et un pot de « type Besançon ». Le *terminus post quem* de 25/30 ap. J.-C. pour la construction de la bordure nous est fourni par la présence d'une coupe Lezoux 39 en terre sigillée gauloise du centre, ce que corrobore la présence d'une cruche à embouchure en anneau en forme de chapiteau mouluré à pâte claire à revêtement blanc (Sénéchal 1975, p. 11-15), la plus fréquente à Alésia durant le 1<sup>er</sup> siècle ap. J.-C. et qui est attestée de la fin du règne de Tibère au début du 2<sup>e</sup> s. de notre ère.

Au nord-est, les secteurs 1e et 6 ont livré trois remblais et un remplissage de fosse attribuables à l'horizon tibérien. Dans le sondage 1e, le comblement [1754] de la fosse [1759], implantée directement dans le substratum, a fourni trois panses de récipients de forme indéterminée en terre sigillée d'origine sud-gauloise, un gobelet en céramique à parois fines de type Beuvray, une panse de récipient de forme indéterminée en céramique peinte ainsi qu'une assiette J/B 87 et un gobelet J/B 95 en *terra rubra*. La présence d'un bol Drag. 29a en terre sigillée gauloise du centre de phase 2 permet de proposer un *terminus post quem* de 15 ap. J.-C. pour le comblement de la fosse. Scellant celle-ci, deux remblais successifs (US [1712, 1753]) ont livré un riche mobilier céramique : deux bols Drag. 29a en terre sigillée gauloise méridionale, un gobelet J/B 95 en *terra rubra*, un pot ovoïde sans col, dit « en toupie », à lèvre en bourrelet, face interne à deux rainures en céramique mi-fine à revêtement micacé et un mortier à lèvre en bandeau. Une assiette Drag. 18a en terre sigillée d'origine sud-gauloise fixe le *terminus post quem* à 30/35 ap. J.-C. pour l'installation de ces remblais. Deux panses de récipient de forme indéterminée en terre sigillée italique et un gobelet en céramique à parois fines de type Beuvray, caractéristiques des horizons plus anciens, peuvent correspondre à du mobilier résiduel.

Dans le sondage 6, le remblai [1433, 1582, 1743], dans lequel est implanté le mur [1742], a livré du matériel résiduel attribuable à la période augustéenne : un fond de récipient en terre sigillée italique, une panse de récipient en pré-sigillée ainsi qu'un gobelet en céramique à parois fines de type Beuvray. Toutefois, la présence

Tableau des marqueurs chronologiques tiberiens

de deux assiettes Drag. 19, d'une assiette Drag. 17a et d'un bol Drag. 29a en terre sigillée d'origine sud-gauloise, permet de proposer un *terminus post quem* vers 15 ap. J.-C. pour l'aménagement de ce remblai, qui a en outre fourni un important lot de céramique caractéristique de la période tiberienne : 11 fragments et l'estampille ]VTI//]SILI·AR (Pl. 10, n° 5) sous le fond d'un récipient en terre sigillée sud-gauloise, un bol Drag. 29a en terre sigillée gauloise du centre, une assiette J/B 40 et une assiette J/B 42 ainsi qu'une coupe J/B 55 en *terra nigra*, une assiette J/B 87 et un gobelet J/B 95-96 en *terra rubra*.

| Secteur | US                               | Marqueurs   |
|---------|----------------------------------|---|
| 7       | St. 163 : 1502, 1408, 1410, 1460 | <b>TSGM</b> (Drag. 15/17, Drag. 18, Drag. 24/25, Ritt. 9, trois récipients de forme indéterminée).  |
| 4e      | Fo. 1543 : 1495                  | <b>TSGM</b> (un fond et une panse d'une coupe) ; <b>TSGC</b> (Drag. 11) ; <b>TN</b> (J/B 42, J/B 55) ; <b>TR</b> (J/B 96)   |
| 4e      | Fo. 1493 : 1494                  | <b>TSGC</b> (une panse) ; <b>TR</b> (J/B 96, J/B 87) ; <b>PGFIN</b> (J/B 37)  |
| 4f      | 1732                             | <b>TSGM</b> (Drag. 29a)   |
| 5       | Tp. 1556 : 1557                  | <b>TSGM</b> (une panse) ; <b>Tsit</b> (Ha 1c) ; <b>AMP</b> (Dressel 2-4) ; <b>PARFINB</b> (un gobelet)  |
| 5       | St. 1533                         | <b>TSGM</b> (une panse) ; <b>TSGC</b> (Lezoux 39) ; <b>Tsit</b> (Ha 3) ; <b>TR</b> (J/B 96, J/B 95-96) ; <b>Pcrevêt</b> (une cruche)  |
| 1e      | Fo. 1759 : 1754                  | <b>TSGM</b> (trois panses), <b>TSGC</b> (Drag. 29a de phase 2) ( <b>PARFINB</b> (un gobelet), <b>PEINT</b> (une panse), <b>TR</b> (J/B 87, J/B 95)  |
| 1e      | 1712, 1753                       | <b>TSGM</b> (deux Drag. 29a, Drag 18a), <b>TR</b> (J/B 95), <b>TSit</b> (deux panses), <b>PARFINB</b> (un gobelet)  |
| 6       | 1433, 1582, 1743                 | <b>TSGM</b> (deux Drag. 19, Drag. 17a, Drag. 29a, 11 fragments, estampille ]VTI//]SILI·AR) ; <b>TSGC</b> (Drag. 29a) ; <b>TN</b> (J/B 40, J/B 55) ; <b>TR</b> (J/B 87, J/B 95-96) ; <b>Tsit</b> (un fond), <b>PRETS</b> (une panse) ; <b>PARFINB</b> (un gobelet) |

## Le théâtre 2

Deux aménagements sont stratigraphiquement antérieurs aux niveaux de construction du théâtre 2. Il s'agit du remplissage de la tranchée de récupération du mur périmétral curviligne du théâtre 1 (St. 126) et du remblai de terre sous le massif de la *cavea* du théâtre 2. Lors de la fouille, ces deux aménagements n'ont pas toujours pu être distingués. De ce fait, les unités stratigraphiques sont commentées séparément lorsque la distinction n'est pas proposée.

Sur le plan chronologique, le mobilier issu de ces niveaux permet de dater l'abandon du théâtre 1 et la construction du théâtre 2.

Pour la construction du théâtre 2, deux ensembles issus du massif de la *cavea* présentent un faciès intéressant pour dater l'établissement du second monument.

### *Abandon du théâtre 1*

La tranchée de récupération du mur de la *cavea* du théâtre 1 (St. 126) a été repérée dans les sondages 4c et 5.

Dans le secteur 4c, la tranchée St. 126 a livré un riche mobilier céramique provenant de deux étapes de remplissage. La première [1530] présente un faciès de la période augustéenne, avec un fragment de récipient en céramique pré-sigillée, une assiette J/B 49A à pâte grise fine lissée et une coupelle J/B 55 en *terra nigra*. Notons encore la présence d'un pot de « type Besançon » et d'un couvercle à paroi rectiligne à pâte grise grossière. Le second remplissage [1569] a livré peu de matériel : trois fragments de récipient en terre sigillée d'origine sud-gauloise ainsi qu'un récipient à pâte clair, sans revêtement, porteur d'un graffiti (indication chiffrée : II ; Pl. 10, n° 19).

Toutefois, la présence d'une estampille au nom de *FIRMO* (Claude-Domitien ; Pl. 9, n° 18) permet de repousser la fermeture de la fosse vers 40 ap. J.-C.

Dans le secteur 5, seules deux unités stratigraphiques [1536, 1537], attribuées à titre d'hypothèse au remplissage de la tranchée St. 126, sont en mesure d'apporter des éléments de datation pour le comblement de la fosse, car la troisième [1631] n'a pas fourni de mobilier céramique. L'US [1536] a livré un lot important de céramiques attribuable à la période tibéro-claudienne : trois assiettes Drag. 17a, une assiette Drag. 18a et cinq coupe Drag. 24/25 en terre sigillée gauloise méridionale, une assiette J/B 87 et un gobelet 96 en *terra nigra*. Une assiette Drag. 15/17 et une coupe Ritt. 8 fixent le *terminus post quem* vers 30 ap. J.-C. L'US [1537] présente un faciès claudien avec une assiette Drag. 17a, quatre coupes Drag. 24/25, deux bols Drag. 29a, un bol Drag. 30 et 47 fragments de récipients de forme indéterminée en terre sigillée d'origine sud-gauloise. Une coupe Drag. 27b permet de proposer un *terminus post quem* vers 40 ap. J.-C. La présence d'une assiette Ha 1c en terre sigillée italique et d'un gobelet en céramique à parois fines de type Beuvray peut correspondre à du mobilier résiduel.

Dans les deux secteurs, les remplissages fournissent donc un *terminus post quem* de 40 ap. J.-C. pour le comblement de la tranchée, ainsi qu'un mobilier résiduel rattachable à la période augustéenne.

Tableau des marqueurs  
chronologiques de la fosse  
St. 126

| Secteur | US                                   | Marqueurs   |
|---------|--------------------------------------|---|
| 4c      | St. 126 : 1530                       | <b>PRETS</b> (un fragment) ; <b>PGFIN</b> (J/B 49A) ; <b>TN</b> (J/B 55)  |
| 4c      | St. 126 : 1569                       | <b>TSGM</b> (Estampille <i>OFFIRMON</i> , trois fragments)  |
| 5       | St. 126 : 1631                       | Pas de mobilier céramique   |
| 5       | St. 126 : 1536 (comblement possible) | <b>TSGM</b> (trois Drag. 17a, Drag. 18a, Drag. 15-17, cinq Drag. 24-25, Ritt 8b) ; <b>TR</b> (J/B 87 et J/B 96)                                 |
| 5       | St. 126 : 1537 (comblement possible) | <b>TSGM</b> (Drag. 17a, quatre Drag. 24-25, Drag. 27b, deux Drag. 29a, Drag. 30, 47 fragments) ; <b>Tsit</b> (Ha 1c) ; <b>PARFINB</b> (gobelet) |

### Le remblai de terre sous le massif de la cavea

Ce remblai hétérogène a été observé dans le secteur 5. Il est composé de vingt unités stratigraphiques<sup>10</sup> dont douze ([1485, 1534, 1539, 1560, 1561, 1562, 1613, 1614, 1615, 1629, 1653, 1722]) ont fourni une quantité très importante de mobilier céramique attribuable pour la plupart à la période tibérienne, avec une assiette Drag. 2/21, une assiette Drag. 15, sept assiettes Drag. 17a, cinq assiettes Drag. 15/17, dix assiettes Drag. 18a, deux assiettes Drag. 18, une assiette Drag. 19, neuf coupes Drag. 24/25, trois coupes Drag. 27, une coupe Ritt. 5, une coupe var. Ritt. 5, deux coupes Ritt. 8b, un calice Drag. 11, un bol Drag. 30a, trois bols Drag. 29, cinq bols Drag. 29a et 119 fragments en terre sigillée d'origine sud-gauloise ainsi qu'une coupe Drag. 24/25, une coupe Drag. 27 et une coupe Lezoux 40 en terre sigillée gauloise du centre.

Le remblai a également fourni un lot important de céramique apparaissant dès le règne de Claude : une coupe Drag. 27b, un calice Herm. 5, deux bols Drag. 29b et une estampille au nom de *LICNVS* (Claude-Néron ; Pl. 9, n° 21) en terre sigillée d'origine sud-gauloise, un fragment de récipient en terre sigillée gauloise du centre de la phase 3-4, ainsi que deux assiettes J/B 53, une assiette J/B 53a et une assiette J/B 53b en *terra nigra*.

Une assiette Ha 1c, deux assiettes Ha 2, une assiette Ha 4, une coupe Ha 10, un calice R1-4, un fragment de récipient du service 2, une panse de récipient portant la signature de *XANTHVS* (Pl. 9, n° 32) et une panse en terre sigillée italique, une panse de plat à engobe interne, deux panses d'un récipient en campanienne B, une panse en

<sup>10</sup> Les US [1536] et [1537] ne sont pas intégrées dans le commentaire.

céramique peinte A, un gobelet en céramique à parois fines de type Beuvray peuvent être considérés comme du matériel résiduel des horizons La Tène D2b-augustéens. Le *terminus post quem* de 60 ap. J.-C. nous est donné par un bol Drag. 37 et une estampille affichant le nom de *PASSENVVS* (Neron-Vespasien ; Pl. 9, n° 26) sur terre sigillée sud-gauloise. Quatre panses de gobelet à revêtement argileux, attribuables à l'époque flavienne, peuvent indiquer une datation légèrement postérieure, mais également refléter une contamination du remblai par les niveaux supérieurs. Signalons enfin la présence d'une amphore imit. Dressel 2-4 de Lyon, d'une amphore Richborough 527 de Lipari, de deux gobelets en céramique à parois fines chamottés provenant des ateliers de Lyon, de quatre assiettes J/B 42, de quatre coupes J/B 55, d'une coupe J/B 60 B en *terra nigra*, de deux assiettes J/B 87, de deux gobelets J/B 95, de quatre gobelets J/B 96, de deux gobelets J/B 98 en *terra rubra*, d'un pot ovoïde sans col, dit « en toupie », à lèvre en bourrelet, face interne à deux rainure en céramique mi-fine à revêtement micacé, d'un pot de « type Besançon », d'un pot ovoïde sans col, dit « en toupie », à lèvre en bourrelet, face interne à deux rainure et d'une cruche à embouchure à anneau en forme de chapiteau mouluré à pâte claire à revêtement blanc, de deux mortiers de Gueugnon à lèvre en collerette, d'une cruche à embouchure à anneau en forme de chapiteau mouluré à pâte claire sans revêtement et enfin d'un pot (ou jarre) ovoïde, sans col, à méplat horizontal large, mouluré à pâte claire.

Tableau des marqueurs chronologiques du remblai de terre.

| Secteur | US   | Marqueurs   |
|---------|--|---|
| 5       | 1485, 1534, 1539, 1560, 1561, 1562, 1613, 1614, 1615, 1629, 1653, 1722 | <b>TSGM</b> (Drag. 2-21, Drag. 15, sept Drag. 17a, cinq Drag. 15-17, dix Drag. 18a, deux Drag. 18, Drag. 19, neuf Drag. 24-25, Drag. 27b, trois Drag. 27, Ritt. 5, var. Ritt 5, deux Ritt. 8b, Drag. 11, Drag. 30a, Herm. 5, cinq Drag. 29a, deux Drag. 29b, trois Drag. 29, Drag. 37, estampilles : <i>LICNVVS</i> , <i>PASSENVVS</i> , 119 fragments) ; <b>TSGC</b> (Drag. 24-25, Drag. 27, Lezoux 40, fragment de phase 3-4) ; <b>TS-</b> (18 fragments) ; <b>Tsit</b> (Ha 1c, deux Ha 2, Ha 4, Ha 10, R1-4, fragment de service 2, panse signé <i>XANTVVS</i> , panse) ; <b>RA</b> (quatre panses) ; <b>EIR</b> (panse) ; <b>CAMPB</b> (deux panses) ; <b>TN</b> (deux J/B 53, J/B 53a, J/B 53b, quatre J/B 55, J/B 60 B, quatre J/B 42) ; <b>TR</b> (J/B 87, deux J/B 95, quatre J/B 96, deux J/B 98) ; <b>PEINTA</b> (une panse) ; <b>PARFINC</b> (gobelet) |
| 5       | 1559, 1564, 1627, 1628, 1630, 1654, 1689, 1777                         | Matériel indatable ou pas de matériel   |
| 5       | 1536, 1537, remblais possibles   | Cf. tableau précédent.  |

#### *Les remblais [1260, 1282] (secteur 4 ; Planches 3-6).*

Les premiers décapages du secteur 4 ont touché de grands niveaux de remblai [1260, 1282]. La fouille des années 1930 ayant fait totalement disparaître le massif en pierre sèche de la *cavea* du théâtre 2 (St. 118), les liaisons avec la base de la gisement sont interrompues et l'attribution stratigraphique des remblais demeure incertaine. On ne peut pas considérer ceux-ci autrement qu'antérieurs ou contemporains de la construction de l'un ou l'autre des théâtres. En outre, se posait la question d'une pollution consécutive aux fouilles anciennes. Hormis des objets modernes volontairement mêlés aux remblais de fouille, cette éventualité a pu être exclue grâce à la très grande homogénéité chronologique du mobilier, constitué de plusieurs dizaines de milliers de tessons. Même si ces niveaux peuvent être attribués au milieu du 1<sup>er</sup> siècle de notre ère, nous avons ici un échantillonnage bien représentatif des céramiques ayant circulées à Alésia entre la période augustéenne et la construction des théâtres. Notons d'emblée que l'inventaire exhaustif de ces niveaux devrait fournir des ensembles de référence pour toute cette région de la Gaule.

Ce remblai a livré un lot très important de céramiques résiduelles. Il s'agit généralement de fragments de sigillées italiennes, fréquentes en consommation sous les règnes

d'Auguste et Tibère et disparaissant presque complètement au milieu du 1<sup>er</sup> siècle, ou de formes « précoces » de sigillées du Sud de la Gaule comme des coupes Drag. 29a ou des coupelles Ritt. 5.

Cependant, la majorité des céramiques a sans doute été en circulation au milieu du 1<sup>er</sup> siècle. En témoignent les estampilles livrant les noms des potiers *BALBVS* (Pl. 9, n° 7), *CANVS* (Pl. 9, n° 10), *CRESTVS* (Pl. 9, n° 14) et *FLOS* (Pl. 9, n° 19), qui ont tous exercé leur art sous les règnes de Claude et de Néron. Mentionnons également un nombre important d'assiettes Drag. 15, Drag. 15/17, Drag. 18, de coupes Drag. 29b, ainsi que des coupelles Drag. 24/25 et Drag. 27.

Pouvons-nous préciser cette chronologie ? Même si, pour les raisons évoquées en introduction, nous n'avons procédé qu'à un inventaire des marqueurs chronologiques, nous pouvons tout de même avancer quelques hypothèses sur la datation exacte de ces remblais. D'une part, nous constatons l'absence des marqueurs « classiques » de l'époque flavienne comme les services flaviens de Vernhet ou certains types de parois fines du Centre et de Bourgogne produits à la fin du 1<sup>er</sup> siècle. D'autre part, quelques indices comme une estampille du potier *NOTVS* (Pl. 9, n° 24, attesté au cours des règnes de Néron et Vespasien) et quelques coupelles Drag. 33, qui se rencontrent à partir des Flaviens à Saint-Romain-en-Gal (Desbat *et al.* 1994, p. 78) et à Autun (Simon 2005, p. 135 et p. 242, fig. 142), tendent à nous indiquer que ces niveaux de remblais se sont mis en place sous le règne de Néron.

Précisons que si les coupelles Drag. 33 sont clairement attestées dès l'époque flavienne dans d'autres villes, l'exemplaire mis au jour à Alésia pourrait être un excellent témoignage d'une importation légèrement plus précoce, d'une quinzaine d'années au maximum. Enfin, soulignons l'importance de ces niveaux de remblais non seulement pour le site d'Alésia, mais également pour l'ensemble de notre connaissance sur la circulation de certaines marchandises en Gaule.

En complément aux indications chronologiques fournies par les sigillées, nous avons rencontré d'autres catégories de céramiques qui viennent confirmer la datation de ces remblais.

En premier lieu, les amphores vinaires sont représentés par une amphore Haltern 70 de Bétique (Pl. 3, n° 1), une amphore Dressel 2/4 italique (Pl. 3, n° 2) et une amphore Gauloise 2 de Marseille (Pl. 3, n° 4). Notons également la présence d'une amphore Dressel 20 qui contenait de l'huile de Bétique (Pl. 3, n° 3).

La *terra nigra* est marquée par un répertoire varié, illustré par des assiettes J/B 40 (Pl. 3, n° 5), J/B 53 (Pl. 3, n° 6-9), J/B 42 (Pl. 3, n° 10), des coupes J/B 64 (Pl. 3, n° 15), des coupelles J/B 60 (Pl. 3, n° 11-12), J/B 55 (Pl. 3, n° 13) ainsi que des gobelets J/B 37 (Pl. 3, n° 14). La coupe Menez 63 (Pl. 3, n° 16 ; Menez 1989) est attestée en pâte fine grise homogène mais non enfumée.

Les céramiques en *terra rubra* sont également très nombreuses, ce qui rompt complètement avec ce que nous connaissons dans le sud de la Bourgogne, où cette catégorie est très marginale, voire inexistante. Le répertoire comprend des assiettes J/B 87 (Pl. 4, n° 7), des gobelets J/B 96 (Pl. 4, n° 1-2) ou des gobelets à lèvres légèrement saillantes et à bourrelet interne (Pl. 4, n° 3-4) ainsi que des gobelets J/B 95 (Pl. 4, n° 5) et J/B 92 (Pl. 4, n° 6).

Avant de décrire un échantillonnage des céramiques communes, signalons la présence d'un bol peint dit « de Roanne » (Pl. 4, n° 10), de cruches à lèvres striées en

Tableau des marqueurs chronologiques du milieu du 1<sup>er</sup> siècle ap. J.-C.

| Secteur | US         | Marqueurs  |
|---------|------------|--|
| 4       | 1260, 1282 | <b>TSIT</b> (Ha. 1c, Ha. 2, Ha. 3, Ha. 7, Ha. 8); <b>TSGM</b> (Drag. 11d, Drag. 17a, Drag. 15/17, Drag. 18, Drag. 24/25, Drag. 27, Drag. 29a, Drag. 29b, Drag. 33, estampilles <i>BALBVS</i> , <i>CANVS</i> , <i>CRESTVS</i> , <i>FLOS</i> et <i>NOTVS</i> ); <b>Sig. marbrée</b> ; <b>TN</b> (J/B 37, J/B 40, J/B 42, J/B 53, J/B 55, J/B 60, J/B 64); <b>TR</b> (J/B 87, J/B 92, J/B 95, J/B 96); <b>AMP</b> (G2 de Marseille, Dressel 2/4, Dressel 20, Haltern 70). |

bandeau (Pl. 4, n° 11-12) et de mortiers à lèvre en bandeau (Pl. 4, n° 13) ou à lèvre en collerette (Pl. 4, n° 14). Ce dernier modèle, qui s'impose au milieu du 1<sup>er</sup> siècle, deviendra la forme « standard » jusqu'au Bas-Empire.

Le répertoire, encore partiel, des céramiques communes rencontrées montre une part importante de pots à lèvre éversée moulurée et à engobe micacé ou de « type Besançon » (Pl. 5, n° 1-3). Une typologie plus fine devrait permettre de fournir de meilleures indications chronologiques. Soulignons que quelques modèles présentaient un engobe blanc à la place d'un engobe micacé (Pl. 5, n° 4).

Pour finir, nous voudrions mentionner quelques formes tout à fait originales et inconnues dans le sud de la Bourgogne : des couvercles à panse carénée et à lèvre débordante (Pl. 5, n° 9-12) et des *dolia* à lèvre en gouttière (Pl. 6, n° 10-12).

### Abandon (Planches 7-8).

Tableau des marqueurs chronologiques tardifs.

Les niveaux les plus tardifs, repérés dans les secteurs 6 et 7, correspondent généralement à des niveaux d'abandons que nous attribuons à la fin du Haut-Empire.

| Secteur | US                           | Marqueurs   |
|---------|------------------------------|---|
| 6       | 1296, 1432, 1434, 1479, 1573 | <b>TSGM</b> (Service D, Ritt. -8b, Drag. -18a, -Drag. 18b, -Drag. 17b, -Drag. 24/25, Drag. 27) ; <b>TSGC</b> (tessons phases 5-7, Drag. -45 Gueugnon) ; <b>METAL</b> (quelques fragments) ; <b>RA</b> (quelques bords dont un G18 SYM et quelques panses) ; <b>EPO</b> (une panse) ; <b>TN</b> (J/B -42, J/B -53b, -J/B -55). |
| 7       | 1342, 1343                   | <b>TSGE</b> (Drag. -37, Chenet -323) ; <b>METAL</b> (Nied -33) ; <b>RA</b> (Chenet -323 et quelques panses).  |

Nous avons rencontré certains marqueurs chronologiques vraisemblablement en position résiduelle, tels que de nombreuses sigillées du Sud de la Gaule (des coupelles Ritt. 8b ou les types Drag. 18, 17, 24/25 et 27) ou des céramiques *terra nigra*. En revanche, la très grande majorité des formes observées peut être attribuée au 3<sup>e</sup> siècle, comme en témoignent les quelques tessons des céramiques sigillées de la phase 7 de Lezoux, un mortier Drag. 45 de Gueugnon, un bol Drag. 37 des ateliers de l'est de la Gaule (Pl. 7, n° 1) et une jatte Chenet 323 (Pl. 7, n° 2), également de ces ateliers. La datation de ces niveaux est corroborée par un très grand nombre de céramiques à parois fines engobées comme une jatte Chenet 323 (Pl. 7, n° 3) ou des gobelets du Groupe 18 de R. Symonds (Symonds 1992), et des céramiques à revêtement métallescent dont de nombreux gobelets Niederbieber 33 ou ses variantes (Pl. 7, n° 5).

Malgré le caractère partiel de l'inventaire des autres catégories céramiques, il a été possible d'isoler certaines formes qui nous paraissent représentatives de ces contextes du 3<sup>e</sup> siècle.

Les céramiques peintes se séparent en deux types de pots légèrement différents, notamment au niveau du col qui peut être vertical (Pl. 7, n° 6) ou rentrant (Pl. 7, n° 7). Ces exemplaires sont systématiquement recouverts d'une peinture blanche avec quelques lignes oranges.

Ensuite, les seuls mortiers observés possèdent une lèvre en collerette et un revêtement orange (Pl. 7, n° 8). Ce type est bien connu dans le sud de la Bourgogne où sa production est attestée à Gueugnon et à Autun (Pasquet 1996). Les autres céramiques communes claires sont représentées par des pots à lèvre affinée éversée (Pl. 7, n° 9), des marmites à lèvre aplatie débordante et à panse carénée (Pl. 7, n° 10), des marmites à lèvre pendante (Pl. 7, n° 11), des assiettes à lèvre débordante en bourrelet (Pl. 7, n° 12) et des jattes à lèvre affinée rentrante (Pl. 7, n° 13).

Enfin, les céramiques à pâte commune sombre présentent un répertoire relativement homogène et réellement différent de ce que nous avons observé pour les niveaux du

milieu du 1<sup>er</sup> siècle. Les pots à pâte généralement mi-fine sont représentés par des exemplaires à lèvre débordante en bourrelet (Pl. 8, n° 1-3) ou moulurée (Pl. 8, n° 4). Les marmites sont illustrées par des individus à pâte mi-fine, à lèvre en bourrelet et à panse arrondie (Pl. 8, n° 5-6). Les jattes offrent un répertoire très diversifié avec principalement des exemplaires à lèvre en bandeau (Pl. 8, n° 9) ou à lèvre rentrante moulurée (Pl. 8, n° 10-12) que l'on connaît dans le sud de la Bourgogne dès le milieu du 2<sup>e</sup> siècle (Simon 2005, p. 306).

Contenant relativement peu de mobilier résiduel, ces niveaux d'abandon sont importants pour comprendre les évolutions dans la consommation des céramiques à la fin du Haut-Empire.

## **Conclusions et perspectives**

Le travail que nous avons entrepris permet de repérer un certain nombre de phases d'occupation. Tout d'abord, nous soulignons que des niveaux homogènes de l'époque augustéenne sont clairement attestés dans le sondage 4c. Ensuite, nous pouvons observer la présence d'une occupation tibérienne dans toutes les zones fouillées cette année. Ces deux phases d'occupation précoce laissent très rapidement la place à des niveaux de remblai et surtout aux niveaux de récupérations des murs du théâtre 1, dont le mobilier fournit un *tpq* estimé aux alentours de 40 ap. J.-C. La datation pour la construction du premier théâtre ne peut être précisée, mais nous pouvons donc supposer qu'il est détruit et remplacé par le théâtre 2 au milieu du 1<sup>er</sup> siècle, peut-être plus précisément durant le règne de Néron, ainsi que le suggèrent de nombreux indices concordants.

Les niveaux plus tardifs sont plus difficiles à appréhender. Si nous avons repéré quelques fragments de céramiques pouvant dater du 2<sup>e</sup> siècle, c'est dans les secteurs 6 et 7 que nous rencontrons des ensembles homogènes datés du 3<sup>e</sup> siècle. Ces derniers sont les seuls vestiges de la fin du Haut-Empire mis au jour cette année.

Cette étude préliminaire permet de dégager quelques pistes de recherches pour les années futures. Tout d'abord, il est évident que l'ensemble du mobilier devra faire l'objet d'un inventaire détaillé, tant celui-ci apparaît comme homogène et représentatif des formes de récipients en circulation au Haut-Empire à Alésia. Nous devons profiter de l'opportunité offerte par des ensembles de référence, qui ne seront pas simplement utilisables pour le site d'Alésia, mais pourront être comparés à d'autres ensembles issus des grandes villes où des études de synthèse ont déjà été menées. Nous pensons notamment à Lyon, Saint-Romain-en-Gal, Roanne ou Autun. Au-delà des informations purement chronologiques, il sera possible de comprendre l'évolution des importations et la situation d'Alésia par rapport à certains grands axes de communications, ainsi que certains modes de consommation concernant cette partie de la Gaule. Également, avec l'analyse fine des céramiques communes, nous pourrions comprendre comment évoluent les pratiques culinaires des habitants à travers la romanisation de la batterie de cuisine.

## Bibliographie

**Conspectus 1990** : ETTLINGER (E.), HEDINGER (B.), HOFFMANN (B.), HENRICK (Ph.-M.), PUCCI (G.), ROTH-RUBI (K.), SCHNEIDER (G.), SCHNURBEIN (S.-V.), WELLS (C.-M.), ZABEHLICKY-SCHEFFENEGGER (S.). – *Conspectus Formarum Terrae sigillatae italico modo confectae*, Römisch-Germanische Kommission des Deutschen Archäologischen Institut zu Frankfurt a.M., Materialien zur Römischen-Germanischen Keramik, Heft 10, Bonn 1990.

**Desbat et al. 1994** : DESBAT (A.), LEBLANC (O.), PRISSET (J.-L.), SAVAY-GUERRAZ (H.), TAVERNIER (D.). – *La Maison des Dieux Océan à Saint-Romain-en-Gal*, Supplément 55 à Gallia, 1994.

**DICOCER** : PY (M.) (dir.). – *DICOCER, dictionnaire des céramiques antiques (VII<sup>e</sup> s. av. n. è. – VII<sup>e</sup> s. de n. è.) en Méditerranée nord – occidentale (Provence, Languedoc, Ampurdan)*. Mélanges d'histoire et d'archéologie de Lattes, Lattara, 6, 1993.

**Goudineau 1970** : GOUDINEAU (C.). – Note sur la céramique à engobe interne rouge pompéien. *Mélanges de l'Ecole Française de Rome*, 82, 1970, p. 159-186.

**Joly, Barral 1992** : JOLY (M.), BARRAL (P.). – Céramiques gallo-belges de Bourgogne : antécédents, répertoire, productions et chronologie. *S.F.E.C.A.G., Actes du congrès de Tournai*, 1992, p. 101-130.

**Martin-Kilcher 1994** : MARTIN-KILCHER (S.). – *Die Römischen Amphoren aus Augst und Kaiser Augst, Forschungen in Augst* 7, 3, Augst, 1994.

**Menez 1989** : MENEZ (Y.). – La céramique fumigée (« terra nigra ») du Bourbonnais. Etude des collections de Nérès-les-Bains et de Châteaumeillant. *R.A.C.*, 28, 1989, p. 117-178.

**Oswald 1931** : OSWALD (F.). – *Index of figure-types on terra sigillata (« Samian Ware »)*, Margidunum, 1931.

**Pasquet 1996** : PASQUET (A.). – Les mortiers en céramique commune de Bourgogne, Les caractéristiques de la production. *S.F.E.C.A.G., Actes du congrès de Dijon*, 1996, p. 99-110.

**Paunier, Luginbühl 2004** : PAUNIER (D.) LUGINBÜHL (T.). – *Bibracte, Le site de la maison 1 du Parc aux Chevaux (PC 1)*, Bibracte, 8, 2004.

**Sénéchal 1975** : SENECHAL (R.). – *La céramique commune d'Alésia : les cruches*, Dijon, 1975.

**Sénéchal 1985** : SENECHAL (R.). – *La céramique commune d'Alésia*, Dijon, 1985.

**Simon 2005** : SIMON (J.). – *Economie des céramiques à Autun au Haut-Empire*, Thèse de Doctorat, Université de Bourgogne, Dijon, 2005.

**Symonds 1992** : SYMONDS (R.). – *Rhenish wares : fine dark-coloured pottery from Gaul and Germany*, Oxford University Committee for Archaeology, Monograph n° 23, 1992.

## Liste des abréviations (ordre alphabétique)

|            |  |
|------------|--|
| AMP        | Amphore  |
| CAMPB      | Céramique campanienne B  |
| Drag.      | Typologie de Dragendorff                                       |
| EIR        | Céramique à engobe interne                                     |
| EPO        | Céramique peinte à l'éponge                                    |
| Ha         | Haltern, typologie de Loeschke                                 |
| Herm.      | Typologie de Hermet  |
| J/B        | Typologie de Joly, Barral 1992.                                |
| Menez      | Typologie de Menez 1989.                                       |
| METAL      | Céramique métallescente  |
| MICACB     | Céramique « type Besançon »                                    |
| MICACFIN   | Céramique à pâte claire fine et à engobe micacé                |
| MICACMIFIN | Céramique à pâte claire mi-fine et à engobe micacé             |
| MICAGMIFIN | Céramique à pâte sombre mi-fin et à engobe micacé              |
| Nied.      | Typologie de Niederbieber                                      |
| PARFINB    | Céramique à parois fines de type Beuvray                       |
| PARFINC    | Céramique à parois fines sans revêtement                       |
| PC         | Céramique à pâte claire  |
| PCCRU      | Cruche à pâte claire ou à engobe blanc                         |
| Pcrevét    | Céramique à pâte claire avec revêtement                        |
| PCDESENG   | Céramique à pâte claire et engobe blanc régulièrement supprimé |
| PCGROS     | Céramique à pâte claire grossière non tournée                  |
| PCMIFIN    | Céramique à pâte claire mi-fine                                |
| PCMOR      | Mortier  |
| PEINT      | Céramique peinte d'époque romaine                              |
| PEINTA     | Céramique indigène peinte laténienne                           |
| PGFINH     | Céramique fine à pâte grise                                    |
| PGGROS     | Céramique à pâte sombre grossière non tournée                  |
| PGMIFIN    | Céramique à pâte sombre mi-fine                                |
| PRETS      | Céramique pré-sigillée   |
| R          | Typologie du DICOCER pour les Tsit                             |
| RA         | Céramique à revêtement argileux                                |
| Ritt.      | Typologie de Ritterling  |
| TN         | Céramique <i>terra nigra</i>                                   |
| TR         | Céramique <i>terra rubra</i>                                   |
| TSGM       | Terre sigillée gauloise méridionale ou sud-gauloise            |
| TSGC       | Terre sigillée gauloise du Centre                              |
| TSGE       | Terre sigillée gauloise de l'Est                               |
| Tsit       | Terre sigillée italique  |

## Céramique : légende des planches

### *Planche 1 : niveaux augustéens*

| No | N° inv.  | Catégorie   | Forme                  |
|----|----------|-------------|------------------------|
| 1  | 1587-9c  | PRETS       | Coupe Lamb. 33         |
| 2  | 1583-1c  | PRETS       | Coupe Lamb. 27         |
| 3  | 1587-3c  | Terra Nigra | Assiette J/B. 42       |
| 4  | 1587-12c | Terra Nigra | Vase bouteille         |
| 5  | 1587-2c  | Terra Nigra | Gobelet J/B. 37        |
| 6  | 1587-3c  | Terra Nigra | Gobelet J/B. 37        |
| 7  | 1583-3c  | Terra Nigra | Coupe imit. Lamb 23    |
| 8  | 1583-8c  | EIR         | Plat Goudineau 1       |
| 9  | 1587-1c  | EIR         | Plat à lèvres à marli  |
| 10 | 1587-7c  | PCCRU       | Cruche à lèvres striée |
| 11 | 1587-10c | PGMIFIN     | Pot                    |
| 12 | 1587-7c  | PGMIFIN     | Pot                    |
| 13 | 1583-5c  | PGMIFIN     | Pot                    |
| 14 | 1583-6c  | PGMIFIN     | Pot                    |

### *Planche 2 : niveaux augustéens*

| No | N° inv.  | Catégorie | Forme               |
|----|----------|-----------|---------------------|
| 1  | 1587-6c  | MICACB    | Pot «type Besançon» |
| 2  | 1587-8c  | PGGROS    | Pot                 |
| 3  | 1587-11c | PGGROS    | Pot                 |
| 4  | 1587-5c  | PGGROS    | Pot                 |
| 5  | 1587-4c  | PGGROS    | Jatte               |
| 6  | 1583-4c  | PGGROS    | Jatte               |
| 7  | 1583-9c  | PGGROS    | Marmite             |

### *Planche 3 : construction du théâtre 2*

| No | N° inv.  | Catégorie   | Forme                  |
|----|----------|-------------|------------------------|
| 1  | 1260-1c  | AMP         | Halten 70 - Bétique    |
| 2  | 1282-15c | AMP         | Dressel 2/4            |
| 3  | 1282-7c  | AMP         | Dressel 20 - Bétique   |
| 4  | 1282-18c | AMP         | Gauloise 2 - Marseille |
| 5  | 1282-6c  | Terra Nigra | Assiette J/B. 40       |
| 6  | 1260-24c | Terra Nigra | Assiette J/B. 53       |
| 7  | 1282-14c | Terra Nigra | Assiette J/B. 53       |
| 8  | 1260-23c | Terra Nigra | Assiette J/B. 53       |
| 9  | 1260-25c | Terra Nigra | Assiette J/B. 53       |
| 10 | 1260-20c | Terra Nigra | Assiette J/B. 42       |
| 11 | 1260-21c | Terra Nigra | Coupelle J/B. 60       |
| 12 | 1282-1c  | Terra Nigra | Coupelle J/B. 60       |
| 13 | 1260-22c | Terra Nigra | Coupelle J/B. 55       |
| 14 | 1282-3c  | Terra Nigra | Gobelet J/B. 37        |
| 15 | 1260-30c | Terra Nigra | Coupe J/B. 64          |
| 16 | 1260-28c | PGFINH      | Coupe Menez 63         |

*Planche 4 : construction du théâtre 2*

| No | N° inv.  | Catégorie   | Forme                                  |
|----|----------|-------------|--|
| 1  | 1282-16c | Terra Rubra | Gobelet J/B. 96                        |
| 2  | 1260-8c  | Terra Rubra | Gobelet J/B. 96                        |
| 3  | 1282-20c | Terra Rubra | Gobelet                                |
| 4  | 1260-7c  | Terra Rubra | Gobelet                                |
| 5  | 1282-13c | Terra Rubra | Gobelet J/B. 95                        |
| 6  | 1260-6c  | Terra Rubra | Gobelet J/B. 92                        |
| 7  | 1282-17c | Terra Rubra | Assiette J/B. 87                       |
| 8  | 1260-10c | PCREVET     | Pot                                    |
| 9  | 1282-19c | PCDESENG    | Bol ou gobelet                         |
| 10 | 1282-8c  | PEINT       | Bol                                    |
| 11 | 1282-5c  | PCCRU       | Cruche à lèvres striée                 |
| 12 | 1260-9c  | PCCRU       | Cruche à lèvres striée et engobe blanc |
| 13 | 1260-4c  | PCMOR       | Mortier à lèvres en bandeau            |
| 14 | 1260-5c  | PCMOR       | Mortier à lèvres en collerette         |

*Planche 5 : construction du théâtre 2*

| No | N° inv.  | Catégorie  | Forme                                 |
|----|----------|------------|---------------------------------------|
| 1  | 1282-2c  | MICACMIFIN | Pot «type Besançon»                   |
| 2  | 1260-11c | MICACMIFIN | Pot «type Besançon»                   |
| 3  | 1260-12c | MICACMIFIN | Pot «type Besançon»                   |
| 4  | 1260-13c | PCREVET    | Pot à lèvres éversées moulurées       |
| 5  | 1282-9c  | MICACMIFIN | Pot à lèvres en triangle moulurées    |
| 6  | 1260-16c | PCGROS     | Pot à lèvres en triangle moulurées    |
| 7  | 1260-14c | MICACMIFIN | Marmite à lèvres moulurées            |
| 8  | 1282-4c  | MICACMIFIN | Marmite à lèvres en bourrelet aplatie |
| 9  | 1282-?c  | MICACFIN   | Couvercle caréné                      |
| 10 | 1260-17c | PCGROS     | Couvercle caréné                      |
| 11 | 1260-19c | PGGROS     | Couvercle caréné                      |
| 12 | 1260-18c | PGGROS     | Couvercle caréné                      |

*Planche 6 : construction du théâtre 2*

| No | N° inv.  | Catégorie | Forme                         |
|----|----------|-----------|-------------------------------|
| 1  | 1260-2c  | PCMIFIN   | Marmite à lèvres en gouttière |
| 2  | 1260-15c | PCMIFIN   | Vase indéterminé              |
| 3  | 1282-12c | PGMIFIN   | Pot                           |
| 4  | 1260-27c | PGMIFIN   | Pot                           |
| 5  | 1260-33c | PGMIFIN   | Pot                           |
| 6  | 1260-31c | PGMIFIN   | Marmite                       |
| 7  | 1260-32c | PGMIFIN   | Marmite                       |
| 8  | 1260-29c | PGGROS    | Marmite                       |
| 9  | 1260-26c | PGMIFIN   | Jatte                         |
| 10 | 1260-3c  | PCGROS    | Dolium à lèvres en gouttière  |
| 11 | 1282-11c | PCGROS    | Dolium à lèvres en gouttière  |
| 12 | 1282-10c | PCGROS    | Dolium à lèvres en gouttière  |

*Planche 7 : niveaux d'abandon*

| No | N° inv. | Catégorie | Forme                          |
|----|---------|-----------|--------------------------------|
| 1  | 1342-8c | TSGE      | Drag. 37                       |
| 2  | 1343-1c | TSGE      | Jatte Chenet 323               |
| 3  | 1343-2c | RA        | Jatte Chenet 323               |
| 4  | 1296-2c | RA        | Gobelet à lèvres éversées      |
| 5  | 1343-4c | METAL     | Gobelet à col tronconique      |
| 6  | 1342-5c | PEINT     | Pot                            |
| 7  | 1343-5c | PEINT     | Pot                            |
| 8  | 1296-1c | PCMOR     | Mortier à lèvres en collerette |
| 9  | 1573-3c | PC        | Pot à lèvres éversées          |
| 10 | 1573-2c | PCMIFIN   | Marmite                        |
| 11 | 1342-1c | PC        | Marmite                        |
| 12 | 1342-6c | PC        | Assiette                       |
| 13 | 1343-6c | PC        | Jatte                          |

*Planche 8 : niveaux d'abandon*

| No | N° inv. | Catégorie  | Forme   |
|----|---------|------------|---------|
| 1  | 1434-2c | PGMIFIN    | Pot     |
| 2  | 1342-3c | PGMIFIN    | Pot     |
| 3  | 1573-1c | MICAGMIFIN | Pot     |
| 4  | 1434-1c | PGMIFIN    | Pot     |
| 5  | 1343-1c | PGMIFIN    | Marmite |
| 6  | 1342-7c | PGMIFIN    | Marmite |
| 7  | 1432-1c | PGMIFIN    | Jatte   |
| 8  | 1343-8c | PGMIFIN    | Jatte   |
| 9  | 1342-2c | PGFINH     | Jatte   |
| 10 | 1343-7c | PGMIFIN    | Jatte   |
| 11 | 1479-1c | PGMIFIN    | Jatte   |
| 12 | 1342-4c | PGMIFIN    | Jatte   |

*Planche 9 : estampilles*

| No | No inv.  | Lecture      | Potier, atelier                             | Datation         | Réf.        |
|----|----------|--------------|---|------------------|-------------|
| 1  | 1330-2e  | AC[          | Potier : ? ; atelier : Sud Gaule            | ?                |             |
| 2  | 1282-4e  | OF[, AC[     | Potier : ? ; atelier : Sud Gaule            | ?                |             |
| 3  | 1604-2e  | OF AC[       | Potier : ? ; atelier : Sud Gaule            | ?                |             |
| 4  | 1539-1e  | ALBVS        | Potier : ALBVS ; atelier : Graufesenque     | Claude-Néron     | Oswald 1931 |
| 5  | 1781-1e  | OF AQVIL[    | Potier : AQVITANVS ; atelier : Graufesenque | Tibère-Néron     | Oswald 1931 |
| 6  | 1260-1e  | ATEI         | Potier : ATEIVS ; atelier italique          | Auguste          |             |
| 7  | 1260-10e | BALBV[       | Potier : BALBUS ; atelier : Graufesenque    | Tibère-Néron     | Oswald 1931 |
| 8  | 1282-3e  | B[           | Potier : ? ; atelier : Sud Gaule            | ?                |             |
| 9  | 1400-1e  | CACABI OF[   | Potier : CACABVS ; atelier : Sud Gaule      | ?                | Oswald 1931 |
| 10 | 1260-2e  | OFIC.CANI[   | Potier : CANVS ; atelier : Graufesenque     | Tibère-Claude    | Oswald 1931 |
| 11 | 1274-1e  | ]C . CANI    | Potier : CANINVS ; atelier : Sud Gaule      | ?                | Oswald 1931 |
| 12 | 1262-2e  | CIA-----[    | Potier : ? ; atelier : Sud Gaule            | ?                |             |
| 13 | 1523-1e  | CLA          | Potier : CLARVS ; atelier : Sud Gaule       | Claude-Néron     | Oswald 1931 |
| 14 | 1282-1e  | CRESTI       | Potier : CRESTVS ; atelier : Graufesenque   | Claude-Vespasien | Oswald 1931 |
| 15 | 1281-1e  | CRESTI       | Potier : CRESTVS ; atelier : Graufesenque   | Claude-Vespasien | Oswald 1931 |
| 16 | 1582-1e  | CN, ATE, CRE | Potier : CRESTVS ? ; atelier : Graufesenque | Claude-Vespasien | Oswald 1931 |

| No | No inv. | Lecture   | Potier, atelier                            | Datation         | Réf.        |
|----|---------|-----------|--|------------------|-------------|
| 17 | 1262-1e | EV[       | Potier : ? ; atelier : Sud Gaule           | ?                |             |
| 18 | 1569-1e | OF FIRMON | Potier : FIRMO ; atelier : Graufesenque    | Claude-Domitien  | Oswald 1931 |
| 19 | 1260-3e | FLOS      | Potier : FLOS ; atelier : Sud Gaule        | Claude-Néron     | Oswald 1931 |
| 20 | 1623-1e | OF IPR    | Potier : PATER ? ; atelier : Graufesenque  | Claude-Vespasien | Oswald 1931 |
| 21 | 1534-1e | OF LICINI | Potier : LICINVS ; atelier : Graufesenque  | Claude-Néron     | Oswald 1931 |
| 22 | 1546-1e | LIC[      | Potier : LICINVS ; atelier : Graufesenque  | Claude-Néron     | Oswald 1931 |
| 23 | 1330-1e | MAEIS     | Potier : MAEVS ; atelier : Banassac        | 1er s. ap. J.-C. | Oswald 1931 |
| 24 | 1260-4e | NOTVS F[  | Potier : NOTVS ; atelier : Graufesenque    | Néron-Vespasien  | Oswald 1931 |
| 25 | 1260-5e | OF . NV[  | Potier : ? ; atelier : Sud Gaule           |                  |             |
| 26 | 1534-2e | O PASEN[  | Potier : PASSENVS ; atelier : Graufesenque | Néron-Vespasien  | Oswald 1931 |
| 27 | 1675-1e | PATE      | Potier : PATER ; atelier : Graufesenque    | Claude-Vespasien | Oswald 1931 |
| 28 | 1280-1e | OF PRIM[  | Potier : PRIMVS ; atelier : Graufesenque   | Claude-Vespasien | Oswald 1931 |
| 29 | 1466-1e | REGENVS   | Potier : REGENVS ; atelier : Graufesenque  | Claude-Néron     | Oswald 1931 |
| 30 | 1747-1e | SALV ?    | Potier : SALVIVS ? ; atelier : Montans     | Néron-Vespasien  | Oswald 1931 |
| 31 | 1294-2e | ]EVERI    | Potier : SEVERVS ; atelier : Graufesenque  | Néron-Vespasien  | Oswald 1931 |
| 32 | 1722-1e | XANTI     | Potier : XANTVS ; atelier italique         | Auguste          |             |
| 33 | 1400-5e | IOM       | Terra Nigra                                |                  |             |
| 34 | 1282-7e | IVIVI     | Terra Rubra                                |                  |             |

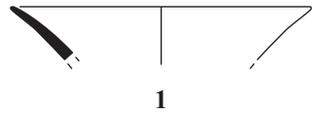
### Planche 10 : estampilles, graffitis

#### • Estampilles

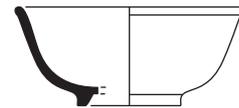
| No | No inv.  | Lecture          | Potier, atelier                   |
|----|----------|------------------|-----------------------------------|
| 1  | 1260-9e  | C[               | Potier : ? ; atelier : Sud Gaule  |
| 2  | 1282-5e  | ILI              | Potier : ? ; atelier : Sud Gaule  |
| 3  | 1459-1e  | OF[              | Potier : ? ; atelier : Sud Gaule  |
| 4  | 1400-4e  | OF[              | Potier : ? ; atelier : Sud Gaule  |
| 5  | 1582-2e  | ]VTI, ]SILI . AR | Potier : ? ; atelier : Sud Gaule  |
| 6  | 1452-1e  | ]OF              | Potier : ? ; atelier : Sud Gaule  |
| 7  | 1260-12e | ]IAMAQ           | Potier : ? ; atelier : Sud Gaule  |
| 8  | 1282-2e  | ]A               | Potier : ? ; atelier : Sud Gaule  |
| 9  | 1602-2e  | ]OS              | Potier : ? ; atelier : Sud Gaule  |
| 10 | 1260-6e  | ]STI             | Potier : ? ; atelier : Sud Gaule  |
| 11 | 1294-1e  | ]BO              | Potier : ? ; atelier indéterminé. |
| 12 | 1400-2e  | ]SILI            | Potier : ? ; atelier : Sud Gaule  |
| 13 | 1262-3e  | ]CLVS FE         | Potier : ? ; atelier : Sud Gaule  |

#### • Graffitis

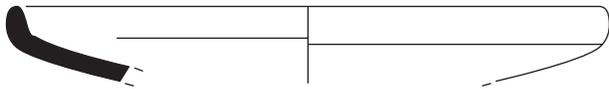
| No | No inv. | Lecture | Développement |
|----|---------|---------|---------------|
| 14 | 1602-1g | ?       |               |
| 15 | 1755-1g | ?       |               |
| 16 | 1747-2g | LVCII[  | LVCIVS ?      |
| 17 | 1260-8g | NI[     |               |
| 18 | 1295-1g | ?       |               |
| 19 | 1569-2g | II      | ?             |
| 20 | 1604-1g | croix   |               |
| 21 | 1280-1g | A[      |               |



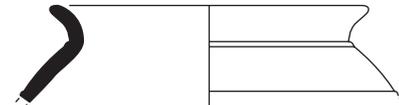
1



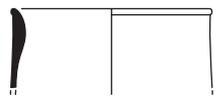
2



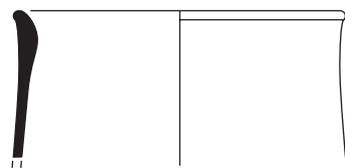
3



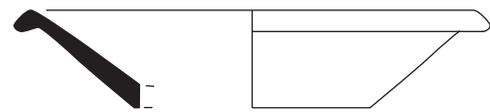
4



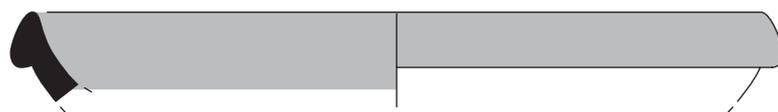
5



6



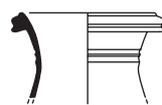
7



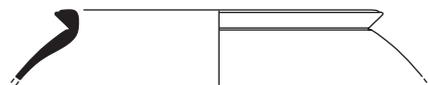
8



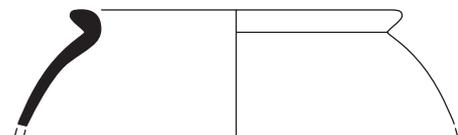
9



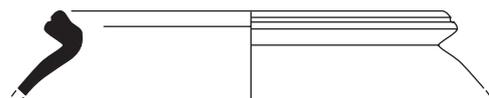
10



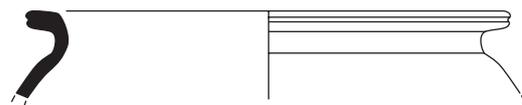
11



12



13

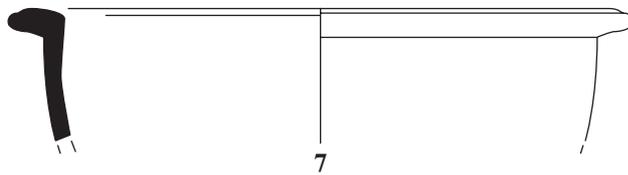
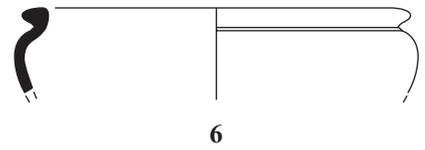
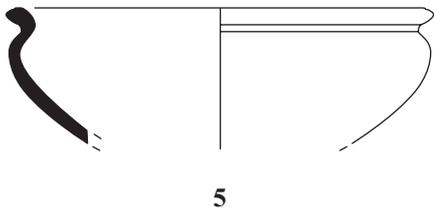
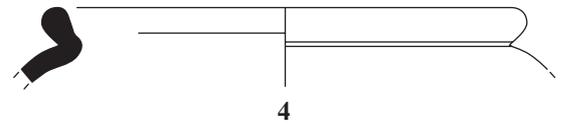
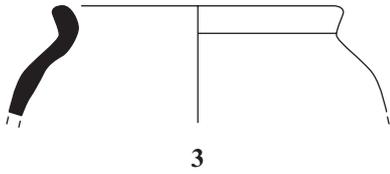
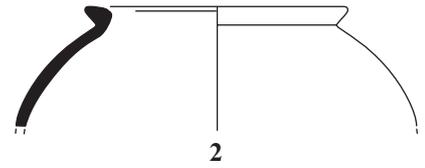
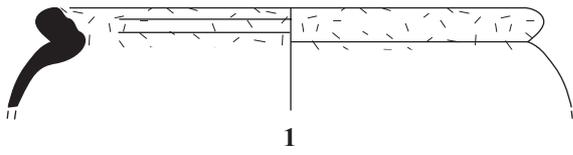


14



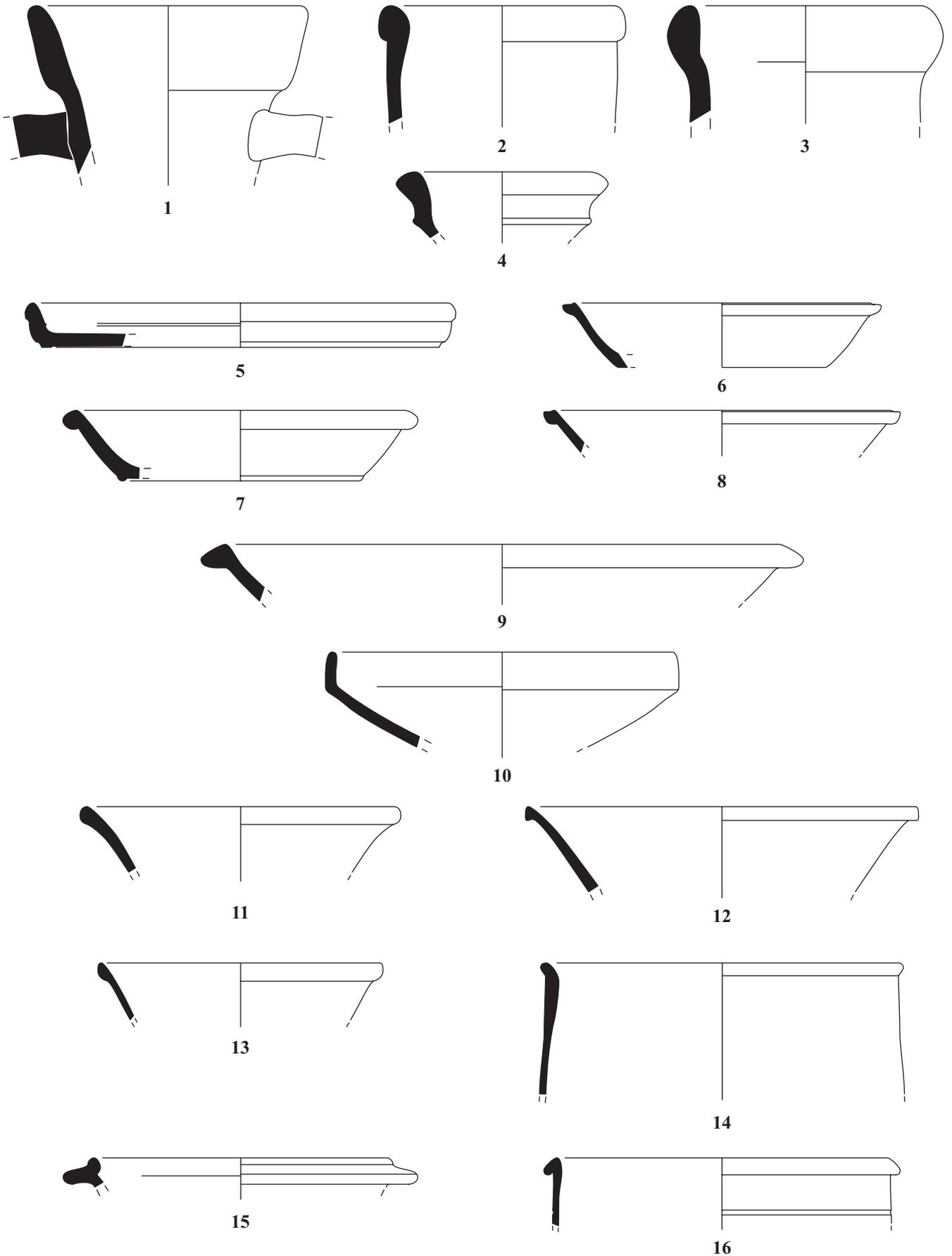
■ Engobe rouge

Ech. 1/3

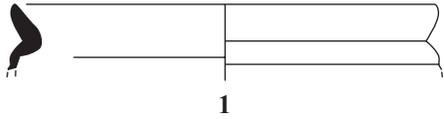


 Engobe micacé

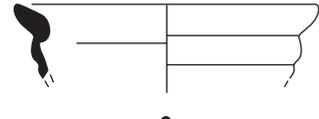
Ech. 1/3



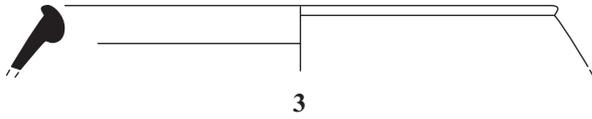
Ech. 1/3



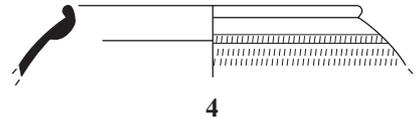
1



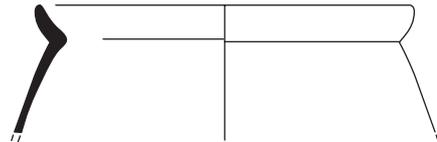
2



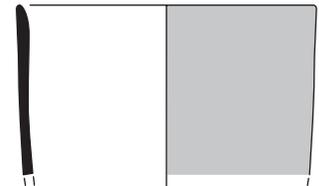
3



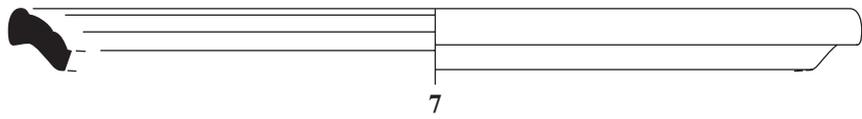
4



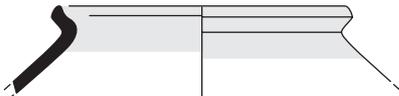
5



6



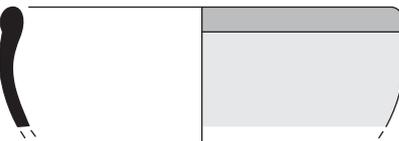
7



8



9



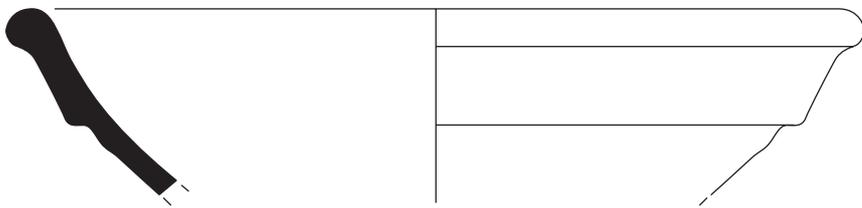
10



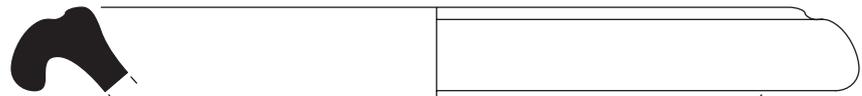
11



12



13



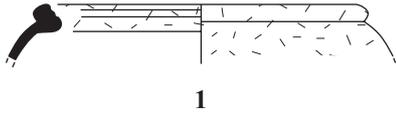
14



Ech. 1/3

Engobe blanc

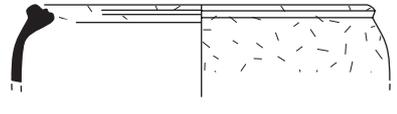
Engobe orange



1



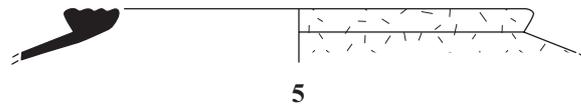
2



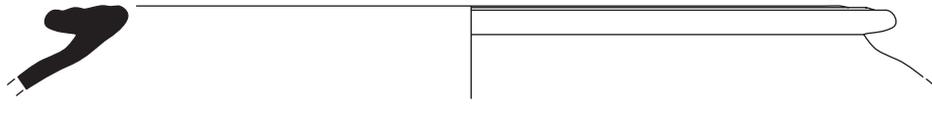
3



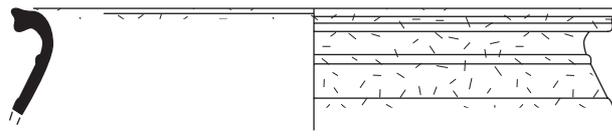
4



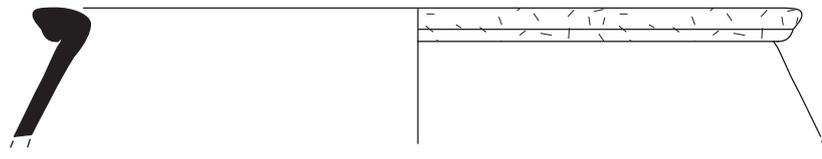
5



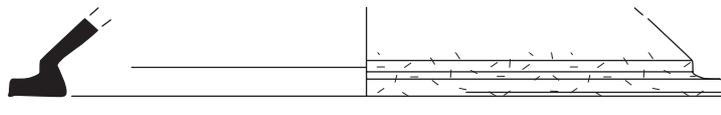
6



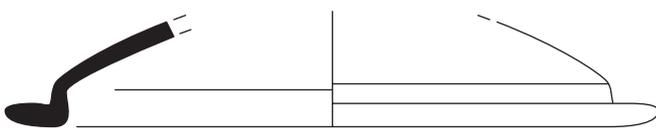
7



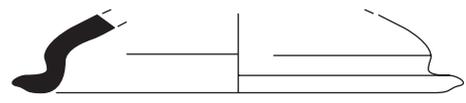
8



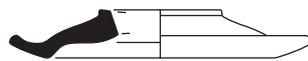
9



10



11



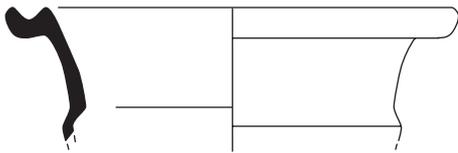
12



Ech. 1/3

Engobe blanc

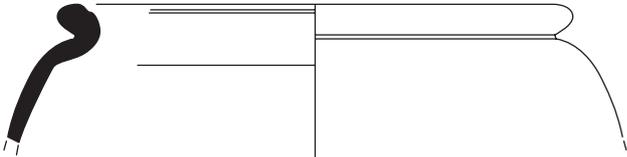
Engobe micacé



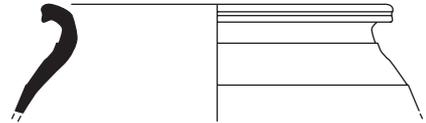
1



2



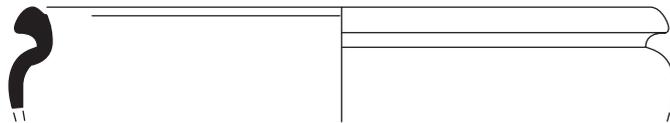
3



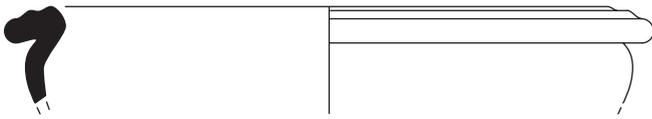
4



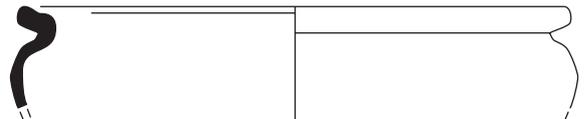
5



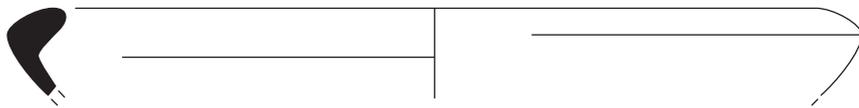
6



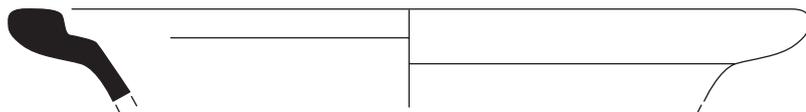
7



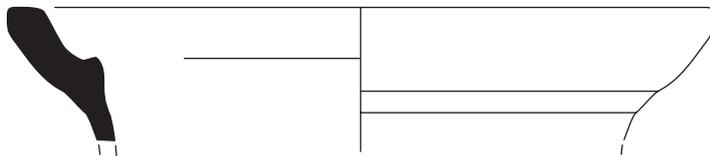
8



9



10



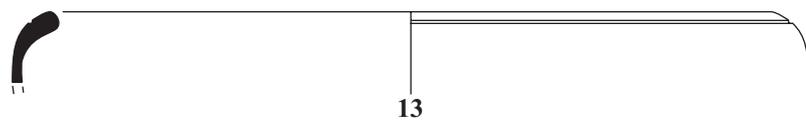
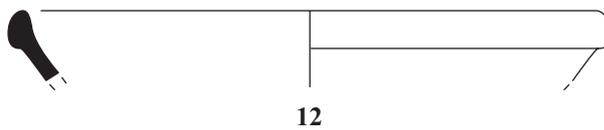
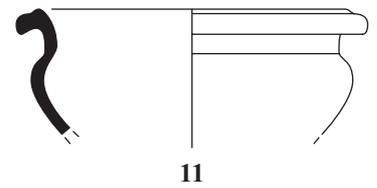
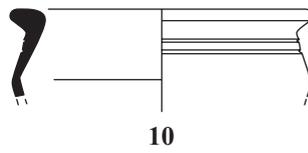
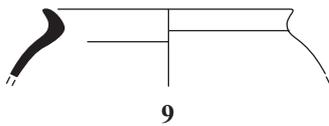
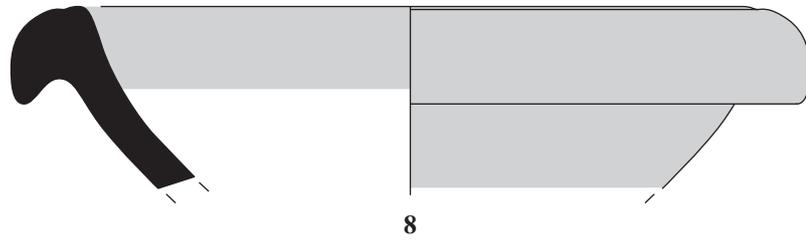
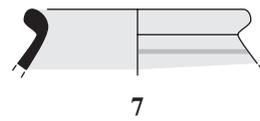
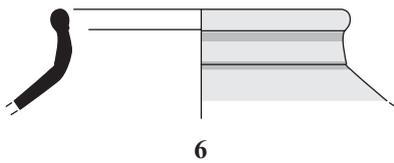
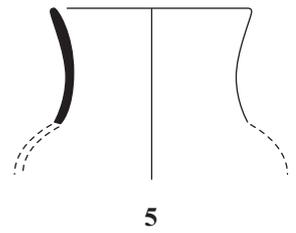
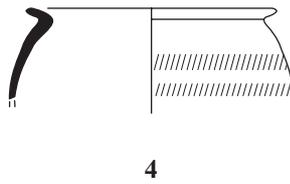
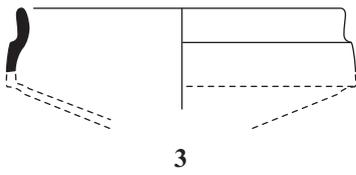
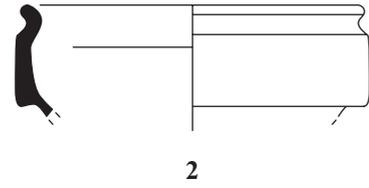
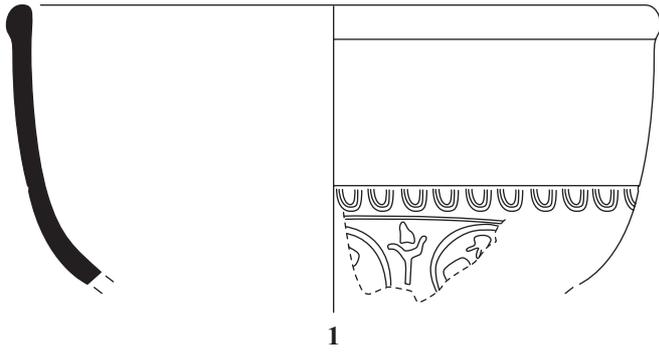
11



12



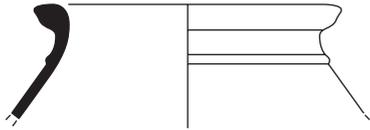
Ech. 1/3



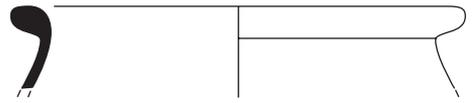
Engobe blanc

Engobe orange

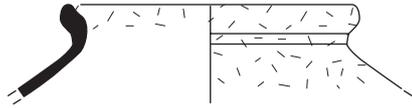
Ech. 1/3



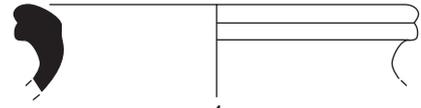
1



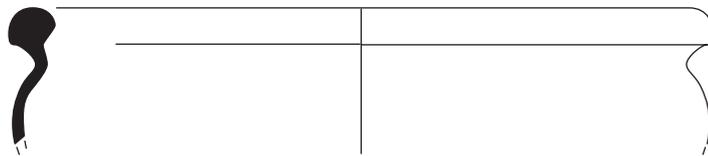
2



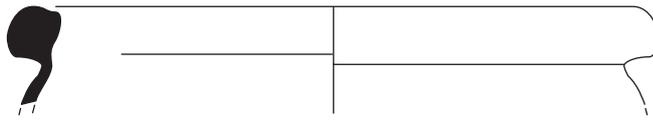
3



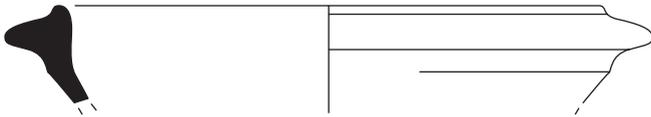
4



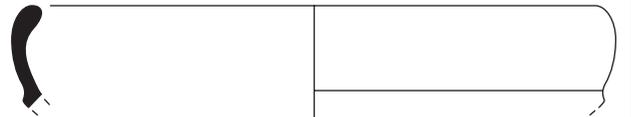
5



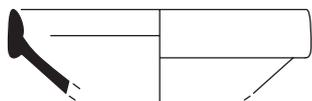
6



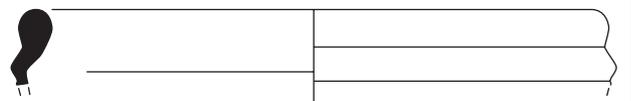
7



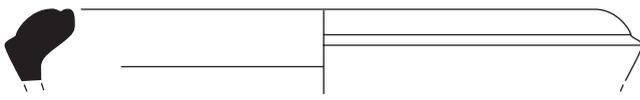
8



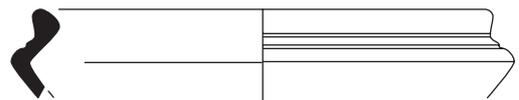
9



10



11



12



 Engobe micacé

Ech. 1/3



1



2



3



4



5



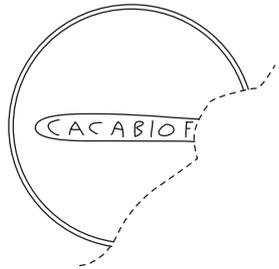
6



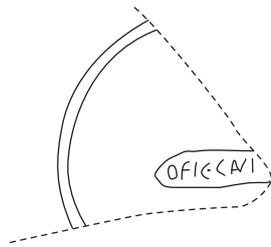
7



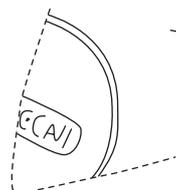
8



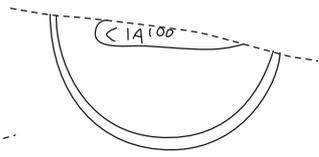
9



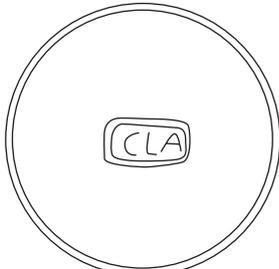
10



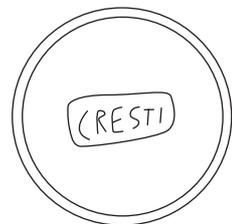
11



12



13



14



15



16



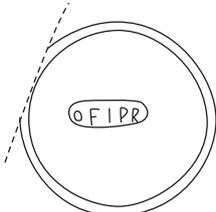
17



18



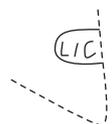
19



20



21



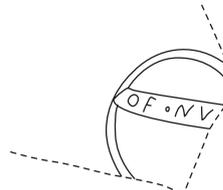
22



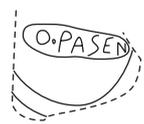
23



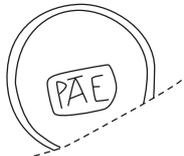
24



25



26



27



28



29



30



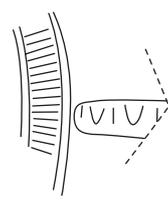
31



32



33



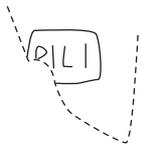
34



Ech. 1/1



1



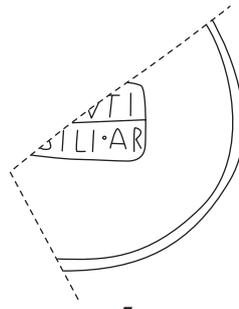
2



3



4



5



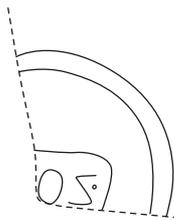
6



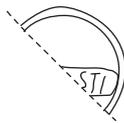
7



8



9



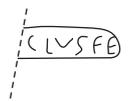
10



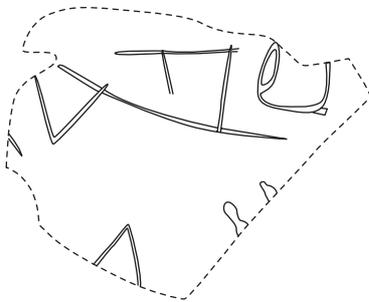
11



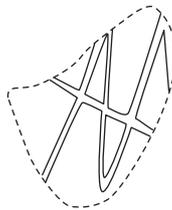
12



13



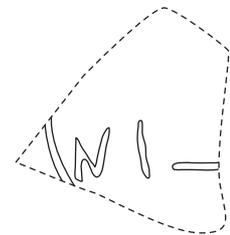
14



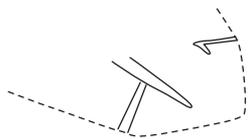
15



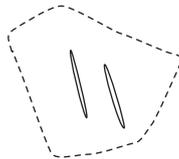
16



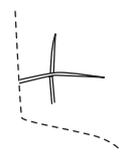
17



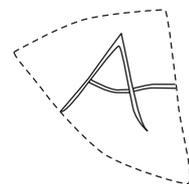
18



19



20



21



Ech. 1/1

## 3.2. Les monnaies gauloises (*B. Fischer*)

### • 1260-18 (sect. 4e)

**Potin attribué aux Séquanes, dit « à la grosse tête », voir LT XVI, 5368. 4,90 g.**

Cet exemplaire est proche du type A 9,2 dans la typologie de A. Geiser et K. Gruel (Gruel (dir.) 1995, p. 11-15), mais la queue de l'animal ne paraît pas bouletée.

Rare au moment de la conquête, abondant ensuite, ce type est celui qui est fortement représenté à Alésia. Il pourrait s'agir d'une émission locale réalisée à l'imitation du monnayage séquane.

### • 1260-34 (sect. 4a)

**Potin attribué aux Sénon. Type LT XXX, 7434. 3,23 g.**

D/ Tête caricaturale à g., hirsute.

R/ Cheval à g. et grènetis.

Cette série est traditionnellement donnée aux Sénon, mais de nombreux exemplaires ont été signalés au nord de leur territoire. 32 pièces ont été recueillies dans les fouilles de Napoléon III.

### • 1542-1 (sect. 4a)

**Petit bronze des Volques Arécomiques. Type LT VI, 2677 (?). 1,74 g.**

D/ Tête féminine à d. Diane ?, coiffée d'un diadème, longue natte sur le cou. A l'arrière : VOLC[AE].

R/ Personnage vêtu d'une toge, debout à g. Une palme est dressée devant lui. Légende AREC disposée verticalement derrière ce personnage.

C. Goudineau date cette pièce « à l'époque de César », G. Gentric en 49 av. J.-C. et S. Scheers entre 70 et 49 av. J.-C. (Scheers 1992, p. 5). Cette monnaie est principalement recueillie en Narbonnaise et se trouve exceptionnellement sur un site aussi septentrional. Il faut rapprocher cette découverte de celle d'un petit bronze de Nemausus à légende NAMAΣAT (type LT VI, 2698) sur le camp B (Fischer, Gruel 2001, p. 37, n° 670).

### • 1631-1 (sect. 5)

**Potin lingon, type LT XXXIII, 8329. 3,22 g.**

D/ Illisible en raison de son état.

R/ Trois motifs en forme d'esses disposés autour d'un globule central.

Neuf exemplaires ont été trouvés au cours des fouilles de Napoléon III, mais l'abondance du numéraire lingon après la conquête indique que la cité passe alors sous l'autorité du peuple de Langres.

### • 1634-1 (sect. 4c)

**Denier d'argent séquane, type LT XVI, 5550. 1,92 g.**

D/ Tête à g., seule la moitié inférieure est visible, inscription [TO]GIRIX. Grènetis au pourtour.

R/ Cheval à g. La partie antérieure de l'animal est hors flan. Au-dessus du dos et derrière la queue légende [TO]GIRIX.

Cet exemplaire est exceptionnel par l'épigraphie du revers. L'X final est d'une rareté insigne.

Le début de l'émission est datée par J.-B. Colbert de Beaulieu aux environs de 80 av. J.-C. La circulation de ce numéraire est attestée au moins jusqu'au 2<sup>e</sup> s. ap. J.-C. Sur 77 pièces recueillies dans les fouilles de Napoléon III, 72 sont frappées à ce type.

## **Bibliographie**

**Scheers 1992** : SCHEERS (S.). – *Un complément à l'Atlas de monnaies gauloises de Henri de la Tour*. Paris, Maastricht, 1992.

**Gruel (dir.) 1995** : GRUEL (K.) dir. - Les potins gaulois : typologie, diffusion, chronologie. Etat de la question à partir de plusieurs contributions. *Gallia*, 52, 1995, p. 1-144.

**Fischer, Gruel 2001** : FISCHER (B.), GRUEL (K.). – Catalogue des monnaies gauloises. In : REDDE (M.), VON SCHNURBEIN (S.). – *Alésia. Fouilles et recherches franco-allemandes sur les travaux militaires romains autour du Mont-Auxois (1991-1997)*. 2 – *Le matériel*. Paris, 2001.

### 3.3. Monnaies romaines : identification préliminaire (*L. Popovitch*)

- **1485-7 (sect. 5)**

République (Marc Antoine) : denier (argent)

RRC 544/13 à 39 ; CRR 1215 à 1253 : atelier itinérant (oriental), 32-31 av. J.-C. (usure 3/5)

- **1282-1 (sect. 4e)**

AUGUSTE : as (cuivre)

RIC I 230 ; Lyon 73 : Lyon, 7-3 av. J.-C. (Van Heesch 1993). (usure 1/5)

- **1537-1 (sect. 5)**

AUGUSTE : as (cuivre)

RIC I 230 ; Lyon 73 : Lyon, 7-3 av. J.-C. (Van Heesch 1993). (usure 4/5)

- **1262-4 (sect. 6)**

AUGUSTE (Auguste) : semis (laiton)

RIC I 234var. ; Lyon 98 : Lyon, 10-14 (BNC). (usure 1/5)

- **1675-1 (sect. 6)**

AUGUSTE : semis (laiton)

RIC I 234var. ; Lyon 98 : Lyon, 10-14 (BNC). (usure 1/5)

- **1705-2 (sect. 6)**

AUGUSTE (Tibère César) : as (cuivre)

RIC I 245 ; Lyon 114 : Lyon, 13 à déb. Tibère (BNC). (usure 1/5)

- **1546-1 (sect. 4e)**

AUGUSTE (Tibère César) : semis (laiton)

RIC I 246 ; Lyon 115 : Lyon, 13 à déb. Tibère (BNC). (usure 3/5)

- **1298-1 (sect. 6)**

AUGUSTE (Tibère César) : semis (laiton)

RIC I 246 ; Lyon 115 : Lyon, 13 à déb. Tibère (BNC). (usure 1/5)

- **1291-1 (sect. 4e)**

AUGUSTE (Id. ou Tibère César) : semis (laiton)

RIC I 234var. ou 246 ; Lyon 98 ou 115 : Lyon, 10 à déb. Tibère (BNC). (usure -/5)

- **1546-2 (sect. 4e)**

AUGUSTE (Id. ou Tibère César) : semis (laiton)

RIC I 234var. ou 246 ; Lyon 98 ou 115 ; Lyon, 10 à déb. Tibère (BNC). (usure -/5)

- **1623-2 (sect. 6)**

AUGUSTE (Id. ou Tibère César) : semis (laiton)

RIC I 234var. ou 246 ; Lyon 98 ou 115 ; Lyon, 10 à déb. Tibère (BNC). (usure 5/5)

- **1260-3 (sect. 4d)**

AUGUSTE (Id. ou Tibère César) : as (cuivre)

Imitation du RIC I 230, 233 ou 245 : atelier irrégulier, 7 av. J.-C. au règne de Tibère. (usure 4/5)

• **1386-1 (sect. 4a)**

AUGUSTE : quadrans (cuivre)

RPC 508 ; RIC I 227 ; atelier auxiliaire de Lyon, 10 av. J.-C. ? (RPC). (usure 2/5)

• **1705-1 (sect. 6)**

AUGUSTE : quadrans (cuivre)

RPC 508 ; RIC I 227 ; atelier auxiliaire de Lyon, 10 av. J.-C. ? (RPC). (usure 3/5)

• **1280-6 (sect. 5)**

AUGUSTE (Germanus Indutilli L.) : quadrans (laiton)

RPC 506 ; RIC I 249 ; Scheers 216 : Trèves ?, 10-8 av. à ... (Scheers). (usure 1/5)

• **1282-2 (sect. 4e)**

AUGUSTE (Auguste et Agrippa) : dupondius (moitié) (bronze)

RPC 523 à 525 ; RIC I 155 à 160 : Nîmes, 16 av. J.-C. à 14 ap.. (usure 5/5)

• **1706-6 (sect. 6)**

AUGUSTE (Auguste et Agrippa) : dupondius (moitié) (bronze)

Imitation du RPC 524 ou 525 : atelier irrégulier, 8 av. J.-C. à 14 ap. (type). (usure 1/5)

• **1260-21 (sect. 4)**

AUGUSTE (Triumvir ind.) : as (cuivre)

Rome, 16 à 6 av. J.-C. ; Tibère (contremarques). (usure 5/5)

• **1288-1 (sect. 7)**

TIBERE (Auguste divinisé) : as (cuivre)

Rome, 22/23-30 (RIC) ou 31-37 (BNC). (usure 5/5)

• **1613-2 (sect. 5)**

TIBERE (Auguste divinisé) : as (bronze)

Imitation du RIC I 81 : atelier irrégulier, 22/23 à 37 (type). (usure 1/5)

• **1576-1 (sect. 6)**

CALIGULA : as (cuivre)

RIC I 38 ; BNC II 54 : Rome, 37-38. (usure 1/5)

• **1613-3 (sect. 5)**

CLAUDE : as (cuivre)

RIC I 100 ; BNC II 179 : Rome, 41-42 (BNC). (usure 2/5)

• **1558-1 (sect. 5)**

CLAUDE (Antonia) : dupondius (laiton)

RIC I 92 ; BNC II 143 : Rome, 41-42 (BNC). (usure 3/5)

• **1260-6 (sect. 4)**

VESPASIEN (Titus César) : dupondius (laiton)

RIC II 775b : Lyon, 77-78. (usure 1/5)

• **1692-1 (sect. 1e)**

HADRIEN : dupondius (laiton)

Rome, 117-122 (longue légende de droit). (usure 4/5)

• **1521-1 (sect. 7)**

MARC AURELE : sesterce (laiton)  
RIC III 1228 : Rome, 178. (usure 3/5)

• **1562-2 (sect. 5)**

3<sup>e</sup> ou 4<sup>e</sup> ind. : ant. ou Æ4 (bronze)  
(usure -/5)

• **1288-2 (sect. 7)**

CONSTANTIN-LICINIUS (Maximin Daia) : follis 1/72<sup>e</sup> (bronze)  
RIC VI 845a : Trèves, 310-313. (usure 1/5)

• **1344-1 (sect. 7)**

Dyn. Théodosienne : Æ4 (bronze)  
Arles, 388-402. (usure 1/5)

### 3.4. Etude du mobilier métallique (M. Brunet)

#### Les fibules

• **1485-4 : non dessiné**

Fer. Fibule. L. act. : 2,1 cm

Fragment de fibule à 4 spires à corde externe dont seule subsiste la partie haute de l'arc coudé à angle droit et de section rectangulaire.

Typologie non définie.

• **1260-59 : non dessiné**

Fer. Fibule ; L. act. : 3 cm

Fragment de fibule à 4 spires à corde externe de taille un peu plus grosse que la précédente. L'arc est coudé à angle droit et présente une section rectangulaire. Malgré l'oxydation importante, on semble y discerner une fixe-corde et une des deux plaquettes latérales.

Typologie non définie.

• **1260-50 : non dessiné**

Fer. Fibule ; L. act. : 3 cm

Petite fibule à 4 spires à corde externe dont l'arc, de section quadrangulaire, est coudé au niveau de la tête une. Le porte-ardillon est de forme triangulaire. Cette description sommaire est tributaire de l'importance de l'oxydation de l'objet.

Typologie non définie.

#### Fibule de type pseudo-la Tène moyenne

Typologie :

Philippe 1999 type 3b1

Feugère 1985 type 3b1, n° 30-301 pl. 9-22

Riha 1979 type 1.4, n° 11-90 pl. 1-2

Riha 1994 type 1.4, n° 1841-1887 pl. 1-2

Rey-Vodoz 1986 type 1.4.1 (nouvelle variante) n° 23-29 pl. 1-2

Rey-Vodoz 1998 type 1.4.1 n° 8-15 pl. 1-2

Lerat 1979 n° 35-42 pl. IV

Ettlinger 1973, type 3 et 5 p. 39-40 et p. 42-43. Carte de répartition n°3

Cette variante à arc filiforme, extrêmement répandue, ne semble pas antérieure à la fin du règne d'Auguste et sa fabrication a duré vraisemblablement jusqu'au début de l'époque flavienne.

Le type 3b1 de M. Feugère est absent des sites datés de la période augustéenne. Il n'apparaît pas avant le début du Principat de Tibère à Augst (Riha 1979, Ettlinger 1973 p. 39.). Le modèle devient très abondant à l'époque claudienne. Il est absent des 80/90 ap. J. -C. sur les sites militaires de Saalburg et Zugmantel.

Une fourchette de +15 à +60 est retenue, correspondant à la période de production du type 3b1.

Ce type est répandu de la moitié orientale de la région pyrénéenne jusqu'au delta du Rhône. Il est bien représenté dans les régions alpines, sur le *limes* rhéto-germanique et en Italie transalpine. Sa diffusion est plus clairsemée en Celtique et sur le *limes* de Germanie Inférieure.

• **1260-37 : planche 11**

Alliage cuivreux. Fibule. L. act. : 4,8 cm

Fibule à ressort à corde interne dont manquent deux spires. L'arc, coudé au niveau du ressort et du pied, est de section circulaire. Le pied est manquant mais son amorce s'aplatit.

• **1800-1 : planche 11**

Alliage cuivreux. Fibule. L. act. : 2,65 cm

Fibule à ressort à corde interne dont le porte-ardillon est réalisé par le retour de l'extrémité. L'ardillon est cassé. Seule subsiste la bague de fixation.

**Fibules « gauloises simples » à griffe filiforme**

Typologie :

Philippe 1999 type 14a1, n° 59-70 fig. 13-14

Riha 1979 type 2.2.1, n° 138-153 pl. 4

Riha 1994 type 2.2.1, n° 1946-1959 pl. 5-6

Rey-Vodoz 1986 type 2.2.1 n°49-60 pl. 3-4

Rey-Vodoz 1998 type 2.2.1, n° 24 pl. 2

Ettlinger 1973, type 9 p. 55-56. Carte de répartition n°6

Lerat 1979, n°64-71, 75, 81-89bis pl. VIII-X

Le modèle est souvent rapporté à la Tène Finale mais E. Ettlinger n'en a pas trouvé qui soit avec certitude antérieur à Auguste (Ettlinger 1973, p. 151). S. Rieckhoff pense que l'on peut remonter à l'époque des guerres césariennes mais les arguments en faveur de cette datation très haute sont réfutés par M. Feugère (Feugère 1981, p. 371).

A Bâle, le 14a se rencontre dans une couche datée de la dernière décennie du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C.

Il semble que le type 2.2 ne soit pas antérieur aux années 20/10 av; J.-C. et son usage se prolonge sur les premières décennies du 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C.

E. Ettlinger note la concentration de son type 9 dans la moitié ouest de la Suisse. Très répandu en Valais, il est le type le mieux représenté à Martigny (Rey-Vodoz 1986, p. 158). Bien qu'il soit très représenté sur les sites militaires, notamment sur le *limes* de Germanie Inférieure et Supérieure et en Rhétie, il n'est pas assuré qu'il s'agisse d'un type militaire.

On le trouve également un peu partout en Gaule où sa section constitue le seul critère de distinction (d'après Feugère plutôt plat pour la Gaule méridionale, ovale en Gaule centrale).

• **1430-1 : planche 11**

Alliage cuivreux. Fibule. L. : 4,1 cm, l. arc : 3 mm

Fibule à ressort à 4 spires à plaquette et à corde externe protégé par une griffe filiforme. Seules deux spires subsistent. L'arc, de forme triangulaire et de section plus ou moins quadrangulaire, est fortement coudé. Les plaquettes sont écrasées vers l'arc. Le porte-ardillon, de forme triangulaire, est ajouré.

• **1282-20 : planche 11**

Alliage cuivreux. Fibule. L. : 6,5 cm, l. arc : 5 mm

Fibule à ressort à 6 spires à plaquette et à corde externe protégé par une griffe filiforme. L'arc, de section plate, est fortement coudé. Le porte-ardillon, de forme triangulaire et ajouré à l'origine, a pratiquement disparu.

L'ardillon n'est pas celui d'origine. En effet, mis à part la différence de couleur du matériau (ce type de fibule est fabriqué en une seule pièce), l'ardillon d'origine s'est

cassé et à été remplacé par un ardillon de fibule à charnière. Ce nouvel ardillon a été placé entre deux spires et une goupille en alliage cuivreux a été inséré dans le ressort et dans l'axe de l'ardillon pour maintenir l'ensemble.

### **Fibule à corde externe retenu par une griffe**

Typologie :

Feugère 1985 type 9b n° 1047-1064 pl. 76-78

Lerat 1979, pl. IX

Trois exemplaires de La Graufesenque sont datés respectivement de la première moitié du 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C., de 55-60 ap. J.-C., et de la seconde moitié du 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C. Deux exemplaires trouvés à Roanne datent de l'époque augustéenne pour l'un et du 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C. pour le second. Les fouilles d'Argenton-sur-Creuse en ont livré 14 exemplaires datés pour la plupart du milieu du 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C.

Ce type est bien connu sur le Mont-Auxois sous différentes variantes.

#### **• 1282-5 : planche 11**

Alliage cuivreux. Fibule. L. : 3,8 cm, l. max. : 8 mm

Fragment de fibule à ressort à corde externe protégée par une griffe. Seules deux spires subsistent. La porte-ardillon, ajouré à l'origine, ne possède plus sa gouttière pour recevoir l'ardillon. L'arc, de section plate et de forme rectangulaire, se termine en pointe au niveau du pied.

### **Fibule à arc non interrompu à ressort protégé par une gaine et porte ardillon ajouré**

Typologie :

Riha 1979 type 4.1, n° 318-354 pl. 14

Riha 1994 type 4.1, n° 58-62 pl. 5

Rey-Vodoz 1986 type 4.1, n° 90-92 pl. 6

Rey-Vodoz 1998 type 4.1, n° 58-62 pl. 5

Ettlinger 1973 type 20

Ce type de fibule apparaît à la période augustéenne et dure jusqu'au milieu du 1<sup>er</sup> siècle ap. J.-C.

#### **• 1260-39 : non dessiné**

Alliage cuivreux. Fibule. L. act. : 1,8 cm

Fragment de fibule à ressort protégé par un couvre-ressort. L'arc, fortement coudé, est de section triangulaire. Celui-ci est cassée à mi-longueur. Seul subsiste une partie de la gouttière du porte-ardillon qui ne peut être recollée.

### **Fibule à arc non interrompu à ressort protégé par une gaine présentant une arête supérieure**

Typologie :

Philippe 1999 type 14b3, n° 113-116 fig. 20

Feugère 1985 type 14b, n° 1270-1274 pl. 97

Riha 1979 type 4.2.2, n° 357-450 pl. 15-17

Riha 1994 type 4.2.2, n° 2021-2070 pl. 9-11

Rey-Vodoz 1986 type 4.2.2., n° 93-95 pl. 6

Rey-Vodoz 1998 type 4.2.2., n° 63-71 pl. 5-6

Lerat 1979 n° 111-115 pl. XIV

Ce type de fibule est très représenté à Augst. Sa production débute vers +10 et se développe jusqu'au milieu du 1<sup>er</sup> s. Sa commercialisation se poursuit au cours de la seconde moitié du 1<sup>er</sup> s. et tend à disparaître dès la fin de ce siècle. Néanmoins, on la retrouve sporadiquement au début du 3<sup>e</sup> s.

Ce type est très abondant en Suisse et se concentre essentiellement sur les sites militaires de l'extrémité méridionale du *limes* de Germanie Supérieure (Augst, Vindonissa et Baden).

Elle est bien représentée en Bourgogne comme le montrent deux ateliers de production : l'un à Autun, l'autre sur le Mont Beuvray.

• **1260-9a : planche 11**

Alliage cuivreux. Fibule. L. act. : 6,5 cm, l. max. : 7 mm

Fibule à ressort à corde externe protégé par une gaine. L'arc de section losangique est coudé au niveau de la tête, s'élargit et se termine par une forte moulure à arête entourant l'arc. Le porte-ardillon, cassé et de forme triangulaire, est ajouré. L'ardillon est cassé à trois endroits mais les fragments se recollent.

• **1485-3 : planche 11**

Alliage cuivreux. Fibule. L. : 3,8 cm, l. arc : 6 mm

Fibule à ressort à corde externe protégé par un couvre-ressort. L'arc, de section polygonale se termine par une légère moulure transversale à trois pans. Le porte-ardillon, possédant une fenêtre de forme triangulaire, a perdu une partie de sa gouttière. L'ardillon est cassé. Un décor de moulures transversales est visible à chaque extrémité du couvre-ressort.

Un exemplaire identique au nôtre est attesté à Martigny (Rey-Vodoz 86, n°95 pl. 6).

• **1260-40 : planche 11**

Alliage cuivreux. Fibule. L. act. : 5,5 cm, l. arc : 5 mm

Fibule à ressort à corde externe protégé par une gaine. L'arc de section losangique est coudé au niveau de la tête et se termine par une légère moulure transversale. Le porte-ardillon, de forme triangulaire, est ajouré de deux trous découpés. La gaine présente à ses extrémités une série de deux moulures et deux gorges. L'ardillon est cassée au niveau du ressort.

• **1546-3 : planche 12**

Alliage cuivreux. Fibule. L. : 3,8 cm, l. arc : 4,5 mm

Fibule à ressort à corde externe protégé par un couvre-ressort. L'arc, de section triangulaire se termine par une légère moulure transversale. Le porte-ardillon, ajouré à l'origine, a presque disparu. Le couvre-ressort est bouché à ses extrémités.

• **1623-1 : planche 12**

Alliage cuivreux. Fibule. L. : 5,2 cm, l. arc : 9 mm

Fibule à ressort à corde externe protégé par une gaine. Un des côtés de la gaine a conservé son rebouchage de protection.

L'arc de section losangique est coudé au niveau de la tête, s'élargit et se termine par une arête poinçonnée entourant l'arc. Le porte-ardillon, de forme triangulaire, est ajouré de trois découpes. Le ressort et l'ardillon sont intacts mais une différence de couleur indique l'utilisation de deux matériaux.

### **Fibule à arc non interrompu présentant une arête peu saillante et de petite dimension**

Typologie :

Philippe 1999 type 14b3 ?, n° 113-116 fig. 20

Riha 1994 type 4.2.4, n° 2083 pl. 12

Rey-Vodoz 1998 type 4.2.4, n° 75-76 pl. 6

Lerat 1979 n° 113 pl. XIV

#### **• 1308-1 : planche 12**

Alliage cuivreux. Fibule. L. : 4,1 cm, l. arc : 3 mm

Fibule à ressort protégé par un couvre-ressort circulaire. L'arc, tordu et de section pyramidale, se termine en sa partie supérieure par une légère arête transversale. Le porte-ardillon, de forme triangulaire, est ajouré. L'ardillon est cassé au niveau du départ du ressort.

Même datation que la variante précédente. Cette variante est aussi représentée sur le Mont-Auxois.

### **Fibule du type dit « de *Nertomarus* »**

Typologie :

Feugère 1985 type 14b2

Riha 1979 type 4.3, n° 455-456 pl. 18

Rey-Vodoz 1998 type 4.3.1, n° 81-88 pl. 7

Lerat 1979 n° 121-124 pl. XIV-XV

Ce type de fibule est surtout répandu dans l'est de la Gaule et le nord-ouest du territoire suisse. Huit exemplaires sont connus à Oberwinterthur et quatre sont déjà recensés sur le Mont-Auxois. La chronologie de ces fibules n'est toujours pas vraiment bien établie. Les chercheurs la placent actuellement vers la fin du règne d'Auguste pour son apparition et sous Néron pour l'abandon de sa production.

Notre exemplaire augmente le corpus que M. Feugère avait réalisé il y vingt ans et qui avait recensé 5 fibules signées *Nertomarus* dont une trouvée à Vertault (Feugère 1985, p. 265).

#### **• 1522-1 : planche 12**

Alliage cuivreux. Fibule. L. : 7,15 cm, l. arc : 7 mm

Fibule à ressort à corde externe protégé par une gaine. L'arc de section polygonale est coudé au niveau de la tête et se termine par une légère moulure striée. L'arc est décoré en son centre par une moulure en vaguelette bordée de part et d'autre de stries obliques, d'une gorge importante et d'une légère moulure.

Le porte-ardillon, de forme triangulaire, est ajouré de trois trous découpés. La gouttière du porte-ardillon présente une série de gorges et de moulures sur sa partie supérieure.

La gaine présente à ses extrémités une série de quatre moulures dont l'une est incisée et de quatre gorges. Un ensemble de trois cercles moulurés et torsadés démarre à la jonction arc/tête et de part et d'autre de la partie latérale de l'extrémité de l'arc. Deux volutes, aussi en relief et décorées de torsades, démarrent à l'extrémité du haut de l'arc pour s'enrouler sur elles-mêmes à mi-largeur de la gaine.

Une estampille est visible sur la partie supérieure du couvre-ressort et semble indiquer le nom *NERTOMA*. Nom qui pourrait être l'abréviation de l'artisan gaulois *Nertomarus*.

### **Fibule dite « de Langton-Down » à arc cannelé et bord concave**

Typologie :

Philippe 1999 type 14b1b, n° 88-103 fig. 16-18  
Feugère 1985 type 14b1b, n° 1231-1261 pl. 93-96  
Riha 1979 type 4.4.1, n° 476-495 pl. 19  
Riha 1994 type 4.4.1, n° 2097-2106 pl. 13  
Rey-Vodoz 1986 type 4.4.1, 96-98 pl. 6  
Rey-Vodoz 1998 type 4.4.1, 89-96 pl. 7-8  
Lerat 1979 n° 125-135 pl. XV-XVI

Ce type semble apparaître au début de l'époque augustéenne (sinon même un peu avant si l'on suit Rieckhoff avec J. -P. Guillaumet) comme l'indique la présence d'un exemplaire à Dangstetten. Il est commercialisé jusqu'au milieu du siècle suivant. Il est encore en usage à la fin du troisième tiers du 1<sup>er</sup> s. ap J.-C. comme l'indiquent les exemplaires trouvés à Augst (Riha 1979, n° 477, 494 et 497).

C'est l'un des types les plus répandus dans les provinces occidentales de l'Empire. Son aire de diffusion couvre l'essentiel de la Gaule (si l'on excepte les régions proches du littoral méditerranéen) le sud de l'Angleterre et les régions du *limes* germanique et rhétique. Les trouvailles les plus nombreuses se situent plutôt dans le centre et l'est de la Gaule, régions rhénanes, Bretagne insulaire mais aussi en Suisse.

Hors de ces limites il est faiblement représenté en Italie du nord, en Pannonie et au nord de la Dalmatie (Ettlinger 1973, p. 78).

Un atelier producteur de ce type de fibule a été reconnu au Mont Beuvray (Guillaumet 1984, p. 63).

Ce type est fort représenté sur le Mont-Auxois.

#### **• 1298-4 : planche 12**

Alliage cuivreux. Fibule. L. : 5,2 cm, l. arc : 8 mm

Fibule à ressort protégé par un couvre-ressort circulaire orné sur sa partie supérieure d'une série de lignes incisées horizontalement. Les extrémités sont aussi décorées de lignes incisées verticalement. Un décor d'incisions disposées en éventail marque la jonction arc/couvre-ressort. L'arc non interrompu est composé de trois côtes triples qui s'évasent vers la tête pour en donner deux supplémentaires. L'extrémité supérieure se termine par une protubérance latérale décorée de stries. Le porte-ardillon, de forme triangulaire, est doublement ajouré et fragmenté. L'ardillon est cassé alors que le reste du ressort est encore à sa place.

### **Fibule dite « de Langton-Down » à arc de largeur constante et bords rectilignes**

Typologie :

Philippe 1999 type 14b1c (nouvelle variante), n° 104-109 fig. 18  
Riha 1979 type 4.4.4, n° 505-521 pl. 19  
Riha 1994 type 4.4.4, n° 2113-2126 pl. 14  
Rey-Vodoz 1986 type 4.4.4., 99 pl. 6  
Lerat 1979 n° 142-144 pl. XVI

Ce type présente une chronologie bien établie, essentiellement fondée sur les contextes d'Augst qui se rapprochent de celle du type précédent sans toutefois la faire remonter avec certitude avant notre ère.

Cette variante a une diffusion nettement plus septentrionale. Quelques exemples sont connus à Alésia.

#### **• 1260-41 : planche 12**

Alliage cuivreux. Fibule. L. : 3,1 cm, l. arc : 9 mm

Fibule à ressort protégé par un couvre-ressort circulaire.

L'arc, non interrompu et fortement coudé, est décoré de moulures verticales alternées de gorges. Le porte-ardillon, de forme triangulaire et ajouré, est cassé. L'ardillon est cassé alors que le reste du ressort est encore à sa place.

• **1623-12 : planche 13**

Alliage cuivreux. Fibule. L. : 6,5 cm, l. arc : 6 mm

Fibule à ressort à corde externe protégé par une gaine. L'arc de section polygonale est coudé au niveau de la tête et se termine par une légère moulure. Le porte-ardillon, de forme triangulaire, est ajouré de trois trous découpés. La gaine présente à ses extrémités une série de deux moulures et deux gorges.

**Fibule à large pied**

Typologie :

Rey-Vodoz 1986 type 4.8, 143-145 pl. 10

Rey-Vodoz 1998 type 4.8

Lerat 1979 n° 110 pl. XIII

Ces modèles de fibules « à queue de paon » sans disque ne constituent pas un type établi de façon très solide. Une multitude de variétés semble se côtoier. Elles semblent apparaître comme pour les fibules à « queue de paon » sous Tibère et perdurent jusqu'au troisième quart du 1<sup>er</sup> s.

Des 6 exemplaires de *Vitudurum*, trois proviennent de contextes datés du troisième quart du 1<sup>er</sup> s. ap. J. -C. (Rey-Vodoz 1998, p. 24), à l'époque du règne de Néron. A Augst, les exemplaires de ce modèle sont datés de l'époque de Tibère au troisième quart du 1<sup>er</sup> s. ap. J. -C.

• **1400-7 : planche 13**

Alliage cuivreux, étamage. Fibule. L. act. : 4,8 cm

Fibule à ressort protégé par un couvre-ressort présentant un arc de section plate doté d'un décor de trois moulures transversales. Le pied, de forme trapézoïdale, est décoré d'une incision latérale et d'un décor incisé en dents de scie. Le porte-ardillon est ajouré d'un trou circulaire. La partie supérieure du couvre-ressort est décorée de deux lignes transversales incisées. L'ardillon est légèrement cassé au niveau de sa pointe. Des traces d'étamage sont visibles sur l'ensemble de l'arc.

**Fragments d'ardillon ou de ressort de fibule à ressort**

Typologie :

Riha 1979, Riha 1994, Rey-Vodoz 1986, Rey-Vodoz 1996 type 2, 3 ou 4

• **1260-2 : planche 13**

Alliage cuivreux. Ardillon de fibule. L. : 3,1 cm

Fragment d'ardillon de fibule à ressort dont subsistent trois spires. La section est ronde.

• **1282-15 : planche 13**

Alliage cuivreux. Ardillon. L. : 6,7 cm

Ardillon de fibule à ressort cassé au niveau du ressort. Sa section est ronde.

• **1601-1 : planche 13**

Alliage cuivreux. Ressort de fibule. L. : 4,2 cm

Ressort de fibule protégé par un couvre-ressort de section circulaire.

• **1536-3 : planche 13**

Alliage cuivreux. Ardillon. L. : 3,3 cm

Ardillon de boucle ou de fibule à ressort de section circulaire.

• **1546-6 : planche 13**

Alliage cuivreux. Ardillon. L. act. : 6,8 cm

Ardillon de fibule cassé au niveau du ressort. La section est circulaire.

• **1485-10 : planche 13**

Alliage cuivreux. Ardillon. L. act. : 5,7 cm

Fragment de ressort à corde externe pour fibule à couvre-ressort. La section est circulaire et seules deux spires manquent.

• **1601-12 : planche 13**

Alliage cuivreux. Ardillon. L. act. : 5 cm

Fragment d'ardillon de fibule cassé au niveau du départ du ressort. La section est circulaire.

• **1677-1 : planche 13**

Alliage cuivreux. Ressort. L. act. : 4,9 cm

Fragment de ressort de fibule dont seuls subsistent 4 spires et l'ardillon. La corde externe est pliée et seul le départ de la seconde série de spires est conservé. Ce type de ressort fait partie d'une fibule à couvre-ressort.

**Fibule dite « d'Aucissa »**

Typologie :

Philippe 1999 type 22b1, n° 190-197 fig. 38-39

Feugère 1985 type 22b1, n° 1503-1555 pl. 117-123

Riha 1979 type 5.2, n° 599-732 pl. 23-27

Riha 1994 type 5.2, n° 2240-2325 pl. 18-22

Rey-Vodoz 1986 type 5.2, n° 149-157 pl. 10

Rey-Vodoz 1998 type 5.2, n° 125-139 pl. 10

Lerat 1979 n° 152-159 pl. XVII

Ettlinger type 29

La période principale de fabrication et d'utilisation de ce type de fibule se situe entre -15 au plus tôt et +15. Cette chronologie est confirmée par l'abondance de ce type sur les sites militaires occupés entre -12 et +9. Ce type est beaucoup moins fréquent à partir du début du principat de Claude. La fabrication de ce modèle ne semble pas se poursuivre au-delà du milieu du 1<sup>er</sup> s. de notre ère.

On trouve ce modèle dans toutes les provinces de l'Empire et même hors de ses limites.

• **1469-1a : planche 13**

Alliage cuivreux. Fibule. L. act. : 5 cm, l. max. : 1 cm

Fibule à charnière réalisée par le retour vers l'intérieur de l'extrémité de l'arc. L'arc est décoré d'une moulure centrale bordée latéralement d'une gorge et d'une autre moulure. Ces moulures sont striées. Le pied, de forme triangulaire, est légèrement tordu et se termine par un bouton rapporté. Des traces d'étamage sont présents sur le pied. L'ardillon est manquant.

### **Fibules à moulures transversales**

Typologie :

Philippe 1999 type 23c2c (nouvelle variante) n°319-323 fig. 49

Riha 1979 type 5.6 n° 765-817 pl. 29-30

Riha 1994 type 5.6 n° 2354-2375 pl. 23-24

Rey-Vodoz 1986 type 5.6 n° 158-160 pl. 10

Rey-Vodoz 1998 type 5.6 n°142-148 pl. 11

Ettlinger 1973 type 32

Lerat 1979 n°265 pl. XXVI

Des exemplaires trouvés à Augst attestent la fabrication de ce type dès l'époque claudienne. Néanmoins, la période principale d'utilisation se place dans le dernier tiers du 1<sup>er</sup> s. de notre ère.

Sa diffusion touche surtout la Gaule du Nord et de l'Est, les régions rhénanes et la Suisse.

#### **• 1260-19 : planche 14**

Alliage cuivreux, étamage. Fibule. L. : 4 cm, l. arc : 8 mm

Fibule à charnière dont l'arc est décoré de moulures transversales. Le pied de forme légèrement triangulaire se termine par un bouton. L'ardillon a disparu. Des traces d'étamage sont visibles sur l'ensemble de l'arc.

### **Fibules à protubérances situées côté pied de la fibule et moulures longitudinales**

Typologie :

Philippe 1999 type 23d1, n° 345-398 fig. 54-57

Feugère 1985 type 23d1, n° 1804-1816 pl. 144-145

Riha 1979 type 5.7.5, n° n°866-884 pl. 32

Rey-Vodoz 1986 type 5.7.4, n° 162-165 pl. 11

Rey-Vodoz 1998 type 5.7.4, n° 155-157 pl. 11

Lerat 1979, n° 235-236 pl. XXIV

Ce modèle de fibule apparaît après le principat de Tibère et sa commercialisation se poursuit jusqu'au troisième quart du 1<sup>er</sup> s. de notre ère. Son usage perdure jusqu'au début du 2<sup>e</sup> s. de notre ère.

Elle est diffusée principalement dans le quart nord-est de la Gaule, dans les deux provinces de Germanie et en Rhétie.

Un exemplaire identique au nôtre a déjà été trouvé sur le Mont-Auxois dans une couche datée de la fin du 1<sup>er</sup> s. de notre ère.

#### **• 1260-7 : planche 14**

Alliage cuivreux, étamage. Fibule. L. act. : 5,7 cm, l. max. : 3,1 cm

Fibule à charnière à protubérance latérale fortement moulurée. L'arc est décoré d'une large moulure centrale bordée latéralement de moulures incisées et de gorges. Le pied, de forme triangulaire, est séparé de l'arc par une moulure transversale entre deux gorges. Il se termine par une série de moulures transversales dont l'une est décorée d'incisions et d'un bouton. Le porte-ardillon est ajouré de trois perforations circulaires formant un triangle.

Le haut de l'arc se termine par une petite moulure incisée suivie d'une autre plus massive.

La charnière est réalisée par le repli vers l'extérieur de la tête.

Des traces d'étamage sont encore visibles sur le pied et l'arc.

## **Fibule à arc partagé de section triangulaire à décor niellé**

Typologie :

Philippe 1999 type 23c1a, n° 291 fig. 48  
Feugère 1985 type 23c1, n° 1761-1768 pl. 141  
Riha 1979 type 5.13.1, n° 1154-1179 pl. 40  
Riha 1994 type 5.13.1, n° 2545-2562 pl. 30  
Lerat 1979 n° 205-229 pl. XXII-XXIII

Ce modèle de fibule semble avoir été fabriqué surtout dans la seconde moitié du 1<sup>er</sup> s. de notre ère mais le décor niellé en arête de poisson pourrait être plus précoce (Feugère 1985 p. 334).

On la retrouve dans le tiers nord-est de la Gaule, jusqu'aux régions du *limes* germanique. Ce modèle se rencontre fréquemment sur le Mont-Auxois.

### **• 1400-1 : planche 14**

Alliage cuivreux. Fibule. L. : 3,3 cm, l. arc : 6 mm

Fibule à charnière étamée dont l'arc, de section polygonale, est décoré de chevrons niellés. Des moulures transversales séparent l'arc de la tête ainsi que du pied. Le pied, de forme triangulaire, a perdu son bouton rapporté.

### **• 1264-1 : non dessiné**

Alliage cuivreux. Fibule. L. act. : 4 cm

Typologie :

Probablement idem que 1400-1.

## **Fibule en forme de « tutulus »**

Typologie :

Philippe 1999 type 25a ?  
Riha 1979 type 7.11, n° 1584-1603 pl. 39  
Riha 1994 type 7.11.1, n° 2817-2822 pl. 41  
Rey-Vodoz 1986 type 7.11 n° 195-1964 pl. 12  
Rey-Vodoz 1998 type 7.11 n° 267-271 pl. 16  
Lerat 1979 n° 300 pl. XXIX

Modèle répandu surtout en Gaule du Nord et dans les régions rhénanes, sa variété de forme et de décors est très vaste. D'après le mobilier recueilli à Augst, ce type semble apparaître dès le milieu du 1<sup>er</sup> s. de notre ère mais peut se retrouver dans des contextes des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> s. de notre ère (Riha 1994, p. 160 n° 1600).

### **• 1280-5 : planche 14**

Alliage cuivreux et étamage. Fibule. D. : 2 cm, ép. de l'arc : 3,5 mm

Fibule à charnière de forme circulaire doté d'une protubérance centrale légèrement creuse. Cette protubérance est bordée de moulures circulaires. La charnière est cassée et l'ardillon a disparu. Des traces d'étamage sont encore visibles.

### **• 1260-38 : non dessiné**

Alliage cuivreux. Fibule. D. : 2,5 cm

Fragment de fibule à charnière de forme circulaire doté d'une protubérance centrale légèrement creuse et d'une légère protubérance à chaque pôle. Le mauvais état de l'arc ne nous permet pas de dire si la protubérance centrale est rapportée ou coulée en même temps que l'ensemble. Cette protubérance est bordée de moulures circulaires. La charnière est cassée et l'ardillon a disparu. Il semble y avoir des traces d'étamage.

### **Fibule à deux axes de symétrie et arc légèrement bombé**

Typologie :

Philippe 1999 type 26c2 ou c4

Feugère 1985 type 26c1, c2 et c4, n° 357-358 pl.

Riha 1979 type 7.16, n° 1627-1667 pl. 62-64

Riha 1994 type 7.16, n° 2836-2868 pl. 42-43

Rey-Vodoz 1986 type 7.16, n° 198-202 pl. 13

Rey-Vodoz 1998 type 7.16, n° 287-288 pl. 17

Lerat 1979 n° 335-336 pl. XXXI

D'après le matériel découvert à Augst, la production de ce type semble commencer dès la seconde moitié du 1<sup>er</sup> s. de notre ère mais il est constitué par des éléments trop disparates pour qu'il soit possible d'établir une fourchette chronologique globale pour ce modèle.

Ce type se rencontre dans tout l'Empire romain comme à Alésia sous d'autres variantes.

#### **• 1262-8 : non dessiné**

Alliage cuivreux et émail. Fibule. L. : 4 cm, l. arc : 1,5 cm

Fibule légèrement tordue dont la goupille en fer s'insère dans les deux montants étroits encadrant la tête de l'ardillon. L'arc est doté d'une plate-forme centrale transversale en forme de cartouche et décorée. Le cartouche possède en son centre une série de cinq loges qui renfermes de l'émail de couleur rouge et verte de façon alternée. La série de loges est bordée de moulures verticales incisées. La tête et le pied de l'arc se terminent par une protubérance caractérisée par une boule entourée de moulures transversales. Le porte-ardillon, de forme triangulaire, est plein. L'ardillon est absent.

### **Fibule émaillée de forme symétrique complexe**

Typologie :

Philippe 1999 type 26c4

Riha 1994 type 7.20 , n° 2886 pl. 45

Rey-Vodoz 1986 type 7.20, 205 pl. 13

Ce type de fibule englobe, par défaut, un nombre impressionnant de formes mais dont la complexité morphologique et la richesse de la décoration émaillée sont des éléments communs. Ces caractéristiques indiquent une datation tardive, c'est-à-dire la deuxième moitié du 2<sup>e</sup> s./début du 3<sup>e</sup> s. de notre ère.

#### **• 1262-2 : planche 14**

Alliage cuivreux, émail. Fibule. L. act. : 3,2 cm, l. max. : 4,2 cm

Fragment de fibule de forme complexe et fortement ajourée. La loge centrale, de forme circulaire, renferme de l'émail de couleur blanche. Autour de cette loge central un décor émaillé avec une alternance de couleur blanche et verte est visible. Des loges de forme losangique remplies d'émail de couleur bleue, sont disposées à chaque point cardinal. Seule la loge du bas, supportant le porte-ardillon a disparu. Entre chaque losange s'inscrit une loge en demi-lune remplie d'émail de couleur verte. La charnière est encore présente mais l'ardillon a disparu.

## **Fibule dont la charnière est placée sous la fibule**

Typologie :

Riha 1979, Riha 1994, Rey-Vodoz 1986, Rey-Vodoz 1998 type 7.

### **1260-10 : non dessiné**

Alliage cuivreux. Fibule. L. : 3,7cm

Fibule très oxydée dont seule la forme peut être décrite.

Fibule à charnière dont l'arc est composé d'un cercle doté de chaque côté d'une protubérance. Un cartouche transversal sépare le haut de l'arc du pied de forme losangique. L'ardillon est encore présent. La présence d'étamage est fort probable.

## **Ardillons de fibule à charnière**

Typologie :

Riha 1979, Riha 1994, Rey-Vodoz 1986, Rey-Vodoz 1996 type 5, 6 ou 7.

### **• 1518-1 : planche 14**

Alliage cuivreux. Ardillon de fibule. L. : 5,4 cm

Ardillon de fibule à charnière de section circulaire.

### **• 1260-15 : planche 14**

Alliage cuivreux. Ardillon. L. : 3,9 cm

Fragment d'ardillon de fibule à charnière dont l'axe permettant de faire pivoter la goupille est cassé. La section est ronde.

### **• 1706-2 : planche 14**

Alliage cuivreux. Ardillon. L. : 4 cm

Ardillon de fibule à charnière de section circulaire. La partie destinée à recevoir la goupille de la charnière est relativement massive.

### **1260-63 : planche 14**

Alliage cuivreux. Ardillon en cours de fabrication ou épingle? L. act. : 4,5 cm

Objet dont la pointe est terminée mais dont l'extrémité consiste en une protubérance tordue à plusieurs facettes. Il est difficile de dire si nous avons affaire à un ardillon en cours de fabrication ou tout simplement à une petite épingle. Le corps semble néanmoins beaucoup trop gros par rapport à la tête pour être une épingle.

### **• 1282-4 : planche 14**

Alliage cuivreux. Ardillon de fibule. L. : 5,5 cm, ép. : 1,5 mm

Ardillon de fibule à charnière en cour de fabrication et raté. Seule l'axe de la charnière a commencé à être travaillé. L'extrémité a été aplatie mais la perforation est décentrée et semble avoir été ratée. Le corps de l'ardillon est de section quadrangulaire.

## **Autre mobilier**

### **Instruments de toilettes**

#### **• 1261-1 : planche 15**

Alliage cuivreux. Cuiller. D. : 2,1 cm, h. : 5 mm  
Cuilleron de forme circulaire dont le manche est cassé.

#### **• 1260-14 : planche 15**

Alliage cuivreux. Sonde ?. L. : 14,1 cm  
Sonde dont le manche, de section circulaire se termine par un appendice en forme d'olive. Une boule entre deux cercles moulurés sépare le manche de l'appendice. Un ensemble de quatre cercles moulurés entre deux boules et un cercle sépare le manche de l'extrémité en pointe émoussée. La sonde semble complète. Elle ne devait pas comporter de cuilleron.

Ce type d'instrument peut être utilisé pour l'ophtalmologie, la chirurgie, ou comme instrument de pharmacie ou de cosmétologie.

Plus répandu avec des cuillérons, il est fréquent pendant toute la période antique.

Plusieurs exemplaires sont connus à Augst (Riha 1986).

### **Clefs**

#### **• 1260-23 : planche 15**

Fer. Clef. L : 7,8 cm, 1 panneton : 1,8 cm, ép. : 3 à 4 mm  
Clef coudée de section trapézoïdale présentant un panneton perpendiculaire à l'axe. Un anneau méplat est à observer au niveau de l'une des extrémités. Le panneton, simple, possède deux dents de section quadrangulaire qui sont tournées vers l'anneau.

#### **• 1260-8 : non dessiné**

Fer. Clef. L : 8,9 cm, 1 panneton : 2,9 cm, ép. : 5 à 9 mm  
Clef coudée de section ronde présentant un panneton perpendiculaire à l'axe. Un anneau méplat est présent à son extrémité. Le panneton, simple, possède deux dents de section quadrangulaire qui sont tournées vers l'anneau.

Ce type de clef fonctionnait par retrait. Dans ce type de serrure, le pêne comporte une butée qui permet à la lame du ressort d'assurer la fermeture. A l'ouverture, la clef à dents pénètre par retrait dans les gardes du pêne et dégage les ressorts de la butée. Le pêne et l'ouvrant sont également repercés pour le passage de la clef.

Ce type de clef est très courant à l'époque gallo-romaine comme le montre les exemplaires des musées de Rouen, Caen, Evreux (Halbout *et alii* 1987, p. 71-73), mais aussi sur le Mont-Auxois.

### **Chaînes**

Les deux fragments de chaînes ne sont pas obligatoirement des éléments de parure bien que leur dimension soit comparables aux exemples connus dans le monde romain. Ils peuvent être juste des éléments fonctionnels pour un ustensile ou un système d'éclairage par exemple.

• **1282-19 : planche 15**

Alliage cuivreux. Chaîne. L. act : 17,25 cm, l. : 7 mm

Fragment de chaîne composé d'un entrelacement de vingt-et-un maillons en forme de huit repliés sur eux-mêmes. Une extrémité semble être conservée.

• **1280-1 : planche 15**

Alliage cuivreux. Chaîne. L. act : 18,1 cm, l. : 4 mm

Fragment de chaîne composé d'un entrelacement de trente maillons en forme de huit repliés sur eux-mêmes. Aucune extrémité ne semble être conservée.

## Pendentif

• **1677-2 : planche 15**

Alliage cuivreux. Pendentif. D. : 1,6 à 1,7 cm, ép. : moins d'1 mm

Pendentif de forme circulaire muni d'un anneau réalisé par une excroissance repliée sur elle-même. L'une des faces est décorée d'une multitude de carrés estampés, collés les uns contre les autres.

## Perles

Les perles en pâte de verre constituent assurément des éléments de parure, mais celles en alliage cuivreux sont plus difficiles à déterminer.

• **1260-26 : planche 15**

Pâte de verre. Perle. D. : 8 à 9 mm ; L. : 1 cm

Perle de forme légèrement ovale présentant un orifice central circulaire.

• **1621-1 : planche 15**

Alliage cuivreux. Perle ?. D. : 7 mm, h. : 5 mm

Perle de forme biconique aux sommets plats possédant une perforation centrale. Chaque sommet présente une légère dépression transversale.

• **1260-9b : non dessiné**

Pâte de verre. Perle. D. : 9 mm, h. : 6,5 mm

Perle en pâte de verre de forme circulaire et de couleur blanche. La section est en forme de demi-lune.

• **1260-42 : planche 15**

Alliage cuivreux. Perle. D. : 1 cm, ép. : 3 mm

Perle de forme circulaire et de section ovale.

## Anneaux

• **1278-1 : planche 15**

Alliage cuivreux. Anneau. D. : 1,85 cm, ép. : 2 x 3 mm

Anneau de forme circulaire et de section ovale.

• **1352-1 : planche 15**

Alliage cuivreux. Anneau de doigt. D. : 1,8 cm, ép. : 1,5 mm

Anneau de doigt de section triangulaire.

• **1537-2 : planche 15**

Alliage cuivreux. Anneau. D. : 1,5 cm, ép. : 3 mm  
Fragment d'anneau de section circulaire.

**Boucles et attaches diverses**

• **1304-2 : planche 16**

Alliage cuivreux. Boucle. L. : 2,9 cm, l. : 2,3 cm  
Boucle en forme de D, de section ovale, se terminant à chaque extrémité par une moulure transversale suivie par un élargissement de la section. Cet élargissement est percé pour recevoir un axe destiné à maintenir un ardillon.

• **1400-2 : non dessiné**

Alliage cuivreux. Boucle. L. : 2,6 cm, l. : 2,4 cm  
Boucle en forme de D, de section circulaire, se terminant par un aplatissement des extrémités. Ces extrémités, dont une seule subsiste, sont percées pour recevoir un axe destiné à maintenir un ardillon.

• **1400-3 : non dessiné**

Fer. Boucle. L. : 5,3 cm, l. : 5,7 cm  
Boucle en forme de D, de section circulaire, se terminant par un élargissement des extrémités. L'oxydation importante ne nous permet pas de dire si la boucle et l'axe sont forgés ensemble ou si les extrémités sont forées pour le passage d'un axe. L'ardillon est réalisé par une tige dont l'extrémité est recourbée autour de l'axe.

• **1260-5 : planche 16**

Alliage cuivreux. Indéterminé. L. : 3 cm, l. : 1,2 cm  
Fragment de tôle en forme de queue d'aronde s'amincissant en sa partie supérieure et se retournant sur elle-même, formant une sorte d'articulation. La section est plate.

**Éléments de jeux**

Deux jetons de jeu en pâte de verre ont été trouvés. Ce modèle de jeton est très abondant sur le Mont-Auxois.

• **1485-8 : planche 16**

Pâte de verre. jeton. D. : 1,2 cm  
Jeton de forme circulaire coloré (?).

• **1282-18 : planche 16**

Pâte de verre. Jeton. D. : 1,5 cm, ép. : 6,5 mm  
Jeton de jeu en pâte de verre coloré de forme circulaire.

**Styles**

• **1260-44 : non dessiné**

Fer. Style. L. act. : 10,4 cm  
Style à pointe émoussée dont l'extrémité s'évase pour former un racloir en forme de triangle inversé. L'oxydation importante ne nous permet pas de déterminer la section.

• **1260-45 : non dessiné**

Fer. Style. L. act. : 11,9 cm

Style à pointe émoussée dont l'extrémité s'évase pour former un racloir rectangulaire. La section semble être ronde.

• **1260-46 : non dessiné**

Fer. Style. L. act. : 10,9 cm

Style à pointe émoussée dont l'extrémité s'évase pour former un racloir rectangulaire. La tige est pliée. L'oxydation importante ne nous permet pas de déterminer la section.

• **1260-61 : non dessiné**

Fer. Style. L. act. : 13 cm

Style à pointe émoussée dont l'extrémité s'évase pour former un racloir de forme trapézoïdale. La section semble être ronde.

Les styles sont très courants pendant toute la période antique. Un nombre important a été découvert sur le Mont-Auxois, dont deux exemplaires découverts durant la campagne 2004 (RA 2004, vol. 2., n° 9-10 fig. IV.1).

Le style est un instrument qui était généralement employé pour écrire sur des tablettes de cire (ou sur de la céramique pour les *graffiti*). Son extrémité pointue servait à inciser la cire, tandis que la spatule permettait de lisser ce support et d'effacer les erreurs. Toutefois, on employait également ces instruments pour d'autres usages, tels que l'artisanat, les soins médicaux ou la préparation de cosmétiques (Cüppers *et al.*, 1983, p. 211 ; Autun 1987 p. 126).

Les styles étaient essentiellement fabriqués en bronze ou en fer, plus rarement en os. W.H. Manning suppose que les styles en fer, simples et fonctionnels comptaient parmi les plus économiques, mais leur mode de fabrication contredit cette hypothèse (Manning 1985 p.85). En effet, alors que l'artisan bronzier peut couler plusieurs styles dans un même moule (en grappe par exemple), ce qui permet une fabrication en série signifiant un gain de temps, le forgeron doit fabriquer individuellement chacun des exemplaires en fer.

## **Mobilier lié à la chasse ou à la pêche**

• **1342-1 : planche 16**

Fer-Armature de flèche. L. : 6,8 cm, l. max. : 1,8 cm, D. max. douille : 8 mm, ép. pointe : 2 mm

Armature de flèche à douille présentant une pointe à aileron de section plate. La douille est relativement longue et s'amincit au niveau de la pointe. La pointe est légèrement tordue. Il est difficile de dire si cette armature est une arme de combat ou un outil de chasse.

• **1282-13 : planche 16**

Alliage cuivreux. Navette à filocher. L. : 12,4 cm, d. : 3 mm

Navette dont les extrémités possèdent une fourche à deux dents. L'une des extrémités est tordue. Cette torsion est antique, même si un impact récent (coup d'outil de fouille) est visible à cet endroit. Il est impossible de savoir si cette forme est intentionnelle ou accidentelle. La section est circulaire sur l'ensemble de la navette.

Cet outil est destiné à la fabrication des filets de pêche ou de chasse. Ils sont connus à l'époque antique mais sont relativement peu courants. On peut noter la présence de quelques exemplaires sur le Mont-Auxois, dont un découvert pendant la campagne

de fouilles du théâtre en 2004 dans l'US 1172 (RA 2004 vol.2n° 15 fig. IV.2).

• **1262-5 : planche 16**

Plomb. Lest de filet. L. : 3,2 cm, D.: 0,9mm à 1,2 cm

Lest de filet réalisé par l'enroulement et le martelage d'un fragment de feuille découpée pour obtenir un cylindre doté d'un passage pour le fil. Présence de martelage sur toute la surface. Ouverture ovale. La surface est relativement lisse.

Les archéologues n'hésitent plus à identifier ces cylindres obtenus par l'enroulement longitudinal d'une feuille de plomb sur elle-même comme des poids pour lester les filets de pêche ou de chasse. Il est vrai que ces poids ont perduré pendant les époques postérieures à l'Antiquité, voire jusqu'à aujourd'hui.

Huit lests de filet ont été trouvés à Alesia à « La Fanderolle » au niveau de l'*insula* H (plan 1) et présentent une longueur comprise entre 4 et 5 cm mais ont des diamètres variables (Brunet 2002, nos 87-94 pl. 14). Malheureusement il est impossible de dire s'ils ont été découverts ensemble.

D'autres agglomération antiques de Côte d'Or comme *Mediolanum* et *Vertillum* ont fourni des lests de filets.

A notre connaissance, la découverte en prospection de surface de vingt-huit lests recueillis sur une surface relativement restreinte près d'une *villa* gallo-romaine aux abords du village actuel de Mâlain constitue la trouvaille la plus importante dans la région. Hormis un exemplaire atteignant 9 cm, leur longueur varie entre 3,6 et 5,6 cm. Le nombre d'exemplaires relativement important laisse supposer qu'ils faisaient partie d'un même filet, probablement abandonné. Un exemple similaire est attesté à Lattes, pour une période beaucoup plus ancienne (vers -200/-150), avec la découverte de dix-huit exemplaires encore en place (Feugère 1992 p. 147 fig. 9-10). Le diamètre interne de nos lests variant peu, ils ont pu être fixés sur le même cordage. Néanmoins, certains d'entre eux sont légèrement aplatis, mais leur forme est peut-être le résultat de passages d'engins agricoles modernes. La plupart de nos exemplaires trouvés en prospection ne possèdent pas de chevauchement de feuille : les extrémités se rejoignent ou ne se touchent pas. Cette observation permet d'émettre l'hypothèse que le diamètre du cordage était relativement important et que le pêcheur a préféré ne pas serrer trop fort les lests, peut-être pour les récupérer ultérieurement ou réparer le filet avec facilité. Comme le souligne M. Feugère, un filet devait être composé d'une centaine de lests, à l'image de la découverte faite sur une épave de Porto-Vecchio (Feugère 1992 p. 152 et fig. 15 p. 153). La fouille d'une cabane de pêcheur en bord de Saône sur la commune d'Arnas a mis au jour cinquante-six poids et fragments de plomb accompagnés d'une navette en bronze. L. Bonnamour l'interprète comme un stock de lests conservé par le pêcheur pour réparer ou entretenir le matériel d'usage courant (Bonnamour 1987).

## Éléments liés au harnachement

Ces objets se rencontrent fréquemment sur le Mont-Auxois et font partie des productions d'équipement de cavalerie au 1<sup>er</sup> s. de notre ère (Rabeisen 1990, fig. 2, 9-119).

• **1260-12 : planche 16**

Alliage cuivreux. Raté de fabrication. L. : 2,3 cm, l. : 1,2 à 1,4 cm, ép. : 2 à 8 mm

Objet brut de fonte possédant une protubérance sur un des pôles et présentant une pointe non travaillé de section circulaire. Des restes de moule en terre sont encore présents dans l'orifice placé au centre de la protubérance.

• **1623-9 : planche 16**

Alliage cuivreux. Indéterminé. L. : 2,1 cm, l. : 1,3 à 1,4 cm, ép. : 3 mm à 1,4 cm  
Raté de fabrication d'un objet probablement identique au précédent.

• **1601-7 : planche 16**

Alliage cuivreux. Raté de fabrication. L. act. : 3,2 cm, l. max. : 1,3 cm  
Raté de fabrication d'un élément de garniture de lanière. Seule la partie bouletée est conservée. Une pointe de fixation, de section circulaire, est encore enveloppée du fragment de moule en terre cuite.

• **1262-3 : planche 16**

Alliage cuivreux et placage d'argent. Applique de harnachement. L. act. : 5,5 cm, l. max. : 9 mm.

Garniture de lanière de forme rectangulaire dotée d'une extrémité bouletée séparée par une gorge et une série de moulures transversales. Un décor en balustre se situe au trois-quart de sa longueur. Deux pointes, de section carrée, sont placées au dos de l'applique.

Des traces de placage d'argent sont visibles.

• **1485-5 : planche 16**

Alliage cuivreux. Applique. L. act. : 1,7 cm, l. : 1 à 1,1 cm

Garniture de lanière de forme rectangulaire dotée de deux pointes aux extrémités aplaties.

### **Fragment de statuaire ?**

• **1262-7 : planche 17**

Alliage cuivreux et étamage. Élément de bronze figuré ?. L. : 2,8 cm, l. : 1,8 cm, ép. : 3,5 mm

Objet décoré sur les deux faces par des incisions horizontales et verticale séparant respectivement celui-ci en trois espaces rectangulaires. Un ensemble de rectangle surmonté d'un triangle se répète à deux reprises dans deux des espaces d'une des faces. La tranche supérieure présente cinq cannelures réalisées par micro-forage et limage. La base se termine en triangle par une série de créneaux. Des traces d'étamage sont encore visibles sur les deux faces.

La forme de cet objet évoque celle d'une flûte de pan, semblable à celle en bois découverte sur le Mont-Auxois. Nous pouvons supposer que notre exemplaire faisait partie d'un bronze figuré représentant un pan. En l'état actuel de nos connaissances, nous n'avons pas trouvé de parallèle.

### **Éléments d'huissierie et de meubles**

• **1583-1 : planche 17**

Alliage cuivreux. Poignée. L. act. : 5,9 cm, l. act. 3,4 cm

Poignée de petit coffret de section losangique au niveau des extrémités. Le mauvais état de conservation ne permet pas de donner la section du restant de la poignée. Celle-ci est maintenue par deux « attaches parisiennes » qui étaient fichées dans la paroi du coffret. Le non-repli de ces attaches laisse supposer une épaisseur de paroi d'au moins 2 cm.

Des exemplaires sont connus à Alésia ainsi qu'à Augst.

• **1296-1 : planche 17**

Alliage cuivreux et fer. Indéterminé. H. act : 2,1 cm, l. : 1,9 cm

Objet de forme bi-tronconique dont l'un des deux cônes est presque écrasé. L'ensemble est traversé par un axe en fer dont la section n'a pu être déterminée avec exactitude.

Des boutons de décoration de coffrets ou de meubles découverts à Augst présentent quelques similitudes avec notre exemplaire (Riha 2001, n° 600 pl. 469).

• **1260-13 : planche 17**

Alliage cuivreux. Indéterminé. D. act. : 3,2 cm, ép. : 1 à 4 mm

Fragment de disque à moulure périphérique décorée de feuilles incisées. Des traces d'incisions circulaires sont présentes à la bordure interne de la moulure.

Il s'agit peut-être d'une rondelle de décoration pour attache parisienne utilisée sur les coffrets (Riha 2001, n° 145-166 pl. 11).

• **1705-4 : planche 17**

Alliage cuivreux. Élément d'huissierie ?. L. : 5 cm, l. : 1,1 à 1,5 cm, ép. : 3,5 à 5 mm

Fragment d'objet fortement mouluré de section rectangulaire à triangulaire dans sa partie centrale. Les deux extrémités sont cassées et présentent chacune une perforation.

La forme de cet objet se rapproche des cornières d'angle de coffrets ou de meubles, très courants à l'époque antique dans le monde romain.

• **1623-5 : planche 17**

Alliage cuivreux. Indéterminé. L. act. : 3,6 cm, ép. : 0,5 mm

Fragment de tôle découpée dont l'une des extrémités suggère la forme d'un pendant de gland comme on en retrouve sur les poignées de coffrets ou de meubles. Une encoche est présente au centre et au bas de la tôle. Un second pendant se trouvait peut-être au niveau de l'autre extrémité.

Il est possible que cette tôle constituait un placage de décoration.

• **1604-1 : planche 17**

Alliage cuivreux. Élément de serrure ?. L. : 11,9 cm, l. : 6 à 9 mm, ép. : moins de 1 à 2 mm

Bande de forme et de section rectangulaires s'élargissant à l'une des extrémités. Cet élargissement s'accompagne d'un rétrécissement de l'épaisseur et donne naissance à deux encoches de forme rectangulaire. L'autre extrémité est arrondie.

Cet objet fait peut-être partie d'un système de serrure.

## **Punaises et clous**

• **1262-10 : planche 17**

Alliage cuivreux. Punaise. D. : 1,2 cm, L. : 1 cm

Punaise à tête circulaire possédant une loge centrale composée d'émaux de couleur verte et rouge disposés de façon alternée. La pointe, de section carrée, est légèrement tordue.

• **1400-5c : planche 17**

Alliage cuivreux. Punaise : D. tête : 1,4 cm, h. : 6,5 mm

Punaise en cours de fabrication. La pointe n'a pas été formée, le corps présente une section circulaire.

• **1400-4c : planche 17**

Alliage cuivreux. Punaise : D. tête : 1,5 x 1,7 cm, h. : 2 mm  
Fragment de punaise à tête de forme polygonale présentant des traces de découpe.  
Le corps est quasiment absent.

• **1623-4 : planche 17**

Alliage cuivreux. Punaise : D. tête : 1,4 cm, h. act : 6 mm  
Punaise à tête plate et forme circulaire. La pointe est tordue.

• **1450-1 : planche 17**

Alliage cuivreux. Punaise. D. : 1,5 cm, h. : 5 mm  
Punaise à tête plate et forme circulaire. La pointe est de section carrée.

• **1422-1 : planche 18**

Alliage cuivreux. Clou ?. D. : 7 mm, h. : 6 mm  
Clou à tête circulaire présentant une pointe de section carrée.

• **1485-2 : planche 18**

Alliage cuivreux. Punaise ?. D. : 1,8 cm, h. : 5 mm  
Objet de forme circulaire, embouti, caractérisé par une dépression centrale et d'une série de moulures périphériques. Il n'y a pas de trou ni de pointe mais il pourrait correspondre à une tête de punaise non terminée.

• **1333-2 : planche 18**

Alliage cuivreux. Punaise. D. : 9 mm, h. : 1 cm  
Punaise à tête de forme circulaire possédant une pointe de section carrée. La tête est emboutie pour obtenir une dépression centrale bordée d'une moulure légère. Toute la surface est étamée et possède un décor niellé en son centre caractérisé par quatre pétales.

• **1333-1 : planche 18**

Alliage cuivreux. Punaise. D. restitué : 1,5 cm, h. : 1,5 cm  
Fragment de punaise à tête circulaire possédant une légère moulure périphérique. La pointe est de section carrée.

• **1485-10' : planche 18**

Alliage cuivreux. Punaise. D. : 1,4 cm  
Punaise à tête plate de forme circulaire possédant une pointe de section carrée tordue jusqu'à la tête. Un léger bourrelet périphérique est présente sur la tête.

• **1280-9 : planche 18**

Alliage cuivreux. Clou. D. : 8 à 9 mm, h. : 9 mm  
Clou à tête plate de forme circulaire possédant une pointe de section carrée.

• **1618-1 : planche 18**

Alliage cuivreux. Punaise. D. : 1,9 cm, h. : 5 mm  
Punaise à tête circulaire emboutie dotée d'un bourrelet périphérique. La pointe, de section carrée, est écrasée à son extrémité comme pour créer un rivet. Ce type de punaise devait se fixer sur du cuir.

• **1595-1 : planche 18**

Alliage cuivreux. Punaise. D. : 1 cm, h. act. : 3 mm  
Punaise à tête de forme circulaire légèrement incurvée possédant une pointe de section carrée tordue vers la tête.

• **1601-9 : planche 18**

Alliage cuivreux. Punaise. D. : 1,8 cm, h. act. : 5 mm

Punaise à tête de forme circulaire légèrement incurvée possédant une pointe de section carrée tordue vers la tête.

• **1601-10 : planche 18**

Alliage cuivreux. Punaise. D. : 1,9 cm, h. act. : 5 mm

Punaise à tête de forme circulaire légèrement incurvée possédant une pointe de section carrée tordue vers la tête. La tête, peu épaisse, est très abîmée.

• **1623-8 : planche 18**

Alliage cuivreux. Punaise. D. : 9 mm, h. : 1 cm

Punaise à tête de forme circulaire possédant une pointe de section carrée. La tête est emboutie pour obtenir une dépression centrale bordée d'une moulure légère. Le mauvais état de conservation ne permet pas de dire si cette punaise est étamée.

• **1599-1a : planche 18**

Alliage cuivreux. Punaise. D. : 1,1 à 1,3 cm, h. act. : 6 mm

Punaise à tête plate de forme circulaire possédant une pointe de section carrée tordue quasi à angle droit.

• **1599-1b : planche 18**

Alliage cuivreux. Punaise. D. : 1,4 cm, h. act. : 1 cm

Punaise à tête plate de forme florale possédant une pointe de section carrée légèrement tordue. Il est actuellement impossible de dire si cette punaise est étamée.

• **1576-2 : planche 18**

Alliage cuivreux. Punaise. D. : 1,5 cm, h. act. : 7 mm

Punaise à tête plate de forme circulaire possédant une pointe de section carrée tordue quasi à angle droit.

• **1334-1 : planche 18**

Alliage cuivreux. Contre-pointe de punaise ou d'applique. D. : 6 mm, h. act. : 2 mm

Rondelle incurvée, très fine, destinée à être appliquée sur une pointe de punaise ou d'applique.

• **1333-3 : planche 18**

Alliage cuivreux. Clou. D. : 4 à 5 mm, h. : 4,5 mm

Clou à tête plate possédant une pointe de section carrée. La tête est irrégulière et la pointe est légèrement tordue.

• **1309-1 : planche 18**

Alliage cuivreux. Clou. L. : 2,9 cm, D. tête : 4 mm

Clou à tête circulaire et à longue pointe de section carrée.

• **1400-5b : planche 18**

Alliage cuivreux. Clou. L. : 2,1 cm, D. tête : 5,5 mm, section corps : 2 x 2 mm

Clou à tête hémisphérique et à corps de section carrée.

**1400-4a : planche 18**

Alliage cuivreux. Clou. D. tête : 5 x 6 mm, L. : 1,1 cm

Clou à tête plus ou moins sphérique présentant un corps plié de section carrée.

• **1400-4b : planche 18**

Alliage cuivreux. Clou. L. : 7,5 mm, D. tête : 7 mm  
Clou à tête hémisphérique présentant un corps de section carrée.

• **1709-4 : planche 18**

Alliage cuivreux. Clou : D. tête : 6 mm, h. act : 1,5 mm  
Clou à tête circulaire présentant un léger bourrelet périphérique. La pointe, de section carrée, est pliée à 90 degrés.

• **1262-12 : planche 18**

Alliage cuivreux. Clou. D. : 3 mm, L. : 1,4 cm  
Clou à tête circulaire possédant une pointe de section carrée légèrement pliée à son extrémité.

• **1390-1 : planche 18**

Alliage cuivreux. Clou. D. : 1,5 cm, h. act. : 2,9 cm  
Clou à tête hémisphérique dont la base se termine de façon conique en pointe, cassée, de section circulaire.

## Divers

• **1260-58 : planche 19**

Alliage cuivreux. Bande. L. act. : 11,5 cm, l. : 9 mm, ép. : 1 mm  
Fragment de bande présentant des traces de découpe. L'une des extrémités est tor-  
due.

• **1382-1 : planche 19**

Alliage cuivreux. Epingle ?. L. : 2 cm  
Fragment de tige pointue de section ronde.

• **1277-1 : planche 19**

Alliage cuivreux. Indéterminé. L. : 3 cm  
Objet doté d'une pointe de section carrée. Une des extrémités se termine par une  
protubérance rectangulaire de section carrée.

• **1298-3 : planche 19**

Alliage cuivreux. Indéterminé. L. : 2,5 cm, ép. : 5mm  
Objet en forme de couteau à lame plate et courbe. La soie est de section rectangu-  
laire. Il s'agit peut-être d'un outil miniature, mais cela peut aussi bien être un déchet  
de découpe.

• **1260-16 : planche 19**

Alliage cuivreux. Indéterminé. L. : 1,5 cm  
Objet de section plate se terminant par un crochet.

• **1400-5a : planche 19**

Alliage cuivreux. Anneau. D. : 2 cm, ép. : 3 mm  
Fragment d'anneau de section circulaire.

• **1400-4d : planche 19**

Alliage cuivreux. Tige : L. act. : 1,7 cm, section : 2,5 x 2,5 mm  
Tige de section carrée pouvant correspondre au corps d'un clou.

• **1400-4e : planche 19**

Alliage cuivreux. Indéterminé : L. act. : 1,3 cm, l. act.max. : 7 mm, ép. : 2 mm  
Fragment de plaque présentant trois traces de découpe au burin ou au ciseau.

• **1601-5 (686): planche 19**

Alliage cuivreux. Indéterminé. L. act : 2,9 cm, l. max. : 1,4 cm  
Fragment de tôle découpé en balustre et replié sur lui-même.

• **1601-8 : planche 19**

Alliage cuivreux. Indéterminé. L. act : 1 cm, l. max. : 7,5 mm  
Fragment d'objet indéterminé de section circulaire.

• **1294-2 : planche 19**

Alliage cuivreux. Indéterminé : L. act. : 2,2 cm, l. act. : 1,1 cm, ép. : moins de 1 mm.  
Fragment de tôle légèrement incurvé.

• **1282-3 : planche 19**

Alliage cuivreux. Tôle. L. act. : 2,3 cm, l. act. : 1,5 cm, ép. : moins d'1 mm  
Tôle de forme hexagonale repliée sur elle-même à ses deux pôles.

• **1469-1b : planche 19**

Alliage cuivreux. Indéterminé. L. act. : 7 mm, l. act. max. : 1,1 cm, ép. : 1 mm  
Objet en forme de fer à cheval mais dont les extrémités sont légèrement recourbées.  
La section est circulaire.

• **1485-6 : planche 19**

Alliage cuivreux. Indéterminé. L. act. : 4,2 cm, l. act. : 2,5 à 4,5 mm, ép. : 1 mm  
Objet de forme plus ou moins rectangulaire et de section rectangulaire. L'une des extrémité est légèrement repliée sur elle-même.

• **1289-1 : planche 19**

Alliage cuivreux. Indéterminé. L. act. : 3,5 cm, l. act. : 1 cm  
Fragment de tôle de forme légèrement incurvée.

• **1709-2 : planche 19**

Alliage cuivreux et fer. Charnière. L. act. : 6,8 cm  
Petit élément de charnière dont subsistent les trace de l'axe en fer.

• **1536-2 : planche 19**

Alliage cuivreux. Indéterminé. L. act. : 1,5 cm, l. act. : 1,25 cm  
Fragment de tôle découpée de forme octogonale légèrement incurvé.

• **1280-8 : planche 19**

Alliage cuivreux. Raté de fabrication ou déchet de coulée ?. L. act. : 3,6 cm  
Tige de section circulaire présentant une moulure quadrangulaire au niveau d'une de ses extrémités se termine en pointe.

• **1295-1 : planche 20**

Alliage cuivreux. Déchet de découpe. L. : 4,1 cm, ép. : 1 à 2 mm  
Fragment de plaque découpée et repliée sur elle-même.

• **1340-2 : planche 20**

Alliage cuivreux. Indéterminé. L. : 2 cm, ép. : moins d'1 mm

Petite tige de section quadrangulaire dont une des extrémité s'aplatit et s'arrondit. L'autre extrémité ressemble à une soie. Il est possible qu'il s'agisse d'un petit outil.

• **1280-3 : planche 20**

Alliage cuivreux. Lingot ?. L. : 1,7 cm, l. arc : 9 mm à 1 cm, ép. : 5 à 7 mm  
Petite barre coulée possédant des traces de découpe au burin.

• **1303-1 : planche 20**

Alliage cuivreux. Indéterminé. L. : 2 cm, l. : 4 à 9 mm  
Fragment de tôle de section plate et rectangulaire.

• **1623-3 : planche 20**

Alliage cuivreux. Indéterminé. L. : 3,4 cm, l. : 4,5 mm, ép. : 1 mm  
Petite bande de section plus ou moins rectangulaire tordue.

### Indéterminés

• **1587-1 : planche 20**

Alliage cuivreux. Indéterminé. L. act. : 3,3 cm, l. act. : 1,5 cm, ép. : 2 mm  
Fragment de tôle présentant un rebord incurvé décoré de stries. Le restant de la surface est caractérisé par un ensemble de décor incisé et estampé ainsi qu'un bouton rapporté par rivetage. Ce bouton se situe au centre d'un ensemble de cercles. Un second ensemble de cercles est présent. Celui-ci semble avoir lui-aussi possédé un élément riveté. Le restant de la surface présente un nombre important de petits cercles estampés.

• **1459-1 : planche 20**

Plomb. Indéterminé. D. : 3 x 3,2 cm, ép. : 3 à 5 mm  
Disque de forme plus ou moins circulaire présentant une perforation décentrée. Un léger bourrelet périphérique est à observer au niveau du trou sur les deux faces. Deux légères incisions sont à observer partant du trou vers l'extérieur. Des impacts réalisés accidentellement sont aussi à observer.

Il est difficile de déterminer la fonction réelle de ces objets, ils peuvent être pour certains de simples rondelles destinées à protéger la surface de deux objets fixés ensemble ou augmenter une épaisseur (un peu comme nos rondelles d'aujourd'hui que nous utilisons avec les vis), des poids (peut-être pour lester des filets ou des seaux) ou encore des fusaiöles. Un exemplaire relativement semblable du point de vue morphologique à notre exemplaire a été trouvé en Gaule méridionale mais comporte une inscription antique (Feugère 1997, p. 1 et 19). Alors est-ce que ce type de rondelle ne pourrait pas servir d'éventuelles « étiquettes » d'une transaction modeste pour une quelconque marchandise destinée à un particulier comme le souligne M. Feugère ? Notre exemplaire possédant deux traits incisés, la question reste posée.

Onze objets perforés très proches de notre exemplaire ont été découvertes sur Alesia. Trois proviennent de la collection Pernet donc nous n'en connaissons pas la provenance exacte (Brunet 2002, nos 71, 78 et 80 pl. 12-13). Certains découverts à Alesia sont relativement bien datés et proviennent d'une couche de la carrière sous l'*area* du temple – période Auguste-Tibère (Brunet 2002, nos 79 pl. 12) pour l'un et milieu Ier s. ap. J.-C./seconde moitié Ier s. ap. J.-C. pour le second (Brunet 2002, nos 81 pl. 13). Notre exemplaire connaît un parallèle aux Bolards dont le contexte semble dater de la première moitié du 1<sup>er</sup> s. ap. J. -C. (Pommeret 2001, objet 1-287, tableau VII, fanum II-phase 2, U.S. 11239).

## Bibliographie

**Bonnamour 1987** : BONNAMOUR (L.). – De l'archéologie à l'ethnologie, au gré de la Saône. *Journées d'études interrégionales « Ethnologie fluviale »*. Bull. Soc. Hist. Chalon-s-S., 1987-88, Chalon-sur-Saône, 1987, p. 215-227.

**Brunet 2002** : BRUNET (M.). – *Première approche sur le mobilier en plomb à l'époque gallo-romaine. Les exemples d'Alesia, Mâlain et Vertault*. Mémoire de DEA, Université de Bourgogne, Dijon, 2 vol. Inédit.

**Catalogue Automne 1980** : Catalogue d'exposition « 20 années d'archéologie gallo-romaine », 1980, n° 98-99.

**Cüpper 1983** : CÜPPER (H.). – *La civilisation romaine de la Moselle à la Sarre*, (catalogue d'exposition), Mayence, 1983.

**Ettlinger 1973** : ETTLINGER (E.). – *Die römischen Fibeln in der Schweiz*, Berne, Francke Verlag, 1973.

**Feugère 1985** : FEUGÈRE (M.). – *Les fibules en Gaule méridionale, de la conquête à la fin du Ve siècle ap. J. -C.*, Paris, 1985.

**Feugère et alii 1992**: FEUGÈRE (M.), PY (M.), LOPEZ (J.-B.), CAPDEVILLA (R.-B.), AUROUX (A.-A.), GARCIA (D.), WEIDELT (P.). – *Système d'enregistrement, de gestion et d'exploitation de la documentation issue des fouilles de Lattes*, Lattara 4, Lattes, 1991.

**Feugère 1997**: FEUGÈRE (M.). – Les petits objets. In : BARBET (G.), GANDEL (Ph.) (dir.). – *Chasse-le-Montbozon. Un établissement rural gallo-romain*. Annales Littéraires de l'Université de Besançon, 627, 1997, p. 139-180.

**Guillaumet 1984** : GUILLAUMET (J.-P.) – *Les fibules de Bibracte, technique et typologie*. Dijon, 1984.

**Halbout et alii 1987** : HALBOUT (P.), PILET (Ch.), VOUDOUR (C.), *Corpus des objets domestiques et des armes en fer de Normandie. Du I<sup>er</sup> au XV<sup>ème</sup> siècle*. Cahier des Annales de Normandie, 20. 1987.

**Lerat 1979** : LERAT (L.). – *Les fibules d'Alésia dans les Musées d'Alise-Sainte-Reine*, Semur-en-Auxois, Dijon, 1979.

**Manning 1985** : MANNING (W.H.). – *Catalogue of the Romano-British Iron Tools. Fittings and Weapons in the British Museum*. London, 1985 (rééd. 1989).

**Philippe 1999** : PHILIPPE (J.). – *Les fibules de Seine-et-Marne du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. au 5<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.* Mémoires archéologiques de Seine-et-Marne n° 1, Nemours 1999.

**Pommeret 2001**: POMMERET (C.). – *Le sanctuaire antique des Bollards à Nuit-Saint-Georges (Côte-d'Or)*, 16ème suppl., R.A.E. 2001.

**Rabeisen 1990**: RABEISEN (E.). – La production d'équipement de cavalerie au 1<sup>er</sup> s. après J.-C. à Alesia (Alise-Sainte-Reine, Côte-d'Or, France). *Journal of Roman*

*Military Equipment Studies*, 1, 1990, p. 73-98.

**Rey-Vodoz 1986** : REY-VODOZ (V.). – Les fibules gallo-romaines de Martigny VS. *Annuaire de la Société Suisse de Préhistoire et d'Archéologie*, 69, 1986, p. 148-198.

**Rey-Vodoz 1998** : REY-VODOZ (V.). – Les fibules. *Beiträge zum Römischen Oberwinterthur – Vitudurum 8. Ausgrabungen im unteren Bühl*. Teil I (Monographien der Kantonsarchäologie Zurich 30), Zurich, 1998, p. 11-62.

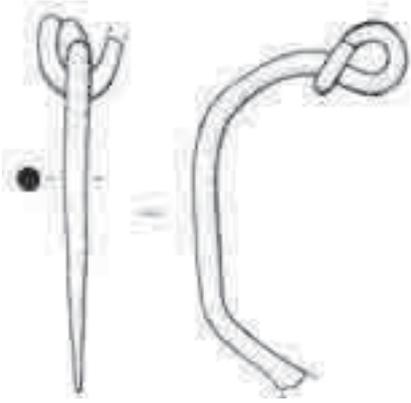
**Rieckoff 1975** : RIECKOFF (S.). – Münzen und Fibeln aus den Vicus des Kastells Hüfingen (Schwarzwald-Baar-Kreis). *Saalbuch Jachbuch*, 1975, p. 5-104.

**Riha 1979** : RIHA (E.). – *Die römischen Fibeln aus Augst und Kaiseraugst*. Forschungen in Augst, Band 3, Augst, 1979.

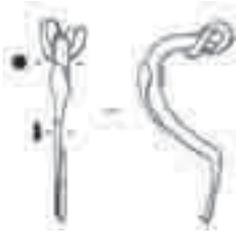
**Riha 1986** : RIHA (E.). – *Römisches Toilettgerät und medizinische Instrumente aus Augst und Keiseraugst*. Forschungen in Augst, 6, Augst, 1986.

**Riha 1994** : RIHA (E.). – *Die römischen Fibeln aus Augst und Kaiseraugst. Die Neufunde seit 1975*. Forschungen in Augst, Band 18, Augst, 1994.

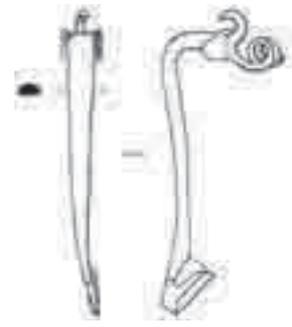
**Riha 1994** : RIHA (E.). – *Kästchen, Truhen, Tische-Möbelteile aus Augusta Raurica*. Forschungen in Augst, 31, Augst, 2001.



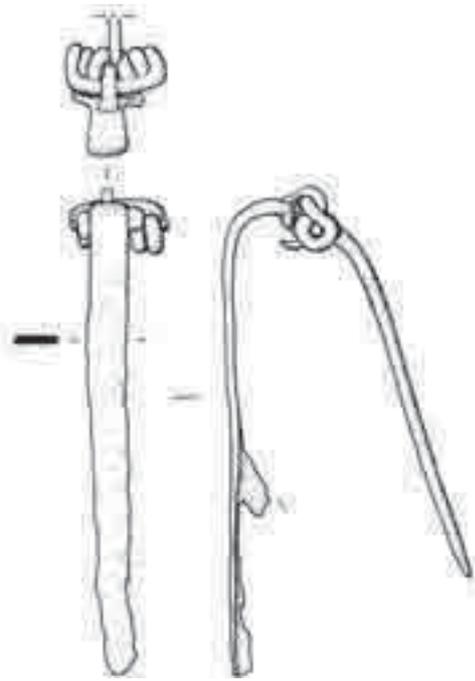
1260-37



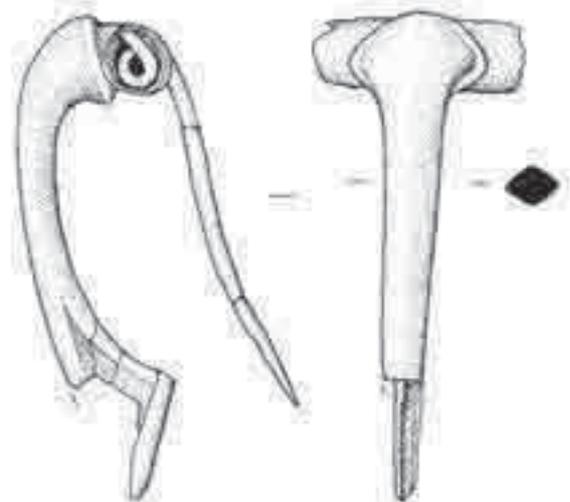
1800-1



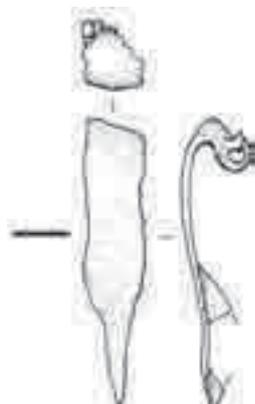
1430-1



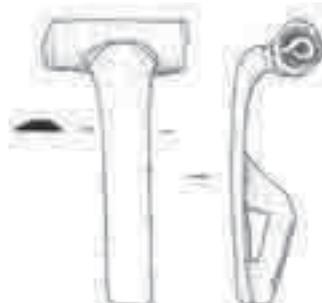
1282-20



1260-9



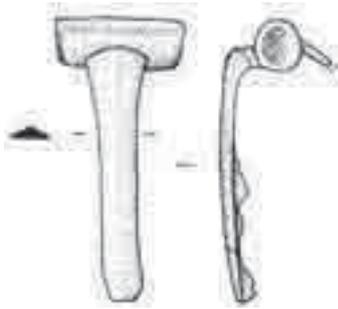
1282-5



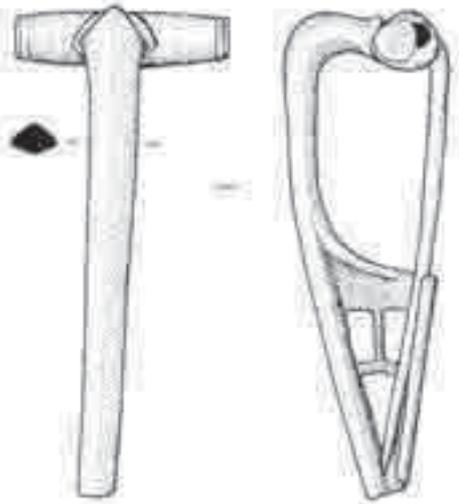
1485-3



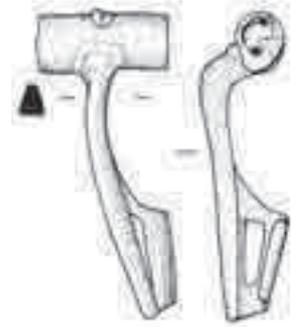
1260-40



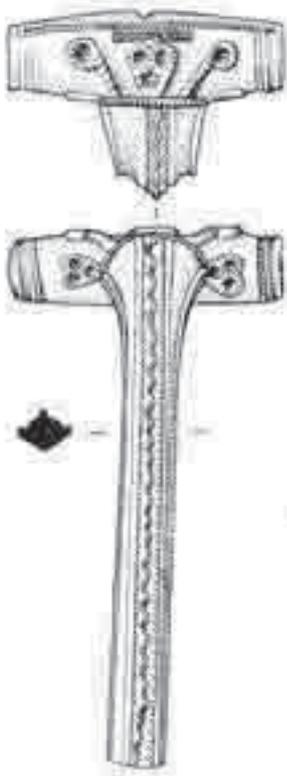
1546-3



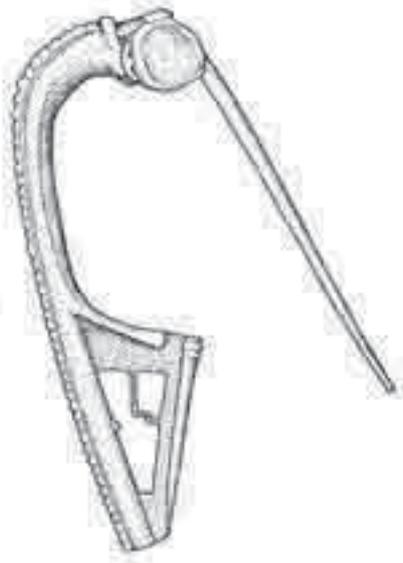
1623-1



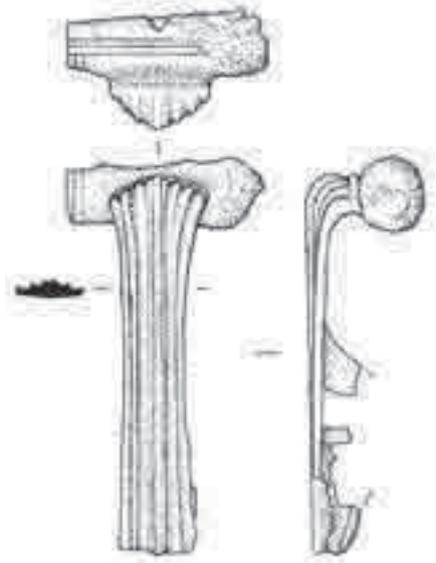
1308-1



1522-1



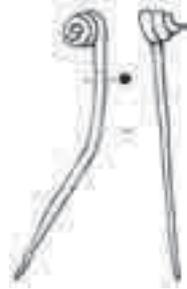
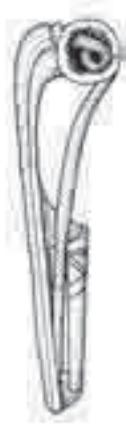
1260-41



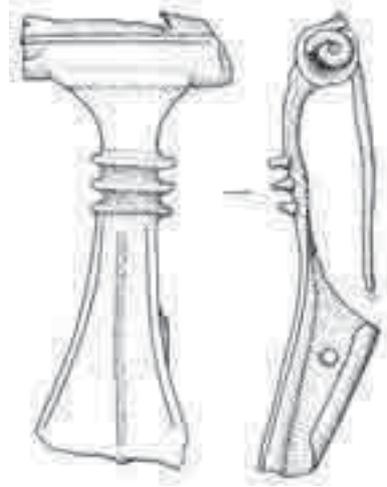
1298-4



1623-12



1260-2



1400-7



1282-15



1601-1



1536-3



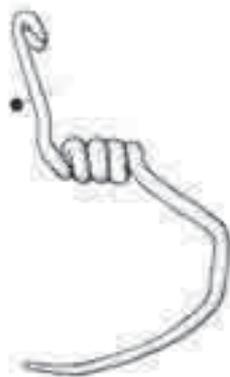
1546-6



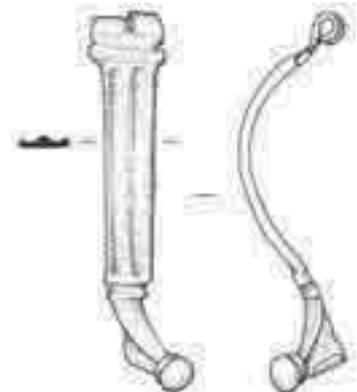
1601-12



1485-10



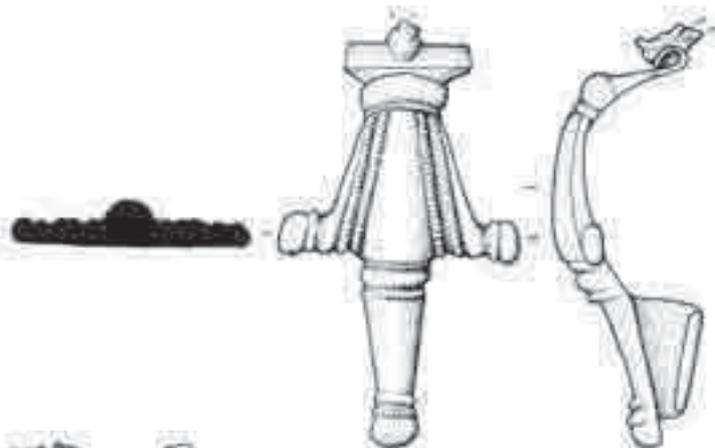
1677-1



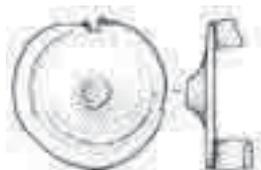
1469-1a



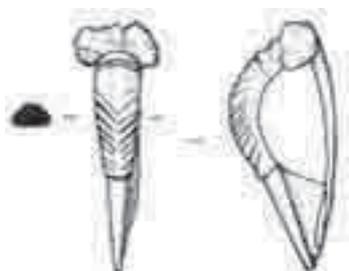
1260-19



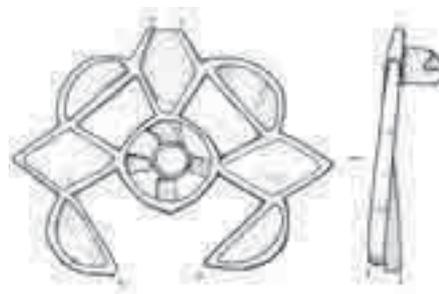
1260-7



1280-5



1400-1



1262-2



1261-1



1518-1



1260-15



1282-4



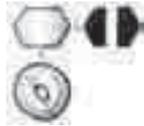
1706-2



1260-63



1260-14



1621-1



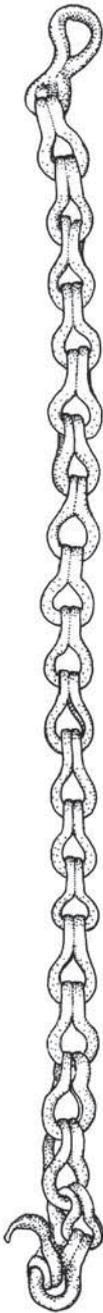
1260-42



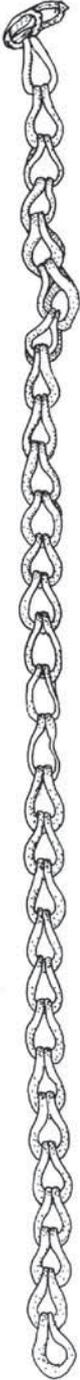
1260-26



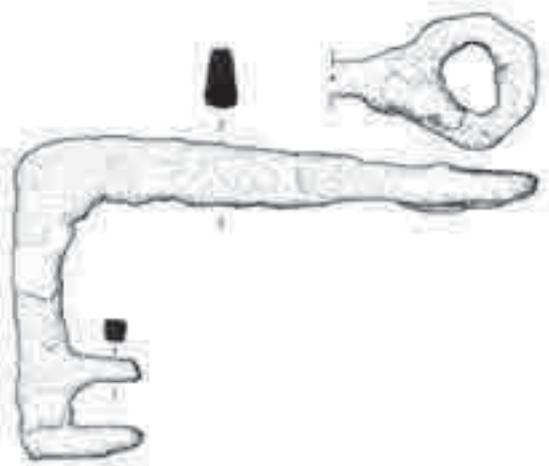
1677-2



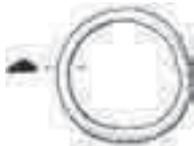
1282-19



1280-1



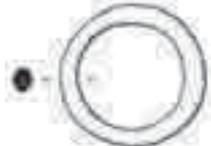
1260-23



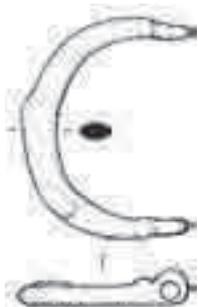
1352-1



1537-2



1278-1



1304-2



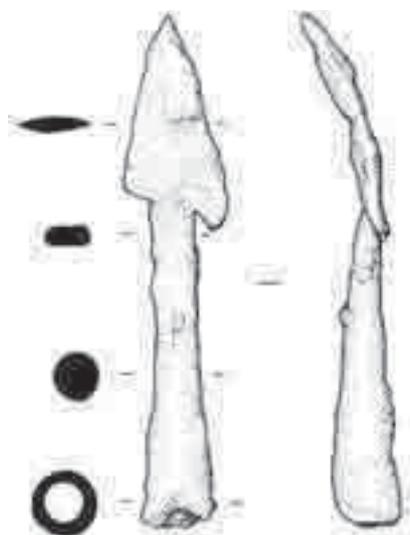
1260-5



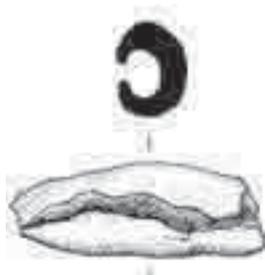
1485-8



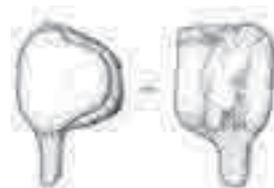
1282-18



1342-1



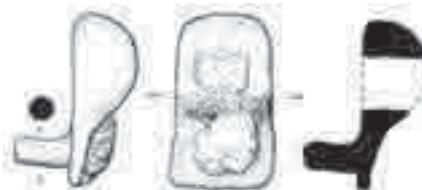
1262-5



1623-9



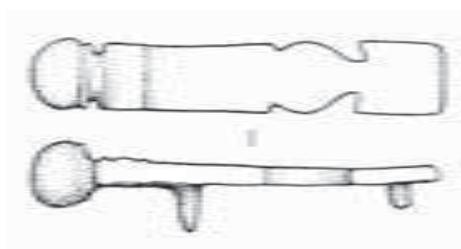
1282-13



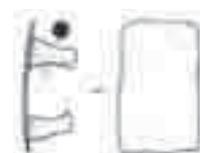
1260-12



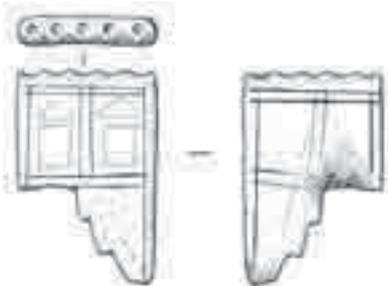
1601-7



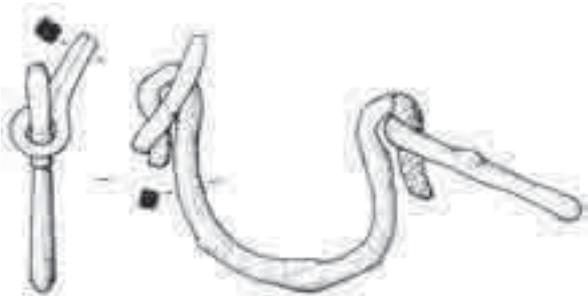
1262-3



1485-5



1262-7



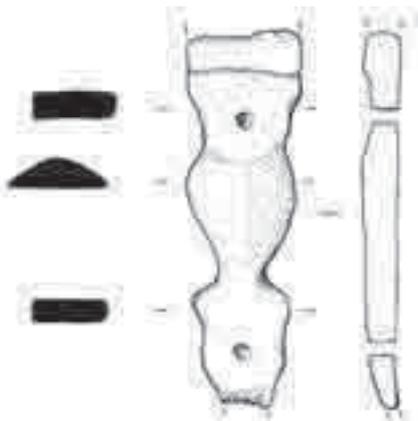
1583-1



1296-1



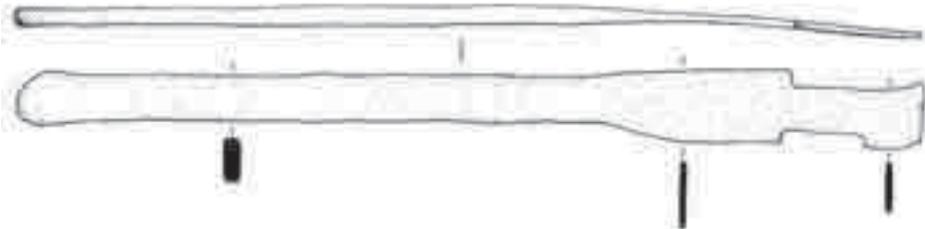
1260-13



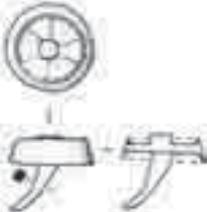
1705-4



1623-5



1604-1



1262-10



1400-5c



1400-4c



1623-4



1450-1



1422-1



1485-2



1333-2



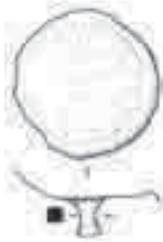
1333-1



1485-10'



1280-9



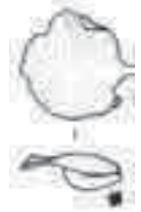
1618-1



1595-1



1601-9



1601-10



1623-8



1599-1a



1599-1b



1576-2



1334-1



1333-3



1309-1



1400-5b



1400-4a



1390-1



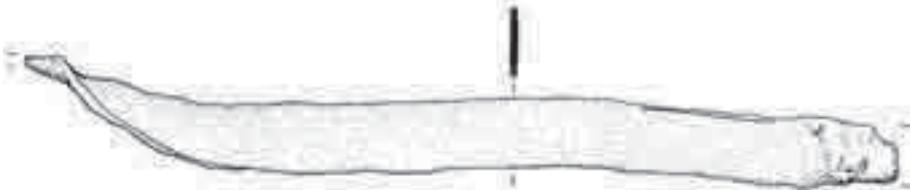
1400-4b



1709-4



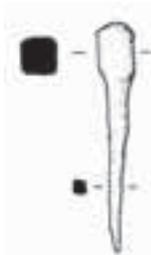
1262-12



1260-58



1382-1



1277-1



1298-3



1260-16



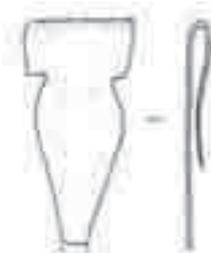
1400-5a



1400-4d



1400-4e



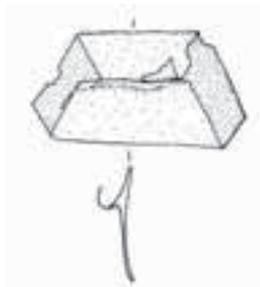
1601-5



1601-8



1294-2



1282-3



1469-1b



1485-6



1289-1



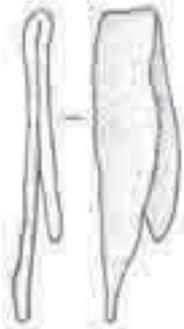
1709-2



1536-2



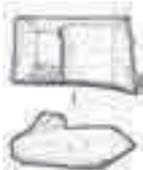
1280-8



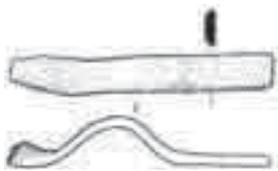
1295-1



1340-2



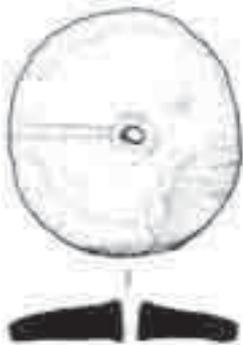
1280-3



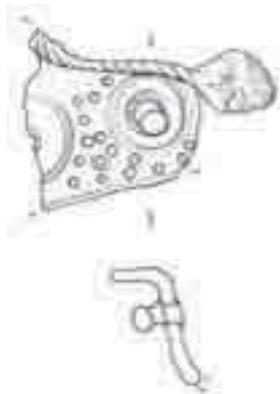
1623-3



1303-1



1459-1



1587-1

### 3.5. Mobilier de tabletterie (C. Grapin)

#### • 1299-1 : rondelle de couvercle de pyxide (planche 21)

D : 21,5 mm ; Ep. max. : 2,2 mm -1/2 (brisé selon l'axe du diamètre ; couleur brunâtre).

Couvercle de type Béal A XL,2. Rondelle de couvercle très mince façonnée au tour dans une matrice prélevée dans l'épaisseur diaphysaire d'un os long de bœuf. La face postérieure conserve deux faibles dépressions parallèles qui correspondent à des interruptions entre des séquences de sciage, ainsi que de fines traces d'axe perpendiculaire laissées par le fer d'une râpe. La face supérieure présente un ombilic central pointé d'un trou de poupée réservé au centre d'une cuvette que borde une large moulure à section semi circulaire écrasée ; un étroit listel court à la périphérie. Tranche oblique ménagée au tour. Elle devait s'ajuster à une couronne annulaire qui était rapportée afin d'obtenir un couvercle emboîtant.

**Parallèles :** Le site d'Alésia a déjà livré une rondelle de couvercle de pyxide d'un type très proche, mais plus épaisse et dépourvue d'un listel périphérique (n° 929 ; Grapin 1992, n° 38, p. 36-37, pl. XIV). Des rondelles de couvercles emboîtants présentant un profil similaire, moulurées et dépourvues d'une perforation centrale qui aurait reçu un bouton de préhension rapporté, sont particulièrement bien représentées en Narbonnaise, notamment à Nîmes, Arles, Baron, Martigues, Vaison-la-Romaine (Béal 1984, notamment n° 30 p. 20 et pl. 2 ; Béal, Feugère 1983, n° 1, 15, 16, 24, 25, 32, 38, p. 118, fig. 4 et p. 121-126) ainsi qu'à Lattes (inédate). Plus au Nord, des parallèles sont signalés aux Bolards (inédate : n° 93-02-626, musée de Nuits-Saint-Georges), à Mâlain (inédate : n° MAL 1979-271, Musée Archéologique de Dijon), à Mayence (Mikler 1997, p. 132, n° 25/1 et pl. 25, n° 1) et à Cologne (Rieche, Schalles 1987, p. 69, pl. 1).

Les exemplaires découverts dans des contextes datés paraissent tous appartenir au 1<sup>er</sup> siècle de notre ère.

#### • 1400-6 : fragment de cuillère de type *cochlear* (planche 21)

L : 64 mm ; D. max. du manche (raccord manche/cuilleron) : 5 x 3,8 mm ; H. du cuilleron : 5 mm (le cuilleron manque presque totalement, ainsi que l'extrémité pointue).

Cuillère de type Béal A XXV,1. Le manche, bien que poli, conserve des facettes longitudinales striées de traces de râpe obliques liées à sa mise en forme. De section circulaire, il prend vers le cuilleron une section polygonale marquée par une large facette plane sur sa face postérieure. La portion de cuilleron conservée présente des traces de tournages parallèles et concentriques sur sa face interne, des facettes irrégulières sur sa face externe.

**Parallèles :** Ce type de cuillère en os, vraisemblablement réalisé à l'imitation des exemplaires métalliques, est très répandu dans toutes les provinces de l'Empire. Le Musée Alésia conserve une cinquantaine d'exemplaires ainsi qu'une ébauche ratée tous issus des fouilles de la ville gallo-romaine. Sur le site d'Alésia, comme dans le reste de la Gaule, les *cochleariae* en os sont attestées au moins depuis l'époque claudienne jusqu'au dernier tiers du 3<sup>e</sup> siècle sans présenter d'évolution typo-chronologique (Béal 1983, p. 249-252).

• **1709-1 : pion de jeu (planche 21)**

D : 17,4 x 17,5 mm ; Ep. : 8,4 mm – 4/4

Pion de type Béal A XXXIV,2. La face supérieure est nettement bombée. La face inférieure est plane et lisse. Une étroite tranche biseautée assure le raccord entre les deux faces. Aucune trace de trou de pointage de poupée.

**Parallèles :** Ce type de pion hémisphérique est largement répandu en Gaule, mais aussi dans les Germanies, en Grande Bretagne, dans la péninsule Ibérique, en Italie et en Grèce. En Gaule, son extension chronologique couvre l'essentiel de la période gallo-romaine, du 1<sup>er</sup> au 4<sup>e</sup> siècle au moins (Béal 1983, p. 321-322).

## Dés à jouer

• **1280-2 : petit dé à jouer plein (planche 21)**

L. côté : 7,7 x 8 x 8,2 mm – 4/4

Type Béal B III. Petit dé plein. Les angles sont rabattus et les arêtes chanfreinées. A l'exception des faces qui portent les valeurs 1 et 6, le chiffrage est irrégulier. Il est marqué par de simples cercles pointés.

• **1260-20 : gros dé à jouer creux (planche 21)**

L. côté : 15,4 x 17,9 x 18,3 mm – 5/6 (manque l'une des pastilles, qui portait le chiffre 5).

Gros dé à jouer creux de type Béal B I. La matrice est parallélépipédique. Elle a été prélevée dans une portion diaphysaire de métapode de boeuf, dans la zone spongieuse de l'une des extrémités épiphysaires. Ce matériau plus tendre a été mis à profit par l'artisan pour ménager sur deux faces opposés une réserve circulaire où insérer des pastilles d'os dur. Angles et arêtes sont chanfreinés. A l'exception des faces qui portent les valeurs 1 et 6, le chiffrage est irrégulier. Il est marqué par des doubles cercles pointés. Surface usée.

• **1260-17 : Ebauche de gros dé à jouer creux (planche 21)**

L. côtés : 19,2 x 19,7 x 20 mm – 4/4

Ebauche de gros dé à jouer creux de type Béal B I, prélevée dans une portion de diaphyse de métapode de boeuf. L'ébauche a été abandonnée après dressage et polissage des quatre faces pleines et avant que les pastilles destinées à obturer le canal médullaire ne soient collées et le chiffrage gravé.

**Parallèles :** Ces deux types de dés sont déjà bien représentés sur le site d'Alésia, mais dans des proportions sensiblement différentes de celles rencontrées sur les autres sites urbains de Gaule romaine : à Alésia, les deux types paraissent aussi répandus l'un que l'autre en l'état actuel des données alors que les dés pleins de petites dimensions sont, de très loin, nettement plus abondants sur les sites équivalents. Le site du théâtre a déjà livré deux autres dés à jouer, tous deux pleins (type Béal B III), l'un au cours de la campagne 2004 (US 1215-1), l'autre en 1924 lors du dégagement d'une partie du mur de scène (n° AL.77). En outre, le site a déjà livré deux ratés de fabrication de gros dé creux (n° 2020, seconde moitié du 1<sup>er</sup> siècle de notre ère ; n° AL. 798).

Les deux dés terminés portent un chiffrage irrégulier (la somme des valeurs indiquées sur deux faces opposées n'est pas égale à 7). Cette caractéristique a été relevée sur les dés d'Alésia dans des proportions exceptionnelles qui pourraient singulariser la production de ce type d'article sur le site.

Ces deux types de dés sont attestés en Gaule pendant toute la période romaine.

## Cylindre de charnière

### • 1282-14 : fragment de cylindre de charnière à un trou (planche 21)

L : 38,2 mm ; D : environ 30 mm – 1/3 (n'est conservée qu'une paroi latérale ou la paroi postérieure).

Fragment de cylindre de type Béal A XI,2. Les deux bases ont été ménagées en légère cuvette sur un tour.

**Parallèles** : Type d'objet très répandu dans toutes les provinces de l'Empire et déjà attesté à Alésia par plus de deux cents exemplaires complets. Les exemplaires les plus anciens rencontrés en Gaule romaine remontent à l'époque julio-claudienne. Ce type de mobilier reste rare avant le milieu du 1<sup>er</sup> siècle et paraît disparaître vers la fin du 3<sup>e</sup> siècle. Les données recueillies sur le site d'Alésia confirment cette extension chronologique.

## Broches de tisserand

### • 1293-2 : broche de tisserand (planche 21)

L : 111,5 mm ; D. max. : 13 x 10 mm – 4/4 (sommets ébréchés)

L'objet est façonné dans une matrice prélevée dans la paroi diaphysaire d'un métapode ou d'un os long dont il conserve, sur l'une de ses deux faces principales, la trace du canal central sous la forme d'une dépression longitudinale. Le diamètre décroît régulièrement du sommet vers la pointe qui est effilée. La surface présente des traces évidentes d'usure.

### • 1260-53 : fragment de broche de tisserand (ou fragment de fuseau ?) (planche 22)

L : 67,7 mm ; D. max. : 10,1 x 11,1 mm - ? (ne subsiste que l'extrémité pointue)

Tige de section circulaire dont le diamètre décroît régulièrement jusqu'à la pointe, qui adopte un profil ogival. La surface, soigneusement polie (tournée ?) présente d'évidentes traces d'usure.

**Parallèles** : Ces deux objets peuvent être rapprochés des poinçons appointés de type *spatha* auxquels les archéologues britanniques donnent le nom de « pin-beaters ». Ils auraient servi à tasser le fil de trame une fois celui-ci passé dans la chaîne sur des métiers à tisser verticaux. Les parallèles sont nombreux dans toutes les provinces occidentales de l'Empire au moins et plusieurs stèles funéraires montrent des tisserandes tenant un objet similaire. La durée d'existence de ce type d'instrument paraît considérable, pendant toute la période gallo-romaine et même au-delà. Un seul exemplaire a déjà été mis au jour à Alésia. Plus long, il présente toutefois des traces d'usure similaires à celles observées sur le n° US 1293-2. Il provient d'un contexte daté de la seconde moitié du 1<sup>er</sup> s. avant notre ère (n° 2403 ; Grapin 1992, n° 196, p. 117 et pl. XXXI).

## Rondelles de rééquilibrage de matrices

### • 1260-36 (non dessiné)

D : 23,1 x 23,7 mm ; H : 11 mm – 4/4

### • 1546-4 (non dessiné)

D : 26,3 mm ; H : 13,2 mm

Rondelles débitées par sciage dans la partie médiane de diaphyses de métapodes de bovins. Toutes deux présentent sur une face des traces de sciage qui résultent d'une seule séquence de travail alors que l'autre base conserve des traces de sciage avec reprises ainsi qu'une esquille caractéristique d'un bris (par percussion ?) en fin de travail.

**Parallèles** : Type de déchet laissé par l'artisanat de l'os extrêmement répandu. Il est caractéristique de la préparation de la diaphyse et/ou des matrices puis des ébauches qui y sont débitées moyennant l'ajustement de la longueur de la diaphyse tout entière ou bien seulement des tronçons prélevés pour former les ébauches. Ces déchets annulaires doivent se rapporter à la fabrication d'objets cylindriques, notamment des cylindres de charnières.

### **Baguettes longues**

• **1260-43 (planche 22)**

L : 42 mm ; l : 5,9 mm ; H : 6,5 mm – 4/4

Baguette parallélépipédique de section à peu près carrée et régulière. L'une des faces est spongieuse. Les autres portent des traces obliques de râpe qui n'ont pas totalement effacé des échelles obliques laissées par un débitage à la scie. L'une des extrémités a été sciée selon un axe légèrement oblique.

• **1260-49 (planche 22)**

L : 61,2 mm ; D. max. : 5,1 x 3,7 mm -4/4 ? (l'une des extrémités est peut-être ébréchée)

Baguette étroite et peu épaisse. L'une des faces est plate sur toute sa longueur et présente des traces de scie et de râpe. Nombreuses traces de scie et de râpe sur toutes les autres faces. L'extrémité conservée est spatulée, sans qu'il soit possible de savoir s'il s'agit de la conséquence du façonnage d'un objet ou bien d'une intervention destinée à transformer ce déchet en outil.

• **1298-2 : déchet (?), raté (?) (planche 22)**

L : 54,5 mm ; l. max. : 19,4 mm ; Ep. max. : 3,2 mm ?/4 (cassé à une extrémité)

Large plaquette débitée à la scie dans la paroi diaphysaire d'un gros os long et régularisée à la râpe. Une importante découpe en forme de goutte d'eau est ménagée au centre de l'objet, vers l'extrémité conservée. Une autre découpe disposée symétriquement paraît avoir existé. Un mince filet incisé à la pointe cerne la découpe conservée et la prolonge vers celle qui lui faisait face ; un trait coupant un ovale sont dessinés entre cette même découpe et le bord de la plaquette. Ces dessins pourraient correspondre au tracé d'une découpe ou d'un décor qui n'a pas été réalisé.

**Parallèle** : aucun. L'identification de l'objet reste énigmatique. La présence d'un dessin préparatoire plaide en faveur d'un raté plutôt que d'un déchet. L'éventualité d'une seconde découpe en amande symétrique à la première pourrait évoquer une paire d'yeux. Toutefois, nous n'avons trouvé nulle part mention d'un ex voto en forme d'yeux en os.

## **Bibliographie**

**Béal 1983** : BEAL (J.-Cl.) – *Catalogue des objets de tabletterie du Musée de la Civilisation gallo-romaine de Lyon*. Centre d'études romaines et gallo-romaines de l'Université Jean-Moulin Lyon III, nouvelle série, n° 1, Lyon 1983.

**Béal 1984** : BEAL (J.-Cl.) – *Catalogue des objets de tabletterie antiques du Musée archéologique de Nîmes*. Cahiers des musées et monuments de Nîmes, n° 2, Nîmes 1984.

**Béal, Feugère 1983** : BEAL (J.-Cl.), FEUGERE (M.) – Les pyxides gallo-romaines en os de Gaule méridionale. *Documents d'archéologie méridionale*, n° 6, 1983, p. 115-126.

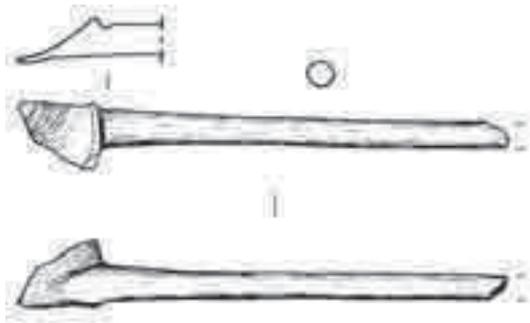
**Grapin 1992** : GRAPIN (Cl.) – *Le matériel de tabletterie d'Alésia. Contribution à l'étude de l'industrie de l'os en Bourgogne à l'époque gallo-romaine. Mémoire de maîtrise d'archéologie*, 2 vol. dactylographiés, Université de Bourgogne, Dijon 1992.

**Mikler 1997** : MIKLER (H.) – *Die römischen Funden aus Bein im Landesmuseum Mainz*. Monographies *Instrumentum*, n° 1, Montagnac 1997.

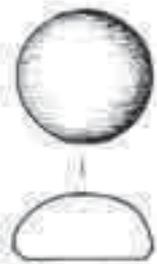
**Rieche, Schalles 1987** : RIECHE (A.), SCHALLES (H. J.) – *Arbeit, Handwerk und Berufe in der römischen Stadt Colonia Ulpia Trajana*, Cologne 1987.



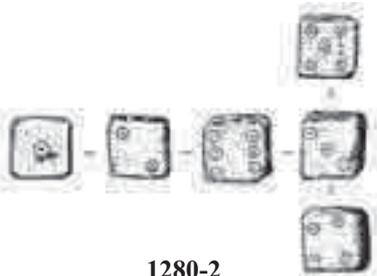
1299-1



1400-6



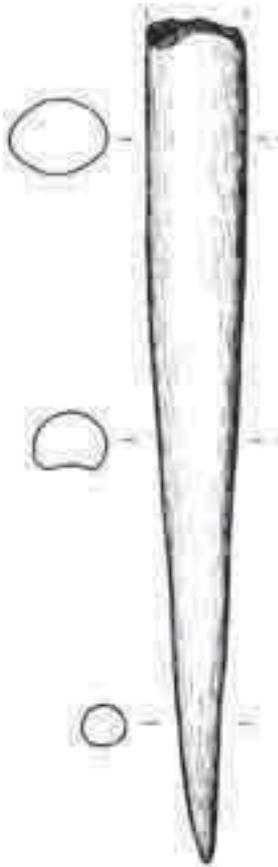
1709-1



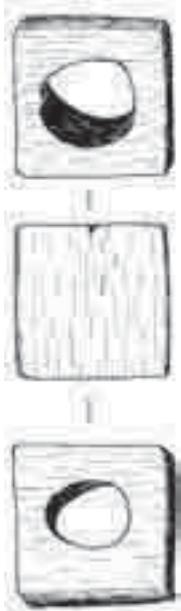
1280-2



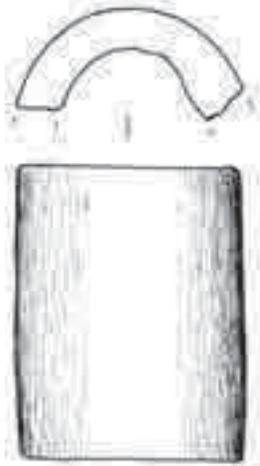
1260-20



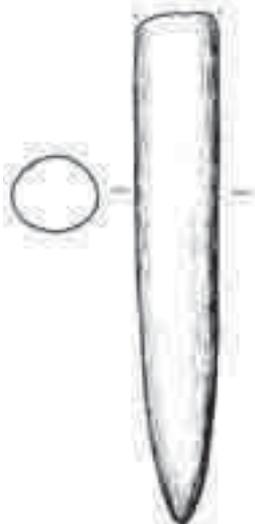
1293-2



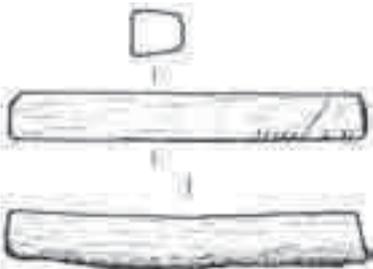
1260-17



1282-14



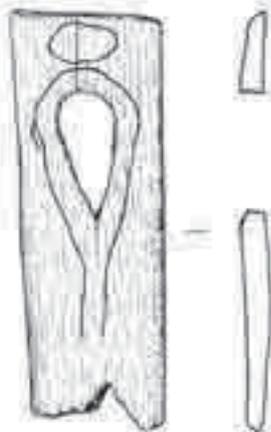
1260-53



1260-43



1260-49



1298-2

### 3.6. Récapitulatif des arguments de datation

Le tableau ci-dessous présente, pour chaque US, les arguments de datation tirés des études de la céramique, de la numismatique romaine et du mobilier métallique. La numismatique gauloise, numériquement faible et sans apport chronologique, n'a pas été intégrée (voir § 3.2). Il en va de même pour le matériel de tabletterie (voir § 3.5). Si l'ensemble du mobilier, céramique en particulier (voir § 3.1), a été passé en revue dans une perspective chronologique, seules ont été retenues ici les US ayant livré du mobilier datant.

Sauf mention contraire, les dates ou fourchettes chronologiques sont postérieures au changement d'ère.

| US   | Secteur | Céramique     | Numismatique romaine   | Mobilier métallique  |
|------|---------|---------------|--|--|
| 1260 | 4       | Claude-Néron  | 7 av. J.-C. au règne de Tibère (ob. 3); 16 à 6 av. J.-C. ; Tibère (contrem.) (ob. 21); 77-78 (ob. 6) | Auguste - milieu 1er s. (ob. 39); Auguste - 1er s. (ob. 9a); 15-60 (ob. 37); Tibère à fin 1er s. (ob. 7); 1er s. (ob. 41); 2e moitié 1er s. (ob. 19); dès milieu 1er s. (ob. 38) |
| 1261 | 5       | Claude-Néron  |  |  |
| 1262 | 6       | Perturbé      | 10-14 (ob. 4)  | dès milieu 1er s. (ob. 8); 2e moitié 1er s. - 3e s. (ob. 2)  |
| 1263 | 4       | Claude-Néron  |  |  |
| 1265 | 4       | Tibère-Claude |  |  |
| 1267 | 4       | 2e s.         |  |  |
| 1268 | 4       | Tibère-Claude |  |  |
| 1274 | 4       | Tibère-Claude |  |  |
| 1275 | 4       | Tibère        |  |  |
| 1277 | 4       | Claude-Néron  |  |  |
| 1278 | 4       | Tibère        |  |  |
| 1279 | 4       | Claude-Néron  |  |  |
| 1280 | 5       | Claude-Néron  | Dès 10-8 av. J.-C. (ob. 6)   | dès milieu 1er s. (ob. 5)  |
| 1281 | 4       | Claude-Néron  |  |  |
| 1282 | 4       | Claude-Néron  | 16 av. J.-C. à 14 (ob. 2)  | 20 av. J.-C. à début 1er s. (ob. 20); 1er s. (ob. 5)   |
| 1287 | 4       | Tibère-Claude |  |  |
| 1288 | 7       | Perturbé      | 22/23-30 ou 31-37 (ob. 1); 310-313 (ob. 2)   |  |
| 1289 | 4       | Tibère-Claude |  |  |
| 1291 | 4       | Tibère-Claude | 10 à déb. Tibère (ob. 1)   |  |
| 1293 | 4       | Tibère        |  |  |
| 1294 | 7       | Claude-Néron  |  | 2e moitié 1er s. (ob. 1)   |
| 1295 | 6       | Flavien       |  |  |
| 1296 | 6       | 3e s.         |  |  |
| 1298 | 6       | Flavien-2e s. |  | Auguste (ou avant ?) - fin 1er s. (ob. 4)  |
| 1299 | 6       | Flavien       |  |  |
| 1304 | 6       | Tibère        |  |  |
| 1308 | 6       | Flavien       |  | Auguste - 1er s. (ob. 1)   |
| 1318 | 7       | 1er s.        |  |  |
| 1321 | 7       | Perturbé      |  |  |
| 1323 | 7       | Perturbé      |  |  |
| 1325 | 7       | Perturbé      |  |  |
| 1328 | 4       | Tibère-Claude |  |  |
| 1330 | 4       | Tibère-Claude |  |  |
| 1332 | 7       | 1er - 3e s.   |  |  |
| 1333 | 7       | Claude-Néron  |  |  |

| US   | Secteur | Céramique          | Numismatique romaine    | Mobilier métallique  |
|------|---------|--------------------|-------------------------|--|
| 1334 | 7       | Tibère-Claude      |                         |  |
| 1340 | 4       | Claude-Néron       |                         |  |
| 1342 | 7       | 3e s.              |                         |  |
| 1343 | 7       | 3e s.              |                         |  |
| 1344 | 7       | 3e s.              | 388-402 (ob. 1)         |  |
| 1346 | 7       | 3e s.              |                         |  |
| 1347 | 7       | 1ère moitié 1er s. |                         |  |
| 1348 | 7       | Tibère-Claude      |                         |  |
| 1351 | 4       | Tibère-Claude      |                         |  |
| 1382 | 4       | Tibère-Claude      |                         |  |
| 1386 | 4       | Claude-Néron       | 10 av. J.-C. ? (ob. 1)  |  |
| 1387 | 6       | Flavien-2e s.      |                         |  |
| 1389 | 6       | 1er s.             |                         |  |
| 1390 | 6       | 1er s.             |                         |  |
| 1400 | 6       | Claude-Néron       |                         | Tibère à 3e quart 1er s. (ob. 7); 2e moitié 1er s. (ob. 1) |
| 1415 | 7       | 2e - 3e s.         |                         |  |
| 1416 | 7       | Tibère-Claude      |                         |  |
| 1419 | 4       | 1er - 2e s.        |                         |  |
| 1421 | 4       | Tibère-Claude      |                         |  |
| 1422 | 4       | 1ère moitié 1er s. |                         |  |
| 1425 | 4       | Tibère             |                         |  |
| 1430 | 4       | Indatable          |                         | 20 av. J.-C. à début 1er s. (ob. 1)                        |
| 1432 | 6       | 2e moitié 2e s.    |                         |  |
| 1432 | 4       | Perturbé           |                         |  |
| 1433 | 6       | 1ère moitié 1er s. |                         |  |
| 1434 | 6       | 3e s.              |                         |  |
| 1449 | 4       | Claude-Néron       |                         |  |
| 1450 | 6       | 3e s.              |                         |  |
| 1452 | 6       | Tibère-Claude      |                         |  |
| 1453 | 6       | 1er s.             |                         |  |
| 1454 | 6       | Tibère-Claude      |                         |  |
| 1457 | 7       | Claude-Néron       |                         |  |
| 1459 | 7       | Tibère-Claude      |                         |  |
| 1464 |         | Tibère-Claude      |                         |  |
| 1466 | 7       | Tibère-Claude      |                         |  |
| 1468 | 6       | 2e - 3e s.         |                         |  |
| 1469 | 6       | Tibère-Claude      |                         | 15 av. J.-C. à milieu 1er s. (ob. 1a)                      |
| 1470 | 6       | Tibère             |                         |  |
| 1476 | 6       | Flavien            |                         |  |
| 1478 | 6       | Tibère-Claude      |                         |  |
| 1479 | 6       | 3e s.              |                         |  |
| 1480 | 6       | Tibère-Claude      |                         |  |
| 1485 | 5       | Tibère             | 32-31 av. J.-C. (ob. 7) | Auguste - 1er s. (ob. 3)                                   |
| 1489 | 5       | Flavien            |                         |  |
| 1491 | 4       | Tibère-Claude      |                         |  |
| 1494 | 4       | Tibère             |                         |  |
| 1495 | 4       | Tibère             |                         |  |
| 1500 | 5       | Tibère             |                         |  |

| US   | Secteur | Céramique          | Numismatique romaine                               | Mobilier métallique      |
|------|---------|--------------------|--|--------------------------|
| 1502 | 7       | Tibère             |  |                          |
| 1507 | 7       | Tibère-Claude      |  |                          |
| 1511 | 6       | Tibère-Claude      |  |                          |
| 1518 | 6       | Flavien - 2e s.    |  |                          |
| 1519 | 6       | 1er s.             |  |                          |
| 1520 | 6       | 2e moitié 2e s.    |  |                          |
| 1521 | 7       | Indatable          | 178 (ob. 1)  |                          |
| 1522 | 4       |                    |  | Auguste - Néron (ob. 1)  |
| 1523 | 4       | Claude-Néron       |  |                          |
| 1528 | 4       | 1ère moitié 1er s. |  |                          |
| 1530 | 4       | Auguste            |  |                          |
| 1531 | 4       | 1ère moitié 1er s. |  |                          |
| 1533 | 5       | Tibère             |  |                          |
| 1534 | 5       | Claude-Néron       |  |                          |
| 1535 | 5       | Tibère-Claude      |  |                          |
| 1536 | 5       | Tibère-Claude      |  |                          |
| 1537 | 5       | Claude-Néron       | 7-3 av. J.-C. (ob. 1)                              |                          |
| 1538 | 5       | 1er s.             |  |                          |
| 1539 | 5       | Claude-Néron       |  |                          |
| 1539 | 6       | 1er - 3e s.        |  |                          |
| 1542 | 4       | 1ère moitié 1er s. |  |                          |
| 1546 | 4       | Claude-Néron       | 10 à déb. Tibère (ob. 2); 13 à déb. Tibère (ob. 1) | Auguste - 1er s. (ob. 3) |
| 1550 | 4       | 1ère moitié 1er s. |  |                          |
| 1554 | 4       | Auguste            |  |                          |
| 1557 | 5       | Tibère             |  |                          |
| 1558 | 5       |                    | 41-42 (ob. 1)                                      |                          |
| 1560 | 5       | Tibère-Claude      |  |                          |
| 1561 | 5       | Tibère-Claude      |  |                          |
| 1562 | 5       | Flavien            | 3e ou 4e s. (ob. 2)                                |                          |
| 1565 | 5       | Tibère-Claude      |  |                          |
| 1566 | 4       | 1ère moitié 1er s. |  |                          |
| 1567 | 4       | 1ère moitié 1er s. |  |                          |
| 1569 | 4       | Tibère             |  |                          |
| 1570 | 4       | Tibère             |  |                          |
| 1571 | 4       | 1er - 3e s.        |  |                          |
| 1573 | 6       | 2e moitié 2e s.    |  |                          |
| 1574 | 6       | Flavien - 2e s.    |  |                          |
| 1576 | 6       |                    | 37-38 (ob. 1)                                      |                          |
| 1577 | 6       | Flavien - 2e s.    |  |                          |
| 1581 | 6       | Tibère-Claude      |  |                          |
| 1582 | 6       | Tibère-Claude      |  |                          |
| 1583 | 4       | Auguste            |  |                          |
| 1587 | 4       | Auguste            |  |                          |
| 1595 | 6       | 1ère moitié 1er s. |  |                          |
| 1596 | 6       | Tibère-Claude      |  |                          |

| US   | Secteur | Céramique          | Numismatique romaine                             | Mobilier métallique                       |
|------|---------|--------------------|--|---|
| 1599 | 6       | Tibère-Claude      |  |   |
| 1600 | 6       | Claude-Néron       |  |   |
| 1601 | 6       | Tibère             |  |   |
| 1602 | 6       | Tibère-Claude      |  |   |
| 1603 | 6       | 2e s.              |  |   |
| 1604 | 6       | Tibère-Claude      |  |   |
| 1605 | 6       | 1er s.             |  |   |
| 1606 | 4       | Auguste            |  |   |
| 1613 | 5       | Tibère-Claude      | 22/23 à 37 (type) (ob. 2); 41-42 (ob. 3)         |   |
| 1614 | 5       | Tibère-Claude      |  |   |
| 1615 | 5       | Flavien            |  |   |
| 1618 | 6       | 2e s.              |  |   |
| 1621 | 6       | 2e s.              |  |   |
| 1622 | 6       | 1ère moitié 1er s. |  |   |
| 1623 | 6       | Claude-Néron       | 10 à déb. Tibère (ob. 2)                         | Auguste - 1er s. (ob. 1); 1er s. (ob. 12) |
| 1625 | 6       | Tibère-Claude      |  |   |
| 1629 | 5       | Claude-Néron       |  |   |
| 1636 | 1       | 3e s.              |  |   |
| 1637 | 1       | 2e s.              |  |   |
| 1639 | 1       | 3e s.              |  |   |
| 1642 | 1       | Tibère-Claude      |  |   |
| 1653 | 5       | Tibère-Claude      |  |   |
| 1669 | 4       | Claude-Néron       |  |   |
| 1670 | 4       | 1er s.             |  |   |
| 1674 | 6       | Claude-Néron       |  |   |
| 1675 | 6       | Claude-Néron       | 10-14 (ob. 1)                                    |   |
| 1677 | 6       | Claude-Néron       |  |   |
| 1682 | 6       | Tibère             |  |   |
| 1685 | 5       | Flavien            |  |   |
| 1690 | 5       | Claude-Néron       |  |   |
| 1691 | 1       | Tibère-Claude      |  |   |
| 1692 | 1       | Tibère-Claude      | 117-122 (ob. 1)                                  |   |
| 1693 | 1       | Tibère-Claude      |  |   |
| 1693 | 1       | Claude-Néron       |  |   |
| 1694 | 1       | Tibère-Claude      |  |   |
| 1700 | 6       | Tibère-Claude      |  |   |
| 1703 | 6       | 1er s.             |  |   |
| 1705 | 6       | 1ère moitié 1er s. | 10 av. J.-C. ? (ob. 1); 13 à déb. Tibère (ob. 2) |   |
| 1706 | 6       | Tibère-Claude      | 8 av. J.-C. à 14 ap.J.-C. (ob. 6)                |   |
| 1707 | 6       | 1ère moitié 1er s. |  |   |
| 1709 | 6       | 1er s.             |  |   |
| 1710 | 1       | Tibère-Claude      |  |   |
| 1711 | 1       | 1ère moitié 1er s. |  |   |
| 1712 | 1       | Tibère             |  |   |
| 1715 | 1       | Tibère-Claude      |  |   |
| 1720 | 5       | Tibère-Claude      |  |   |
| 1722 | 5       | Tibère-Claude      |  |   |
| 1726 | 4       | Flavien            |  |   |

| <b>US</b> | <b>Secteur</b> | <b>Céramique</b> | <b>Numismatique romaine</b> | <b>Mobilier métallique</b> |
|-----------|----------------|------------------|-----------------------------|----------------------------|
| 1727      | 4              | Claude-Néron     |                             |                            |
| 1732      | 4              | Tibère           |                             |                            |
| 1738      | 6              | Tibère-Claude    |                             |                            |
| 1741      | 6              | Tibère-Claude    |                             |                            |
| 1743      | 6              | Tibère           |                             |                            |
| 1746      | 4              | Tibère-Claude    |                             |                            |
| 1747      | 1              | Tibère-Claude    |                             |                            |
| 1749      | 1              | 1er s.           |                             |                            |
| 1750      | 4              | Tibère-Claude    |                             |                            |
| 1753      | 1              | Tibère           |                             |                            |
| 1754      | 1              | Tibère           | 7-3 av. J.-C. (ob. 1)       |                            |
| 1755      | 1              | Tibère-Claude    |                             |                            |

## 4. Synthèse

### 4.1. Stratigraphie et chronologie

A la différence de l'an dernier, les sondages de 2005 ont livré un mobilier extrêmement abondant, dont une grande partie a fait l'objet d'une étude préliminaire par catégorie (§ 3.1 à 3.5). La confrontation des indices chronologiques (§ 3.6) a permis de dater, à titre provisoire, les phases du découpage stratigraphique proposé pour chacun des secteurs de fouille (§ 2.2 à 2.5). Malgré la distance géographique et l'absence de liens stratigraphiques directs entre les secteurs, l'identification d'événements communs autorise un phasage général et une première synthèse chronologique (fig. 43).

#### *Les premières occupations*

Une quantité non négligeable de mobilier est attribuable à l'extrême fin de la période laténienne, mais appartient à des contextes postérieurs et se trouve donc en position résiduelle (voir § 3.1). Malgré l'ampleur des surfaces décapées, les premiers aménagements, réalisés directement sur le terrain géologique, échappent à la datation absolue. On ignore également la nature et la chronologie de ce qui a pu être détruit par les opérations d'assainissement préalables (évacuation de l'humus en particulier).

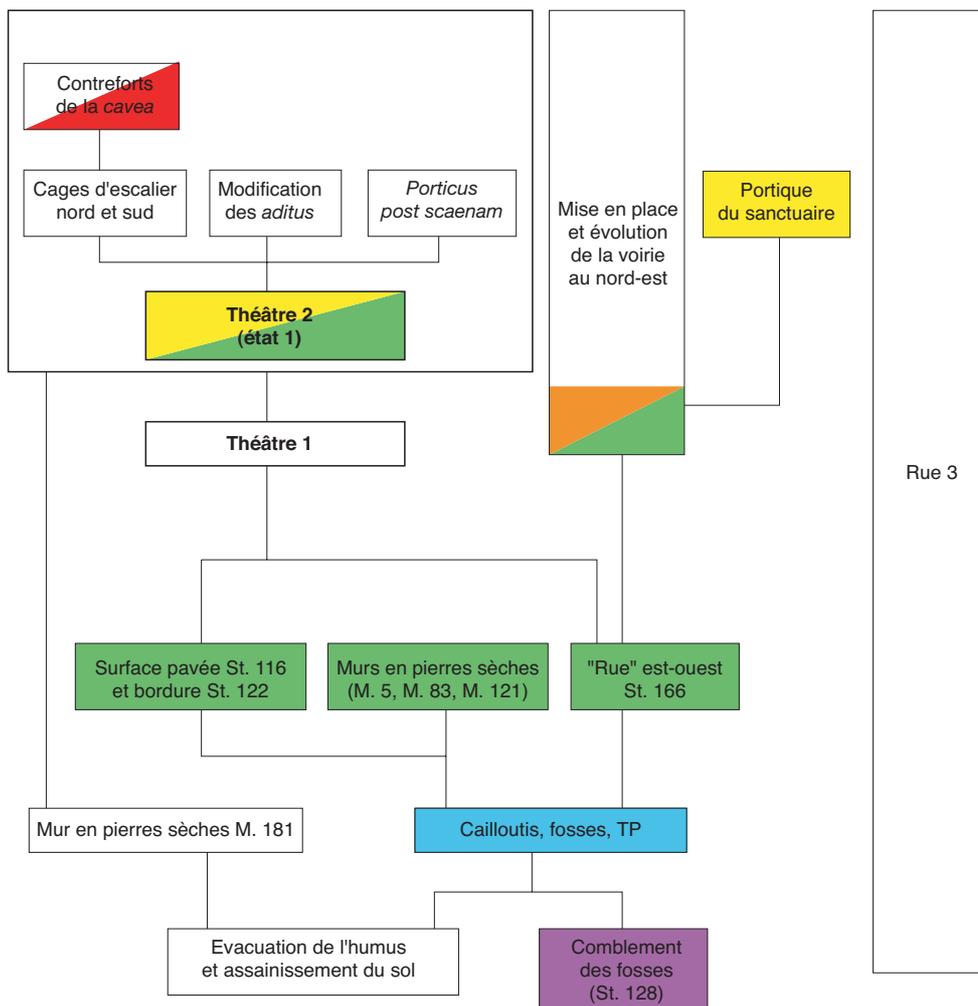
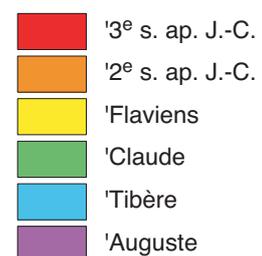


Fig. 43  
Diagramme chronologique synthétique.



L'occupation de la zone d'étude n'est pas attestée avant l'époque augustéenne. Il faut toutefois souligner la rareté des indices structurels pour cette période (secteur 4, fosse St. 128). C'est à l'époque de Tibère qu'une occupation est mise en évidence dans tous les secteurs explorés, sous une forme qui demeure cependant diffuse. Plusieurs éléments peuvent être datés vers les règnes de Claude ou de Néron, sans qu'on puisse y voir un programme unitaire : la grande surface pavée St. 116 et sa bordure St. 122, les murs en pierres sèches à l'ouest de celle-ci et l'éventuelle rue St. 166 au nord.

#### *La construction du théâtre 1*

Si la position stratigraphique du théâtre 1 est clairement située (entre la surface pavée St. 116 et le théâtre 2), les données recueillies cette année ne permettent pas de proposer une chronologie propre à sa construction. Les phases antérieure et postérieure définissent une fourchette située entre le règne de Claude et le tout début de l'époque flavienne.

#### *L'abandon du théâtre 1 et la construction du théâtre 2*

La datation de cette phase repose sur de très riches ensembles de mobilier et peut donc être considérée comme fiable – malgré une réserve sur la validité des données du secteur 4 (US [1260, 1282]), issues de couches situées directement sous l'humus et susceptibles d'avoir subi des altérations lors des fouilles antérieures.

La construction du théâtre 2 est située au plus tôt sous le règne de Claude (*tpq* numismatique de 41-42 ap. J.-C. : ob. 1558-1 et 1613-3). L'analyse céramologique permet de définir un spectre chronologique correspondant aux règnes de Claude et de Néron, au sein duquel on peut privilégier la deuxième tranche. Cette datation semble devoir être rajeunie par quelques éléments attribuables au début de la période flavienne (secteurs 5 et 6). Une monnaie de 77-78 ap. J.-C. (ob. 1260-6) confirmerait cette tendance, si elle ne provenait pas du secteur 4 dont on a précisément pointé le manque de fiabilité. Pour l'instant, on s'en tiendra donc à datation du règne de Néron ou du début de la période flavienne, ce qui correspond aux résultats obtenus par S. Sindonino (2002, p. 13). Améliorer la précision de cette datation sera sans doute extrêmement difficile.

#### *Les transformations du théâtre 2*

Parmi les transformations qui affectent le théâtre 2, non nécessairement unitaires (voir ci-dessous, § 4.4), seul le dossier de l'adjonction des contreforts autour de la *cavea* peut être évoqué. Selon une hypothèse encore très fragile, ce remaniement pourrait dater du 3<sup>e</sup> s. ap. J.-C. (sondage 1e).

#### *L'aménagement des abords des théâtres*

L'angle nord-est subit des remaniements consécutifs à la construction des théâtres (la part imputable à chacun des édifices n'est pas déterminée) et à celle du portique entourant le sanctuaire voisin (secteur 6). La zone de circulation qui ceinture les théâtres est aménagée au plus tôt à l'époque claudienne, peut-être à partir du 2<sup>e</sup> s. Quant au portique, en l'absence d'indices recueillis cette année, la datation flavienne actuellement retenue reste en vigueur (Sindonino 2002, p. 34).

#### *Fin de l'occupation*

Compte tenu de l'arasement général des zones explorées cette année, les éléments les plus tardifs n'ont guère de signification et ne permettent en aucun cas de dater l'abandon du théâtre 2. Mentionnons simplement des *tpq* numismatiques du 4<sup>e</sup> s. ap. J.-C. (ob. 1562-2 : 3<sup>e</sup> ou 4<sup>e</sup> s. ap. J.-C. ; ob. 1288-2 : 310-313 ap. J.-C. ; ob. 1344-1 : 388-402 ap. J.-C.).

## 4.2. Les premières occupations

La fouille des niveaux antérieurs à la construction des théâtres a mis en évidence les vestiges de plusieurs types d'activités anthropiques. Ces dernières restent le plus souvent difficiles à saisir compte tenu de leur mauvaise conservation et des diverses perturbations ayant affecté le gisement.

Les activités avérées concernent des travaux d'extraction de la roche, de terrassements et peut-être aussi d'urbanisme et d'artisanat. Un classement dans l'ordre chronologique des événements ne peut toutefois être réalisé à ce niveau de l'étude

### Exploitation de la roche

Des travaux d'exploitation du substrat rocheux ont été reconnus en plusieurs endroits et constituent une nouveauté à l'intérieur de la *cavea*.

La profonde excavation repérée en périphérie nord-est (secteur 6) correspond sans doute à quelque vestige de la carrière fouillée dans la cour du temple (Le Gall 1980, pp. 140-142).

Les fosses partiellement dégagées sous la *cavea* (secteur 4, St. 128 et St. 176) semblent correspondre aux vestiges les plus anciens identifiés cette année. Quoiqu'il en soit leur extension n'est pas connue et aucune trace d'outil n'a été relevée.

Il conviendrait de vidanger l'une d'entre elles en suivant ses limites pour être plus catégorique quant à son affectation car l'hypothèse d'une fonction d'habitat ou de stockage n'est pas définitivement écartée.

### Terrassements et niveaux de cailloux

L'absence de niveaux humiques est une constante enregistrée sur tous les secteurs fouillés cette année. Vraisemblablement déplacées, les terres cultivables ont été remplacées par des épandages de cailloutis successifs. Ces derniers ont déjà été reconnus en d'autres points par nos prédécesseurs. Les niveaux sous-jacents correspondant le plus souvent à des argiles, les zones décapées sont clairement impropres à toute activité. Il en découle que ces aménagements ont un rôle d'assainissement évident, ne serait-ce que pour permettre la circulation des personnes. Dans le secteur 4, ces cailloutis recouvrent également le comblement de la fosse d'extraction St. 176. Un mur de pierres sèches St. 181 (secteur 7) pourrait être associé au premier niveau de cailloutis, identifié comme un niveau de circulation.

### Fosses et trous de poteaux

Un grand nombre de fosses, principalement linéaires, ont été découvertes dans le secteur 4. Dans une majorité de cas, elles affectent un des niveaux de cailloutis et ne présentent pas de liens entre elles à deux exceptions près : St. 132 et St. 147-148. Il existe clairement plusieurs étapes chronologiques pour la mise en place de ces structures qui fonctionnent peut-être avec les niveaux de cailloutis. Nos observations viennent compléter celles réalisées par S. Sindonino en 2001 (Sindonino 2002, sondages 2 et 3, p. 13). L'examen de leur comblement semble exclure un usage agricole, mais aucune autre hypothèse convaincante ne peut être émise actuellement.

La répartition en plan des trous de poteau repérés n'apporte pas de solution à leur interprétation à l'exception de deux d'entre eux (TP 124 et TP 152), liés à la construction d'un espace clos indéterminé.

Pour mieux caractériser ces structures, il conviendrait d'intervenir dans le cadre de fouilles en décapage sur de grandes surfaces. Cette option, qui n'était pas envisageable en 2005, serait à compléter d'une étude typologique des fosses.

### **Urbanisme, habitat, artisanat**

Plusieurs tronçons de murs, connus ou nouveaux, dégagés en 2005 et distinctement antérieurs aux remblais de la *cavea*, pourraient appartenir à des structures qui demeurent insaisissables.

Dans les secteurs 5 et 6 des bordures délimitant une possible voie (St. 166) d'orientation est/ouest ont été repérées. La prolongation de cet axe vers l'est mène droit sur le temple, antérieur au théâtre (Bénard *et al.* 1994, pp. 35 sq.). Un lien entre les deux structures doit être envisagé à titre d'hypothèse au moins. Quoiqu'il en soit, l'orientation de la structure St. 166, parallèle à la rue 3, montre le respect d'axes antérieurs à la conception du théâtre.

La surface pavée St. 116 et sa bordure St. 122, sans doute liées à la voirie elles aussi, sont installées avant la construction des théâtres sans qu'on puisse en saisir explicitement le plan et la fonction.

Ça et là, quelques vestiges à rapprocher d'activités artisanales ont été enregistrés. Il s'agit de restes de foyer, de déchets métallurgiques, fragments de moules, etc. Deux ensembles de quatre fosses linéaires délimitent des espaces clos trop exigus pour convenir à des structures d'habitat (St. 132 et St. 147-148); simples enclos ou lieux de stockage, leur fonction demeure obscure.

Des vérifications porteront sur les connexions des murs M. 5, M. 83 et M. 121 ainsi que sur leur relation par rapport au théâtre 1 et à la surface pavée St. 116. Elles impliquent le dégagement de ces structures sur toute leur longueur conservée.

Considérant les objectifs de la campagne 2005 relatifs aux premières structures, on remarquera l'absence de niveaux gaulois. S'il est établi que plusieurs types d'activités ont pris place sur le site du théâtre, l'ordre dans lequel se succèdent ces activités et les liens possibles entre elles demeurent conjecturaux, tant les informations sont ponctuelles et isolées.

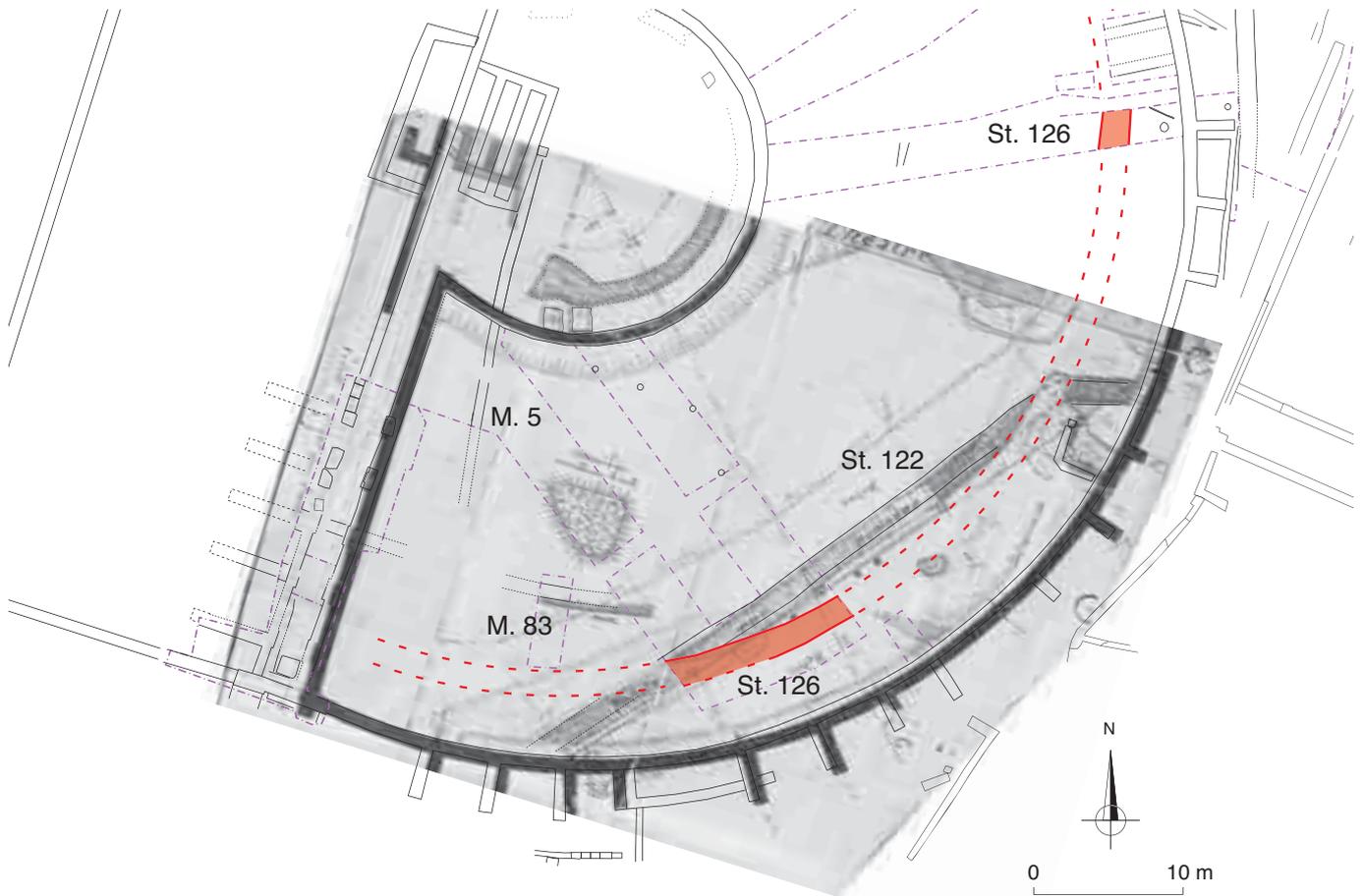
L'hypothèse d'un quartier densément habité détruit pour laisser place au théâtre semble pouvoir être écartée; de même, il reste délicat d'affirmer l'existence d'une abondante occupation des lieux avant les travaux de construction du théâtre, comme de prétendre en définir l'affectation.

### **4.3. Le théâtre 1**

L'existence probable d'un théâtre antérieur est un des résultats principaux de la campagne 2005. Cette découverte nous entraîne désormais à parler d'un théâtre 1 (le plus ancien) et d'un théâtre 2 (le plus récent, fouillé depuis 1905). Le théâtre 1 constitue un nouvel axe de recherche, dont un des premiers enjeux sera une relecture des stratigraphies intégrant cette phase majeure de l'histoire du secteur, non détectée jusqu'à cette année.

#### **Mode d'identification**

L'identification du théâtre 1 repose sur deux tronçons de tranchée observés dans les secteurs 4 et 5, que de fortes analogies (largeur, position stratigraphique) permettent de mettre en relation. Dans le secteur 4, cette tranchée St. 126 (US [1697]) large de



1,80 m suit un tracé nettement curviligne, déjà visible sur un plan de travail de 1936 (fig. 44). Le même document montre qu'à son extrémité nord-est, la bordure St. 122 est également détruite sur une largeur d'environ 1,80 m, suggérant fortement la continuité de cette tranchée.

On peut ainsi tracer un arc de cercle, dont le prolongement passe par le tronçon de tranchée reconnu dans le secteur 5 (US [1778]). Dans le contexte de l'évolution ultérieure de la zone (construction du théâtre 2), considérer la tranchée St. 126 comme le négatif du mur périmétral curviligne d'un théâtre antérieur apparaît actuellement comme l'interprétation la plus plausible. En attendant de corroborer cette hypothèse sur le terrain, il est d'ores et déjà permis d'émettre quelques considérations sur le plan, la structure et les abords du nouveau monument.

## Plan

Le seul élément assuré est constitué par l'arc de cercle correspondant à la tranchée St. 126, soit au mur périmétral curviligne récupéré. Le diamètre extérieur, d'environ 75 m, est un peu plus faible que celui du théâtre 2, dont le plan sera approximativement concentrique (décalage de l'ordre de 2 m vers le sud-est).

Le plan de la partie ouest du monument n'est pas encore connu. L'extrémité sud-ouest de la tranchée curviligne et la position du mur rectiligne fermant la *cavea* à l'ouest n'ont pas été repérées durant cette campagne. Dans le secteur 7, il n'y a pas d'élément permettant d'imaginer que les remaniements des murs M. 29 et M. 66 (théâtre 2, voir § 2.6 et 4.4) trouvent leur origine dans le emploi de structures du

Fig. 44  
Restitution partielle du plan du théâtre 1. Le fond de la figure est constitué par un relevé de 1936.

théâtre 1. On ne peut pas exclure que le mur M. 5 (secteur 4e) remplisse cette fonction ou, tout au moins, fasse partie du monument, mais le contraste offert entre sa structure relativement indigente et la restitution proposée pour le mur curviligne (voir ci-dessous) nous paraissent rendre cette hypothèse peu plausible.

Pour l'instant, nous n'avons pas de trace de l'*orchestra*. Dans le cadre de la nécessaire révision des données antérieures, il faut signaler l'existence d'une fondation en hérisson de plan curviligne à l'intérieur de l'*orchestra* du théâtre 2 et approximativement concentrique à celle-ci (fig. 44). Jusque-là considérée comme l'indice d'un éventuel gradin d'honneur, cette structure pourrait également constituer le *balteus* du théâtre 1. Cette conjecture pourra être confirmée ou infirmée en relevant le plan complet des vestiges de cette structure.

## Structure

### *Le mur périmétral curviligne*

Bien que la disparition totale du mur curviligne n'offre aucun indice concret, l'ampleur considérable de la tranchée de récupération St. 126 incite à restituer un mur en maçonnerie, peut-être même en grand appareil si l'on tire argument du large fond plat de la tranchée et de l'absence de petits blocs et de résidus de mortier. Cette hypothèse n'est pas sans évoquer les blocs de grand appareil identifiés l'an dernier dans le sondage 3c, dont la position au sommet ou à l'intérieur du massif St. 118 demeure ambiguë ; rappelons également la présence, dans le même contexte, de pans d'au moins un mur effondré, dont l'attribution au théâtre 2 était considérée comme incertaine (RA 2004, p. 54-57).

### *La cavea*

La question de la nature de la *cavea* est ouverte. Deux hypothèses se dégagent des données du secteur 5. Selon la première, la *cavea* (ou tout au moins sa partie inférieure) peut être constituée par le remblai de terre occupant la partie inférieure de la stratigraphie, ensuite recoupé par la tranchée de récupération. Aucun élément relatif à une éventuelle superstructure en bois n'a été détecté, mais la fenêtre d'observation était assurément trop restreinte pour une telle problématique. La seconde hypothèse consiste à examiner l'éventualité d'un massif en pierre. Mentionnons les pierres brutes tapissant le fond de la tranchée de récupération (secteurs 4 et 5) : si rien ne permet d'exclure qu'elles proviennent d'une telle structure, elles peuvent également constituer un aménagement drainant postérieur à la récupération du mur. Par contre, la tranchée de fondation de celui-ci ayant été oblitérée lors de la récupération, on peut envisager que le théâtre 1 ait été construit postérieurement au remblai de terre. Dans ce cas de figure, la partie aval du massif St. 118 ne pourrait-elle pas appartenir au théâtre 1 ? L'apparente homogénéité du massif et l'absence de traces de remaniement dans la partie amont ne favorisent pas cette hypothèse. En revanche, dans le sondage 3c de 2004, déjà évoqué, le sommet du massif présentait une articulation nette entre un empierrement homogène (US [1109], en aval, et une zone plus chaotique, en amont (RA 2004, p. 56-57 et fig. 54). S'il n'est pas possible de déterminer si ce changement provient d'une fouille antérieure ou s'il reflète une réalité antique, il est intéressant de noter qu'il est situé à l'aplomb du tracé restitué du mur curviligne du théâtre 1.

## Les abords

La surface pavée St. 116, percée par la tranchée de récupération St. 126, a probablement été conservée comme espace extérieur au sud-est du théâtre 1. Au nord, rien ne permet de différencier les niveaux contemporains des deux théâtres.

## 4.4. Le théâtre 2

### Le phasage

Les résultats de cette année ont apporté de nouveaux éléments de chronologie soulignant la complexité de l'histoire du monument. Les datations absolues et les relations stratigraphiques faisant souvent défaut, l'étude des maçonneries reste bien souvent le seul moyen d'appréhender le phasage. Un échantillonnage et une comparaison systématique des mortiers devront donc être entrepris.

Pour l'heure, la division de l'histoire du second théâtre en deux grandes phases reste valide mais elle mérite d'être précisée et nuancée. Nous définissons ainsi un premier état correspondant à l'édifice avant les transformations affectant sa structure ou son organisation et un deuxième état regroupant toutes ses transformations, sans distinction hiérarchique de chronologie. Les parties du monument qui n'ont pas fait l'objet d'un examen, tel que le bâtiment de scène, sont temporairement écartées de ce phasage.

#### *Le premier état*

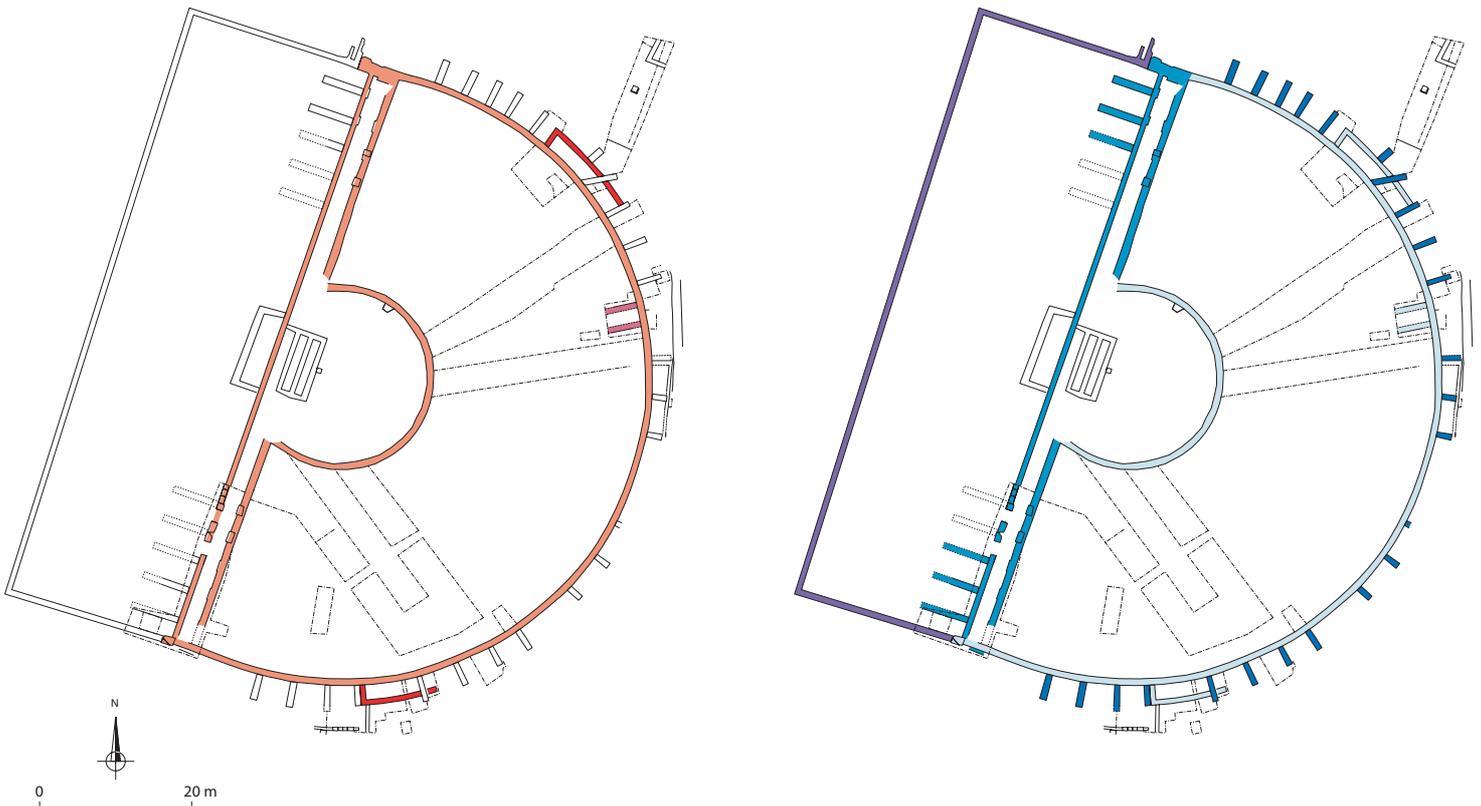
Il est constitué des murs périmétraux M. 19, M. 30, et M. 66, du mur de l'*orchestra* M. 69, de deux couloirs latéraux, sans doute à l'air libre<sup>11</sup>, délimités par le mur M. 29 pourvu de contreforts à ses extrémités (M. 171), et d'une *cavea* supportée par un massif de fondation (St. 118).

La chronologie des structures d'accès et de distribution est plus délicate car les cages d'escaliers et l'allée rayonnante sont appuyées contre le mur périmétral. En l'absence de structures antérieures attestées, leur présence nécessaire dans l'économie du monument nous incite à les considérer comme contemporains du premier état<sup>12</sup>.

La fonction de la maçonnerie M. 170, dont le mortier présente des similitudes avec ceux du premier état, mérite d'être précisée.

<sup>11</sup> La restitution en façade de deux accès ouverts et sans toiture repose sur l'interprétation de A. Olivier (Olivier 1992, p. 64).

Fig. 56  
Phasage du théâtre. A gauche, l'état 1, à droite l'état 2.



<sup>12</sup> Rappelons cependant l'existence des murs M. 62 et M. 102 pouvant correspondre à une ancienne cage d'escaliers (RA 2004, p. 86-87), dont la fonction et la chronologie sont plus difficiles à préciser avec la découverte du théâtre 1.

Concernant l'hypothèse d'une reconstruction de M. 19 formulée par S. Sindonino, la fouille 2005 n'a fourni aucun nouvel argument. Même si cette hypothèse ne peut être exclue, elle n'est pas privilégiée (cf. RA 2004, p. 43-45, 77). En fin de compte, l'achèvement de l'étude de la double tranchée courant le long de M. 19 (sondage 1e) et l'examen d'une coupe à travers ce mur sont susceptibles d'apporter des réponses définitives à cette question.

### *Le deuxième état*

La difficulté d'établir une datation relative ou absolue des transformations du théâtre nous conduit à traiter celles-ci individuellement.

A : Construction des contreforts périmétraux.

Aucun nouvel élément n'a été apporté à la chronologie absolue des contreforts. Les observations de 2004 restent valides (cf. RA 2004, p. 77-78). L'identification formelle des niveaux de construction doit être établie pour préciser leur datation (cf. *supra* question de la double tranchée).

B : Reconstruction des *aditus* avec adjonction de contreforts.

Cette importante transformation modifie en profondeur l'aspect de la façade occidentale du théâtre. Les couloirs latéraux sont vraisemblablement pourvus d'une toiture et de pilastres en grand appareil se faisant face dans l'axe des contreforts (Olivier 1992, p. 64). Outre les renforcements d'angle construits au premier état, trois contreforts sont attestés au nord et au sud.

Les blocs en grand appareil observés sur un tronçon de M. 29 ont peut-être été mis en œuvre lors de ces remaniements.

L'hétérogénéité de la fondation de M. 29, dont témoigne la présence ponctuelle de ces blocs en remploi, demeure intrigante. Hormis ce point, qui peut justifier une poursuite des travaux de terrain, les données recueillies semblent suffisantes et doivent être analysées conjointement, pour examiner en particulier l'hypothèse des transformations des *aditus* et leurs conséquences sur les autres parties du monument.

C : Création d'une vaste « cour » (*porticus post scaenam*) à l'ouest du théâtre.

Cette surface quadrangulaire est délimitée par des murs de belle facture (M. 31 et M. 42) appuyés contre les maçonneries du premier état du théâtre 2. Bien que des creusements postérieurs à l'abandon du monument aient détruit les couches et les relations susceptibles de fournir des éléments de chronologie, le gisement conservé au sud de l'*aditus* est susceptible de fournir des éléments de datation.

D : Doublage du mur M. 19 (M. 169).

Il s'agit d'un phénomène ponctuel d'élargissement de M. 19 à l'extrémité méridionale de l'*aditus* sud. La fonction et la chronologie de cette maçonnerie devront être précisées.

## **Organisation et circulation**

La *cavea* a été mise en place sur un énorme massif de pierre sèche. Au sein de ce dispositif original, aucune trace de cloisonnement n'a été observé dans la partie inférieure (secteur 5). Les indices d'aménagements de ce type, observés en surface seulement (RA 2004, p. 47 *sq.*), pour peu qu'ils ne correspondent pas à des phénomènes ponctuels sans grande signification, sont donc susceptibles de constituer les ultimes traces de structuration de la *cavea*. Hormis trois allées rayonnantes attestées, les superstructures ont totalement disparu. Seule une étude du lapidaire pourrait dégager des éléments pour la restitution des gradins.

A l'extérieur, la fouille au pied de l'allée rayonnante nord-est (secteur 6) a été gênée par une très forte usure du gisement et n'a pas permis de repérer un dispositif d'accès externe (rampe ou escalier), apparaissant pourtant comme indispensable au fonc-

tionnement du théâtre. Seul l'examen de la zone symétrique, au sud-est, où le terrain semble moins arasé, est susceptible de nous renseigner sur ce point.

Les deux *aditus*, désormais presque complètement fouillés (fouilles Olivier/Rabeisen et 2005), sont très érodés et ne sont conservés qu'en fondation. La restitution des niveaux de circulation dépendra de l'analyse des abords.

La *porticus post scaenam*, à l'ouest du monument, n'a fait l'objet que de recherches ponctuelles. Son apparence (mur périphérique, éventuels aménagements internes, niveaux de circulation, etc.) et son rôle demeurent à préciser. Le mode de construction de ses murs semble toutefois indiquer que le niveau de circulation à l'intérieur de cet espace est vraisemblablement inférieur à celui de ses abords. Rappelons que, sur ce point, la zone d'étude s'étend au-delà du « champ de fouille » et qu'une intervention nécessitera une autorisation spécifique.

A la question d'éventuelles occupations accolées au théâtre, les campagnes de 2004-2005 n'ont pas apporté de nouveaux éléments de réponse. L'analyse de la documentation suggère que l'analyse hiérarchisante des structures (un mur considéré comme « mal construit » est attribué à une « basse époque ») ne repose sur aucun argument matériel. Plus généralement, la relation avec le théâtre 2 et, par suite, la signification de ce type d'occupation (colonisation contemporaine du fonctionnement ou postérieure à son abandon) dépendent fortement de la chronologie absolue.

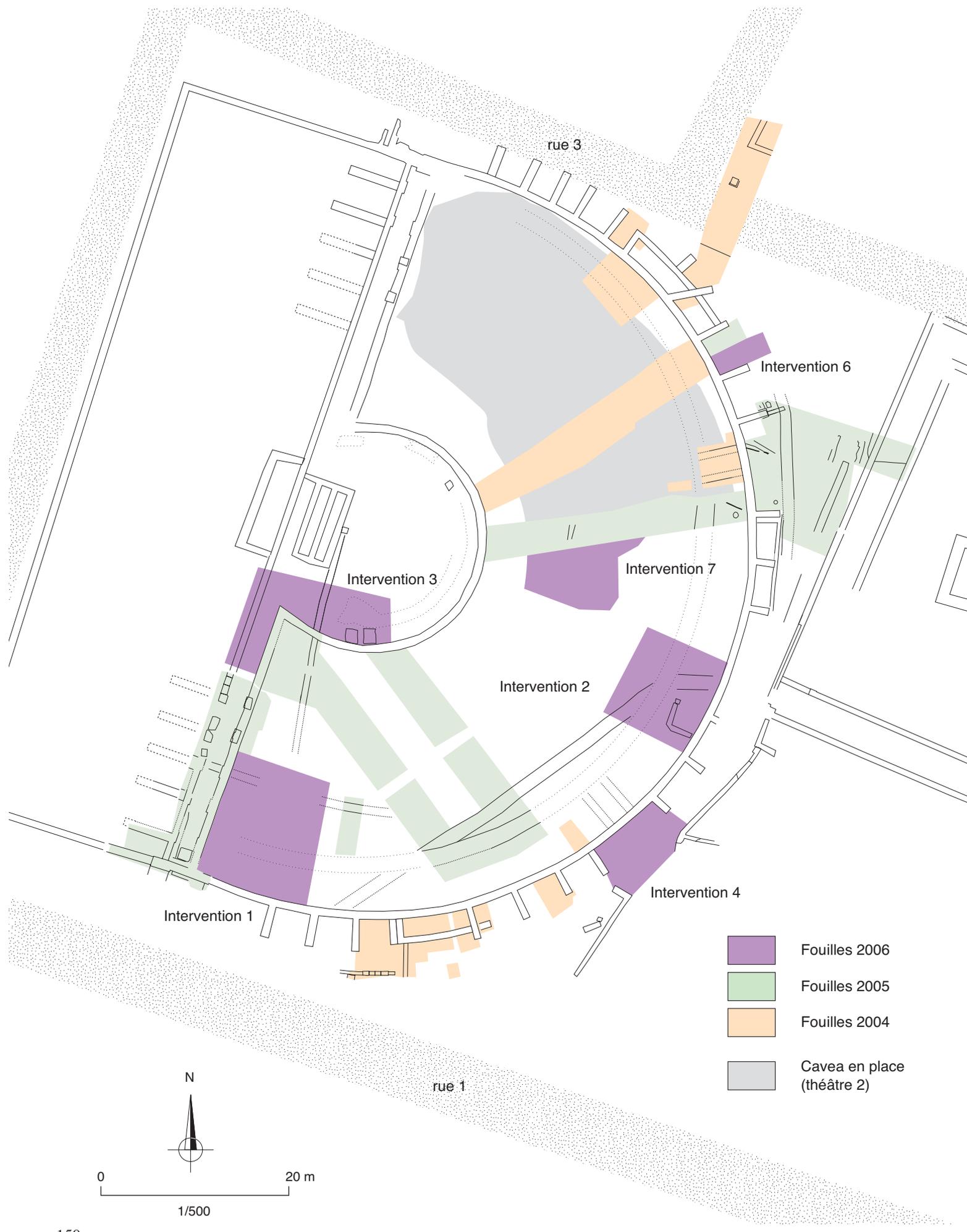
### **Insertion dans la trame urbaine**

Au nord, la rue 3 constitue une limite urbanistique déjà ancienne au moment de la construction des théâtres (Olivier/Rabeisen ; 2004). Elle chemine entre le théâtre et des îlots bordés de portiques.

L'espace compris entre le théâtre 2 et le portique du sanctuaire voisin, qui lui est légèrement postérieur, est caractérisé par des surfaces de circulation successives. La nature de l'occupation dans l'angle nord-est du secteur d'étude, entre le sondage 6 de 2005, la rue 3 et le sanctuaire, demeure non caractérisée. Aucun vestige de bâtiment n'a été relevé, mais la fouille a porté sur une bande encore relativement étroite (max. 12 m) entre les deux monuments publics.

Au sud-est, les fouilles antérieures (2001) révèlent un gisement mieux conservé. Les abords du théâtre 2 sont également occupés par des niveaux de voirie. La surface pavée établie antérieurement aux théâtres (2004, 2005) a peut-être été conservée comme niveau de circulation extérieur. Contrairement au nord-est, des bâtiments sont attestés à proximité du théâtre 2 (fouilles anciennes, 2001), mais leur position géographique et stratigraphique doit être confortée par une étude documentaire et sur le terrain.

Au sud et à l'ouest, la relation avec la voirie reste à établir.



- Fouilles 2006
- Fouilles 2005
- Fouilles 2004
- Cavea en place (théâtre 2)

## 5. Proposition de programmation

L'évolution du dossier suite à la campagne de 2005 entraîne un nouveau découpage des thèmes de recherche :

- thème 1 : le théâtre 1
- thème 2 : le théâtre 2
- thème 3 : insertion des théâtres dans l'agglomération
- thème 4 : les occupations antérieures et les couches laténiennes

### 5.1. Étude documentaire

L'achèvement de l'étude des archives relatives aux fouilles anciennes est prévu avant la campagne de fouille 2006.

### 5.2. Programme de fouille

Sept zones d'intervention sont planifiées pour la campagne 2006 (fig. 46). Trois critères en particulier ont influencé le choix de leur localisation : l'état des questions au terme des deux premières campagnes de fouille, l'état de conservation du gisement et l'établissement d'une réserve archéologique dans la partie nord de la *cavea*.

- intervention 1 : angle sud-ouest de la *cavea*
- intervention 2 : partie centre-est de la *cavea*
- intervention 3 : partie sud de l'*orchestra*
- intervention 4 : extérieur de l'accès sud-est
- intervention 5 : démontage ponctuel du mur M. 19 (localisation à préciser)
- intervention 6 : fouille entre les contreforts M. 53 et M. 54
- intervention 7 : butte conservée du massif de la *cavea* au sud du secteur 5

La pertinence de la septième intervention doit encore être mesurée et sera discutée lors du prochain conseil scientifique.

#### Thème 1 : le théâtre 1

Nous proposons de consacrer la fin du programme de fouille à la validation du plan du théâtre 1, en concentrant le travail relatif à ce thème dans la partie sud du théâtre 2, la partie nord étant considérée comme réserve archéologique.

- Interventions 1 et 2 : identification et fouille de la tranchée curviligne St. 126 ; recherche du mur rectiligne ; datation des couches encaissantes et du comblement de la tranchée ; relation avec le mur rectiligne de la *cavea* du théâtre 2 (M. 66).

Note : le tracé du mur rectiligne de la *cavea* du théâtre 1 demeure pour l'instant inconnu ; aucun indice n'en a été découvert dans l'*aditus* sud du théâtre 2. L'implantation de la fouille devra tenir compte des sondages de Robert Sénéchal.

- Intervention 3 : documentation et positionnement stratigraphique des structures repérées anciennement à l'intérieur de l'*orchestra* (hérisson curviligne, dallage).
- Intervention 7 : démontage du massif de fondation St. 118 et fouille fine des éventuels aménagements du théâtre 1.

*Fig. 46  
Plan des interventions  
programmées en 2006.*

## **Thème 2 : le théâtre 2**

Les résultats obtenus ont permis de préciser le phasage et l'organisation du monument. Outre des vérifications ponctuelles, les données recueillies dans les deux *aditus*, désormais presque complètement fouillés (fouilles Olivier/Rabeisen ; sondage 7), semblent suffisantes. En revanche, les points suivants doivent encore être examinés : ampleur et datation des différentes transformations ; étude de l'accès en regard de l'allée rayonnante sud-est ; étude du bâtiment de scène et de la *porticus post scaenam* (2007).

- Intervention 1 : examen du phasage du mur périmétral rectiligne de la *cavea* (M. 66) (hypothèse de deux étapes de construction).
- Intervention 3 : mode de construction de la partie nord de M. 29 (lien entre petit appareil et blocs de grand appareil) ; documentation et positionnement stratigraphique des structures repérées anciennement dans l'*orchestra* (fondation curviligne, dallage).
- Intervention 4 : recherche de structures d'accès au pied de l'allée rayonnante sud-est.
- Intervention 5 : examen de l'hypothèse d'une reconstruction du mur périmétral curviligne M. 19, par le biais d'une étude des mortiers.
- Intervention 6 : achèvement de l'étude des niveaux de construction du théâtre 2, en particulier la question des deux tranchées superposées (rôle de la tranchée supérieure, relation avec la construction des contreforts, chronologie absolue).

## **Thème 3 : insertion des théâtres dans l'agglomération**

Le cadre dans lequel s'insèrent les deux théâtres et leur évolution sont considérés comme suffisamment documentés au nord et au nord-est de la zone d'étude. Au sud-est, les fouilles antérieures (2001) révèlent un gisement bien conservé. Des niveaux de voirie et des bâtiments sont attestés à proximité du théâtre 2 (fouilles anciennes, 2001), mais leur positionnement géographique et stratigraphique doit être conforté, par une étude documentaire et sur le terrain. Au sud et à l'ouest, la relation avec la voirie reste à établir (2007).

- Intervention 4 : caractérisation, datation et liens stratigraphiques de la voirie avec les occupations repérées à l'est et le théâtre.

## **Thème 4 : les occupations antérieures et les couches laténiennes**

Compte tenu des résultats obtenus (faible densité de structures), la fouille extensive de la *cavea* est délaissée au profit de sondages ciblés. L'étude documentaire doit toutefois permettre de compléter notre connaissance de ces occupations.

- Intervention 1 : examen du point de convergence des murs en pierres sèches.
- Intervention 2. : documentation des structures déjà connues, en particulier la bordure St. 122 et un bâtiment compris entre celle-ci et M. 19.
- Intervention 6 : meilleure caractérisation des niveaux antérieurs (objectif secondaire).

## **Éléments pour 2007**

- Thème 1 : selon les résultats de 2006
- Thème 2 : étude du bâtiment de scène
- Thèmes 2 et 3 : lien avec la rue 1
- Thèmes 2 et 3 : étude de la *porticus post scaenam* et de son abord ouest
- Thème 4 : délimitation de la surface pavée St. 116 au sud, relation avec la rue 1

## Bibliographie

**Bénard et al. 1994** : BENARD (J.), MANGIN (M.), GOGUEY (R.), ROUSSEL (L.). – *Les agglomérations antiques de Côte-d'Or*. Annales Littéraires de l'Université de Besançon, 522, Série archéologie n° 39, Besançon, Luxeuil-les-Bains, 1994.

**Dumasy 2000** : DUMASY (F.). – *Le théâtre d'Argentomagus*, Documents d'Archéologie Française, n° 79, Paris, 2000.

**Le Gall 1980** : LE GALL (J.). – *Alésia. Archéologie et histoire*. Paris, 1980.

**Olivier 1992** : OLIVIER (A.). – Le théâtre d'Alésia : questions posées par la restitution d'un théâtre gallo-romain. *Spectacula II, Le théâtre antique et ses spectacles*, Lattes, 1992, pp. 63-70.

**Olivier, Rabeisen 1977** : OLIVIER (A.), RABEISEN (E.). – Sondage entre le théâtre et le portique du temple. *Tour de l'Orle d'Or*, 1977, no 1, pp. 13-15.

**Olivier, Rabeisen 1979** : OLIVIER (A.), RABEISEN (E.). – Sondages au théâtre : « le mur de façade » (037-09-11). *Tour de l'Orle d'Or*, 1979, no 1, pp. 15-19.

**Olivier, Rabeisen 1980** : OLIVIER (A.), RABEISEN (E.). – Sondages au théâtre : « le mur de façade » (037-09-11). *Tour de l'Orle d'Or*, 1980, no 1, pp. 13-15.

**Olivier, Rabeisen 1981** : OLIVIER (A.), RABEISEN (E.). – Au théâtre : sondages à l'angle nord-ouest de la « façade » (037-09-11-29). *Tour de l'Orle d'Or*, 1981, no 1, pp. 9-12.

**Olivier, Rabeisen 1982** : OLIVIER (A.), RABEISEN (E.). – Le théâtre : sondages à l'angle nord-ouest de la façade (037-09-11-29). *Tour de l'Orle d'Or*, 1981, no 1, pp. 8-10.

**Olivier, Rabeisen 1983** : OLIVIER (A.), RABEISEN (E.). – Le théâtre : sondages à l'angle nord-ouest de la façade (037). *Tour de l'Orle d'Or*, 1981, no 1, pp. 10-12.

**Olivier, Rabeisen 1984** : OLIVIER (A.), RABEISEN (E.). – Le théâtre : sondages à l'angle nord-ouest de la façade (037). *Tour de l'Orle d'Or*, 1981, no 1, pp. 12-15.

**Olivier, Rabeisen 1985** : OLIVIER (A.), RABEISEN (E.). – Le théâtre : sondages à l'angle nord-ouest de la façade (037). *Tour de l'Orle d'Or*, 1985, no 1, pp. 13-19.

**Olivier, Rabeisen 1986** : OLIVIER (A.), RABEISEN (E.). – Le théâtre : sondages aux angles nord-ouest et sud-ouest de la façade. *Tour de l'Orle d'Or*, 1986, no 1, pp. 6-16.

**Olivier, Rabeisen 1987** : OLIVIER (A.), RABEISEN (E.). – Le théâtre : sondage au nord-ouest de la façade et dans la cavea. *Tour de l'Orle d'Or*, 1987, no 1, pp. 8-13.

**Olivier, Rabeisen 1988** : OLIVIER (A.), RABEISEN (E.). – Sondage au sommet de la cavea. *Tour de l'Orle d'Or*, 1988, no 1, pp. 3-7.

**Olivier, Rabeisen 1989** : OLIVIER (A.), RABEISEN (E.). – Alesia. *Dossiers de l'Archéologie*, no 134, 1989, pp. 58-63.

**Pernet 1931** : PERNET (H.). - Carnet de fouilles, pages manuscrites, 1931.

**Pernet 1932** : PERNET (H.). - Carnet de fouilles, pages manuscrites, 1932.

**Pernet 1935** : PERNET (H.). - Carnet de fouilles, pages manuscrites, 1935.

**Pernet 1936** : PERNET (H.). - Carnet de fouilles, pages manuscrites, 1936.

**RA 2004** : ESCHBACH (F.), FREUDIGER (S.), MEYLAN (F.). – *Théâtre d'Alésia. Rapport d'activité 2004 et proposition de programme triennal*. Gollion, 2004.

**Rabeisen 1972** : RABEISEN (E.). – *Les rues d'Alesia*. Mémoire de maîtrise de l'Université de Bourgogne, 1972.

**Sindonino 2002** : SINDONINO (S.). – *Alise Sainte Reine. Théâtre Antique 2001. Fouille d'évaluation (Décembre 2001 - Mai 2002)*. I.N.R.A.P. Grand-Est, SRA Bourgogne, Dijon, 2002.